

Les Cahiers de l'Alternance

N° 15 - MARS 2012



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

à la croisée des chemins

Partenariat : FONDATION KONRAD ADENAUER (FKA)

CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)



Konrad
Adenauer
Stiftung

Equipe de Rédaction

Oumar KANDE
Aliou Ngambi NDIAYE
Khadiyatou SAKHO
Julien Mbess SENE
Amadou THIAM
Mamadou THIAM
Babacar WILLANE

**Avec le concours des étudiants
de la 3^{ème} année 2011-2012**

Ibrahima BA
Abdoul Amadou CISSOKHO
Abdou DIAW

René Augustin DIOH
Amon Remy MALLET
El Hadji Abdoulaye NIASS
Boubacar SADIO
Ndiol SECK
Idrissa SOW
El Ibrahima THIAM

Directeur de Publication

Ibrahima SARR
sarr.cheikh@gmail.com

Encadreurs

Mamadou KOUME
mamadoukoume@hotmail.com
Mamadou KASSE
madoukasse@yahoo.fr

Crédit Photos

Abdoul Aziz BATHILY
Baye Moussé FAYE
D.R.

Conception - Impression

IMPRIMERIE GRAPHI PLUS
Tél : +221 33 869 10 16
E-mail : grafplus@orange.sn

Les Cahiers de l'Alternance

N° 15 - MARS 2012



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

à la croisée des chemins

Partenariat : FONDATION KONRAD ADENAUER (FKA)

CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP : A la croisée des chemins

- Avant-propos _____ 13
- Le mot du Directeur _____ 16

I^{ère} Partie A LA RECHERCHE D'UN PASSE GLORIEUX

I / Des difficultés au quotidien

- UCAD : lieu de savoir et de brassage ethnique _____ 25
- Un espace cosmopolite _____ 27
- Tableau récapitulatif du personnel enseignant et de recherche _____ 29
- Gestion des amicales de facultés : opacité totale _____ 30
- Etre étudiante à l'UCAD : le parcours de la combattante _____ 33
- Les filles à l'UCAD : triplement des effectifs en une décennie _____ 35
- La « fuite des cerveaux » _____ 37
- Professeur Mamadou DIOUF : « Les Africains participent
à la mobilité intellectuelle » _____ 39
- Professeur Cheikh Anta Babou : « La circulation des savoirs
est une réalité de notre temps » _____ 42
- UCAD : un lieu hautement politisé _____ 46
- Thérèse Faye, coordonnatrice du MEER : une syndicaliste engagée _____ 48
- Evolution du mouvement syndical étudiant : des luttes politiques
aux revendications sociales _____ 50
- Mai 68 à Dakar : la plus grave crise de l'histoire de l'UCAD _____ 53
- Le SUDES : un syndicat fédérateur _____ 68
- Syndicat SATUC : la considération retrouvée des travailleurs
des universités _____ 58



II/ Le temps des réformes

- La réforme LMD : s'adapter aux standards des universités modernes _____ 60
- La réforme des titres : « une question d'équité », selon le SAES _____ 63
- Enseignement supérieur : Pour une nouvelle gouvernance institutionnelle
 - La Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES) _____ 66
 - Le Conseil national de l'Enseignement supérieur (CNESUP) _____ 68
 - L'Autorité nationale d'Assurance Qualité (ANAQ) : pour une meilleure gouvernance des universités _____ 69

III / Présentation de l'UCAD

- La Faculté des Lettres et Sciences humaines suffoque de colère _____ 71
- Faculté des Sciences et Techniques : le casse-tête des moyens _____ 75
- Faculté des Sciences économiques et de Gestion : la benjamine face à la montée de ses effectifs _____ 77
- Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Onto-stomatologie : une vieille dame au service de la santé _____ 79
- Faculté des Sciences juridiques et politiques : héritière de l'Ecole supérieure de droit _____ 81
- Faculté des Sciences juridiques et politiques : des effectifs impressionnants _____ 83
- L'Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) : une institution pionnière _____ 85
- Le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) : une école à vocation régionale _____ 87
- L'Ecole supérieure polytechnique (ESP) : une grande notoriété _____ 89
- L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine vétérinaires (EISMV) : Quand les Etats africains font équipe pour l'excellence _____ 92
- « Ici, on n'est ni Sénégalais, ni Ivoirien, ni Malien, mais Africain » _____ 94
- L'IFAN Cheikh Anta Diop : l'ombre tutélaire de Cheikh Anta _____ 95
- La « B. U. » : une bibliothèque moderne et confortable _____ 97
- Dans l'antre des « carriéristes » _____ 100
- L'agent comptable : l'argentier de l'UCAD _____ 102

- Coopération internationale :
Pour une meilleure visibilité dans un monde universitaire globalisé _____ 103
- La recherche à l'UCAD : un bon potentiel, mais des moyens limités _____ 105
- Le CREA : à la pointe de la recherche économique _____ 107
- Le CREPOS : un outil pour la recherche _____ 109
- Les ouvrages publiés en coédition - Karthala - CREPOS _____ 112

2^e PARTIE :

COMMUNAUTARISME, VIOLENCE, SURPOPULATION, INSALUBRITÉ

Les trente et un problèmes du campus social

- Au cœur des ethnies _____ 117
- Le Balantacounda : le social au service de l'identité _____ 118
- Les Mandjack : entre affirmation identitaire et entraide _____ 120
- Mouvement «Kekendo» : milice ou association culturelle ? _____ 121
- Les associations ethniques font débat _____ 122
- Ousmane Bâ, Docteur en sociologie : «chez les étudiants, l'ethnie prime sur la citoyenneté» _____ 124
- Manifestations religieuses et soirées culturelles : le campus au bord de la crise de nerfs _____ 127
- Une «mosquée à vocation sociale» _____ 130
- Attribution des logements : la transparence en question _____ 133
- Chambres surpeuplées : «Aline Sitoë Diatta» en «surrégime» _____ 136
- Quand les «clandos» squattent les couloirs des pavillons... _____ 138
- «Bois sacré» : le sanctuaire des bûcheurs _____ 140
- Le Pavillon «A» : un patrimoine à sauvegarder _____ 141
- «Pour accéder à toute chose... faire la queue, c'est la loi du campus» _____ 143
- Campus social : haro sur l'hygiène _____ 145
- Salles de télé : des zones de tension _____ 147
- Petit commerce au campus : la débrouille au quotidien _____ 149
- Service social du COUD : au chevet des malades et des nécessiteux _____ 151



- Bancarisation des bourses : une innovation saluée _____ 153
- Habillement des étudiantes : « sapé » et sexy pour attirer _____ 155
- La course au hamburger _____ 158
- Sidy Diouf, directeur du service des restaurants : « des milliers d'étudiants à nourrir avec un matériel vétuste » _____ 161
- Le marmiton du campus _____ 165
- Restauration : la dépendance pour survivre _____ 166
- Le business des déchets alimentaires _____ 167
- La restauration chez les privés : une alternative pour les étudiants _____ 168
- Le Dakar Université Club : un club mythique _____ 171
- La fierté de l'UCAD _____ 173
- Le petit lexique du « campusard »... _____ 175
- La sécurité à l'UCAD : déficit de personnel qualifié _____ 177

3^e PARTIE :

WHO'S WHO : DES HOMMES ET DES FEMMES QUI COMPTENT

- Prof Abdoulaye Bathily : un brillant historien _____ 183
- Prof Abdoulaye Elimane Kane : le philosophe et le politique _____ 185
- Prof Aboubacry Moussa Lam : le disciple de Cheikh Anta Diop _____ 186
- Prof Aminata Cissé Diaw : philosophe dans l'âme _____ 188
- Prof Amsatou Sow Sidibé : une juriste dans le marigot politique _____ 189
- Prof Abdarahmane Dia : un éminent chirurgien au service du sport _____ 191
- Prof Boubacar Barry : un homme de synthèse _____ 193
- Prof Babacar Diop dit « Buuba » : un médiateur hors-pair _____ 196
- Prof Isaac Yankhoba Ndiaye : un destin lié au droit _____ 199
- Prof Ismaïla Madior Fall : rigueur et générosité _____ 202
- Prof José Marie Afoutou : un Sénégalais venu du Bénin _____ 204
- Prof Libasse Diop : un scientifique engagé _____ 206
- Prof Mame Moussé Diagne : un défenseur de la pensée africaine _____ 209
- Prof Mamadou Ndiaye : l'art d'arrondir les angles _____ 210

• Prof Momar Coumba Diop : un Sénégalais à Kharthala _____	212
• Prof Ndiouga Adrien Benga : sur les traces de ses illustres maîtres... _____	215
• Prof Ibrahima Thioub : un historien reconnu _____	217
• Prof Penda Mbow : la militante _____	219
• Prof Saliou Ndiaye : un homme du sérail _____	221
• Prof Babacar Guèye : la force tranquille _____	222
• Prof Ousmane Sène : l'américanophile _____	224
• Prof Ndiaw Diouf : pour l'amour du droit et de l'enseignement _____	226
• Prof Maguèye Kassé : l'éclectique _____	230
• Prof Ramatoulaye Diagne Mbengue : la scientifique devenue philosophe _____	232
• Prof Salimata Wade : la battante _____	234
• Prof Serigne Amadou Ndiaye : rigueur et simplicité _____	236
• Prof Yaye Kène Gassama : une passionnée des sciences et de la politique _____	239
• Prof Ahmadou Aly Mbaye : un économiste de renom _____	242
• Prof Ibrahima Samba Dankoco : l'autodidacte _____	244
• Prof Ibrahima Diop : sous le charme de la culture germanique _____	246
• Prof Amadou Abdoul Sow : un géographe par accident _____	248

HOMMAGE

• Prof Souleymane Bachir Diagne : le philosophe _____	250
• Prof Amady-Aly Dieng : la trajectoire d'un dissident africain _____	251
• Prof Cheikh Anta Diop : le combat d'une vie _____	257
• Prof Abdoulaye Ly : le pionnier _____	262
• Prof Iba Mar Diop : un spécialiste des maladies tropicales _____	264
• Prof Souleymane Niang : le scientifique _____	265
• Prof Souleymane Mboup : un éminent scientifique _____	266
• Prof Abdou Salam Sall : le scientifique et le manager _____	267
• Prof Moustapha Sourang : le gouvernement après la fac _____	270
• Prof Abdelkader Boye ; un praticien du droit devenu diplomate _____	271
• Prof Seydou Madani Sy : un brillant universitaire _____	272



Andrea Kolb

Représentante Résidente
Fondation Konrad Adenauer

C'est avec une grande joie que nous mettons à la disposition de nos lecteurs le nouveau numéro des Cahiers de l'Alternance intitulé *L'UCAD à la croisée des chemins*.

La formulation du thème reflète l'intention de ses auteurs : il s'agit de faire un état des lieux de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). En effet, l'UCAD, l'une des universités les plus prestigieuses sur le continent africain, se trouve devant un défi dont la solution déterminera l'avenir de ses étudiants actuels et futurs : sera-t-elle comme avant un creuset des élites intellectuelles du Sénégal et de l'Afrique francophone, ou deviendra-t-elle une usine à fabriquer des chômeurs ? Où se situent les chances, où les dangers ? L'UCAD se trouve effectivement à la croisée des chemins.

Le choix est déjà fait, les réformes substantielles sont entamées. Cependant, elles peinent à s'implanter. La voie de l'innovation empruntée exige des sacrifices, et

malheureusement la génération actuelle d'étudiants en fait les frais. Malgré tous les efforts consentis pour décentraliser l'enseignement supérieur en créant les Centres Universitaires Régionaux, malgré l'implantation de plusieurs universités privées, l'UCAD n'arrive plus à contenir le flux interminable d'étudiants. 70 000 étudiants dans une université conçue pour moins de 20 000, c'est un défi permanent. Beaucoup d'étudiants y laissent des plumes, les dits « cartouchards » sont plus nombreux que les diplômés. Sont-ils des laissés pour compte des réformes, où se situe la racine du mal ?

Les réformes comme le système LMD (Licence Master Doctorat) viennent d'être implantées et pratiquées, alors que les effectifs pléthoriques sont un problème récurrent. Ils ne cessent d'augmenter depuis des années. Parmi ceux qui réussissent, bon nombre de diplômés émigrent sous d'autres cieux. Le Sénégal n'offre-t-il pas assez d'emplois attrayants pour ses



intellectuels et scientifiques ? Pourtant, il existe bon nombre d'initiatives associant la recherche et l'entreprise, tant sur le plan des curricula qu'au niveau des débouchés – un créneau à développer davantage.

Les étudiants de la 39^{ème} promotion option «presse écrite» du CESTI, un des instituts de l'Université Cheikh Anta Diop les plus cosmopolites, ont pris le taureau par les cornes. Pendant une année académique, ils ont sillonné l'UCAD dans tous les sens. Ils ont visité les facultés, les instituts de recherche, les cités universitaires, les «restos-U», les professeurs, les doyens, l'administration, le COUD (Centre des Œuvres Universitaires), le médiateur, les syndicats, les amicales, les mouvements. Ils ont revisité l'histoire de l'UCAD, fait des portraits de plusieurs personnalités de la vie universitaire, et ils ont parlé avec les étudiants venant de tous les horizons. Etant étudiants eux-mêmes, ils ont eu accès à tous les concernés pour déceler, décrire et analyser tous les problèmes qui agitent l'Université Cheikh Anta Diop aujourd'hui.

Le résultat est remarquable : le nouveau numéro des Cahiers présente une photographie fidèle de l'Université Cheikh Anta Diop en ce début de la deuxième décennie du 21^{ème} siècle. Les Cestiens montrent comment l'UCAD a évolué d'un institut de recherche du temps colonial à une université cosmopolite et de renommée mondiale. En dehors de la présentation des facultés, instituts, personnalités qui constituent le socle de l'UCAD, ils ont passé au peigne fin toute la vie sociale au campus et relevé bon nombre de problèmes, mais aussi des atouts. Ils livrent de bonnes analyses de la vie associative de l'UCAD

: des amicales en passant par les associations d'ordre ethnique et géographique jusqu'aux mouvements politiques, sportifs et religieux. Egalement les difficultés au quotidien ont trouvé leur place dans les Cahiers : effets pléthoriques dans les cités et dans les amphis, grèves d'étudiants et de professeurs, problèmes de sécurité au campus parmi d'autres.

Amicales

Les atouts ? L'UCAD est un centre d'excellence de recherche scientifique et des nouvelles technologies dans tous les domaines (communication, énergies renouvelables ...), aussi bien qu'un centre d'excellence des lettres et sciences humaines. Tous ces domaines sont indispensables afin de concevoir l'avenir du Sénégal et de l'Afrique. De plus en plus souvent les politiques et les praticiens appliquent ce que les universitaires proposent.

L'UCAD est un espace de convivialité, un melting-pot de dizaines de nationalités d'Afrique et d'ailleurs. Cela constitue une chance et un défi pour les étudiants qui s'y côtoient et y échangent leurs expériences, leurs visions de la vie et du développement, qui œuvrent ensemble dans la recherche scientifique et essaient de trouver des solutions aux différents problèmes. Ensemble, professeurs et étudiants sont appelés à repenser le développement. Au lieu d'emprunter des sentiers battus, ils s'investissent dans l'innovation, la créativité, l'inventivité, et cela dans tous les domaines de la recherche et de l'application. Seulement il urge de créer des conditions matérielles favorables à l'éclosion des talents, de tant de talents cachés qui

n'attendent que l'occasion propice pour contribuer de manière efficace et originale au développement de leur pays.

Ainsi les Cahiers constituent un appel aux autorités étatiques et à tous les acteurs de l'espace universitaire d'unir leurs forces et leur volonté afin que l'Université Cheikh Anta Diop emprunte et reste sur le chemin d'une université de référence, appelée à éclairer la voie de l'avenir de l'Afrique.

Enfin la Fondation Konrad Adenauer se félicite de la féconde coopération avec le CESTI et remercie vivement le Directeur, les encadreurs et les étudiants rédacteurs de ces Cahiers. Ils se sont investis pleinement pour livrer une œuvre destinée à informer, mais aussi à faire réfléchir tous les acteurs de la vie universitaire sur l'avenir de l'UCAD. Aux lecteurs, nous souhaitons une bonne lecture et de bonnes inspirations !



VERS UN NOUVEAU DÉPART ?

L'UCAD est la première université francophone d'Afrique. Jadis baptisée la 18e université française, elle a connu un passé prestigieux. On ne peut évoquer sa naissance sans remonter à l'année 1916 marquée par la création de l'École africaine de Médecine dirigée par Jules Carde. C'est le point de départ d'une tradition universitaire marquée par la création en 1936 de l'Institut français d'Afrique noire. En 1949/50, apparaît l'Institut des hautes études de Dakar - avec des cursus en droit, médecine, lettres et sciences – rattaché aux universités de Paris et de Bordeaux.

Le 24 février 1957, il devient une université de plein exercice, inaugurée officiellement le 9 décembre 1959 par Léopold Sédar Senghor. Sa création entre également en droite ligne de l'évolution de Dakar, place forte de l'AOF. Université coloniale, sa vocation était d'assurer la formation de l'élite devant suppléer les colons. À ce titre, l'université de Dakar a été le berceau de l'élite

intellectuelle de l'Afrique sous domination française. C'est à la suite d'accords franco-sénégalais paraphés en août 1961 que l'université de Dakar devient un établissement public sénégalais, même si jusqu'en 1967, ses différents recteurs ont été des Français.

Au lendemain de l'indépendance, sa mission était de former les cadres et techniciens de l'administration devant assurer la relève des assistants techniques français. Aujourd'hui, l'UCAD semble tombée de son piédestal, ramenée sur terre par de multiples crises aiguës. Son instabilité s'est accentuée surtout à partir des années 1980. Les causes sont à rechercher d'abord dans la massification des effectifs. Quelques années après l'indépendance, on a noté une multiplication des effectifs consécutivement à l'explosion démographique et aux progrès de la scolarisation. Cela n'a pas été accompagné par un effort de construction massive d'infrastructures

universitaires décentralisées. Aujourd'hui, l'UCAD a largement dépassé sa capacité d'accueil. En raison de l'absence d'une sélection stricte et sous la pression des politiques, les effectifs ont littéralement explosé. Quelques chiffres des services du rectorat peuvent l'illustrer. Les effectifs sont passés de 28 586 étudiants en 2002 à 68 777 en 2011, soit une hausse de...140% en l'espace d'une décennie. De 2005 à 2010, l'UCAD a accueilli en moyenne 70% des bacheliers, avec un pic de 81% pour l'année universitaire 2005/06. Conséquence : à cause d'un taux d'échec assez élevé – sauf en médecine, dans les écoles et instituts de formation – on assiste à une massification au niveau des premières années de facultés. Sans compter les «étudiants professionnels», qui ne s'inscrivent que pour bénéficier des œuvres sociales. Une race loin d'être en voie d'extinction...

L'explosion des effectifs n'est pas suivie d'un accroissement conséquent des ressources financières pouvant permettre à l'institution de couvrir tous ses besoins. Certes, les ressources financières allouées à l'UCAD sont passées de 9 milliards de F CFA en 2000 à 21 milliards de F CFA en 2010. Mais les 92% de ces ressources sont absorbées par les charges de fonctionnement au détriment de la recherche et de la pédagogie. Ce qui constitue la deuxième cause de l'instabilité de l'UCAD. La crise économique de la fin des années 1960, consécutivement aux années de sécheresse et aux chocs pétroliers, a atteint son point culminant en 1973, conduisant ainsi aux politiques d'ajustement structurel des années 1980. Le budget de l'enseignement a alors connu des coupes sombres

dans le cadre des arbitrages budgétaires, notamment sous les politiques d'ajustement structurel. D'autant que l'UCAD a toujours été perçue par la Banque mondiale comme une institution budgétivore, au rendement faible.

Enseignement

L'UCAD est un lieu hautement politisé. À ce titre, Dakar a été le théâtre de grandes luttes politiques et idéologiques qui ont traversé le monde et qu'une nouvelle génération d'intellectuels africains a tenté de se réapproprier pour changer leur destin. « Mai 68 » en est une étape cruciale. Ainsi, l'UCAD a été l'épicentre de la contestation du pouvoir central sénégalais. Les universitaires sénégalais ont été à l'avant-garde des luttes nationales pour la conquête démocratique. Cette politisation s'est accentuée dans le cadre du pluralisme politique et syndical.

Enfin, on ne peut passer sous silence la crise de légitimité de l'institution lorsque ses diplômés n'ouvrent plus automatiquement – comme jadis – les portes de la fonction publique ; que l'université est considérée comme une « fabrique de chômeurs ». C'est parce qu'elle est restée pendant longtemps repliée sur elle-même, n'ayant pas de liens véritables avec les secteurs de la vie productive. Ses produits avaient certes acquis du savoir, mais il leur manquait terriblement un savoir-faire. Il s'y ajoute qu'il y a une nouvelle classe d'entrepreneurs locaux, généralement non instruits en français, qui contrôlent d'importants canaux d'accumulation de richesses, à la faveur de la libéralisation



de l'économie. Ce qui ancre chez certains jeunes l'idée que l'on peut réussir sans savoir lire, ni écrire.

Le cocktail devient détonnant si on ajoute à ces sources d'instabilité le développement du communautarisme et une indéniable crise d'autorité avec des étudiants qui privilégient l'argument de la violence à celui des idées dans un espace qui fait de la lumière sa loi. Cette instabilité de l'institution a débouché sur des crises graves : une année blanche en 1988, une année sauvée de justesse en 1989, une année invalide en 1994 et le coup de sang du Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES) depuis novembre 2011.

Instabilité

Si l'UCAD est restée debout malgré ces nombreuses crises, elle le doit en grande partie à sa bonne image sur le plan international, à la qualité de ses ressources humaines, à l'abnégation, à l'esprit de sacrifice et d'imagination de la communauté universitaire. De nombreuses initiatives ont été prises pour améliorer la situation de l'UCAD, comme la Concertation nationale sur l'Enseignement supérieur (1993). Depuis 2003, il y a eu une série de réformes comme l'adoption du système LMD pour non seulement arrimer l'UCAD aux normes internationales de l'enseignement supérieur, mais aussi pour la rendre plus attractive en essayant de régler le problème de l'employabilité de ses produits, en proposant de nouvelles méthodes d'enseignement fondées sur l'apprentissage et de nouvelles modalités d'évaluation et en offrant une formation

pédagogique au personnel enseignant.

Les Contrats de performance (CDP), à la suite du Plan stratégique 2011-2016, entrent dans le sillage des initiatives prises en vue de repositionner l'UCAD comme une institution leader. Ces CDP signés avec l'Etat du Sénégal, à partir de financements de la Banque mondiale, constituent le plus important programme pour l'université sénégalaise depuis le Projet d'Amélioration de l'Enseignement supérieur (PAES). Ces CDP, conformément au Programme stratégique de développement de l'Enseignement supérieur au Sénégal (PSDES) pour la période 2011-2016, visent à améliorer la qualité de l'enseignement et de la gouvernance, à renforcer les liens entre l'université et le milieu socio-professionnel, à encourager l'utilisation des TIC dans les stratégies pédagogiques et à contribuer à l'efficacité interne, à la qualité et à la pertinence des offres de formation de l'UCAD. Au total, 120 projets seront financés, d'un montant global de 5 milliards 89 millions de F CFA pour 2011-2016.

L'UCAD espère entamer un nouveau départ. Au-delà des discours, l'Etat doit consentir un investissement important dans la formation des ressources humaines, dans la décentralisation des infrastructures universitaires et dans le recrutement massif d'enseignants. C'est à ce prix que l'université sénégalaise renouera avec son passé glorieux et assumera sa vocation de sagesse, de savoir, de savoir-faire et d'universalisme.

Dans ce numéro des Cahiers de l'Alternance, par le biais de genres factuels – reportages et portraits – donc sans partis pris, les étudiants de la 39^e Promotion du

CESTI abordent les difficultés de l'UCAD, évoquent ses pôles d'excellence, décrivent les nombreux problèmes qui se posent au sein du campus social et présentent des hommes et des femmes qui font la fierté

de notre université du fait de leur autorité scientifique. L'UCAD regorge de talents, nous n'avons pu les présenter tous. Nous chercherons d'autres opportunités pour parler d'eux. Bonne lecture !



1^{ère} Partie

A LA RECHERCHE D'UN PASSE GLORIEUX

L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Première université francophone, installée à Dakar, la métropole ouest-africaine en pleine évolution, l'UCAD a été pendant longtemps le berceau de l'intelligentsia de la région ouest-africaine. Elle a formé l'élite devant suppléer, au lendemain du «soleil des indépendances», les assistants techniques français. Depuis les années 1980, l'Université Cheikh Anta Diop est confrontée à une profonde crise marquée aujourd'hui par un déficit en infrastructures pédagogiques, la faiblesse du taux d'encadrement en raison de la massification des effectifs, une recherche aux sources de financements extraverties du fait de l'insuffisance du budget de l'institution. Depuis le milieu des années 1990, l'UCAD cherche à renouer avec son passé prestigieux en initiant des réformes pouvant ou devant lui permettre de se repositionner parmi les institutions universitaires leaders du continent africain.

LIEU DE SAVOIR ET DE BRASSAGE ETHNIQUE

Fondée le 24 février 1957, l'Université de Dakar est l'héritière de l'École de Médecine de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Elle est officiellement inaugurée le 9 décembre 1959.

Le 30 mars 1987, l'Université de Dakar change de dénomination en devenant Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle porte le nom du chercheur sénégalais Cheikh Anta Diop. Dans sa répartition, l'Université de Dakar est composée de six facultés, six instituts et de quatre écoles ou centres.

Pour les facultés, on dénombre la Faculté des Sciences et Techniques (FST), la Faculté de Lettres et Sciences humaines (FLSH), la Faculté de Sciences juridiques et politiques (FSJP), la Faculté de Sciences économiques et de Gestion (FASEG), la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) et la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPOS).

A ces facultés, s'ajoutent six Instituts que sont l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), l'Institut de Recherche sur l'Enseignement de la Mathématique, de la Physique et de la Technologie (IREMPT), l'Institut Fondamentale d'Afrique noire (IFAN), l'Institut des Sciences et de la Terre (IST), l'Institut national supérieur de l'Édu-

cation populaire et du Sport (INSEPS) et l'Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction (IPDSR).

Quant aux écoles et centres, on peut citer le Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI), l'École supérieure polytechnique (ESP), l'École des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes (EBAD) et enfin l'École normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSTP).

Facultés

Dans cette université, plusieurs nationalités y cohabitent. Selon le Bureau des statistiques, pour l'année 2010-2011, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a compté 67 229 étudiants dont 95% de Sénégalais, contre 56 772 étudiants durant l'année universitaire 2009-2010, dont 94% de Sénégalais. Le reste est constitué d'étudiants originaires d'Afrique et d'ailleurs.

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est un creuset de l'élite ouest-africaine et sénégalaise en particulier. Au Sénégal,



certaines personnalités politiques ont fréquenté l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. C'est le cas de l'actuel président de la République Abdoulaye Wade, de Moustapha Niass, Abdoulaye Bathily, Ibrahima Fall, Iba Der Thiam pour ne citer que ceux-là.

L'université a également connu des moments de troubles, avec notamment les événements de Mai 1968. Cette grève scolaire et estudiantine a contribué à façonner la vie politique sénégalaise.

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a connu également deux «années blanches», en 1988 et en 1994. Ces troubles notés dans l'espace universitaire n'étaient que le signal de ce qui allait suivre quelques années plus tard. Depuis l'an 2000, on assiste à des querelles internes entre étudiants des différentes obédiences politiques. Ce qui crée une situation d'instabilité dans le campus. Aujourd'hui, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar fait face à un autre phénomène : la prolifération des associa-

tions religieuses ou *dahira*, qui gagnent des proportions inquiétantes pour certains.

Dans une étude parue en novembre 2010 sur les racines de la violence dans l'espace universitaire, dirigée par le sociologue Souleymane Gomis, la religion semble prendre le dessus sur la politique. Et cela s'explique selon la même étude par un certain nombre de facteurs. «Il est difficile de situer avec exactitude la période de transition. Mais l'on peut dire que la violence est suscitée par l'interaction de plusieurs facteurs internes et externes qui ont engendré un regain du sentiment religieux dans l'espace universitaire. Ainsi, en partant de quelques faits majeurs, l'on peut affirmer que la transition a commencé vers la fin des années 1970. Elle coïncide d'abord avec l'affaiblissement du pôle revendicatif du mouvement étudiant. Celui-ci va progressivement accorder la primauté aux revendications à caractère corporatiste au détriment des revendications surtout politiques qui le caractérisaient naguère», souligne cette étude.

LES RECTEURS DE L'UCAD

Jean Capelle (1947-1949 ; 1954-1957)

Lucien Paye (1957-1960)

Claude Franck (1960-1964)

Pierre Lelièvre (1964-1967)

Paul Teyssier (1967-1971)

Seydou Madani Sy (1971-1986)

Souleymane Niang (1986-1998)

Moustapha Sourang (1998-2001)

Abdel Kader Boye (2001-2003)

Abdou Salam Sall (2003-2010)

Saliou Ndiaye (depuis 2010)

UN ESPACE COSMOPOLITE

L'université Cheikh Anta Diop a toujours été considérée comme un espace d'intégration. Cela se vérifie au sein des facultés, écoles et instituts.

Un tour à la Faculté de Médecine et au sein de cette institution, on est tenté de se demander si celle-ci n'est pas maghrébine. On rencontre un nombre important de ressortissants du Nord de l'Afrique. Ainsi, une dizaine de Marocains installés sur les bancs dressés dans le jardin de la faculté sont en train de tailler bavette. Un des membres du groupe, en chemise blanche et pantalon jean confie : «La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar est très prisée au Maroc et elle a une bonne réputation. C'est pourquoi j'ai choisi de venir me former à Dakar». Ses propos viennent confirmer les statistiques de cette faculté composée de plus de 34% d'étrangers. Le Maroc est la communauté étrangère la plus représentée avec 722 étudiants inscrits cette année à la Faculté de Médecine. Dans cette faculté, on recense 297 Mauritaniens, 137 Béninois, 116 Tunisiens, 112 Ivoiriens et 111 Camerounais. La liste des nationalités étrangères est loin de s'arrêter là.

A la Faculté des Sciences et Techniques, les étrangers sont également présents. Mamadou Sall, étudiant Sénégalais en maîtrise de science physique, très fier, soutient que « des professeurs de grande qualité, comme M. Mbow au département de physique et chimie, on n'en trouve pas

assez en Afrique. C'est pour cela que plusieurs ressortissants de ces pays viennent poursuivre leurs études supérieures à Dakar. Nous aussi, nous sommes contents de les côtoyer ». Dans cette faculté, on note la présence de 124 Mauritaniens, 42 Comoriens, 35 Congolais, etc.

Ressortissants

A la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG), les Mauritaniens dépassent la centaine. On y recense aussi une trentaine d'Ivoiriens, de Guinéens et de Comoriens. A la Faculté des Lettres et Sciences humaines, on enregistre la présence d'une quarantaine d'Américains au département d'anglais. Dans cette faculté, il y a quelques Français, des Allemands en plus des ressortissants d'Afrique francophone et du Nord. La Faculté des Sciences juridiques et politiques (FSJP) n'est pas en marge de ce melting-pot. On enregistre l'inscription de 40 Maliens, 27 Gabonais, 19 Congolais, 18 Comoriens, 21 Guinéens, 15 Ivoiriens et d'autres ressortissants de l'espace africain d'expression française.

Dans pratiquement toutes les écoles et les instituts, les effectifs sont cosmopolites avec la présence de différentes nationalités africaines et même d'autres continents.

Surtout que la vocation de la majeure partie de ces écoles est d'être des institutions à vocation régionale, à l'image du CESTI et de l'École inter Etats des Sciences et médecines vétérinaires.

La colonie haïtienne

En janvier 2010, Haïti est frappé par un violent tremblement de terre qui a fait des milliers de morts et d'innombrables dégâts matériels. Les universités n'ont pas été épargnées. Le système éducatif de ce pays est presque à genoux. Le président Abdoulaye Wade décide alors d'accueillir des étudiants désirant poursuivre leurs études au Sénégal. Ainsi, ils sont des milliers à se porter candidats, mais seuls 161 étudiants ont pu être sélectionnés. Ce geste du président Wade a été apprécié diversement dans le pays. Cependant, les Haïtiens sont bien intégrés. Mawade, étudiant Sénégalais d'une vingtaine d'années rencontré devant le pavillon «C» où logent la plus grande partie de ces Haïtiens sou-

tient que «c'est bien de les recevoir vu qu'ils étaient dans des difficultés. En plus on est de la même race. De plus près, on sent qu'on n'a pas de différence, ils sont des frères pour moi». Dans ce pavillon, ils se sont bien intégrés à la masse. Reconnaissable par son accent, l'un d'entre eux se réjouit, sous couvert d'anonymat (il leur est interdit de parler à des journalistes sans autorisation), de cette «initiative noble de la part du président Wade de nous permettre de poursuivre nos études. Maintenant on est assimilé à la communauté estudiantine de l'UCAD, dont nous faisons entièrement partie».

D'après les statistiques du rectorat, on note huit Haïtiens à l'École supérieure polytechnique, huit à la Faculté des Lettres, huit à la faculté des Sciences juridiques et Politiques, treize à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion et trois à la Faculté de Médecine. Les autres étudiants haïtiens sont dans les universités de Ziguinchor, Saint Louis et Thiès.

TABLEAU RECAPITULATIF DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DE RECHERCHE

Année universitaire 2010-2011

GRADE ETABLIS.	Prof. et Di- recteurs de recherche	Maîtres de conférences et chargés de recherche	Maîtres assis- tants et Maîtres Ass. de recherche	Assis- tants titulaires	Assistants stagiaires	Assist. de recherche	Prof. Tech- niques et Prof. Tech.Adjt.	Chef de travaux	TOTAL
FASEG	04	06	13	19	29	-	-	-	71
FSJP	07	18	08	33	37	02	-	-	103
FMPOS	92	77	72	56	49	-	-	-	346
FST	42	55	90	17	30	-	-	-	234
FLSH	37	25	87	24	20	-	-	-	193
FASTEF	06	10	25	36	22	-	15	02	116
ESP	07	11	33	19	23	-	07	02	102
ENSETP	01	-	02	03	02	-	15	01	24
EBAD	01	01	07	05	02	-	-	-	16
ESEA ex. ENEA	-	-	-	01	08	-	10	03	22
IFE	-	02	01	01	05	-	01	-	09
CESTI	-	-	08	13	-	-	-	-	21
INSEPS	-	03	04	08	03	-	-	03	21
CLAD	01	-	04	-	-	01	-	-	06
IFAN/CAD	03	06	22	-	-	08	-	-	39
IFRPDSR	-	-	02	-	01	-	-	-	03
IUPA	-	-	-	-	02	-	-	-	02
TOTAL	201	214	378	235	233	11	47	11	1329

Source : Rectorat UCAD



GESTION DES AMICALES DE FACULTES

OPACITE TOTALE

Elles ont des millions de francs à gérer. Pourtant, elles ne présentent pas de bilan. A l'Université Cheikh Anta Diop, la passation de service est inconnue dans les amicales de représentation des étudiants, qui prétendent défendre les intérêts moraux et matériels de leurs membres.

«Nous ne faisons pas de bilan, ni de passation de service. En tout cas, pas depuis que je suis aux affaires.» C'est l'aveu d'un président de commission sociale d'une amicale de faculté. Comme unique argument avancé par El hadji Ibrahima Niasse, puisque c'est de lui qu'il s'agit, c'est que *«nos prédécesseurs n'en avaient pas fait pour nous.»*

Si l'on en croit notre interlocuteur, la raison est que dans les amicales, les textes ne le prévoient pas. Personne ne veut être le pionnier. Mais la cause principale, c'est que les protagonistes confondent adversaire et ennemi. Chacun en veut à mort à son vis-à-vis. *«Même si on se connaît, on ne se parle pas. Il n'y a aucune relation entre nous.»* Dans ces conditions, inutile de penser à une passation de service. La pratique est connue des tous : l'équipe sortante emporte tout avec elle. *«Il ne reste pas un franc dans la caisse. Pas même de dossier pour ne pas laisser de traces.»* Alors, il revient à l'équipe aux commandes de se lancer à la recherche de nouvelles ressources. *«Même pour le*

compte bancaire, il faut en ouvrir un nouveau. Puisque l'ancienne amicale refuse de donner les coordonnées.»

Seule la Faculté de Médecine échappe à cette règle. Là-bas, le président de la commission sociale, Mamadou Sané, affirme que toutes les lois régissant les organisations sont respectées. *«Actuellement, je suis en train de préparer mon bilan. Parce qu'il y aura renouvellement du bureau dans les jours à venir. Je dois quitter ; donc il faut que je rende compte»*, soutient M. Sané. Il ajoute que tout est organisé de sorte que la continuité soit assurée. Car, en Médecine, ne peut être président ou président d'une commission qu'un membre du bureau sortant. *«De ce fait, il n'y a pas de rupture réelle. A chaque fois, il y a de quoi assurer la continuité. Parce que ce sont les textes qui l'imposent»*, se félicite M. Sané.

Dans les autres facultés, on est presque étonné d'entendre parler de bilan ou de passation de témoin. Il faut dire que cela n'est qu'une suite logique du

déroulement des élections. En effet, afin d'intimider les électeurs du camp adverse et de les maintenir loin des bureaux de vote, chaque liste vient armée de coupe-coupe, de pompes à gaz et de pierres. Chacun essaie d'imposer sa loi pour sortir vainqueur, au mieux par les urnes, sinon par la force. La continuité est, du coup, inconnue dans ce milieu. Un comportement qui écœure les responsables des facultés qui constatent que malgré le bruit et tout le tapage, ceux qui gravitent autour des amicales ne constituent qu'une minorité. *«Ceux qui veulent vraiment étudier ne s'intéressent même pas à cela. C'est une minorité qui s'agite pour des prébendes. Sur plus de 20 000 étudiants, ils ne sont*

pas élus par plus de 2 000 électeurs», s'indigne un responsable de la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

Une violence inouïe à l'occasion des élections avait conduit l'ancien Recteur, Abdou Salam Sall, à suspendre l'amicale de la Faculté des Lettres, il y a trois ans. Sur le point d'être réhabilitée, celle-ci a déjà renoué avec ses vieilles méthodes. Mais l'espoir est quand même permis. D'abord parce que le nouveau Recteur Saliou Ndiaye a instauré le vote électronique. Mais aussi parce qu'un collectif s'est créé et a toujours utilisé le dialogue et la concertation comme moyens de recherche de solutions.



Les étudiants, membres des associations se sont pas nombreux.



Sur la question pécuniaire, les amicales gèrent de très importantes sommes. En effet, le rectorat remet des ristournes de 200 F CFA ou plus par étudiant. Rien que pour la Faculté de Médecine, qui a le plus petit nombre d'inscrits, cette somme se chiffre à 1 600 000 F CFA. Pour la Faculté des Lettres qui compte 26 000 étudiants, cela représente 5 200 000 F CFA. Une somme déjà importante, sans compter les bourses sociales, la subvention de 750 000 F CFA du COUD, 100 000 F CFA du rectorat et une somme allouée par la faculté et qui peut aller jusqu'à 500 000 F CFA selon les possibilités de celle-ci. Pendant la définition des quotas, le COUD débourse 400 000 F CFA pour les amicales pour la première séance de juillet et la même somme pendant les attributions de chambres aux nouveaux bacheliers, en octobre de la même année.

Un informateur nous révèle qu'il y a même certains biens d'utilité publique qui sont loués par des amicales. Une information confirmée par Abdou Ciré Ly, étudiant à la Faculté de Sciences et Techniques qui évoque des photocopieuses mises à la disposition des amicales. Cela, pour que les étudiants puissent copier leurs textes gratuitement. Malgré tout, *«les gérants demandent toujours des sous pour chaque page copiée»*, s'indigne-t-il.

En dehors de ces ressources connues d'avance, il y a d'autres moyens de trouver des fonds à travers l'organisation de journées culturelles, pédagogiques ou dites «portes ouvertes». Dans des cas

pareils, la faculté peut apporter sa contribution. Mais ce sont surtout les soutiens des autorités politiques qui s'avèrent décisifs. *«Lors de notre journée culturelle de 2008, nous avons eu 6 millions de F CFA, pour cette seule journée»*, confie un ancien délégué, qui ajoute que tout a été dépensé de façon justifiée.

Autorités politiques

L'argent des amicales est géré dans le flou total, sans compter les avantages individuels, notamment les 25 000 F CFA mensuels versés aux délégués membres du comité de restauration, et *«les billets de banque proposés par certains repreneurs pour acheter leur silence face aux manquements à l'hygiène ou à la qualité des mets servis. Et tant d'autres encore»*, accuse un étudiant sous le sceau de l'anonymat.

Pour toutes ces raisons, les délégués sont perçus comme des «privilegiés» et même des «arrivistes» qui vivent de la souffrance de leurs camarades, selon certains étudiants. *«La majorité d'entre eux ne fréquentent même pas les restaurants universitaires. Ils sont abonnés chez les privés, pendant qu'on nous sert de la pourriture. Ils ne s'intéressent nullement à l'hygiène et à la qualité de la restauration»*, s'insurge un étudiant. Tout un ensemble de faits qui ont fini d'écorcher l'image des délégués et font passer les amicales comme des «instances d'enrichissement illicite» ou d'obtention de «faveurs indues».

ETRE ETUDIANTE A L'UCAD

LE PARCOURS DE LA COMBATTANTE ...

Les difficultés inhérentes aux conditions d'études à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ont un impact négatif sur la vie et les études des filles. Celles-ci souffrent beaucoup de cette situation.

«Couloir de la mort». Des groupes d'étudiantes circulent en direction des facultés, se livrant parfois à des discussions animées. La plupart des étudiantes interrogées estiment cependant que tout n'est pas si facile pour elles. «Je vis comme un «roots», je fais ce que je veux et ce qui m'arrange sinon je ne vais pas m'en sortir. Je n'ai pas peur du regard des hommes. Si je trouve un homme assis sur la place que j'ai réservée à l'amphithéâtre, je lui demande de se lever», lance Marie Françoise Tening Guèye. Etudiante en 2^{ème} année au département d'Espagnol, Mlle Guèye n'aime pas la fatalité. «La difficulté, je crois que c'est en liaison avec le statut de femme d'abord. Elle peut aussi être psychologique. Les filles ne doivent pas se montrer molles ou timides. Cela les fragilise davantage», souligne-t-elle. Si Marie Françoise s'en sort plus ou moins bien, ce n'est pas le cas de bon nombre de filles. Sokhna Seck est en 3^{ème} année au département d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Elle s'estime «heureuse» de l'évolution démographique des filles mais précise qu'il y a aussi de la qualité. «Nous sommes certes

nombreuses actuellement à l'université. Mais, je peux dire que les filles excellent partout. Par exemple, l'année dernière, en deuxième année, les meilleures mentions ont été obtenues par les filles. C'est en quatrième position que s'est classé le premier garçon. Je pense que les filles s'en sortent dans notre faculté», explique-t-elle fièrement. «Mais les difficultés que rencontrent les étudiantes sont réelles», tempère-t-elle.

Position

«Ce n'est pas du tout facile d'être fille à l'UCAD surtout à la Faculté des Lettres où il n'y a pas beaucoup de salles», lance Mlle Seck. Elle affirme que «quand on vient le matin de bonne heure pour chercher une place, on se rend compte que les garçons ont réservé toutes les places pour eux-mêmes et pour leurs amis. En tant que fille, tu n'oses pas prendre une place libre, même si la personne pour qui on l'a réservée arrive en retard». Sokhna Seck d'ajouter que «c'est difficile par rapport aux places, aux heures de travaux dirigés, mais aussi et surtout par rapport



à l'intimité». A la faculté des Lettres, par exemple, les toilettes sont fermées depuis 2007. Pour Mlle Seck, «ce n'est facile de quitter le bloc pédagogique pour aller au campus social par exemple, faire ses toilettes intimes. La distance est longue et les heures de cours se suivent». Marie Françoise Guèye estime que ce sera plus dur avec le système LMD. «Il faudra faire huit ans pour avoir un doctorat. En tous cas, je ne suis pas prête à faire autant d'années ici, surtout si on fait partie d'une famille qui n'a pas de moyens », argue Mlle Guèye. Elle mise sur les concours. «J'ai fait le concours d'assistant social de l'ENDSS. Si je ne passe pas, je poursuivrai à la fac jusqu'à la licence afin de devenir professeur d'espagnol», explique-t-elle. Elle souligne qu'elle ne compte pas se lancer dans l'enseignement «par nécessité». «Je suis issue d'une famille d'enseignants», précise-t-elle.

Les «Lettres» plus féminines

La Faculté des Lettres est celle des filles, rigole-t-on souvent à l'université. Le constat peut être fait dès qu'on accède au hall de ladite faculté. «Je suis en deuxième année au département d'espagnol. Mais j'ai remarqué dans notre département que les filles sont plus nombreuses que les garçons. Ce n'est pas méchant»,

sourit Marie Françoise Tening Guèye. Les étudiantes peuvent se mettre debout pour suivre les cours. Diaba Kanté, première année d'histoire, pense que pour encourager les filles à poursuivre leurs études universitaires, le gouvernement devrait augmenter les amphithéâtres et les salles de cours. Pour cette étudiante originaire de la région de Kédougou, «les conditions sont telles qu'on peut abandonner à tout moment». Et, elle se met à raconter son calvaire. «On suit beaucoup de cours en restant debout parfois pendant des heures. On peut aussi aller à la faculté de Droit pour suivre un cours de deux heures alors qu'il y a un autre cours qui suit à l'Auditorium, à l'UCAD 2». Le problème, selon Amy Dia, étudiante en première année au département de Lettres modernes, découle du fait que «les heures de cours sont très serrées et les pauses très courtes. Par exemple, on peut quitter la faculté des Lettres à 10 h et avoir le prochain cours à 10h15 minutes à l'Ecole normale supérieure située à l'Avenue Bourguiba. On est obligé de courir pour être à l'heure. Une fois sur place, tu peux avoir la malchance de trouver toutes les places occupées», regrette-t-elle.

Difficile donc de réussir à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, si on n'a pas assez de ressources financières mais aussi physiques. Et de surcroît si on est une fille...

LES FILLES A L'UCAD

TRIPLEMENT DES EFFECTIFS EN UNE DECENNIE

Les étudiantes sont au nombre de 22 680 pour l'année scolaire 2010/2011 contre 45 231 garçons pour la même période. Elles sont cependant plus présentes à la Faculté des Lettres et Sciences humaines (FLSH), au nombre de 8 617 selon les statistiques de la Direction de l'Enseignement et de la Réforme du Rectorat. Sur une période de dix ans, le nombre des étudiantes a connu un grand bond. Les étudiantes étaient 8235 pour l'année scolaire 2001/2002. Elles ont doublé en 2005 avec 14 455 et ont triplé en 2010 avec 22 680. De 2001 à 2005. Les filles fréquentaient en plus grand nombre la Faculté des Sciences juridiques et politiques (FSJP), suivie de la Faculté de Médecine, de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG). A partir de 2005, elles sont plus nombreuses à la FASEG qu'à la FST. Les étudiantes restent sous-représentées à la Faculté des Sciences et Techniques, dans les écoles et les instituts comme le CESTI, l'EBAD, l'ENSEPT, l'INSEPS, l'ESP et l'IPDSR.



LA «FUITE DES CERVEAUX»

Depuis quelques années, l'université sénégalaise a perdu beaucoup de talents avec le départ vers les universités nord-américaines d'enseignants de renom comme le philosophe Souleymane Bachir Diagne, les historiens Mamadou Diouf et Mouhamed Mbodji, l'économiste François Boye, etc. Ce phénomène que certains qualifient à tort ou à raison de « fuite des cerveaux » est analysé par deux universitaires sénégalais aujourd'hui installés aux États-Unis, Mamadou Diouf et Cheikh Mbacké Babou. Décryptage.



PROFESSEUR MAMADOU DIOUF,
COLUMBIA UNIVERSITY (ETATS-UNIS)

« LES AFRICAINS PARTICIPENT A LA MOBILITE INTELLECTUELLE »

Après avoir servi au département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et au CODESRIA comme chargé de programme, le professeur Mamadou Diouf s'est installé, depuis plus d'une décennie, aux Etats-Unis où il enseigne à Columbia University. A l'image d'un Souleymane Bachir Diagne, Achille Mbembé ou Momar Coumba Diop, le professeur Mamadou Diouf fait partie des intellectuels africains les plus féconds et les plus respectés à travers le monde. Dans l'interview qu'il a accordée aux Cahiers de l'Alternance du CESTI, lors d'un séjour à Dakar, ce membre actif de la communauté intellectuelle sénégalaise et africaine nous analyse la présence de plus en plus importante aux Etats-Unis d'intellectuels et universitaires africains, phénomène que certains qualifient de « fuite des cerveaux ». Entretien.

Comment analysez-vous le phénomène que d'aucuns qualifient de « fuite des cerveaux » ?

La question dite de la fuite des cerveaux est devenue l'une des causes retenues pour expliquer le sous-développement et la crise à laquelle les sociétés africaines

font face. Certes, on ne peut pas négliger cette variable dans le débat. Par contre, je pense qu'on néglige un autre aspect de la question de la fuite des cerveaux. Elle est aussi une manifestation de la mondialisation et signe la participation des intellectuels et artistes africains au temps du monde qui est un temps de la circulation



des hommes, des femmes, des idées, des formes, même si certaines directions, des pays pauvres aux pays développés, sont plutôt restreintes et contrôlées policièrement. La grande question, me semble-t-il, est de savoir comment l'Afrique pourra-t-elle profiter de la « diaspora scientifique » comme produire de nouvelles formes d'arrimage à un monde très ouvert.

Comment expliquez-vous la présence de plus en plus importante aux Etats-Unis d'intellectuels et universitaires africains francophones comme vous, Souleymane Bachir Diagne, Manthia Diawara, Emmanuel Dongala et d'autres ?

Je pense que la présence de plus en plus importante d'intellectuels africains francophones aux Etats-Unis est précisément l'illustration parfaite de la participation des Africains à la mobilité intellectuelle qui caractérise le monde d'aujourd'hui. Les frontières des traditions intellectuelles de la francophonie sont désormais franchissables. Et cette possibilité de traverser les frontières des traditions intellectuelles coloniales et nationales signalent la consolidation d'un univers africain intellectuel et scientifique africain qui a construit son autonomie dans le dialogue avec le reste du monde.

Les difficiles conditions de travail dans les universités africaines ont-elles pesé dans votre décision de vous installer aux Etats-Unis ?

Pas nécessairement. C'est l'une des ques-

tions mais pas uniquement. Il s'agit aussi de prendre en considération les effets de la gouvernance des institutions universitaires et de la constitution d'une communauté intellectuelle et de leurs animation et alimentation scientifique et artistique permanentes, dans le maintien des chercheurs africains en Afrique. Un maintien qui assure leur créativité et contribue à la production de la connaissance.

Quel rôle ont joué les fondations privées américaines et la politique étrangère des Etats-Unis dans l'attrait de l'élite intellectuelle de l'Afrique francophone ?

Les fondations et l'administration américaines n'ont joué aucun rôle dans « l'attrait de l'Amérique », comme vous dites, dans les cas que je connais. L'offre, pour les cas que vous citez et d'autres, est soit d'institutions américaines, soit le résultat de la participation à une compétition pour des postes universitaires ou de recherche.

La politique d'immigration de la France a-t-elle été un frein pour les universitaires africains sensibles à l'appel du large ?

Dans mon cas personnel, pas particulièrement. Je n'ai jamais envisagé de vivre en France. Je pense aussi que les intellectuels africains ont diversifié leurs formations, territoires universitaires et de recherche d'intervention. La France a progressivement perdu sa centralité dans l'univers intellectuel des Africains francophones. On peut aussi observer que l'évaluation du travail scientifique des Africains fran-

cophones est sortie des frontières de la Francophonie.

Que répondez-vous à ceux qui critiquent les universitaires africains installés à l'étranger et qu'ils accusent d'avoir abandonné leurs pays ?

Ils ont le droit de les critiquer tout comme ceux-ci ont le droit de faire des choix qui s'inscrivent dans un itinéraire individuel dont ils sont seuls responsables de la trajectoire. Sont-ils comptables devant leur famille, leur communauté ethnique, religieuse, nationale ou non ? La réponse à cette question dépend des engagements personnels et des projets de vie de chaque individu.

Quels liens gardez-vous avec les universités sénégalaises ?

Les liens avec les universitaires sénégalais et africains en général n'ont jamais été in-

terrompus. Je continue de travailler y compris avec des chercheurs sénégalais formés après mon départ du Sénégal. Je demeure un membre actif de la communauté intellectuelle sénégalaise et africaine.

Selon vous, quelles sont les solutions à mettre en œuvre pour contenir la saignée que constitue le départ des intellectuels et universitaires africains vers les Etats-Unis, le Canada ou l'Europe ?

Il faudrait d'abord s'accorder sur la nature du phénomène. Est-il totalement négatif ou est-il une réponse aux circonstances ? La bonne question ne serait-elle pas de savoir comment faire face à cette situation de manière productive ou créative, étant entendu que le temps du monde exige la mobilité des hommes, des choses et des idées.



PROFESSEUR CHEIKH ANTA BABOU,
UNIVERSITE DE PENNSYLVANIE (ETATS-UNIS)

«LA CIRCULATION DES
SAVOIRS EST UNE RÉALITÉ
DE NOTRE TEMPS»

Historien de formation et pur produit de l'Université Cheikh Anta Diop, Cheikh Anta Babou, spécialiste de l'Islam, vit et enseigne aux Etats-Unis depuis bientôt vingt ans. Dans cet entretien, il donne sa propre lecture du départ des universitaires africains francophones vers les universités occidentales, notamment américaines.

Quelle est votre position sur la fuite des cerveaux qui handicape selon certains l'Afrique ?

Je pense qu'il est tout à fait légitime que dans les pays en développement l'on s'inquiète qu'un nombre grandissant d'intellectuels formés à coût élevé s'installent et travaillent en Occident. Mais je pense qu'il faut relativiser l'impact soi-disant négatif de ce phénomène. Il est évident que dans des domaines comme la médecine où la demande surpasse l'offre et où le manque de personnel qualifié est criard, l'inquiétude se justifie. Je ne suis pas sûr que cela soit le cas dans les sciences humaines et sociales. Il s'y ajoute qu'avec le développement des

technologies de l'information et la mobilité intellectuelle, la fuite des cerveaux peut être transformée en un gain de cerveau, le fameux brain-gain des anglophones. Ces cadres sénégalais et africains de la diaspora constituent un réservoir inestimable de talent à la disposition de leurs pays d'origine. Le PNUD a développé le programme «TOKTEN» qui recrute des professionnels et enseignants de la diaspora pour organiser des séjours d'enseignement et de mise à niveau au profit des universités africaines et des cadres restés au pays. La plupart des intellectuels de l'extérieur ont choisi l'émigration malgré eux, principalement grâce à la qualité des conditions de travail et l'épanouissement intellectuel que leur offre leur pays d'accueil. Je ne suis pas sûr

qu'il soit réaliste de penser que ces cadres vont retourner de sitôt tant que les conditions dans le pays d'origine n'auront pas changé. Il faut, au contraire, trouver les moyens de mettre à profit leur expertise.

Les Africains sont de plus en plus nombreux aux Etats-Unis

Il est vrai qu'un nombre de plus en plus important d'universitaires francophones, et particulièrement sénégalais, s'installe maintenant aux USA. La raison en est très simple. Les universités américaines offrent d'excellentes conditions de travail. La langue anglaise est simplement devenue la lingua-franca de la science. Les meilleures recherches sont écrites en anglais et le lectorat anglophone domine le monde académique. Il s'y ajoute que les obstacles que les intellectuels noirs rencontrent ailleurs sont moindres aux USA. Ici les universités d'élite relèvent du secteur privé et sont administrées comme tel. Les individus sont jugés et rémunérés sur la base du mérite. Partout les critères de promotion sont connus et tout se fait dans la transparence. Il n'y a pas de délit de faciès ou de mandarinat encore moins de dictature gérontocratique.

Quelles sont les raisons de cette migration ?

Je dois dire que rester aux Etats-Unis n'était pas ma première option. Après avoir soutenu ma thèse je suis venu au Sénégal et j'ai rencontré le Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines pour lui faire part de mon souhait de joindre le départe-

ment d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. J'ai ensuite discuté avec certains de mes amis au département à propos des conditions de travail et des perspectives de carrière. J'ai très tôt constaté que les choses seraient difficiles pour moi. J'avais une famille. Je ne pouvais pas sauter dans l'inconnu. Il s'y ajoute que j'étais déjà dans une dynamique de recherche et de publication. Je me suis rendu compte que, même si j'étais recruté, et cela n'était pas évident, les conditions de travail seraient telles qu'il me serait probablement impossible de poursuivre mes ambitions.

Y a t-il une incitation des universités américaines à venir chez elles ?

Les fondations et la politique étrangère des Etats-Unis ont certainement contribué à rendre les Etats-Unis attractifs pour les intellectuels francophones. Les Etats-Unis ont une diplomatie culturelle très active. Je peux citer le Fulbright à travers lequel beaucoup d'intellectuels africains sont entrés en contact avec le milieu universitaire américain. L'accès au statut de résident permanent est également facilité pour les universitaires. S'y ajoutent les possibilités de financement de projets de recherche qui sont plus grandes aux Etats-Unis. Mais, à mon avis, ce sont les conditions de travail et les opportunités d'épanouissement intellectuel qui font des Etats-Unis une destination privilégiée pour les francophones.



En France, c'est le contraire...

Au delà de la politique d'immigration, c'est la nature même du système français de l'enseignement supérieur qui ne favorise pas l'installation des Africains dans ce pays. D'abord il y a une lourde bureaucratie et des procédures stéréotypées qui pratiquement filtrent les non Français. On ne le dit pas souvent, mais il y a partout la notion de préférence nationale, et le mérite n'est pas toujours tenu en considération. Il y a très peu d'étrangers titulaires de chaire ou directeurs d'importants laboratoires de recherche en France, alors qu'aux Etats-Unis beaucoup d'immigrants détiennent des postes de responsabilité élevés. Parfois, on a l'impression que chez certains collègues et même les étudiants, il y a un complexe de supériorité envers l'Africain francophone. Il doit toujours se trouver un protecteur, un patron, la posture indépendante et critique de la part d'un(e) Africain(e) n'est pas toujours bien accueillie.

Cette fuite des cerveaux n'est généralement pas bienvenue ici...

Une fois encore, ce serait une grande erreur de généraliser. Il y a des Africains qui ont été contraints directement (les réfugiés) ou indirectement à l'immigration. Il y a ceux qui ont fait leurs études à l'extérieur et qui sont restés. Enfin il y a ceux qui ont fait une carrière dans les universités africaines avant d'émigrer. On ne peut pas mettre tout le monde dans le même sac. La plupart de ces universitaires ont consenti un investissement financier, émotionnel, et intellectuel pour compléter

leur éducation. Il faut donc leur reconnaître le droit de récolter les fruits de leur sacrifice, qui encore une fois, relèvent plus de la satisfaction intellectuelle que d'autre chose. Tout le monde sait que l'enseignement ne nourrit pas son homme. Je pense également que l'accusation d'avoir abandonné le pays est injustifiée. La plupart de ces universitaires retournent pour offrir des enseignements dans les universités de leur pays d'origine, si on leur en offre l'opportunité. Ils enseignent l'histoire et la culture de leur peuple, contribuant ainsi à combattre les préjugés sur l'Afrique et les Africains. L'on devrait également se demander si les enseignants qui vivent en Afrique, mais qui passent le plus clair de leur temps à faire de la consultance ou à enseigner dans les universités étrangères ou privées, ne doivent pas être logés à la même enseigne

Quels liens avez-vous avec les universités sénégalaises ?

Malheureusement, mes liens avec les universités sénégalaises restent dans le domaine de l'informel. J'ai participé à des cours ainsi qu'à des sessions de formation technique destinés à des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. J'ai collaboré avec l'IFAN et le WARC dans le cadre de projets avec Michigan State University où j'ai obtenu mon doctorat. A l'université de Pennsylvanie où j'enseigne, nous avons un programme d'échange d'étudiants et de professeurs avec l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Chaque année, nous envoyons nos étudiants à Saint-Louis et recevons deux collègues qui viennent travailler dans notre

bibliothèque et avec des collègues avec lesquels ils partagent un intérêt scientifique. J'aurais souhaité une plus grande implication au niveau du département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop où, je pense, mon expertise sur l'Islam peut être utile.

Quelles solutions à la fuite des cerveaux ?

Je ne sais pas s'il y a une saignée ou pas parce qu'il faut analyser la situation discipline par discipline en considérant l'offre et la demande. Je peux dire que la situation de l'Afrique n'est pas unique, car au département d'Histoire de mon université, il y a un Chinois, un Japonais, un Coréen, deux Canadiens, un Français et une Allemande. La circulation des savoirs

et des porteurs de savoir est une réalité de notre temps. L'université ne peut pas échapper aux effets de la mondialisation. Je ne pense pas que les arguments de nature romantique et nationaliste puissent avoir un effet sur ce mouvement universel. Il faut améliorer les conditions d'enseignement et de recherche pour rendre les universités africaines attractives, et cela n'est pas impossible. Il y a des collègues canadiens et américains qui travaillent dans des universités nord africaines et sud africaines. Mais il faut surtout profiter des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour démanteler davantage les barrières intellectuelles et accélérer l'implication des universitaires de la diaspora dans la vie des universités africaines.



UCAD

UN LIEU HAUTEMENT POLITISE

A l'UCAD, beaucoup d'étudiants militent dans les partis politiques. Chaque formation politique dispose d'une base à l'université, qui regroupe des gens venant de tous les coins du pays.

«Venez adhérer au mouvement Convergence des actions pour la conservation des valeurs républicaines Carr Léneen», lancent des jeunes aux passants devant la grande porte de la cité Aline Sitoé Diatta, ex-Claudel. Beaucoup de jeunes, filles et garçons, vêtus de t-shirts avec la photo du professeur Amsatou Sow Sidibé, incitent les étudiants à venir s'inscrire sur les listes d'adhésion. «Première femme agrégée de droit au Sénégal, Amsatou Sow Sidibé est la candidate idéale en 2012 pour sauver le pays», scandent les jeunes. La musique mêlée aux bruits provenant des étudiants qui sont en file indienne pour le repas de midi, fait plonger la cité dans un tintamarre absolu.

Ce nouveau parti politique dirigé par le professeur Amsatou Sow Sidibé vient garnir la liste des autres formations politiques qui sont bien représentées au sein de l'Université Cheikh Anta Diop. Le Mouvement des élèves et étudiants libéraux (MEEL), le Mouvement des élèves et étudiants socialistes (MES), le Mouvement des élèves et étudiants répu-

blicains (MEER), le Mouvement des élèves et étudiants de And Jeef/ PADS, le Mouvement des élèves et étudiants du FSD/BJ, l'Association nationale des élèves et étudiants du Progrès (ANEPP). La liste est longue. Chaque parti politique a une représentation à l'Université. Avec les photos de ses leaders, chaque mouvement veut occuper l'espace universitaire. «La politique, c'est la communication et la visibilité. Il faut faire tout pour être visible au sein de l'UCAD parce que l'université, c'est le Sénégal en miniature», soutient le coordonnateur du Mouvement des élèves et étudiants du Front pour le socialisme et la démocratie/Benno Juubél FSD/BJ). Les affiches sont partout. Les pavillons et les facultés ne sont pas en reste.

Espace universitaire

Au pavillon «K», à la chambre 87, la photo de Cheikh Bamba Dièye est placardée à la porte. Tout juste au deuxième étage, trône un poster de Cheikh Tidiane Gadio. «Avec Cheikh Tidiane Gadio, le vrai changement est inéluctable en 2012», c'est le message qui figure sur l'affiche avec des numéros de téléphone pour ceux qui veulent

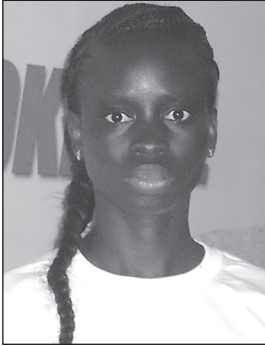
adhérer au mouvement. Au 82 du Pavillon «J», nous sommes au siège du Mouvement des élèves et étudiants libéraux.

«Il n'y a pas une structure aussi importante que le mouvement des élèves et étudiants dans le FSD/Bj. Le mouvement est très bien représenté à l'UCAD. Chaque année, nous enregistrons plus de 1000 adhérents. Le Secrétaire général, Cheikh Bamba Dièye, nous a donné les moyens et a accordé sa confiance», explique le coordonnateur général du mouvement, Pape Doudou Sow. Il explique que «les étudiants adhèrent aux mouvements politiques par conviction. Nous organisons des journées portes ouvertes pour faire connaître notre leader. Chaque année, l'activité phare est la conférence nationale animée par le secrétaire général lui-même».

Ce vendredi 22 Avril 2011, au 42 C, les militants du Mouvement des élèves et étudiants républicains sont en

réunion présidée par leur coordonnatrice Thérèse Faye et son adjoint Pape Malik Ndour. «Le mouvement est une structure légale du parti née avec la création de l'Alliance pour la République (APR). Les étudiants étaient les premiers à soutenir Macky Sall avec la création en 2007 de Jeunesse Ouverte à Macky (JOM) qui est devenue après le MEER, explique Thérèse Faye. «La politique estudiantine est à deux niveaux : à l'université et au niveau de la base parce que nous venons de divers milieux et nous pouvons sensibiliser les populations à la base», renchérit son adjoint Pape Malick Ndour.

Les différentes activités des mouvements politiques tournent autour de l'accueil des nouveaux bacheliers, l'organisation de journées de portes ouvertes, de sensibilisation et des conférences. Des dons de tickets sont aussi organisés à l'endroit des nouveaux bacheliers.



THÉRÈSE FAYE,
COORDONNATRICE DU MOUVEMENT DES ÉLÈVES ET
ÉTUDIANTS RÉPUBLICAINS (MEER)

UNE SYNDICALISTE ENGAGÉE

Thérèse Faye est une femme très engagée dans le mouvement politique au sein de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). C'est une inconditionnelle du Secrétaire général de l'APR, Macky Sall et de sa formation politique.

Son nom est devenu célèbre depuis la saisissant tentative de coup d'Etat à la veille du 19 mars 2011, quand l'opposition a voulu organiser une marche. Le nom de Thérèse Faye a figuré sur la liste des comploteurs dressée par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Cheikh Tidiane Sy. Après son baccalauréat obtenu en 2002 au lycée Coumba Ndoffène de Fatick, Thérèse Faye est orientée au département de sociologie de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UCAD. Elle y décroche en 2010 la Maîtrise, après avoir soutenu un mémoire axé sur les «Rapports Presse et pouvoir». Syndicaliste très engagée, elle a milité à la Coordination des élèves et étudiants de Dakar (CEELD) dont elle est un membre fondateur.

Elle est «très audacieuse et très engagée en politique», témoigne le Coordonnateur adjoint du MEER, Pape Malick Ndour. Thérèse Faye a milité entre 2005 et 2007 à l'Amicale de la Faculté des Lettres et Sciences humaines sur la «liste blanche». «Je me suis toujours engagée dans le syndicalisme depuis la Faculté des Lettres et dans la politique avec Macky Sall, quand il était au PDS», affirme Thérèse Faye. Mariée et mère d'un enfant, elle allie la politique et sa vie de famille. «C'est pas du tout facile, mais heureusement que je suis avec un mari qui me comprend et qui me soutient dans mes projets», se réjouit- t-elle.

Citée par le ministre de la Justice dans la fameuse «tentative de coup d'état» du 19

mars 2011, Thérèse Faye écarte les accusations. «Quand j'ai appris la nouvelle, la première chose à dire c'est *Ouzou billahi mina Chaytani rajim* (que Dieu me préserve de Satan)», parce que comment une simple étudiante, qui n'est même pas capable de tuer une mouche, peut fomenter un coup d'Etat. Le Sénégal a toujours été un pays stable, qui n'a jamais connu de coup d'Etat. C'était tout simplement des dérapages de la part du ministre, mais je n'ai jamais pensé à cela», se défend Thérèse Faye.

Alliée à Macky Sall à son apogée au PDS, Thérèse Faye a milité dans le Mouvement des élèves et étudiants libéraux (MEEL) depuis 2004 et à l'UJTL de Fatik. Seule femme coordonnatrice de mouvement politique à l'université Cheikh

Anta Diop de Dakar, elle est membre fondateur de l'APR et siège au Directoire national de ce parti. «Après la démission de Macky Sall du PDS, le 9 novembre 2008, j'ai quitté le MEEL pour le suivre dans son combat et nous avons créé par la suite le Mouvement des élèves et étudiants républicains pour l'appuyer», explique-t-elle.

Les études n'empêchent pas Thérèse Faye de bien faire la politique au sein du campus et en dehors parce que pour elle «il y a un temps pour faire de la politique, mais les études sont prioritaires. Mon objectif premier est de réussir dans les études».

Au 82 du Pavillon «J», nous sommes au siège du Mouvement des élèves et étudiants libéraux.



EVOLUTION DU MOUVEMENT SYNDICAL ETUDIANT

DES LUTTES POLITIQUES AUX REVENDICATIONS SOCIALES

Très politique du fait de l'influence de la gauche révolutionnaire dans les années 1960-1970, le mouvement syndical étudiant s'est tourné vers des revendications sociales et économiques, à partir des années 1980.

L'université n'a jamais été en dehors de l'espace politique sénégalais. Elle a toujours été au centre des luttes syndicales, politiques et sociales en général. A ce titre, les années 1960 furent une période historique fortement marquée par des luttes syndicales et par les grèves car «l'université de Dakar, héritée du système d'enseignement français, perpétue un sentiment d'appartenance à une communauté scientifique et à une élite convaincue qu'elle est porteuse d'une vision de société plus juste, plus équitable et plus humaine. Les mouvements politiques et syndicaux créés en 1968 et ceux du milieu des années 1980 ont en commun le combat aussi bien contre la dégradation des conditions de vie, d'enseignement que la lutte pour le maintien du niveau académique et le prestige de l'université de Dakar», souligne le journaliste Mamadou Sy «Albert».

Entre 1960 et 1980, le mouvement syndical étudiant a été très politique. Cela

s'explique par le fait que le pôle de gauche ou la gauche révolutionnaire était très influent dans les mouvements étudiants. Ce degré très élevé de la politisation des étudiants et l'engagement des responsables aux côtés des leaders de partis ne sont pas sans rapport avec les nombreuses grèves. Pour certains, le mouvement étudiant de ces années-là a écrit l'une des plus belles pages de l'histoire de l'UCAD. En effet, il a produit des leaders politiques, des syndicalistes, etc. De nombreux universitaires ont été formés dans le cadre du mouvement étudiant. Donc jusqu'en 1980, le mouvement étudiant était combatif, il était assez proche des préoccupations politiques comme la démocratie, le soutien aux luttes des peuples. C'était l'époque de l'étudiant militant, de l'étudiant nourri aux grandes idéologies du changement.

Mouvement étudiant

Mais à partir de 1980, estime Mamadou Sy «Albert», une rupture va s'opérer. Comparativement aux deux pre-



Le mouvement étudiant se mobilise plus sur les questions sociales

mières décennies d'après indépendance, jalonnées par des mouvements de soutien aux luttes des autres peuples, le début des années 1980 voit disparaître de l'argumentaire des syndicats étudiants toute référence aux luttes anti-impérialistes des peuples africains. La jonction entre le mouvement étudiant et les travailleurs sénégalais n'est plus une question centrale dans les revendications posées ouvertement par les responsables du mouvement étudiant. L'essoufflement idéologique du mouvement syndical étudiant est observable avec la disparition de l'Union nationale patriotique des Etudiants du Sénégal (UNAPES) et de l'Union des Etudiants de Dakar (UED).

Le mouvement étudiant n'est plus mobilisable autour de questions de société. Il

l'est plus autour du social. Il devient moins politique. Il devient plus économique, plus social, plus culturel, plus religieux, bref il est moins idéologique. « Tout part du social et tout revient au social », selon la formule de Mamadou Sy « Albert ». Conséquence : le mouvement syndical étudiant est désormais porté par les amicales, les coordinations d'étudiants et les bonnes volontés de l'espace social. Cependant, les amicales, il faut le souligner, avaient toujours cohabité avec les syndicats. Les premières intervenaient dans le domaine académique en s'occupant des intérêts matériels et moraux des étudiants tandis que les seconds avaient la particularité d'être un instrument politique.

Il ne faudra pas attendre longtemps pour que le mouvement étudiant,



désormais incarné par les amicales, connaît une crise. La récurrence de la dimension sociale dans les doléances pousse l'Etat à adopter la stratégie du «laisser-pourrir les grèves» (Mamadou Sy «Albert», dixit) et à ne jamais respecter ses engagements. C'est ce cercle vicieux qui a probablement affaibli l'unité du mouvement étudiant et favorisé le fossé entre les responsables et leur base perdue dans un cycle infernal de grèves. Deux années blanches en moins de dix ans. Le redoublement et la galère sociale dans le campus social se sont conjugués pour saper les bases du mouvement revendicatif étudiant.

Le malaise des amicales

Depuis 2000, coïncidant avec la survenue de l'Alternance, les revendications du mouvement étudiant sont devenues purement économiques. A cela s'ajoute le fait que les positionnements des syndicats obéissent désormais à des logiques de groupes tissées dans un même espace pédagogique, dans le territoire de la communauté villageoise, de la

commune ou de la région. L'appartenance à la même communauté religieuse, culturelle et linguistique se greffe sur ces liens de camaraderie. «Ce n'est plus l'appartenance à des organisations politiques divergentes par leur projet de société ou par leur démarche syndicale de gestion des problèmes sociaux et académiques qui crée les clivages entre les étudiants», analyse Mamadou Sy «Albert».

Aujourd'hui, un malaise s'est installé dans les rangs des amicales, bénéficiant de financements et pourvoyeuses de privilèges pour ceux qui les dirigent. La lutte pour le contrôle des amicales a fini d'installer l'UCAD dans un cycle infernal de violence. Reconnues légalement, a priori espaces d'expression, les amicales cachent en réalité des intérêts inavoués à l'origine de nombreuses batailles rangées comme celles qui se sont déroulées en 2008 à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines.

Faire le bilan du mouvement syndical étudiant est devenu une nécessité vitale pour la survie de l'université.

Sources :

- Mamadou SY « Albert ». UCAD cinquante ans après : les mutations profondes de la communauté universitaire. Dakar : Presses universitaires de Dakar, 2009.

- Interview avec Mamadou SY «Albert».

MAI 68 A DAKAR

LA PLUS GRAVE CRISE DE L'HISTOIRE DE L'UCAD

La date de mai 1968 est sans nul doute un point de repère pour toute personne souhaitant revisiter l'histoire de l'université de Dakar. Une décision du gouvernement de ponctionner les bourses et le sentiment d'une décolonisation inachevée ont failli avoir raison de Senghor et faire sombrer le pays dans le chaos.

Mai 1968 est une date marquée sur le marbre de l'histoire du Sénégal, particulièrement celle de l'université Cheikh Anta Diop. Cette crise a connu son apogée du 27 mai au 10 juin 1968. Elle a été particulièrement chaude, avec une intervention musclée de la police. Une attitude qui a révolté bien des franges de la population et a failli perdre le président Léopold Sédar Senghor.

Face à un pouvoir ultra-dominant, l'université reste, dans les premières années d'après indépendance, le seul lieu où l'opposition manifeste. Ce qui a donné plus d'ampleur au mouvement des étudiants, surtout à l'occasion des assemblées générales de l'Union des Etudiants du Sénégal (UES) que le professeur Abdoulaye Bathily, dans son ouvrage, qualifie de grandes messes pour les opposants.

Les causes de mai 1968 sont multiples, allant de la chute de la production agricole, à la baisse du prix du kilogramme d'arachide en passant par les revendications sociales et le sentiment d'une décolonisation inachevée. Mais les causes immédiates et peut être même décisives restent la décision du gouvernement de fractionner les bourses (25 000 F CFA à l'époque) et de réduire les mensualités. L'Etat a, en effet, décidé d'attribuer à certains étudiants les deux tiers de la bourse ou une demi-bourse. Il a voulu également réduire les allocations de 12 à 10 mois.

Bourses

Une décision qui n'est pas du goût des étudiants, décidés à aller jusqu'au bout pour faire échouer une telle initiative. Les



raisons avancées par le gouvernement pour expliquer de telles mesures : «la situation économique difficile que traverse le pays» ne permet pas d'attribuer des bourses entières à tous ceux qui remplissent les critères. Ceux-ci étant le mérite et la condition sociale. Un argument qui ne convainc pas le professeur Abdoulaye Bathily, par ailleurs membre actif de la grève. Ce dernier pense que l'Etat ne peut pas avouer la véritable motivation de sa décision. La réalité est que la réforme du baccalauréat (le bac unique appelé mini bac par certains) intervenue un an plus tôt a fortement accru le nombre de bacheliers à tel point que le budget de l'Education nationale ne peut pas assurer l'enveloppe nécessaire pour les bourses.

Réalité

Face à la volonté affichée du gouvernement, l'Union des Etudiants du Sénégal (UDES) entreprend une campagne de sensibilisation en direction des élèves, des parents d'élèves et des syndicalistes. Le comité exécutif nouvellement élu s'emploie à accentuer la tension.

C'est dans ce contexte qu'interviennent les négociations entre les délégués des étudiants et le gouvernement. Mais en réalité, la volonté de trouver un consensus n'est pas le souci du gouvernement. « Le lundi 26 février 1968, le ministre de l'Education nationale, Amadou Makhtar Mbow, se contente de confirmer la décision du gouvernement et renvoie la délégation des étudiants auprès des techniciens de son département», écrit le Pr Bathily.

A la sortie de la réunion, les dirigeants du mouvement étudiant informent les unions nationales et l'Union des étudiants de Dakar (UED), la structure regroupant tous les étudiants de tous les pays. Ils les invitent à rallier la cause et à apporter leur soutien. Un appel auquel tout le monde a répondu sauf les étudiants français et libanais. Mais, du fait des piquets de grève plantés devant les facultés, ils n'osent pas entrer dans les amphis. Le samedi 18 mai, une grève générale d'avertissement est observée.

Le discours du ministre de l'Education nationale le 26 mai 1968 consomme la rupture définitive. Non seulement M. Mbow maintient la position du gouvernement, «mais également, il taxe les étudiants de mener une vie dissolue et les menace d'exclusion», note Abdoulaye Bathily. C'est alors le tournant des événements. Devant la surdité des autorités, un mot d'ordre de grève générale avec boycott des examens est déclenché le lundi 27 mai à 8h. Alors, le gouvernement va déployer un cordon policier autour du campus. Du 27 au 29 mai, les étudiants sont internés et interdits de toute circulation. Ceux qui habitent hors de la cité n'ont pas la possibilité de regagner leurs résidences. Même les médecins, qui ont des malades à suivre, n'ont pas pu sortir.

Autorités

Cette sorte d'incarcération a indigné tout le peuple. Les élèves, en tant que futurs étudiants, font du combat le leur. Ils déclenchent les manifestations de rue. Le 29 mai à 10h, alors que les délégués des étudiants tentent de transmettre un message verbal aux forces de l'ordre, celles-ci

sonnent la charge. C'est le début d'une répression jamais connue dans l'histoire de l'université. Les circonstances sont décrites en détails par le mémorandum de l'UDES. «Les gardes républicains attaquent avec grenades lacrymogènes et coups de cross. Les policiers brisent les livres et matériel des facultés.» Malgré l'atrocité de la répression, les étudiants réussissent à regagner le campus social. Mais là, les attendait une violence inouïe». Les forces de l'ordre les pourchassent systématiquement jusque dans les chambres. «Ils pillent, volent tout ce qui est à portée de main et détruisent tout ce qui leur semble encombrant », dénonce l'UDES dans son mémorandum.

De l'autre côté, le gouvernement diffuse à la radio des informations selon lesquelles les étudiants sont téléguidés de l'extérieur. Pour donner la preuve, les autorités prétendent que les étudiants utilisent des cocktails Molotov et des bombes à la nitroglycérine. Une thèse que le professeur Bathily réfute. Il soutient que dans leur tentative de se sauver, certains étudiants se sont réfugiés dans le laboratoire de la Faculté des Sciences. Ils ont usé de tout ce qui est accessible pour se défendre, y compris les bouteilles contenant des produits chimiques.

Laboratoire

Par la suite, tous les étudiants sont réunis par nationalité et rapatriés par groupes dans leurs pays d'origine. Cette attitude répressive est de nature à produire un capital de sympathie pour les étudiants. Les syndicalistes, après les élèves, entrent dans la danse, suite à une bavure policière

à la Bourse du Travail, à l'occasion d'une réunion syndicale. Les étudiants jusque-là internés se retrouvent dans la rue et coordonnent les actions des lycéens. C'est l'embrasement total dans la ville.

L'université reste complètement paralysée et la rue occupée jusqu' au 10 juin. Senghor fait appel aux chefs religieux qui font des discours pour calmer la situation. Mais l'effet obtenu est loin d'être celui escompté. Dans un souci d'apaisement sans doute, Amadou Makhtar Mbow est remplacé par Assane Seck au ministère de l'Éducation, le 06 juin. «La chute de Mbow fut interprétée comme une volonté du président Senghor de rétablir les ponts avec le mouvement scolaire élèves et étudiants», écrit le Pr Bathily.

Apaisement

Mais après les accords du 12 juin entre syndicalistes et gouvernement, les étudiants se sont retrouvés presque seuls contre tous. Les délégués syndicaux, les autorités ainsi que les parents d'élèves se sont révélés tous des complices. Les étudiants sont alors obligés de faire des concessions, sous peine de perdre les acquis de leur lutte. Après moult tractations, les négociations ont eu lieu le vendredi 13 septembre de neuf heures jusqu'à une heure du matin du lendemain. A l'issue de la rencontre, les deux délégations acceptent l'ouverture partielle et progressive de l'université. Mais au préalable, le gouvernement s'engage à satisfaire huit points parmi lesquels le paiement des deux dernières mensualités de l'année et à initier des réformes auxquelles prendront part les étudiants.



Après ces accords officiels lus à la radio, d'autres dits secrets s'en sont suivis pour déterminer le sort des étudiants non sénégalais. Le rapport de forces étant défavorable à l'UDES, celui-ci a négocié en l'absence de l'UED et des unions nationales qui ont pourtant pris une part active à la grève. C'est ainsi qu'il a été décidé de réserver un traitement par-

ticulier aux étudiants étrangers. Du 17 au 25 septembre 1968, Mbaye Diack et Birahim Diagne sont envoyés pour faire le tour des capitales des pays ayant envoyé des étudiants à Dakar, pour des séances d'explications. Ce qui constitue le dernier tournant de ce qui reste la plus grande crise de l'histoire de l'université de Dakar.

Sources :

- BATHILY, A. - Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie. - Paris : Ed. Chaka (Coll. «Afrique contemporaine», vol. 15), 1992, 191 p.

SUDES

UN SYNDICAT FÉDÉRATEUR

A l'université, les deux principales forces syndicales sont le Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES) et le Syndicat unique et démocratique des Enseignants du Sénégal (SUDES). Ce dernier syndicat ratisse large en attirant le personnel de tous les ordres d'enseignement. «Notre syndicat fédère toutes les catégories d'enseignants. La preuve, Mamadou Diouf, notre secrétaire général, a été de l'enseignement secondaire », souligne M. Cheikh Faty Faye, professeur à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF).

Le SUDES, né le 20 avril 1976, lutte pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants, la revalorisation de leurs salaires et des pensions de retraite. Il a eu à mener une longue lutte qui a débouché sur les états généraux de l'éducation et de la formation tenus en janvier et février 1981.

Depuis sa création, le SUDES a connu six secrétaires généraux : le professeur Maguette Thiam, Mamadou Ndoye, le professeur Madior Diouf, Iba Ndiaye Diadji, Kalidou Diallo (qui a assuré l'intérim pendant un an, à la mort d'Iba Ndiaye Diadji) et Mamadou Diouf.

La section SUDES de l'UCAD est dirigée par M. Cheikhou Issa Sylla.



SYNDICAT SATUC

LA CONSIDÉRATION RETROUVÉE DES TRAVAILLEURS DES UNIVERSITÉS

En 17 ans d'existence, ce syndicat a fini de rendre aux travailleurs des universités leur dignité avec des acquis non négligeables.

C'est en 1995 que le Syndicat autonome des Travailleurs des Universités et Centres universitaires du Sénégal (SATUC) est porté sur les fonts baptismaux. A l'époque, il regroupait uniquement le personnel administratif et technique de l'université Cheikh Anta Diop. Mais depuis son dernier congrès de 2011, le SATUC accueille également les travailleurs des universités de Thiès, de Bambey, de Ziguinchor, les centres des œuvres, etc. Actuellement, ce syndicat compte 1300 membres issus de toutes les catégories de travailleurs des universités. « Des cadres jusqu'aux agents de services, toutes les catégories du personnel administratif et technique et de service sont membres du SATUC », renseigne Aboubacry Niane, son secrétaire général.

Conformément à la réglementation, seuls les travailleurs permanents sont membres de ce syndicat. Toutefois, les contractuels qui disposent d'un contrat de plus de six mois peuvent prétendre à en faire partie. Selon Aboubacry Niane, la création du SATUC découle de deux facteurs : le rajeunissement des travailleurs de l'UCAD et

dont le niveau était de plus en plus élevé et la forte poussée du syndicalisme autonome au Sénégal dans les années 1990. « Ces facteurs conjugués et la naissance du SAES en 1985, nous ont amené à créer le SATUC », pour prendre en charge les revendications des travailleurs qui étaient essentiellement tournées vers la revalorisation des salaires. « A l'époque, les salaires étaient extrêmement faibles et il n'y avait pas un statut pour le personnel des universités », souligne M. Niane. Depuis lors, ce dernier et ses camarades ont parcouru beaucoup de chemin. A l'arrivée, le bilan est positif, estiment-ils.

Le plus grand acquis du SATUC est d'avoir réussi à doter les travailleurs des universités d'un statut spécial. L'université étant un établissement public, se posait un « problème d'adossement administratif ». Ce statut leur a permis d'avoir non seulement une couverture juridique des personnels des universités, mais aussi de revaloriser leur situation de travailleurs des universités. Si bien qu'en 17 ans de lutte, les salaires des agents des universités ont triplé. L'autre point de satisfaction majeure

est la revalorisation de la situation des retraités dont les pensions étaient maigres et connaissaient des retards de paiement. Cependant, pour M. Aboubacry Niane, la plus grande victoire du SATUC est la considération dont jouissent les travailleurs au sein des universités : « Les personnels administratifs et techniques sont devenus une composante essentielle reconnue dans le dispositif universitaire en termes de respect, en termes de considération mais également en termes de participation dans le fonctionnement de l'université », se réjouit M. Niane. Autre victoire et non des moindres, c'est le fait d'avoir réussi à regrouper tous les travailleurs des universités dans un seul syndicat, ce qui a permis d'harmoniser les avantages des personnels des universités et de mettre en place des mouvements de coopérative.

Toutefois, le SATUC ne compte pas s'en arrêter là. Son secrétaire général avertit qu'ils vont rester attentifs à la situation des travailleurs des universités, c'est-à-dire lutter pour que les salaires épousent le cours de la vie, faire en sorte que les travailleurs aient une retraite digne, veiller à ce que les agents travaillent dans de bonnes conditions. « Cela suppose qu'on doit mener le combat pour que l'Etat mette à la disposition des universités des ressources conséquentes pour qu'il y ait un confort administratif et pédagogique et que les personnels administratifs des universités puissent contribuer correctement à leurs missions. C'est-à-dire qu'ils soient formés administrativement dans le cadre de leur métier mais qu'ils aient une formation syndicale qui leur permettrait de connaître les enjeux de leurs luttes », explique M. Niane.



Prof. Abdou Karim NDOYE

REFORME LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD)**S'ADAPTER AUX STANDARDS
DES UNIVERSITÉS
MODERNES**

Licence Master Doctorat, trois Lettres, trois diplômes et trois cycles de formation. Tel est le nouveau système de l'université. Selon les adeptes de cette réforme, l'UCAD doit s'adapter à la marche de la société mais aussi de l'enseignement universitaire universel.

Pratiquement, toutes les facultés, écoles et instituts ont adopté le système LMD. D'après le professeur Abdou Karim Ndoye, Directeur de l'Enseignement et de la Réforme, «la réforme LMD a été lancée en juillet 2003. C'est en avril 2004 qu'elle a été votée par l'Assemblée de l'université de Dakar». La réforme a trois missions fondamentales, selon M. Ndoye, dans Interface (magazine bimestriel du Rectorat). Il s'agit d'harmoniser les programmes de formation, d'enseignement et de recherche avec les standards de qualification des universités les plus compétitives du monde. La seconde mission découle du fait que cette harmonisation offre l'opportunité d'actualiser les programmes, d'innover en matière d'enseignement,

et d'évaluation et de faire en sorte que, peu à peu, s'installent dans nos universités des pédagogies de réussite. Elle permet aux étudiants d'apprendre mieux et de réussir davantage. Enfin, toujours selon le professeur Ndoye, la troisième mission, qui semble essentielle, celle que jusqu'ici l'université n'avait pas franchement pris en compte, est celle de l'employabilité, de l'insertion des ses diplômés. «Nous avons le souci d'insérer nos étudiants dans le tissu économique. A ce titre, nous pensons mettre en place des filières professionnelles à côté de nos filières académiques, qui aideraient nos étudiants, à la sortie de trouver des emplois plus rapidement et plus efficacement», explique le Directeur de l'Enseignement et de la Réforme.

Filières

Cependant, certains étudiants et enseignants émettent des réserves quant à la réforme et critiquent le manque d'informations et de plan de suivi. C'est ainsi que Cheikh Sidaty Touré, étudiant inscrit en thèse à la Faculté des Sciences juridiques et politiques confie que «le schéma classique est remplacé par les crédits avec le système LMD. Il y a des chamboulements, il faudra du temps pour informer les étudiants afin qu'ils maîtrisent le système et qu'ils l'adoptent». Moustapha Ka, étudiant au département de Géographie estime qu'il «fallait entrer pas à pas et en douceur dans la réforme».

En réponse à ces préoccupations, le professeur Ndoye soutenait dans le journal bimestriel de l'UCAD que «les Sénégalais et les universitaires doivent savoir que la réforme LMD est un processus mondial d'harmonisation des enseignements supérieurs. Notre pays doit, pour ne pas être en marge, s'inscrire dans ce processus d'harmonisation». Concernant le problème de l'accès aux informations sur la réforme, M. Ndoye soutient qu'il a été tenu «plus de 80 conférences dans les facultés, Ecoles et instituts rattachées à l'UCAD et dans les départements qui l'ont souhaité, pour discuter de la réforme LMD, de sa philosophie et du cadre logique à élaborer avec les professeurs.

Harmonisation

Le problème, c'est que les nouveaux bacheliers arrivent et n'ont pas toujours l'information sur le LMD. Dans ces conditions de

mobilité des étudiants, nous sommes toujours obligés de recommencer le travail de communication à la base. Il y a des enseignants et étudiants aussi qui ne viennent pas aux rencontres de vulgarisation».

Lors du séminaire de validation de l'offre de formation en master de l'UCAD, Didier Lebret, chef du Service de la Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France à Dakar déclarait : «je souhaite que l'université de Dakar réussisse sa réforme, car ce serait dommage que la plus vieille université de l'Afrique, qui continue de jouir d'une excellente réputation, périclète. Je crois que le LMD dans son esprit a pour vocation de rapprocher les ordres de formation des besoins de l'économie réelle du pays».

Réputation

Si LMD rime avec privatisation, d'après les inquiétudes de certains étudiants, M. Ndoye précise : «Dans les textes et dans nos discours, l'UCAD est et reste une université publique. Elle est sous-régionale, nous ne saurions admettre qu'il y ait une privatisation rampante de l'université». Cependant, le Directeur de la Réforme estime que «l'université doit être imaginative et créative pour aller chercher en plus de ce qui lui donne l'Etat, d'autres ressources qui lui permettent de fonctionner normalement».

Interpellée, Mme Amsatou Sow Sidibé, professeur à la Faculté des Sciences juridiques et politiques confie qu'en tant que tel, le LMD est un bon système parce qu'il essaie d'allier formation et emploi. Mais elle explique que c'est un système difficile



à mettre en œuvre dans un environnement pléthorique. «Le LMD ne se fait pas avec une aussi grande massification. Il faut

penser à désengorger l'université Cheikh Anta Diop», argue Mme Sidibé.

REFORME DES TITRES

«UNE QUESTION D'ÉQUITÉ», SELON LE SAES

La réforme des grades dans le supérieur va instituer, dès son application, deux catégories d'enseignants : les maitres de conférences et les professeurs. Elle aura l'avantage de mettre les universités sénégalaises aux normes internationales, en valorisant leur savoir-faire et leurs ressources humaines.

De plus en plus, les normes académiques s'uniformisent, l'échange de ressources humaines, dans ce domaine, est soumis à des règles strictes et quasi-universelles. La reconnaissance des diplômes et la mobilité des enseignants ne peuvent plus se faire en dehors de ces règles. Désormais, les titres universitaires, les diplômes sont reconnus dans la nomenclature standard. Cela explique que tout système qui s'en écarte manque de lisibilité et de comparabilité au plan de la compétitivité. Aujourd'hui, avec le modèle anglo-saxon qui a fini de faire école partout en Europe et en Amérique, particulièrement au Nord, les niveaux de sorties sont réduits à trois et les grades académiques sont fonctions des deux tâches d'enseignement et de recherche.

Pour s'adapter à ces standards, les universités sénégalaises ont entamé depuis quelques années leur mue à travers la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) et celle des titres. L'ancien système des grades apparaît désuet. «L'ancien schéma

de carrière des universitaires inspiré de la France dévalue les enseignants-chercheurs sénégalais, rend leur compétitivité faible vis-à-vis de leurs collègues nord-américains et européens qui ne comptent plus dans leurs académies que deux fonctions permanentes : les maitres de conférences qui s'occupent des activités pédagogiques et les professeurs qui animent la recherche», indique Seydi Ababacar Ndiaye, le Secrétaire général du Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES).

Académies

«On continue toujours, poursuit-il, à qualifier des docteurs en philosophie d'assistants ou de maitres-assistants alors que la France qui forme 86 % des docteurs sénégalais les considère, avec moins d'exigence en terme de publications, comme maitres de conférences ou professeurs.» Cela crée une pénurie artificielle d'enseignants supérieurs bien qualifiés et respectés dans les milieux



académiques, selon M. Ndiaye. «Ce qui ne peut pas être, souligne-t-il, sans abaisser le rang du Sénégal dans le classement des pays à potentialités académiques élevées.» De plus, estime M. Seydi Ababacar Ndiaye, le schéma actuel désoriente la recherche, épuise les universitaires et brise leur enthousiasme. «Un enseignant sur trois passe d'un grade d'assistant à celui de rang magistral par année. En moyenne, on arrive au grade de professeur titulaire au Sénégal à l'âge de 52 ans alors qu'ailleurs comme en France, il est de 31 ans», relève-t-il.

D'où la nécessité et l'urgence de changer les règles, défend Lansana Konaté, professeur de Biologie à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. «Sinon les universités sénégalaises ne seront plus

aux normes internationales», poursuit M. Konaté.

Réparer une injustice

Toutes ces raisons expliquent que le Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES) mène le combat depuis quelques années pour une «harmonisation des titres». «C'est une question d'équité. La réforme des titres réparera une injustice», soutient Seydi Ababacar Ndiaye. La réforme des titres et des diplômes permettra de corriger les dysfonctionnements qui persistent. Comme par exemple le fait de demander à un enseignant de donner des cours magistraux, en continuant de le confiner au grade d'assistant, de maître-assistant ou d'enseignant de rang B. «Cela n'a pas de sens. Les textes en vigueur indiquent



qu'un maitre-assistant ne doit pas donner des cours magistraux», renseigne M. Ndiaye. Il souligne que le titre de maitre-assistant n'existe plus en Europe ou aux Etats Unis.

«Dorénavant, tout titulaire d'un doctorat, s'il est recruté, doit être considéré comme maitre de conférences associé. Mais il ne pourra pas encadrer des étudiants en thèse. Pour devenir maitre de conférences plein, il devra passer par le CAMES et pour être professeur titulaire, l'enseignant devra encadrer un étudiant qui aura soutenu une thèse avec autorisation de publication», explique le secrétaire général du SAES.

Quid des maitres-assistants actuellement inscrits sur la liste d'aptitude à la fonction de maitre de conférences du CAMES ? Ils seront reversés dans le corps des professeurs associés, indique Seydi Ababacar Ndiaye. Pour ceux inscrits en thèse d'Etat, ils continueront en attendant la transition. Toutefois, M. Seydi Ababacar Ndiaye fait remarquer que certaines spécificités devront être prises en compte, notamment dans des disciplines comme l'informatique où les doctorants se font rares.



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (DGES)

COORDINATION ET PROPOSITION

La direction générale de l'enseignement supérieur, créée en 2011 en remplacement de la direction de l'enseignement supérieur, est chargée d'assister le ministre de l'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de la politique nationale définie pour le secteur.

A ce titre et sous l'autorité du ministre, la direction générale joue un rôle de coordination, d'harmonisation et de mutualisation des ressources humaines et matérielles.

Parmi les diverses missions qui lui sont confiées, la DGES élabore et propose au ministre pour approbation des projets de plans stratégiques nationaux et en assure le suivi.

Elle recueille de façon prospective toutes les informations sur l'évolution de l'emploi et des besoins de qualifications dans les différents secteurs d'activité nationale afin de proposer les adaptations nécessaires qui permettent une meilleure adéquation de la formation publique et privé à l'emploi.

La DGES assure la mise en œuvre du manuel de procédures pour l'harmonisation du recrutement et de la mobilité des enseignants chercheurs, supervise les organes de mutualisation des universités et veille à la mise en œuvre, après approba-

tion par le ministre, des recommandations de l'Autorité nationale d'assurance qualité (ANAQ).

La direction générale intervient également dans le processus d'accréditation des établissements privés d'enseignement supérieur et de création de nouveaux établissements.

Dans l'accomplissement de ses missions, la DGES s'est dotée d'un Directeur général, de directions et d'organes rattachés.

Le Directeur général, nommé par décret, assure, sous l'autorité du ministre de l'enseignement supérieur, la direction de la DGES. Il est responsable de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la direction générale.

Il est l'ordonnateur du budget de la DGES et assure la tutelle du centre de mutualisation et de partenariat de l'enseignement supérieur.

Le Directeur général s'appuie, pour mener à bien sa mission, sur cinq directions que sont : la direction du financement des établissements d'enseignement supérieur, la direction des études des politiques et de la coopération, la direction des affaires académiques et juridiques, la direction de la recherche et la direction de l'enseignement supérieur privé.

Les directeurs (à la tête de ces directions) sont nommés par décret parmi les ensei-

gnants ayant au moins le grade de maître de conférences ou parmi les fonctionnaires de la hiérarchie A1.

Le personnel de la DGES est composé des enseignants de l'enseignement supérieur, des fonctionnaires, des agents de l'Etat relevant du code du travail et du personnel contractuel recruté par le directeur général.



LE CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CNESUP)

CONSEIL ET ANALYSE

Le conseil national de l'enseignement supérieur, créé en 2011, a pour mission d'assurer un rôle de conseil auprès du ministre de l'enseignement supérieur, des universités et des centres universitaires régionaux et de la recherche scientifique.

Le CNESUP donne ainsi son avis sur les questions relatives aux missions confiées aux établissements et aux organes centraux. Il surveille l'évolution du système d'enseignement supérieur et conseille le ministre sur les mesures à prendre pour améliorer le fonctionnement du système et des établissements.

En outre, le CNESUP procède à l'analyse périodique de l'état du système d'enseignement supérieur sénégalais et fait au ministre les recommandations appropriés.

Enfin, le conseil donne son avis sur toute décision politique ou à caractère stratégique ou pour l'adoption de nouvelles dispositions législatives relatives à l'enseignement supérieur et répond à toute demande d'avis du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Afin de mener à bien sa mission, le CNESUP, présidé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant, comprend quarante cinq membres dont trente représentants des responsables des établissements, des personnels

et des étudiants et quinze personnalités représentant les grands intérêts nationaux, notamment éducatifs, culturels, scientifiques, économiques et sociaux.

Les membres du CNESUP sont nommés par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur à l'exception des représentants des étudiants qui sont élus pour deux ans. Ils ne peuvent accomplir plus de deux mandats successifs.

Il est créé au sein du conseil national de l'enseignement supérieur un conseil restreint chargé de préparer les travaux du conseil en matière de recherche et d'enseignement et un secrétariat permanent dirigé par un coordinateur. Le conseil restreint comprend quinze membres.

Le conseil national est convoqué en session au mois deux fois par an. L'une des sessions est consacrée au débat budgétaire.

Les membres du CNESUP reçoivent une indemnité de session prise en charge par le ministre de l'enseignement supérieur.

Un règlement intérieur précise les conditions de fonctionnement du conseil national et de son conseil restreint. Il est fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur pris après avis du conseil national de l'enseignement supérieur.

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE (ANAQ)

POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

Au moment où la baisse du niveau des étudiants fait débat, l'Etat du Sénégal, soucieux de préserver la qualité et les performances des universités, a décidé de créer l'Autorité nationale d'Assurance Qualité (ANAQ).

Fruit d'un projet entre la Banque mondiale et le Sénégal, le projet qui suit son cours, a bénéficié d'un financement de quelque 48 milliards de francs Cfa de la Banque mondiale, en mai 2011.

Selon M. Atou Seck, responsable de l'équipe «Education» de la Banque mondiale au Sénégal, cette enveloppe appuiera «les investissements et les réformes de politiques qui amélioreront la capacité du gouvernement à rehausser la gestion du système d'enseignement supérieur.» Selon M. Seck, le projet aidera le Sénégal «à introduire de nouveaux mécanismes pour renforcer la transparence financière, l'efficacité du système en réduisant le temps moyen pour obtenir un diplôme universitaire, tout en améliorant les conditions d'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur».

Diplômes

De l'avis de Mamadou Gano, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences éco-

nomiques et de Gestion (FASEG), la qualité dans l'enseignement supérieur est devenue une priorité. «Il est important au moment où l'on parle de reconnaissance internationale des diplômes et des titres universitaires que la qualité soit une préoccupation majeure dans l'enseignement supérieur», soutient M. Gano. Tous ces éléments, renseigne-t-il, sont contenus dans les contrats de Performance (CDP) que chaque université s'engagera à respecter vis-à-vis de l'Etat, des bailleurs et du ministère de tutelle.» Il pense que l'ANAQ rehaussera la qualité de l'enseignement supérieur par le biais des contrats de performance (CDP).

L'ANAQ aura pour mission «de contribuer à assurer la qualité du système de l'enseignement supérieur, de ses universités et de ses filières de formation». Dans ce sens, elle développera des référentiels établissant les standards de qualité que devraient respecter les établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

Outre cette mission, l'ANAQ aura comme tâche d'évaluer périodiquement les éta-



blissements et les filières. Elle appuiera aussi les établissements dans le développement de leurs procédures internes d'assurance qualité et d'auto-évaluation en vue des évaluations externes. Elle témoignera publiquement de la qualité des établissements et du système d'enseignement supérieur et rendra public tous ses rapports d'évaluation.

L'ANAQ sera dirigée par un conseil de six membres nommés par décret, sur proposition du ministre de l'Enseignement

supérieur, après avis de la conférence des Recteurs et de la conférence générale des déclarants responsables des établissements privés d'enseignement supérieur. Ce conseil aura pour mandat d'agréeer les experts-évaluateurs, de valider les rapports d'évaluation, de statuer sur les recours, de nommer le secrétaire général de l'ANAQ sur la base d'un appel à candidatures, de voter le budget et d'approuver les comptes administratifs et financiers.

Sources :

Projet de Décret portant création de l'ANAQ

www.gouv.sn

**TAUX D'ENCADREMENT ET BUDGET FAIBLES, EFFECTIFS PLÉTHORIQUES
ET DÉFICITS EN SALLE**

LA FACULTE DES LETTRES SUFFOQUE DE COLERE

Comme un orphelinat, la Faculté des Lettres et Sciences humaines accepte la quasi-totalité de ceux qui lui adressent une demande d'orientation. Conséquence : les effectifs sont très loin des normes. Les responsables ont aujourd'hui le sentiment que les autorités n'ont aucune considération pour leur faculté.

Comme un orphelinat, la Faculté des Lettres et Sciences humaines accepte la quasi-totalité de ceux qui lui adressent

une demande d'orientation. Conséquence : les effectifs sont très loin des normes. Les responsables ont aujourd'hui le sentiment





que les autorités n'ont aucune considération pour leur faculté.

«Il nous faut une université des Lettres et Sciences humaines.» La plaidoirie est du Pr Amadou Abdoul Sow, Doyen de la faculté du même nom. Il estime que seule la délocalisation complète peut régler la situation. La Faculté des Lettres et Sciences humaines a dépassé depuis très longtemps sa capacité d'accueil. N'empêche, elle reçoit plus de nouveaux bacheliers que n'importe laquelle de ses sœurs. Aujourd'hui, elle étouffe carrément sous le poids des effectifs.

Accueil

Paradoxalement, elle est la faculté ayant le moins de moyens, presque dans tous les domaines. En 2011, elle ne dispose que de quelque 268 millions pour 26 000 étudiants répartis dans 14 départements et de 200 enseignants tous grades confondus. Un nombre qui était de 177 en 2010. Alors qu'il faut au moins 400 enseignants pour assurer les charges, si l'on en croit le Doyen Sow.

Ce déficit fait que beaucoup d'étudiants du second cycle éprouvent d'énormes difficultés pour avoir un encadreur, dans le cadre de leurs travaux de recherche. Il y a également l'argument avancé par beaucoup d'étudiants, particulièrement ceux du premier cycle, qui accusent les enseignants de «ne pas corriger convenablement» certaines copies ou du moins d'en faire une «lecture en diagonale».

L'autre difficulté majeure de la faculté est le manque d'infrastructures. Les salles de cours sont toujours bondées. Les uns

assis sur l'estrade, à moins d'un mètre du professeur, les autres debout derrière les tables-bancs. Il y a même des étudiants qui suivent les cours à travers les fenêtres, parfois au dessus de l'épaule de leurs camarades. La chaleur est étouffante, les visages dégoulinent de sueur, et le calme quasi-impossible, dans les départements à grands effectifs comme ceux d'anglais, d'histoire, de géographie ou de lettres modernes.

Les étudiants estiment que tous les moyens sont réunis pour un échec à l'avance. Même sentiment du côté des enseignants. Ces derniers, à travers leurs syndicats le SAES et le SUDES, trouvent que leur environnement de travail est «très défavorable». «Quand un jour, en plein cours, j'ai entendu des étudiants assis devant demander à leurs camarades de passer l'information à ceux qui sont derrière, je me suis dit que nous avons franchi les limites. En fait, je devais parler à ceux qui sont dans la salle. Et ceux-ci, à leur tour, relaient pour ceux qui sont dehors», se désole un enseignant.

Environnement

Les positions inconfortables font que chacun veut désormais avoir une place assise. D'où le fait de réserver sa place à deux heures du cours. Par exemple, pour un cours prévu à 8h, des étudiants viennent réserver des places à 6h du matin, en déposant soit leurs cahiers, soit un caillou. Ce qui est souvent source de tensions, de conflits et parfois de pugilats. Par ailleurs, en tout et pour tout, la faculté compte 13 salles de travaux dirigés qui lui sont propres et quelques amphithéâtres.

Avant la construction de l'UCAD 2, il y a juste quelques années, la faculté ne disposait pas d'un amphi d'une grande capacité d'accueil. «C'est seulement l'année dernière qu'un amphi (1 500 places) de l'UCAD 2 nous est exclusivement affecté. Nous faisons cours dans d'autres amphis comme «Boilat» et «Ousmane Socé». Mais leur emplacement (près de la Faculté des Sciences et Techniques) suffit nettement pour savoir qu'ils n'appartiennent pas à la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Le nouvel amphi «Mbaye Guèye» n'est pas opérationnel, faute d'être réceptionné. Et la construction du grand bâtiment à deux amphis de 1 000 places a duré quatre ans, sans être achevée», regrette M. Sow, Doyen de la faculté.

Amphi

Ne pouvant plus se limiter à ses locaux exigus, la Faculté des Lettres et Sciences humaines s'est lancée à la recherche de salles en appoint. «Nous avons emprunté 73 salles de classe dans les écoles environnantes», fait savoir le Doyen Sow. Ce qui fait que de l'ENEA au lycée Maurice Delafosse en passant par le lycée Seydou Nourou Tall, les étudiants sont devenus de vrais nomades. Et pour cette raison, il arrive de les voir, quittant une salle, emprunter les allées de l'université en grand nombre et à pas accélérés, pour rejoindre une autre.

Les mêmes problèmes répertoriés au plan pédagogique, le sont également au plan administratif. A ce niveau, c'est surtout la confection et la délivrance des cartes d'étudiants qui sont sources de malentendus entre les acteurs. En effet, en dépit des nombreuses et longues queues

pour le retrait de formulaires, le dépôt et le retrait de la carte, des étudiants s'indignent de la longue attente (un mois) pour disposer de leurs documents administratifs.

Un budget insuffisant

Une lenteur que le Doyen de la faculté explique par le déficit du personnel. «Tout le personnel administratif, technique et de service (PATS) n'est composé que de 36 agents pour toute cette faculté. Je suis obligé même de prendre d'autres vacataires que je paye avec le budget de la faculté», soutient le Pr Amadou Abdoul Sow.

Il s'y ajoute que toutes les cartes doivent être signées par le secrétaire général. Une tâche impossible à réussir en un temps record. Pour cette raison d'ailleurs, il promet de scanner la signature à partir de l'année prochaine. Mais dans tous les cas, le retard n'est pas du goût des étudiants qui, pour le manifester, n'hésitent pas à invectiver leurs interlocuteurs.

Malgré ce déficit énorme auquel elles font face, les autorités de la faculté essaient tant bien que mal de maintenir le cap. 7 470 admis en juin. Sans compter ceux qui sont reçus en octobre. Mais, ce qui s'apparente à de la mauvaise volonté politique ne leur facilite pas la tâche. Les responsables de la faculté ne comprennent pas le manque de considération et le traitement inéquitable. «Avec moins de 8 000 étudiants, la Faculté de Médecine a plus de 200 PATS», constate impuissant le Doyen Sow.



Mais surtout la maigre somme qui leur est allouée n'est jamais versée. «Quand on me dit que j'ai 10 000 F, qu'on me les donne. Je me débrouille avec. Notre budget de l'année dernière n'est jusqu'ici pas épuisé. Mais à chaque fois qu'on nous livre un matériel, nos fournisseurs ont du mal à entrer dans leurs fonds. Finalement

beaucoup ne veulent plus nous livrer du matériel. D'autres recourent à la surfacturation, en prenant en compte le nombre d'années à attendre». Autant de manquements qui compliquent forcément l'entrée dans le système LMD, même si les responsables de la faculté «la plus peuplée» de l'UCAD tentent de rassurer les étudiants.

FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

LE CASSE-TÊTE DES MOYENS

Pour son bon fonctionnement, la Faculté des Sciences et Techniques (FST) a besoin surtout de produits et de matériel. La cherté des liquides combinée à l'augmentation des effectifs fait que les difficultés s'accroissent de jour en jour.

C'est de la science expérimentale qu'on enseigne à la FST. Cela demande du matériel et des produits chimiques pour les besoins des départements de chimie, de biologie animale, de biologie végétale et de la géologie. Cette particularité

fait que la FST a besoin de moyens accrus pour remplir correctement sa mission. En plus, les étudiants vont en sorties pédagogiques, «parfois jusqu'à Kédougou pour un séjour de deux à trois semaines.» Tout un ensemble de besoins





qui se révèlent trop importants face à un modeste budget de 226 millions qui n'a pas évolué depuis deux ans. Tout cela dans un contexte où les effectifs ne cessent de croître et au moment où le prix des produits augmente avec l'inflation.

Afin de combler le gap, les autorités de la faculté essaient de jouer sur les quotas. «Nous agissons sur les quantités», confie le Doyen de la faculté, Serigne Amadou Ndiaye. Il arrive même que des professeurs déboursent de l'argent afin d'éviter les blocages. Des facultés ou écoles qui comptent moins d'étudiants ont un budget supérieur à la FST. La Faculté de Médecine a un effectif inférieur au nôtre. Pourtant, elle a un budget de 300 millions de FCFA. Nous ne comprenons pas.

Blocage

Même l'Ecole supérieure polytechnique reçoit une allocation plus importante que la nôtre», souligne le doyen Serigne Amadou Ndiaye. Son argument est que dans ces entités, on ne peut pas prétexter de la qualité de la formation pour justifier leur traitement de faveur. «Si tu prends un médecin, tu lui demandes de faire un autre travail, il ne pourra pas le faire. Alors que ceux que nous formons sont polyvalents. Ils peuvent travailler dans plusieurs domaines. Et il suffit d'une seule année pour qu'il soit spécialisé.»

L'autre difficulté que rencontre la Faculté des Sciences et Techniques est le manque

d'infrastructures. Avec quelque 9 000 étudiants pour 228 enseignants, elle n'a que 18 salles de travaux dirigés et 7 amphithéâtres, avec des capacités d'accueil variant de 50 à 250 places. Ainsi toutes les salles sont occupées du lundi au samedi. Les travaux dirigés ont lieu jusqu'à 19h, parfois même jusqu'à 20h. Il faut dire que la FST n'a pas bénéficié de la construction d'un amphithéâtre depuis la fin des années 1970. Les dernières salles de TD ont été édifiées en 2005. C'est pour cette raison que le passage au système LMD (Licence Master Doctorat) n'est pas de tout repos. «Toute réforme a ses failles, au départ. Cependant, à chaque problème, nous essayons d'apporter des mesures appropriées», explique le Doyen Ndiaye.

La Faculté des Sciences et Techniques compte six départements, deux instituts de formation (l'Institut des Sciences de l'Environnement et l'Institut des Sciences de la Terre). Elle a également deux instituts de recherche (l'Institut de Recherches mathématiques et le Centre de Recherche biologique sur la lèpre). Elle propose trois licences académiques adossées à la recherche, pas moins de cinq licences professionnelles et de nombreux masters.

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

LA BENJAMINE FACE À LA MONTÉE DE SES EFFECTIFS

Au début, les Sciences économiques et le droit étaient regroupés au sein d'une même faculté. La séparation est intervenue en 1994. La nouvelle Faculté des Sciences économiques de Gestion (FASEG) est ainsi devenue autonome et a étrenné depuis 2009, des locaux flambants neufs.

Derrière l'UCAD 2, une allée d'une largeur d'environ cinq mètres est érigée. Elle relie la cour de l'UCAD 2 à la FASEG, et sert de

passage aux nombreux étudiants qui l'empruntent. Cette allée a été construite pour faciliter aux travailleurs et étudiants de



La FASEG dans de nouveaux locaux.



cette faculté la traversée de l'espace entre les deux institutions via un relief un peu accidenté. Entre l'UCAD 2 et la FASEG, il y a une bande de terre caillouteuse. La Faculté est toujours en chantier, même si l'essentiel des constructions est déjà livré et que les bâtiments sont occupés depuis l'année universitaire 2009-2010.

Juste en face de cette allée, un grand bâtiment flambant neuf. Il est de couleur jaune. Des véhicules stationnés en face et les va-et-vient des étudiants plantent le décor. Cette faculté spécialisée dans la gestion et l'économie est la plus récente de l'UCAD. Depuis 1970, existe un département de Sciences économiques, au sein de la Faculté des Sciences juridiques et économiques. Il s'agissait de deux départements (droit et économie) regroupés en une seule faculté.

concertation

Ce n'est qu'en 1994, à la suite de la concertation nationale sur l'enseignement supérieur que la Faculté des Sciences économiques et de Gestion a été séparée de

la Faculté des Sciences juridiques et politiques. La séparation est concrétisée par le décret 94-1002 du 28 septembre 1994. D'après le guide de la FASEG, réalisé par le service de la pédagogie en collaboration avec les services de la scolarité et des examens, l'enseignement à la FASEG vise deux objectifs. D'une part, il est destiné à la formation générale des étudiants et à leur spécialisation selon les options «analyse économique» et «gestion des entreprises». D'autre part, cet enseignement vise, au plus haut niveau, la réflexion, l'amélioration des connaissances, la recherche et la formation du personnel enseignant de la faculté.

Comme la quasi totalité des facultés de l'université, la FASEG est confrontée à un problème d'effectifs. Ces deux dernières années, ceux-ci tournent autour de 9000 étudiants : 9189 en 2009-2010 et 9847 en 2010-2011. Cette progression, d'après le bureau des statistiques de la Direction de la réforme, est fulgurante puisqu'en 2001-2002, il n'y avait que 3009 étudiants à la FASEG.

FACULTE DE MEDECINE, DE PHARMACIE ET D'ODONTO-STOMATOLOGIE (FMPOS)

UNE VIEILLE DAME AU SERVICE DE LA SANTÉ



La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie a été créée en 1916. Au début, elle s'appelait l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Dakar. Dans le cadre des hautes études, était ouvert un enseignement de premier cycle puis progressivement, jusqu'en 1957, les première, deuxième et troisième années de médecine. Le 24 février 1957, est fondée l'Université de Dakar au sein de laquelle est intégrée l'Ecole de Médecine de Dakar.

Mais ce n'est qu'en 1962, qu'elle devient Faculté. Jusqu'en 1953, l'Ecole de Médecine de Dakar forma 581 médecins et 56 pharmaciens. Elle délivra son premier doctorat d'Etat en médecine en 1962, puis douze ans plus tard son premier diplôme en pharmacie et le premier doctorat d'Etat en chirurgie dentaire.

Maurice Payet fut le premier Doyen de la faculté. En place de 1950 à 1966, il a per-



mis à cette faculté de se développer. Depuis sa création, la Faculté de Médecine a connu huit Doyens dont le premier cité. Le professeur Payet a été remplacé par un autre français, Robert Camai, qui ne resta en poste qu'une année (1967-1968). C'est à partir de 1968 que les Sénégalais ont commencé à prendre les rênes de cette faculté. Le professeur Marc Sankalé devint le Doyen de 1968 à 1976. Il a été remplacé par le professeur Iba Mar Diop de 1976 à 1986. Le professeur René Ndoye prit le relais de 1986 à 2000. Ce dernier a été remplacé par le professeur Doudou Thiam qui resta au décanat pendant six années (2000 à 2006) avant de passer le témoin au professeur Cheikh Saad Bouh Boye. Depuis 2010, la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie est dirigée par le professeur Abderahmane Dia.

L'organe de délibération est l'assemblée de faculté. Elle est composée de 60 représentants du personnel enseignant et de recherche, du personnel administratif, technique et de service (PATS), des étudiants et de personnalités extérieures cooptées. Elle se prononce sur toutes les questions relatives à l'organisation et au bon fonctionnement de l'établissement (vote et approba-

tion du budget, promotion d'enseignants, coopération interuniversitaire etc.). Elle comprend en son sein des commissions chargées d'étudier des questions relevant de leurs compétences en matière pédagogique et de réformes, etc.

Fonctionnement

La faculté comprend trois sections : Médecine, Pharmacie et Odontologie (ex-institut odonto-stomatologie). Elle est structurée en départements dirigés par des chefs élus pour un mandat de deux ans. Cette Faculté se caractérise par son nombre important d'étrangers, plus particulièrement de Maghrébins. Dans cet établissement, les étudiants sont sélectionnés à partir de critères définis : les notes obtenues dans les matières scientifiques, l'âge qui est de 20 ans pour la Médecine et de 22 ans pour les deux autres départements.

La Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie reste l'une des fiertés de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar avec de très bons résultats des étudiants et des enseignants, dans le cadre des concours d'agrégation pour ces derniers.

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES (FSJP)

HERITIÈRE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DROIT

Depuis la création de l'université Cheikh Anta Diop, un département de droit a toujours existé. Cependant, le statut de Faculté des Sciences juridiques et politiques est venu plus tard.

En face de la porte principale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Odontostomatologie, se dresse l'imposant bâtiment de la FSJP instituée par la réforme de 1994. Dans le hall, les couleurs bleu et blanc dominant le décor. Les murs sont presque tous peints en bleu et blanc.

A gauche de l'entrée, les étudiants se penchent sur les tableaux d'affichage. Certains cherchent leurs heures de travaux dirigés, d'autres s'informent en cette période de pré-examen. Tel est le quotidien dans cette faculté, l'une des plus importantes et les plus anciennes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.





L'actuelle FSJP a pour ancêtres l'Ecole supérieure de Droit et la faculté de droit. C'est par le décret n° 50-414 du 06 avril 1950 que fut institué un établissement supérieur à Dakar, dénommé Institut des Hautes Etudes (IHE). Cet institut était rattaché aux universités de Bordeaux et comprenait : une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, une Ecole des lettres, des instituts rattachés à ces écoles et une Ecole Supérieure de Droit. Celle-ci préparait aux examens des trois premières années et décernait le certificat de droit et coutumes d'Outre-mer. Les progrès incontestés accomplis par l'Institut des Hautes Etudes devraient conduire à la création d'une véritable université dotée du même statut que celles de la Métropole. C'est ainsi que le décret 57-240 du 24 février 1957 prévoit la création et la constitution de l'Ecole des Hautes Etudes de Dakar comprenant des facultés (Sciences, Lettres et une école nationale de médecine et de pharmacie) dont la Faculté de droit.

Statut

Ainsi, de 1957 à 1970, l'Ecole supérieure de Droit a le statut de Faculté de droit.

C'est par le décret 70-1135 du 13 octobre 1970 que la Faculté de Droit a été érigée en Faculté des Sciences juridiques et économiques. Il s'agissait ici de deux facultés réunies en une seule et partageant la même administration. Ce n'est qu'en 1994, par décret 94-1002 du 28 septembre 1994 que ces deux facultés allaient se séparer, suite aux recommandations de la Concertation nationale sur l'enseignement supérieur. A partir de cette date, ces facultés sont scindées en deux : La Faculté des Sciences juridiques et politiques et la Faculté des Sciences économiques et de Gestion. Jusqu'en 2009, ces facultés partageaient les mêmes locaux, le même dépôt d'archives et la même bibliothèque. C'est au cours de l'année universitaire 2008-2009 que la FASEG a rejoint ses nouveaux locaux, à l'UCAD 2. La mission fondamentale de la Faculté des Sciences juridiques et politiques est de former des cadres juridiques pour les secteurs public et privé. Elle contribue en outre à former de futurs enseignants du supérieur.

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

DES EFFECTIFS IMPRESSIONNANTS



Les effectifs pléthoriques constituent un obstacle au bon fonctionnement de l'UCAD. C'est le cas notamment à la FSJP où en l'espace de neuf ans, le nombre d'étudiants a quadruplé, en passant de 3782 étudiants en 2001/2002 à 12 376 en 2010/2011. Cette faculté vient après celle des Lettres et Sciences humaines qui est la plus « peuplée » de l'UCAD avec ses 26 151 étudiants en 2010/2011.

D'après les chiffres de la Direction de l'Enseignement et de la Réforme du Rectorat, les effectifs de la fac de Droit ont commencé à exploser à partir de l'année universitaire 2003-2004. Les effectifs qui étaient de 4 015 étudiants en 2003 sont passés à 6 490 étudiants en 2004, 8000 en 2005 et à près de 9500 en 2006. Ainsi, d'année en année, les effectifs progressent de façon vertigineuse.



Le plus grand nombre d'étudiants se trouve en première et deuxième années avec plus de 50% des effectifs. C'est ce qui a conduit les autorités de la faculté à scinder la première année en deux groupes (groupe A et groupe B). Chaque groupe est géré de manière autonome, avec des enseignants et une programmation des examens différents. Cependant, ils ont le même programme. Les étudiants des groupes A et B reçus à l'examen se retrouvent dans un groupe unique en deuxième année.

Les effectifs pléthoriques rendent difficiles le bon déroulement des cours et la mise en œuvre du système LMD. La plupart des étudiants déplorent la faiblesse du taux de réussite aux examens surtout en première et en deuxième années. Un taux de réussite qui dépasse rarement les 15% pour ces deux années.

ECOLE DES BIBLIOTHECAIRES, ARCHIVISTES ET DOCUMENTALISTES (EBAD)

UNE INSTITUTION PIONNIÈRE

L'EBAD est un institut d'Université. Elle se consacre aux activités d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences de l'information documentaire. Elle a pour mission de former et de perfectionner les personnels techniques de gestion et d'administration des services d'informations documentaire des pays d'Afrique d'expression française. Mais également de promouvoir et développer la recherche fondamentale appliquée dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

La création de l'EBAD découle d'une rencontre à Ibadan, Nigéria, en 1953. Elle a été soulignée pour la première fois, lors du stage d'étude sur le développement des bibliothèques publiques en Afrique, la nécessité de dispenser une formation professionnelle tenant des spécificités des bibliothèques africaines.

En 1961 à Addis Abeba, Ethiopie, lors de la conférence des chefs d'États africains sur le développement de l'éducation en Afrique, l'UNESCO insista sur la création de Centres Régionaux et nationaux.

Le 28 mars 1962 fut créé au Sénégal, un Centre Régional de Formation des Bibliothécaires (CRFB) de langue française.

En 1967, le CRFB deviendra par décret N°67-1235 du 15 novembre 1967, l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Docu-

mentalistes (EBAD), ayant un statut d'institut d'université.

L'EBAD est dirigée par un directeur qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un conseil d'administration. Le directeur est assisté d'un directeur des études et d'un chef des services administratifs et financiers. Le conseil d'administration formule des propositions sur toutes les questions qui concernent le fonctionnement et le programme des enseignements.

L'école dispense deux cycles d'enseignement :

- Le premier cycle forme des cadres moyens chargés des tâches techniques dans les unités documentaires. Le niveau de recrutement est le Baccalauréat et la durée de deux ans. Ce premier cycle comprend aujourd'hui trois sections :

- La section Bibliothèque créée en 1969;



- La section Archives créée en 1971.
- La section Documentation créée en 1971.

- Le 2nd cycle en est créé en 1983. Il est articulé comme le premier cycle en sections et la durée des études est de deux ans. Le niveau de recrutement est la licence ou un diplôme du premier cycle de l'EBAD avec

trois années d'expériences professionnelles. Il existe aussi depuis 2000, dans le cadre d'un projet, un second cycle à distance via internet.

En dehors de ces formations classiques, l'EBAD forme aussi des e-archivistes en six mois pour lesquels le niveau de recrutement est la maîtrise.

CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)

UNE ÉCOLE À VOCATION RÉGIONALE

Le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) a fêté en 2010 ses 45 ans d'existence. Créé en 1965, le CESTI a été logé à ses débuts à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop. A la suite de la grève des étudiants de mai 1968, le CESTI ferma ses portes avant de rouvrir en 1970 avec comme principal partenaire, le Canada. Les premiers directeurs de l'établissement seront des Canadiens.

Certifié en 2007 par le Réseau Théophraste, celui des écoles francophones de journalisme, le CESTI figure depuis la même année sur la liste des centres potentiels d'excellence de formation en journa-

lisme établie par l'UNESCO. Il est classé 10ème école de journalisme sur l'ensemble de l'Afrique et 1ère pour l'Afrique francophone. Parmi ses différents partenaires, on peut citer la fondation allemande Kon-



Plus de mille journalistes africains formés en quarante ans au CESTI



rad Adenauer, la coopération française, la Chine, les Pays-Bas, l'UNESCO, etc.

C'est à partir de 1980 que le CESTI s'est «africanisé» suite au départ des Canadiens, avec comme premier directeur africain, le Sénégalais Babacar Sine. Le CESTI qui a connu 39 promotions depuis sa création, a formé 1041 journalistes professionnels africains dont 491 Sénégalais. Il comptait pour l'année universitaire 2010-2011, 137 étudiants répartis comme suit : 117 Sénégalais, deux Camerounais, un Congolais, quatre Gabonais, quatre Guinéens, six Maliens, un Mauritanien et deux Togolais.

Les différents directeurs

De 1970 à nos jours, dix directeurs se sont succédé à la tête de l'établissement. Le premier directeur fut Georges Galipeau, qui a dirigé l'école de 1970 à 1974. Il a été remplacé par André Payette qui n'a fait qu'une année (1974 à 1975). En 1975, Pierre O. Neil prend les rênes de l'établissement jusqu'en 1977. Il est remplacé par

Mario Cardinal qui n'a fait que le premier trimestre de 1977. Les « directions canadiennes » s'arrêtent après le mandat de François Provencher de 1977-1980. Avec «l'africanisation» de l'établissement, Babacar Sine arrive à la tête de l'école. Il reste dix ans à la tête de l'institut (1980-1990) avant d'être remplacé par son directeur des études, M. Birahim Moussa Guèye qui occupe le poste jusqu'en 1996. Le professeur feu Oumar Diagne arrive aux commandes en 1996 et sera remplacé en 2005 par Eugénie R. Aw dont le mandat est arrivé à terme le 18 mai 2011. Depuis le 30 mai 2011, le nouveau directeur est Ibrahima Sarr, un produit de l'établissement (Diplômé de la 23e Promotion «Obèye Diop, 1993-1995»). Une première.

Les étudiants entrent au CESTI par voie de concours avec le baccalauréat ou la licence. Les candidats du niveau licence accèdent directement en deuxième année. Ceux du niveau bac font trois ans de formation avant de sortir avec un Diplôme Supérieur de Journalisme (DSJ).

ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE (ESP)

UNE GRANDE NOTORIÉTÉ

Jouissant d'une grande renommée scientifique et même régionale, l'École supérieure polytechnique assure une formation pointue à des étudiants venus d'horizons divers. Pour garantir la qualité de ses enseignements, l'école actualise régulièrement ses programmes de manière à s'adapter aux besoins d'une formation qualitative.

L'École supérieure polytechnique est un établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. L'ESP fait partie intégrante de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle a été créée par la loi numéro 94 du 24 novembre 1994. Avant sa mue institutionnelle, il était un institut universitaire de technologie (IUT) avant de devenir l'École nationale supérieure polytechnique (EN-SUT). L'École supérieure polytechnique (ESP) a pour mission de former tant sur le plan théorique que pratique des techniciens supérieurs, des ingénieurs technologues, des ingénieurs de conception, des managers en gestion d'entreprises et des docteurs.

L'ESP a aussi pour ambition de «dispenser un enseignement supérieur en vue de préparer aux fonctions d'encadrement dans la production, la recherche appliquée, les services. Elle organise des enseignements et des activités de recherche visant au perfectionnement permanent, à l'adaptation et à la participation, à l'évolution scienti-

fique et technologique, à l'évolution économique et managériale, et à procéder à des expertises à l'attention des entreprises privées et publiques».

Les différents départements de l'ESP sont le génie chimique et biologique appliqué, le génie civil, la gestion, le génie électrique, le génie informatique, le génie mécanique. Les laboratoires sont au nombre de onze.

L'enseignement supérieur court à finalité professionnelle dispensé dans les six départements donne à l'étudiant une solide formation technologique qui lui permet de s'adapter aux milieux industriels. Pour cela, les programmes sont sans cesse modifiés de manière à s'adapter aux besoins.

L'ESP forme des techniciens supérieurs en deux ans. La durée annuelle des enseignements est de 32 semaines. Un seul redoublement est exceptionnellement autorisé durant le cycle de formation. Les études sont sanctionnées par un diplôme



L'ESP a pour mission de former des techniciens supérieurs

universitaire de technologie (DUT) délivré avec mention de la spécialité correspondante, à l'issue d'un stage obligatoire de fin d'études.

L'école supérieure polytechnique dispose d'un journal qui a pour ambition de diffuser les travaux les plus récents des chercheurs surtout basés en Afrique, en leur facilitant l'aspect à une expertise de qualité et à un organe de large diffusion. Bien au-delà des disciplines scientifiques pour l'ingénieur (mécanique, informatique, etc.), le journal est ouvert plus largement aux sciences de manière à faire écho aux caractères souvent interdisciplinaires des recherches actuelles. Le journal se veut ouvert à tout ce qui se passe dans le monde et dans la société. Diffusé aux chercheurs des universités africaines et à un lectorat international, le journal des sciences pour

l'ingénieur, au-delà de sa mission institutionnelle de soutien à la recherche scientifique et technique, se donne aussi pour objectif de soutenir des réseaux thématiques, des manifestations nationales, régionales et internationales encadrées par un comité scientifique habilité.

Une vision à la fois pédagogique et sociale

«L'établissement est connu pour son sérieux, d'autant qu'il n'a jamais connu d'année blanche ou invalide et marche sans bruit et sans trompette, générant des ressources propres à travers ses prestations de service et la formation payante qu'il offre», indique son ancien directeur, le professeur Oumar Sock. «La nouvelle vision est à la fois pédagogique et sociale puisqu'elle se concrétise par l'équipement

de tous les laboratoires, la construction de nouveaux locaux pédagogiques (salles de cours, bureaux pour les enseignants) mais également de bâtiments sociaux (restaurants pour les enseignants, le personnel administratif, technique et de service et les invités, hébergement des étudiants, réhabilitation et modernisation du terrain de foot et de la piste d'athlétisme», ajoute-t-il. Amadou Diop, étudiant en génie civil se satisfait de la qualité de l'enseignement dispensé non sans émettre des réserves. «Nous sommes inscrits dans une école prestigieuse et avons des professeurs de qualité. Mais à la fin de la formation, on

n'est pas toujours assuré d'avoir un travail à la hauteur de nos attentes comme le font croire certaines autorités de l'école», affirme-t-il. Bacar, inscrit en informatique abonde dans le même sens qu'Abdoulaye. «Nous avons la chance de fréquenter une bonne école, mais le seul problème est de trouver du travail après la formation. Je suis en Master 2 mais jusqu' à présent, je ne fais que de petits stages de trois mois renouvelables au maximum. Mais certains de mes camarades de promotion ont eu la chance d'être embauchés par de grandes entreprises», confie-t-il.



ÉCOLE INTER-ÉTATS DES SCIENCES ET MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (EISMV)

QUAND LES AFRICAINS FONT ÉQUIPE POUR L'EXCELLENCE

L'École Inter-États des Sciences et Médecines vétérinaires (EISMV), créée en 1968, est née de la volonté des chefs d'États africains francophones de créer en Afrique un établissement supérieur professionnel et de recherche capable de former des cadres spécialisés en santé et productions animales. Elle regroupe aujourd'hui plus de quinze États membres.

L'École Inter-États des Sciences et Médecine vétérinaire (EISMV) est située sur le passage de ce que les étudiants appellent communément le « couloir de la mort ». Pour y accéder, il faut montrer patte blanche : une pièce d'identité ou une carte d'étudiant. La superposition des drapeaux des différents pays membres de l'école constitue un joli décor. Dans le seul pavillon de 252 lits qui sert de logement aux étudiants, règne une ambiance bon enfant. En ce samedi de mai 2011, il n'y a pas de cours à l'EISMV. Certains étudiants se retrouvent à la salle de télé du pavillon pour suivre les matchs du week-end.

Créée en 1968, l'école accueille aujourd'hui des étudiants des quatorze pays membres : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

«L'EISMV est également ouverte aux pays qui ne sont pas membres de notre institution comme Djibouti, le Maroc, et la Tunisie», soutient M. Bakou, adjoint au responsable de la communication et chef du service anatomie, histologie, embryologie. L'école est structurée autour des dispositions de gouvernance et de formation. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé des ministres en charge de l'enseignement supérieur. Ce même conseil d'administration nomme le directeur de l'établissement.

L'EISMV comme l'ensemble des instituts universitaires africains est confrontée à des problèmes de moyens et de ressources humaines. «Pour ce qui est des enseignants, même si leur nombre est insuffisant, ils sont hautement qualifiés et compétents. Ils viennent de tous les pays», soutient M. Bakou.



Le Vêto a une vocation sous-régionale

Moyens

Il n'y a pas de test d'entrée à l'Ecole Inter Etats des Sciences et Médecines Vétérinaires. L'admission se fait à partir de l'examen d'un dossier de candidature composé d'une lettre manuscrite adressée au ministre de l'Education nationale, de l'attestation de réussite au baccalauréat, du relevé des notes du bac et des bulletins de note de la classe de terminale. La forma-

tion dure six ans. Une année préparatoire aux études vétérinaires, quatre années d'études sanctionnées par le certificat de fin de scolarité et une année de thèse à l'issue de laquelle l'étudiant devient docteur vétérinaire après la soutenance de sa thèse.

L'EISVM est dirigée par le Professeur Louis Joseph Panguï.



«ICI, ON N'EST NI SÉNÉGALAIS, NI IVOIRIEN, NI MALIEN, MAIS AFRICAIN»

Dans cette école qui regroupe plus de quinze nationalités, l'intégration des étudiants est facilitée par l'Amicale des Etudiants vétérinaires de Dakar (AEVD). « Au Vêto (EISMV, Ndlr) on ne raisonne pas en terme de nationalité. L'amicale interdit à ses membres de dire qu'un tel est Sénégalais, Ivoirien ou Malien. Les gens disent tout simplement qu'il est "Vêto" ou "Africain" », explique le président de l'AEVD, Sabi Souahibou. Ce qui fait aussi la particularité du "Vêto", c'est la structuration du bureau de l'amicale. « Le bureau est composé de dix membres. Seul le Sénégal, qui a plus d'étudiants, peut avoir plus de deux membres. A part ce pays, tous les autres n'ont qu'un seul représentant. Ainsi tous les pays sont représentés », avance le président de l'AEVD.

Chaque année, une journée d'accueil est organisée pour les nouveaux ainsi que des journées de parrainage. Chaque nouvel étudiant a son parrain. Ce dernier est chargé de lui expliquer les cours, le fonctionnement de l'école et de l'intégrer au sein du groupe. La mission de l'AEVD est de rassembler tous les étudiants et d'être leur interlocutrice auprès de l'administration. Des journées de réflexion sont organisées pour renforcer les échanges culturels, ce qui constitue une occasion pour chaque communauté de montrer toutes les facettes de sa culture. Des matches de football sont aussi organisés. « Ils font partie des facteurs d'intégration des étudiants. Pendant les matches, tout le monde se retrouve au terrain. A la fin, on se retrouve ensemble pour faire passer un message allant toujours dans le sens d'unir les esprits et les cœurs puisque le Vêto n'est plus simplement une école, mais une famille », avance le président de l'AEVD. La plus grande manifestation organisée par l'AEVD est la «Journée africaine d'intégration culturelle et scientifique ». Lors de cette journée, chaque pays expose sa diversité culturelle et ses savoirs locaux en matière de médecine vétérinaire.

« Le "Vêto" n'a pas encore son service de restauration. Nous dépendons du COUD. Certains étudiants ne fréquentent pas toujours les restaurants, qui ne préparent que du riz à midi. Ils n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires que les Sénégalais. Si le "Vêto", qui regroupe plusieurs nationalités, avait son restaurant, le menu varierait et chacun y trouverait ce qu'il voudrait », explique le président l'AEVD. Donc le souhait de l'Amicale est de voir l'EISMV se doter d'un système de restauration collective.

INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE (IFAN) CHEIKH ANTA DIOP

L'OMBRE TUTÉLAIRE DE CHEIKH ANTA

En longeant la Corniche ouest, on est frappé par ce bâtiment imposant qui fait face à l'océan.



«Au professeur Cheikh Anta Diop : par son génie, il a réhabilité les civilisations nègres » tel est le premier message gravé sur une statuette à hiéroglyphes qui accueille le visiteur à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN).

Fondé en 1936 sous le nom d'Institut français d'Afrique noire, il est intégré à l'université de Dakar en 1959. Il devient Institut Fondamental d'Afrique Noire en 1966 et le nom de Cheikh Anta Diop y est ajouté à la mort de celui-ci en 1986.



L'Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta Diop a pour missions d'effectuer et de promouvoir les travaux scientifiques se rapportant à l'Afrique noire en général et à l'Afrique de l'Ouest en particulier. Ce qui explique l'existence de quatre départements subdivisés en laboratoires. Il s'agit des départements des Sciences humaines, des Langues et Civilisations, de la Biologie animale, de la Botanique et géologie. Ce dernier abrite le laboratoire carbone 14 où a exercé le Pr Cheikh Anta Diop. Les services d'information scientifique et les musées dont le musée d'art Africain de la Place Soweto, font également partie intégrante de l'IFAN.

L'institut a, entre autres, objectifs de contribuer à la renaissance culturelle de l'Afrique et à l'africanisation des programmes d'enseignement, notamment en diffusant par tous les moyens les résultats de ses études. L'IFAN participe à l'application des règlements concernant le classement des monuments historiques, les fouilles, l'exploitation des objets (ethnographiques ou d'art africain). Il réunit aussi dans ses musées, ses archives et sa bibliothèque, les collections scientifiques nécessaires à la connaissance et à l'étude des questions intéressant l'Afrique noire.

Cet établissement autonome au sein de l'université de Dakar a eu comme premier directeur, le naturaliste Théodore Monod (1938-1965) suivi de l'islamologue, Vincent Monteil (1965-1968) et du philosophe Pierre Fougeyrollas (1968-1971). De 1971 à 1986, l'islamologue Amar Samb prend la relève. Il est le premier Sénégalais à diriger cette institution. Il sera suivi du sociologue, Abdoulaye Bara Diop, qui dirige l'institut jusqu'en 1995. Puis se sont succédé les professeurs Tahirou Diaw (géographe) en 1995-1996, Djibril Samb (philosophe) de 1996 à 2004 et Papa Ndiaye (naturaliste) de 2004 à 2010.

L'actuel directeur est l'historien Hamady Bocoum. Il enseigne également au département d'histoire de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop. Il dirige également la direction du patrimoine culturel (DPC) rattachée au ministère de la Culture.

L'IFAN a été rendu célèbre par la création en 1961 du laboratoire de datation par le carbone 14 (radiocarbone). C'est grâce à ses travaux de datation dans ce laboratoire que le parrain de cet institut, le Pr Cheikh Anta Diop, a démontré le caractère négro de la civilisation de l'Égypte pharaonique.

LA «B. U»

UNE BIBLIOTHÈQUE MODERNE ET CONFORTABLE

La création d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche à Dakar eut pour conséquence la constitution de collections de documents de niveau universitaire destinées aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants comme supports des programmes d'enseignement et de recherche.

Les premières collections de l'actuelle bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop datent de la création de l'École africaine de Médecine. Il s'agissait à l'origine d'un fonds d'ouvrages et de quelques titres de périodiques qui avaient été acquis pour les professeurs et les étudiants de médecine. A ce titre, la bibliothèque de l'UCAD est la plus ancienne et la plus importante des bibliothèques universitaires des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara.

Un inventaire de janvier 1952 révélait l'existence d'une collection de 4000 volumes et de 145 périodiques. La gestion de ce fonds était confiée à un fonctionnaire non spécialisé.

La première pierre de la future bibliothèque centrale est posée le 10 décembre 1959 par M. André Boulloche, ministre français de l'Éducation nationale, chargé de l'Enseignement supérieur dans la Communauté. Les travaux de construction

commencés en 1961 furent achevés trois ans plus tard.

La nouvelle bibliothèque fut inaugurée par le président Léopold Sédar Senghor le 20 novembre 1965, en même temps que la nouvelle Faculté des Lettres. En dehors des services administratifs et techniques, la bibliothèque dispose de magasins pouvant contenir 450 000 volumes sur 13 km de rayonnages.

Inventaire

La bibliothèque centrale de l'Université va connaître un développement régulier avec un personnel scientifique et technique suffisant. Le personnel est secondé par les bibliothécaires professionnels sénégalais formés dans le cadre de l'ancien Centre régional de Formation des Bibliothécaires (CRFB) ouvert en 1963 à l'Université de Dakar par l'UNESCO, et qui deviendra par la suite l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD).



La BU occupe une place de choix dans la recherche

A partir des années 1970, la relève du personnel scientifique expatrié sera progressivement assurée par les conservateurs sénégalais formés à l'Ecole nationale supérieure des Bibliothèques en France. La bibliothèque continuera à disposer de ressources matérielles et financières suffisantes pour le développement régulier de ses collections et le renouvellement de ses équipements. C'est ainsi qu'au 1er janvier 1983, ses fonds comptaient au total plus de 300 000 volumes. Elle recevait par abonnements, dons ou échanges près de 6000 titres de périodiques, dont plus de 1500 étaient en libre accès. Elle entretenait des relations d'échanges avec de nombreuses bibliothèques universitaires ou nationales en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord.

La fin des années 1980 fut cependant une période de récession pour la bibliothèque. Confrontée à de nombreuses difficultés consécutives à la diminution de ses ressources financières et matérielles, à l'étroitesse de ses locaux ainsi qu'au vieillissement de ses collections et de ses équipements, elle a dû faire face à de nombreux défis.

Collections

Dans un environnement scientifique et technique en pleine mutation et face à la pression d'une population universitaire en augmentation constante, elle ne fut plus, à un moment donné, en mesure de répondre de manière efficace à ses missions fondamentales d'appui à l'enseignement et à la recherche.

L'année 1994 marquera le début de la mise en œuvre d'un programme d'extension, de rénovation, de réorganisation et de modernisation des bibliothèques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, et en particulier sa bibliothèque centrale, sous l'impulsion des Recteurs Souleymane Niang et Moustapha Sourang.

La fin des années 1990 fut mise à profit pour recycler le personnel, réorganiser les services de la bibliothèque, moderniser les méthodes et les techniques de gestion et de diffusion de l'information, renouveler les collections, intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outils de gestion et d'accès à l'information et enfin édifier et équiper de nouveaux espaces de travail et de recherche pour les membres de la communauté universitaire.

Au début de ce nouveau millénaire, le système documentaire de l'Université, constitué en Service Commun de la Documentation par le décret 95.197 du 21 février 1995, compte à l'heure actuelle 18 bibliothèques fédérées en réseau autour de la bibliothèque centrale qui en est le point focal. Dans un environnement entièrement automatisé, un nouvel édifice de

plus de 1700 places assises dans les services publics a été mis en service et offre aux usagers des collections de documents renouvelées, des moyens modernes d'accès à l'information et des conditions d'accueil et de travail très confortables.

Documents

La bibliothèque centrale, qui a un statut d'institut d'université, par le décret n° 78-808 du 28 juillet 1978, est administrée par un Conseil d'administration. Elle est membre de l'Assemblée de l'Université et siège au Conseil restreint de l'UCAD.

Cette reconnaissance institutionnelle confère à cette bibliothèque une place de choix au cœur du dispositif de l'enseignement et de la recherche à l'Université et en fait un instrument de première importance du point de vue pédagogique, scientifique et culturel.

Depuis sa création, la bibliothèque centrale a été successivement dirigée par MM. Jean Rousset de Pina (1957-1972), Jean Donati (1972-1978), Théodore Ndiaye (1978-1987), Henri Sène (1987-2007) et depuis janvier 2007 par Mme Mariétou Diongue Diop.



DANS L'ANTRE DES «CARRIERISTES»*

Située au cœur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, la Bibliothèque centrale est un refuge pour les étudiants studieux. Elle accueille des centaines d'étudiants et offre un cadre idéal pour la recherche et l'apprentissage des leçons.

10 heures devant la Bibliothèque centrale de l'UCAD. En cette matinée de mardi, les lieux sont déjà pris d'assaut par de nombreux étudiants. «Je suis venu un peu en retard aujourd'hui, mais heureusement il n'y a pas tellement de monde comme c'était le cas ces derniers jours», lance Ousmane Sarr, étudiant en deuxième année au département d'anglais. Devant la porte d'entrée, un vigile veille au grain. Il filtre les entrées. En tenue bleue, casquette sur la tête, il scrute minutieusement les cartes.

«Les conditions d'accès sont claires. Il faut une carte de lecteur de l'année en cours, ou une pièce pouvant attester de votre statut d'étudiant», explique le vigile, sous le sceau de l'anonymat. A l'intérieur du bâtiment, la vie est tout autre. Un calme total y règne. Dans les blocs, certains étudiants bouquinent, d'autres révisent leurs cours. «Nous sommes à quelques jours des examens et il m'est très difficile de réviser dans les salles de cours ou les chambres», avance Aminatou, étudiante en première année au département d'anglais.

A quelques mètres des tables de travail, un homme observe secrètement le moindre mouvement des étudiants. « Nous ne pouvons pas les surveiller tous, mais nous faisons de notre mieux. C'est normal qu'on le fasse, car nous avons constaté que certains étudiants volent des livres, malgré les mesures mises en place», affirme le contrôleur. Dans cet espace, tout est bien ordonné. Les étudiants retrouvent facilement les manuels recherchés. «Avec une bonne organisation, nous avons facilité la tâche à nos usagers. Nous avons classé les ouvrages en fonction des départements respectifs, qui composent l'université», ajoute notre interlocuteur.

La BU, comme on l'appelle communément, dispose de 1729 places assises dans ses services publics. Ses salles de travail et de recherche sont réparties sur deux niveaux. Chaque jour, ce sont des centaines d'étudiants, venant de toutes les facultés qui s'y rendent. Etudiant en année de licence au département de sociologie, Ouli-

matou Sow fréquente les lieux cinq fois par semaine. «Je fréquente la Bu depuis ma première année à l'université. C'est un endroit calme, avec une bonne climatisation. Je peux dire que toutes les conditions sont réunies pour bien apprendre», explique-t-elle.

Toutefois, en dépit des mesures de sécurité mises en place, la Bibliothèque universitaire fait face à des difficultés de contrôle. «Il nous arrive de trouver des livres avec des pages déchirées», déplore un agent de la BU. A cela, s'ajoutent les nombreux cas de vols notés. Récemment, un étudiant en sociologie a été pris la main dans le sac. Sa technique consistait à remplacer les codes des livres empruntés par d'autres.

Avec l'approche des examens dans les différentes facultés, il est difficile de trouver une place libre à l'intérieur de la BU. Certains n'hésitent pas à faire des «réservations». Ce qui n'est pas du goût de certains usagers. «La BU est au service des étudiants, chacun a le droit d'y accéder. Donc, on doit penser aux autres et arrêter les réservations», peste Alpha, étudiant en licence au département d'histoire. «Nous voulons tous réussir, donc il faut avoir un esprit de partage et savoir que la Bibliothèque est un bien commun», souligne Justine, en première année au département d'anglais. Toutefois, dans le but d'aider les étudiants, la BU offre la possibilité de prêts, mais sur une période bien déterminée. Ainsi, les étudiants peuvent prendre des ouvrages pour une durée de quinze jours à l'issue de laquelle, ils peuvent renouveler le prêt. «Il m'arrive rarement de travailler à la BU, J'emprunte le plus souvent et à la maison, toutes les conditions sont réunies pour faire mon travail», renchérit Alpha.

*nom pour désigner les étudiants qui consacrent beaucoup de temps aux études.



MOR GUEYE,
AGENT COMPTABLE

L'ARGENTIER DE L'UCAD

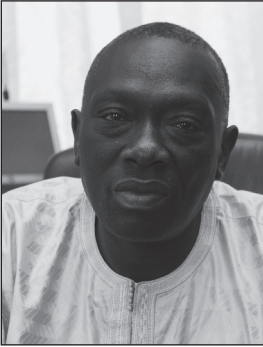
Sans l'agence comptable, les différents établissements de l'Université ne fonctionneraient pas, car leurs budgets dépendent d'elle.

JC'est en 1973 que l'Agence comptable de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar fut créée. L'agent comptable est le conseiller financier du recteur, des doyens de facultés et des directeurs d'instituts et d'écoles. L'Agence comptable dépend de l'inspecteur principal du Trésor. Elle a pour rôle de recouvrir les recettes et d'exécuter les dépenses. « En somme toutes les dépenses des différents établissements de l'UCAD proviennent de l'agence comptable », nous explique l'agent comptable Mor Guèye, qui a sous son autorité un adjoint et des chefs de divisions.

A chaque rentrée universitaire, les étudiants nouvellement orientés et les anciens versent un droit d'inscription qui est de 5000 F CFA pour les Sénégalais et 300 000 F CFA pour les étrangers. Cet argent fait partie du budget de l'UCAD.

Mais, selon l'agent comptable, c'est une somme infime qui représente entre 360 et 400 millions de F CFA alors que les besoins financiers de l'université sont énormes. L'agence comptable reçoit une manne financière venant de l'Etat qui reste le principal bailleur. Cette subvention qui n'est pas fixe varie tous les ans. Pour cette année, elle s'élève à 19 milliards de F CFA. Avec les effectifs pléthoriques d'étudiants, l'agence comptable connaît souvent des difficultés au moment de la période des inscriptions. Ainsi pour éviter les longues queues et certains débordements, l'agence est obligée de s'organiser en ouvrant plusieurs caisses.

Les écoles où la formation est payante comme l'ESP, l'IFACE ou d'autres, même si elles s'autofinancent, bénéficient aussi des services de l'agence comptable.



COOPÉRATION INTERNATIONALE

POUR UNE MEILLEURE VISIBILITE DANS LE MONDE UNIVERSITAIRE GLOBALISÉ

L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a mis en place une Direction de la coopération internationale depuis sa création, preuve de son ouverture au monde. Le partenariat développé par l'UCAD à travers ce service est fructueux, selon le directeur de la structure, car il lui permet d'être visible dans le milieu universitaire international. Il offre, en outre, aux enseignants et doctorants une mobilité ainsi que des conditions de travail plus favorables.

L'UCAD interagit avec les universités du monde. Cette relation, qui se traduit par l'échange d'enseignants, le partage de projets communs, concerne aussi la recherche, «volet le plus important», selon le professeur Papa Alioune Ndao, directeur de la Coopération internationale. Rattachée à l'origine à la Direction de la recherche scientifique, cette structure est aujourd'hui autonome, d'après M. Ndao.

La coopération, en plus d'offrir à l'UCAD une visibilité dans le milieu universitaire international, lui permet également de participer à l'élaboration du savoir dans le monde, selon M. Ndao, en facilitant

notamment la mobilité des enseignants et des étudiants vers les universités partenaires. Cette collaboration favorise-t-elle la fuite des cerveaux ? «Non ! Le potentiel scientifique est bien ancré. A l'UCAD, les gens n'ont pas envie de partir coûte que coûte. Il y a moyen de travailler à l'université, de bénéficier de la mobilité internationale tout en y restant ancré en participant au développement technologique, scientifique et économique de ce pays», rétorque le professeur Papa Alioune Ndao. D'ailleurs, depuis la mise en place des écoles doctorales et des doctorats en cotutelle, les doctorants ont bénéficié de conditions de travail plus favorables, car



indique M. Ndao, «il y a une association de moyens avec d'autres universités».

Dans ce partenariat entre l'UCAD et «les institutions académiques ayant des intérêts convergents», les universités des pays en voie de développement occupent une place importante. «L'UCAD est fortement sollicitée pour le partenariat Sud-Sud», renseigne le directeur de la coopération internationale. Selon lui, ces universités, notamment africaines, se rendent de plus en plus compte de l'intérêt majeur et stratégique à collaborer ensemble.

Son statut d'ancienne «université française» fait que «les liens sont privilégiés» avec la France. Comme en témoigne la

longue liste des établissements français partenaires de l'UCAD. Cependant, le cadre du partenariat n'est pas limité aux universités françaises et francophones. «La volonté d'élargir les perspectives de partenariats est nettement affichée», estime le directeur de la coopération. Nombre de conventions ont été signées avec des universités anglophones, notamment nord-américaines, selon le professeur Ndao. «Trois conventions sont en instance de signature avec une université allemande», renseigne-t-il. «Pour des raisons de proximité», un partenariat a été signé avec l'université du Cap-Vert, ajoute le directeur de la Coopération internationale.

LA RECHERCHE A L'UCAD

UN BON POTENTIEL SANS MOYENS

La Recherche n'est pas au mieux à l'UCAD. Entre l'absence de financement et devant l'inertie de certains chercheurs, les productions scientifiques se font rares.

Le Directeur de la Recherche est formel : au niveau de l'UCAD, la recherche se heurte à des récifs. Cela découle de l'insuffisance des moyens financiers pour soutenir les activités de recherche, l'obsolescence du plateau technique, le manque de moyens au niveau des laboratoires et l'inactivité de certains chercheurs.

Selon M. Toguebaye, il n'y a pas un budget propre alloué à la recherche. Au niveau national, très peu d'outils sont dédiés au financement de la recherche. « Il y a le Fonds d'impulsion de la recherche scientifique, le fonds national de la recherche agricole et alimentaire, et le programme GTP (Grandes thématiques prioritaires). Et ce n'est pas suffisant », souligne M. Toguebaye. Ceux qui veulent faire de la recherche se tournent souvent vers les fonds compétitifs internationaux en présentant des projets solides afin de bénéficier de financements. La Direction de la Recherche les accompagne sur le plan administratif. C'est le cas par exemple quand il s'agit d'apporter la caution de l'université à un projet de recherche.

A l'UCAD, le nombre de chercheurs se chiffre entre 3500 et 4000. Cela, en partant du principe que tout enseignant est un chercheur et en comptabilisant les doctorants. « Malheureusement, fait savoir M. Toguebaye, 21 % des chercheurs ne produisent pas. Soit, ils ne font pas du tout de recherche, soit, s'ils en font, ces recherches ne sont pas publiables ». Le nombre important de chercheurs potentiels fait que l'UCAD réalise 80 % des productions scientifiques au Sénégal.

Principe

Toutefois, il y a quelques laboratoires qui mènent des recherches de haut niveau. C'est le cas des laboratoires de nutrition et d'alimentation humaine et celui de biotechnologie de la Faculté des Sciences ; le laboratoire de recherche sur l'atmosphère de l'ESP ; le laboratoire de microbiologie de l'hôpital Aristide Le Dantec qui est sous la responsabilité du professeur Souleymane Mboup. « Ces laboratoires font la fierté de l'université. Elles font des productions scientifiques qui sont assez satisfaisantes », fait remarquer M. Toguebaye.



Treize revues sortent assez régulièrement et sont gérées essentiellement par les Facultés. Cependant, celle qui paraît régulièrement est la revue Dakar Médical de la Faculté de Médecine qui est d'ailleurs indexée, c'est-à-dire qu'elle est inscrite dans les bases de données bibliographiques internationales. Il y a aussi le Journal de l'ingénieur de l'ESP, la revue sur le Langage produite par la FLSH.

À l'UCAD, la recherche est organisée aussi bien sur le plan de la gouvernance que sur le plan technique. Sur le plan de la gouvernance, des structures ont été créées comme la Direction de la recherche, chargée de définir la politique de recherche de l'UCAD et de coordonner les activités. Il y a aussi le Conseil scientifique qui est un organe consultatif chargé d'évaluer les Ecoles doctorales mais également toutes les demandes concernant la création de laboratoires. Quant à la Direction de la Coopération internationale, elle est chargée de coordonner les actions de coopération en matière de recherche mais aussi de formation. En plus de ces structures, il a été mis en place un Comité d'éthique qui est un organe consultatif chargé d'étudier toutes les questions d'éthique relatives à la recherche.

Sur le plan technique, il y a les Ecoles doctorales qui ont été mises en place pour mutualiser toutes les ressources humaines et matérielles qui existent à l'UCAD. Elles contribuent également à former une nouvelle génération de chercheurs ayant une culture pluridisciplinaire. Aujourd'hui, l'UCAD compte sept Ecoles doctorales au

parmi lesquelles on peut citer l'Ecole doctorale «les sciences de la vie, de la santé et de l'environnement», l'Ecole doctorale «Droit, Economie et Gestion», l'Ecole doctorale «Mathématiques et Informatique», l'Ecole doctorale «les Sciences Physico-chimiques de l'univers et de l'environnement», l'Ecole doctorale «Etudes de l'Homme et de la Société», l'Ecole doctorale «Arts, Cultures et Civilisations», etc. Pour permettre aux chercheurs de mener à bien leurs activités, des infrastructures techniques comme l'Internet ont été installées. Sans oublier qu'il y a d'autres projets allant dans ce sens et qui sont en vue. Il s'agit de la création du Centre de mesure, d'une plateforme dédiée aux sources documentaires en ligne. Avec l'appui de la bibliothèque centrale, il sera mis à la disposition des enseignants-chercheurs des documents en quantité et en qualité.

Univers

M. Toguebaye renseigne que les conditions sont en train d'être réunies pour la promotion de la recherche au Sénégal. «Actuellement, dans le système d'enseignement supérieur, il y a une grosse réforme qui est en train d'être menée : réformes de la gouvernance et du mode de financement. Désormais, le financement sera accordé aux universités sur la base de contrats de performance (CDP). Gouvernement et universités négocieront et chacun définira ses priorités et les actions à réaliser. Si cette réforme aboutit, la recherche pourra être promue de façon plus efficace», espère M. Toguebaye.

LE CENTRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES APPLIQUEES (CREA)

A LA POINTE DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE

Créé le 16 mars 1972, par le décret 72-780, le Centre de Recherches économiques appliquées (CREA) est un institut de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG). Il a pour mission principale de répondre aux besoins du Sénégal en termes de recherches économiques.

Les locaux du CREA sont situés à quelques mètres du canal IV. Cet institut regroupe des chercheurs en économie et en gestion, qui sont pour la plupart des enseignants à la FASEG. « Tous ceux qui enseignent dans cette faculté sont membres de droit du CREA. Ils peuvent tous y loger leurs projets. Pour ces dernières années, nous avons constaté qu'il y a eu une implication importante des mathématiciens, des statisticiens et des économètres », explique M. Abdou Kane, enseignant-chercheur à la FASEG, et chef du Laboratoire des Techniques quantitatives.

Faculté

Sur le rôle assigné au CREA, M. Kane souligne que ce centre a une mission de service public. Il assure le rôle de conseil et de consultant pour les décideurs publics évoluant dans les domaines qui peuvent influencer sur la marche de l'économie du pays. C'est pour cette raison que le CREA collabore avec les ministères de l'Economie et

des Finances, de la Santé, de l'Éducation, du Commerce, etc.

Le CREA est sollicité par ces structures publiques pour la conception de projets qui entrent dans le cadre de leurs programmes de développement. Selon Abou Kane, l'institut de recherche aide ces ministères à la prise de décisions sur certains secteurs qui ont trait au développement. Le CREA intervient parfois même dans des domaines abstraits comme la conception de modèles d'équilibre général. C'est le cas des modèles microéconomiques. Ces derniers permettent d'expliquer les interactions entre les différents domaines pouvant influencer sur le bien-être des populations. C'est pourquoi, soutient M. Kane, le CREA a beaucoup travaillé sur la pauvreté en s'intéressant aux problèmes de l'accès à l'eau potable, de l'agriculture ou de la pêche.

Le CREA travaille aussi avec le secteur privé et certaines structures internationales



comme la Banque mondiale, le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA), l'Organisation mondiale pour le Commerce (OMC), le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et des organisations non gouvernementales (ONG).

A l'actif du CREA, il faut noter les études réalisées en 1998 concernant le Programme décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF), et l'élaboration de rapports annuels sur ce programme. Le CREA a également travaillé en 2000, en collaboration avec des Canadiens, sur le projet dénommé « Analyse macroéconomique des impacts microéconomiques de la pauvreté » (AMIMP). Ainsi, beaucoup de rapports liés à ce projet ont été produits sur plusieurs années. Ces rapports ont été même à la base de la rédaction du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Pour ces dernières années, ce document était la base sur laquelle toutes les politiques économiques du Sénégal ont été réalisées. Sur la demande de la Direction des impôts et domaines, le CREA a eu également à faire des propositions sur des réformes fiscales en 2007, qui ont été appliquées au Sénégal.

«Les difficultés du CREA ne peuvent pas être analysées sans tenir compte du contexte de la recherche au Sénégal, car les chercheurs ne disposent pas assez de financements dans notre pays», constate M. Abou Kane. Donc le CREA est d'abord

confronté à des problèmes d'ordre financier. «Le budget que la FASEG nous alloue ne nous permet pas de bien mener nos recherches, et pour combler ce fossé nous sommes obligés de nouer des partenariats qui nous viennent en appoint», explique M. Kane. L'autre problème à relever c'est l'exiguïté des locaux de ce centre, raison pour laquelle certains chercheurs restent logés à la FASEG. Ce manque d'infrastructures a un impact sur le fonctionnement du CREA.

Financements

Le directeur du CREA doit être enseignant à la FASEG, élu par ses pairs pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Il est secondé par un directeur adjoint. Ils sont appuyés par les chefs des trois laboratoires: «Politique économique», «Techniques quantitatives» et «Politique commerciale». Ce centre a eu comme directeurs des universitaires de talent comme MM. Makhtar Diouf, Moustapha Kassé, Abdoulaye Diagne, Ahmadou Aly Mbaye (actuel Doyen de la FASEG). L'actuel directeur est M. Ibrahima Thione Diop.

En termes de perspectives, le CREA envisage de mettre en place d'autres laboratoires beaucoup plus spécifiques comme celui de l'économie du travail, de l'éducation, de l'environnement, etc.

LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES SOCIALES (CREPOS)

UN OUTIL POUR LA RECHERCHE

Le CREPOS (Centre de recherche sur les politiques sociales) a été conçu et mis sur pied par Momar-Coumba Diop en collaboration avec des enseignants et des chercheurs soucieux de contribuer au renouvellement des savoirs sur le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest.

Depuis la fin des années 1980, un même groupe d'universitaires (Aminata Diaw, Mamadou Diouf Mohamed Mbodj, Lat Soucabé Mbow, Paul Ndiaye, Souleymane Bachir Diagne, François Boye, Tafsir Malick Ndiaye) a réalisé, sous la direction de Momar-Coumba Diop, des travaux de recherche qui ont corrigé ou complété les connaissances disponibles sur le Sénégal.

Avec ces recherches, a été amorcée la rédaction d'une histoire économique et sociale que complète l'essai de synthèse qui porte le nom de Sénégal 2000 qui a montré, à partir de plusieurs sites d'examen, les changements et ruptures intervenus dans les champs politiques, socioculturels et économiques entre 1960 et 2000. Trois volumes préparés sous la direction de M.-C. Diop ont présenté les résultats de Sénégal 2000. Le premier constitue une tentative d'écriture d'une histoire intellectuelle, sociale et culturelle du Sénégal. Le deuxième met en exergue une partie des contraintes locales et globales qui déterminent les mutations sociales et économiques observées dans le pays. Le

troisième volume est consacré au fonctionnement et à l'efficacité des institutions publiques ainsi qu'aux conséquences des politiques économiques et sociales.

Le groupe de recherches mentionné ci-dessus a fait preuve d'une forte cohésion, comme en témoigne la régularité avec laquelle des publications de qualité ont été faites pendant une décennie. Pour que leurs travaux soient mieux valorisés, certains de ses membres ont éprouvé le besoin d'étendre leurs activités à des chercheurs plus jeunes et de mettre l'accent sur les questions liées au développement économique et social du Sénégal et de la sous-région ouest africaine, tout en participant à l'encadrement plus efficace, sur place, des étudiants.

Ce groupe a alors pris, au début des années 2000, la dénomination de Centre de recherche sur les politiques sociales (CREPOS). Il a ensuite été reconnu par les autorités sénégalaises qui lui ont délivré un récépissé de déclaration d'association en juin 2003.



Le CREPOS a démarré ses activités grâce à des subventions de l'IRD (Institut de recherche pour le développement), du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et d'AfriMAP (The Africa Governance, Monitoring and Advocacy Project). Hervé de Tricornot, Alioune Camara, Innocent Butaré et Pascal Kambalé ont joué un rôle décisif dans ces différents appuis. Au total, ces subventions ont constitué un soutien important aux missions que se fixe le CREPOS, avec la volonté de constituer un pôle sénégalais et sous-régional pour appuyer les formations, réaliser des programmes de recherche et développer l'édition et la publication scientifique de qualité en Afrique de l'Ouest au profit des jeunes chercheurs

L'un des objectifs majeurs, dans cette perspective, est de favoriser le renouvellement et la reproduction d'une communauté qualifiée de chercheurs en sciences sociales, dans un contexte marqué par la crise des universités, les conditions de travail difficiles des chercheurs et des enseignants, et l'inadaptation des structures bilatérales et multilatérales d'appui à la recherche scientifique.

Le CREPOS tente, entre autres, de valoriser les résultats des recherches relatives aux dynamiques socio-économiques, surtout celles notées depuis le début des années 1980, sous l'effet des programmes d'ajustement structurel et de la libéralisation politique. Il rassemble des données sur les politiques sociales appliquées au Sénégal et les analyse sur le plan de leur équité et de leur efficacité.

Le CREPOS se propose de renouveler la réflexion sur les perspectives de développement à long terme et met à la disposition des décideurs des outils indispensables à la compréhension des problèmes à résoudre au profit de la majorité des populations.

Il est en prise avec les grands enjeux des sociétés ouest africaines d'aujourd'hui, particulièrement les recompositions dues à la mobilisation de nouvelles énergies sociales, culturelles et économiques, les conflits internes aux États, les recompositions des espaces géographiques nationaux, les migrations internationales, le difficile ajustement des économies et des sociétés aux normes de la compétition internationale.

Un Réseau d'Appui aux Politiques de Développement (RESAPOD) a été conçu au sein du CREPOS afin de favoriser le dialogue entre les chercheurs, les décideurs politiques, les dirigeants des ONG et les experts du secteur privé.

Le CREPOS exécute des programmes de recherche, appuie les formations, participe au renforcement des capacités de recherche et d'écriture des doctorants des universités de Dakar et de Saint-Louis. Entre 2006 et 2009, environ 70 étudiants ont bénéficié de ce soutien à la recherche savante. Les séminaires du CREPOS répondent à un besoin de plus en plus important de formation des étudiants préparant des recherches (DEA ou doctorat). Ils permettent de renforcer auprès des étudiants une attention renouvelée à la manière d'aborder les questions de méthodologie de la recherche, celles liées à

la communication scientifique ou à l'encadrement des travaux.

En coédition avec les éditions Karthala, le CREPOS a publié entre 2004 et 2010, avec le soutien généreux et constant de Charles Becker et de Robert Ageneau, des thèses de jeunes chercheurs, revues et réaménagées. Cette dynamique tente de promouvoir en Afrique, avec des moyens pourtant très limités, une réflexion et des pratiques scientifiques novatrices. Les éditions Karthala ont apprécié de manière très positive ce partenariat éditorial avec le CREPOS, à l'image de la coopération à développer entre intellectuels africains et européens.

Le CREPOS est hébergé par le Centre de recherche ouest-africain, à Fann-Résidence. Il a été dirigé de manière bénévole par Momar-C. Diop entre 2004 et 2009.

Il est géré par un Comité actuellement composé de : Ibrahima Thioub (Directeur exécutif), Alfred I. Ndiaye (directeur administratif et financier), Ndiouga Adrien Benga, Sokhna Sané, Ibrahima Diallo, Serigne Mansour Tall, Ousseynou Faye et Cheikh Oumar Ba.



OUVRAGES PUBLIÉS EN COÉDITION KARTHALA - CREPOS

Alfred Babo, *Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé (Côte-d'Ivoire)*, Dakar & Paris, CREPOS, AfriMAP & Karthala, 2010, 206 p.

Ousmane Camara, *Mémoires d'un juge africain. Itinéraire d'un homme libre*, Dakar & Paris, CREPOS et Karthala, 2010, 309 p.

Oumar Cissé, *L'argent des déchets. L'économie informelle à Dakar*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2007, 165 p.

Gaye Daffé et Abdoulaye Diagne (éds), *Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance*, Paris et Dakar, Karthala, CRES et CREPOS, 2008, 376 p.

Tarik Dahou (éd.), *Libéralisation et politique agricole au Sénégal*, Dakar, CRE-POS, ENDA-GRAF-DIAPOL et Karthala, 2009, 205 p.

Fatou Binetou Dial, *Mariage et divorce à Dakar. Itinéraires féminins*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2008, 204 p.

Mamadou Lamine Diallo, *Le Sénégal, un lion économique ? Essai sur la compétitivité d'un pays du Sahel*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2004, 232 p.

Alioune Badara Diop, *Le Sénégal, une démocratie du phénix ?*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2009, 366 p.

Momar-Coumba Diop et Jean Benoist (éds), *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2007, 296 p.

Momar-Coumba Diop (éd), *Le Sénégal des migrations. Mobilité, identités et société*, Paris et Dakar, Karthala, ONU-Habitat et CREPOS, 2008, 434 p.

Ndèye Fatou Diop Guèye, Salimata Seck Wone et Moussa Sy, *Agriculteurs dans les villes ouest-africaines : enjeux fonciers et accès à l'eau*, Dakar et Paris, IAGU, Karthala et CREPOS, 2009, 191 p.

Rosalie Aduayi Diop, *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*, Dakar & Paris, CREPOS, AfriMAP & Karthala, 2010, 234 p.

Myron Echenberg, *Les Tirailleurs Sénégalais en AOF, 1857-1960*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2009, 348 p.

Ismaila Madior Fall, *L'évolution constitutionnelle du Sénégal*, Paris et Dakar, Karthala, CREDILA et CRE-POS, 2009, 193 p. [1ère édition parue sous le même titre, Dakar, CREDILA- CREPOS, 2007, 182 p].

Oumar Kane, *L'organisation des télécommunications au Sénégal. Entre gouvernance et régulation*, Dakar & Paris, CREPOS, AfriMAP & Karthala, 2010, 207 p.

Tidiane Ndoye, *La société sénégalaise face au paludisme. Politiques, savoirs et acteurs*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2009, 312 p.

Sokhna Sané, *Le contrôle des armes à feu en Afrique occidentale française. 1834-1958*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2008, 280 p.

Seydou Madani Sy, *Les régimes politiques sénégalais de l'indépendance à l'alternance politique. 1960-2008*, Yaoundé, Paris et Dakar, Iroko, Karthala et CREPOS, 2009, 369 p.

Serigne Mansour Tall, *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris et Dakar, Karthala et CREPOS, 2009, 286 p.

OUVRAGES DE CHERCHEURS DU CREPOS PUBLIÉS OU DIFFUSÉS PAR KARTHALA

Charles Becker, Pierre-Paul Misséhoungbé et Philippe Verdin, *Le père Lebret, un dominicain économiste au Sénégal (1957-1963)*. Textes choisis, préparés et présentés par..., Dakar, Fraternité Saint Dominique, 2007, 153 p.

Philippe Denis et Charles Becker (éds), *L'épidémie du sida en Afrique subsaharienne. Regards historiques*. Louvain, Academia-Bruylant / Paris, Karthala, 2006, 427 p.

Momar-Coumba Diop (éd), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, 656 p.

Momar-Coumba Diop (éd), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, 736 p.

Momar-Coumba Diop (éd), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Paris et Genève, Karthala et UNRISD, 2003, 392 p.

Momar-Coumba Diop (éd), *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, 2004, 304 p.

Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala, 1990, 440 p.

Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Karthala, 1990, 484 p.

Donal Cruise O'Brien, Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, 231 p.

Philippe Tersiguel & Charles Becker (éds), *Développement durable au Sahel*, Dakar / Paris, Sociétés Espaces, Temps / Karthala, 1997, 280 p.

Ibrahima Thioub (éd), *Patrimoine et sources historiques en Afrique*. Dakar - Bruxelles, Université Cheikh Anta Diop - Union Académique Internationale, 2007, 179 p.



AUTRES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES CHERCHEURS DU CREPOS

Charles Becker (éd), *Genre, inégalités et religion. Actes du premier Colloque inter Réseaux du Programme thématique / Aspects de l'Etat de Droit et Démocratie*. Sous la responsabilité scientifique de Amsatou Sow Sidibé, Mamadou Badji, Ernest-Marie Mbonda, Ghislain Otis, Paris, AUF-Éditions des Archives Contemporaines, 2007, 459 p.

Momar-Coumba Diop, *Le programme de recherche Sénégal 2000*, Dakar, CREPOS, 2006, 76 p.

Momar-Coumba Diop (éd), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, 1992, 500 p.

Momar-Coumba Diop (éd), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar [Série Sociétés-Espaces-Temps], 1994, 320 p.



2^{ème} Partie

COMMUNAUTARISME, VIOLENCE, SURPOPULATION, INSALUBRITÉ

LES TRENTE ET UN PROBLEMES DU CAMPUS SOCIAL

AU CŒUR DES ETHNIES

Les structures regroupant des étudiants d'une même ethnie prolifèrent à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elles ont pour objectif principal de valoriser et de promouvoir la langue de leurs terroirs respectifs. Le fait n'est pas nouveau, mais il se développe de plus en plus. Même si certains sont convaincus que la noblesse de la cause n'est pas à discuter, d'autres par contre se montrent sceptiques quant à leur présence dans un espace universitaire.

Soucieux de sauvegarder la culture de leur terroir, des étudiants de l'UCAD ont créé des associations ethniques au sein de l'espace universitaire. Elles regroupent les étudiants de tous les horizons, autour d'un idéal, à savoir la revalorisation de la culture de leur communauté. C'est ainsi qu'ont vu le jour des associations comme «Dental UCAD» avec les Peuls, l'Association des Balantes, celle des Mandjack entre autres.

Créé il y a de cela deux ans et comptant environ deux cent membres, le Dental a pour vocation de réunir tous les étudiants, quelle que soit leur origine, ayant en commun la langue «pulaar». Ses membres viennent de toutes les régions du Sénégal. C'est ainsi que nous retrouvons des Peuls du Fouta Tooro (Nord), ceux du Ferlo (Centre), etc. Selon son président Amadou Sow, Dental est plus qu'une nécessité. C'est une exigence. En leader convaincu de la cause de son association, il souligne : «Nous avons constaté qu'il y avait une division entre les Peuls du fait

de leur origines diverses. Nous avons jugé nécessaire de nous réunir en une association d'autant plus que nous partageons la même culture».

En se regroupant dans une association, ces étudiants entendent ainsi accroître leur force et harmoniser leurs actions dans le but d'atteindre leur objectif : la revalorisation du patrimoine « pulaar » qui passe notamment par la promotion de la langue. Il y a un volet social avec l'assistance aux étudiants, surtout dans l'orientation des nouveaux bacheliers. Chaque année, ils aident leurs camarades dans les choix à faire et dans les inscriptions.

L'association envisage de trouver des logements pour les étudiants nécessiteux, de procéder à des dons de tickets. C'est cet élan de solidarité qui oblige presque ceux qui ont une chambre à héberger ceux qui n'en ont pas, en fonction de la limite des places disponibles.



LE BALANTACOUNDA

LE SOCIAL AU SERVICE DE L'IDENTITE

Créée en 1990, l'Association des étudiants Balantes regroupait à l'époque, selon son président M. Younouss Mansaly, uniquement les natifs du Balantacounda. Avec le temps et la forte demande, l'association s'est ouverte aux autres, permettant à des Balantes qui ne sont pas originaires du Sud de l'intégrer.

Pour Younouss Mansaly, il était plus que nécessaire de regrouper les fils du Balantacounda, afin de sauvegarder leurs valeurs culturelles. «Nous sommes une ethnie minoritaire, et dans le souci de nous affirmer et de promouvoir la culture balante, nous avons pensé unir nos forces, au bénéfice de notre communauté», argumente-t-il.

A l'image des autres associations de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, celle des Balantes œuvre principalement dans le social. « Nous participons activement à l'orientation des nouveaux bacheliers, nous trouvons des logements, en plus des dons de tickets que nous faisons », ajoute Mansaly. Avec plus de 150 membres, cette association se fait surtout remarquer par l'organisation d'un événement culturel, «48 heures de l'étudiant balante», au cours duquel la culture du terroir est revisitée. «A cette occasion, nous montrons aux autres communautés la richesse de notre culture. Nous organisons la danse traditionnelle ainsi que les rites en milieu balante», explique M. Mansaly.

Selon lui, l'enclavement de leur localité est un frein au développement de la langue et de la culture de leur communauté. Très attachés à leur terroir, les étudiants balantes organisent des manifestations et des conférences, avec des thèmes variés, pour sensibiliser les populations. «Nous sommes dans une localité trop enclavée, où le taux de grossesses non désirées est extrêmement élevé. L'année dernière, à travers notre journée d'intégration, nous avons plaidé pour le maintien des filles à l'école, tout en dénonçant les abus dont elles font l'objet», souligne M. Mansaly.

Intégration

A leur arrivée à Dakar, les étudiants balantes qui se sont jusque-là cloisonnés à leur terroir se sont senti un peu submergés par la masse. Pour ne pas perdre leurs repères, mais surtout s'affirmer en tant que minorité différente, ils ont créé leur association. « Nous sommes plus proches de la Guinée-Bissau que du Sénégal. Sur le plan géographique, nous sentons plus la Gui-

née (sic). C'est parce que nous avons des origines bissau-guinéennes. Mais aussi, c'est parce qu'il n'existe pas de pont entre le Balantacounda et la région de Ziguinchor ou Sédhiou. Et le pont dont je parle n'est pas uniquement matériel, il est aussi culturel», analyse M. Mansaly.

Pour cette raison, lui et ses frères ne sentent pas réellement ce que font leurs

camarades des autres associations regroupant les Casamançais. «Nous ne pouvons pas nous dissoudre dans la masse. Ce ne sont pas les mêmes réalités», défend M. Mansaly. Cette fierté culturelle revient aussi chez les Balantes. «Quand on parle du Balante, on pense à la bravoure, à l'esprit guerrier. Le Balante est celui qui est toujours en position de combat», conclut M. Younouss Mansaly.



LES MANDJACK

ENTRE AFFIRMATION IDENTITAIRE ET ENTRAIDE

A l'image des autres associations, celle des Mandjack s'inscrit dans la même logique d'affirmation de son identité et d'attachement au terroir. De l'avis d'Idrissa Dollé, la valorisation et la promotion de la langue et de la culture mandjack constituent le socle de leur association. « Nous avons senti le besoin de nous réunir, de nous épauler et nous donner la main au profit de tout un chacun ». Pour Idrissa Dollé, secrétaire général de l'Association des Mandjack, « nous entretenons de bonnes relations avec «Kékendo» ou Amézig (association regroupant les étudiants ressortissants de Ziguinchor). Mais nous ne pouvons pas nous unir à eux, parce que les réalités sont différentes ».

Créée en 1998, cette association compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. Selon M. Dollé, ceux-ci entretiennent d'excellentes relations avec d'autres structures. « Nous collaborons avec l'Union des élèves et étudiants mandjack du Sénégal (UEEMAS) basée à Saint-Louis. Toujours selon M. Dollé, leur association s'active surtout au plan cultu-

rel. « A travers nos journées d'intégration, l'aspect culturel est le mieux représenté.

C'est une occasion unique de nous mettre en valeur et de montrer à tout le monde la richesse de notre culture ».

Comme pour les autres structures, leurs activités ne se limitent pas à la valorisation de leur langue. D'autres initiatives d'ordre social sont à inscrire à l'actif de cette association. « Chaque année, nous accueillons de nouveaux bacheliers. A notre niveau, nous les assistons notamment dans l'orientation et l'hébergement sans oublier les dons de tickets et autres. Dans notre association, l'entraide est de mise », souligne Idrissa Dollé.

Étudiant en master à la Faculté des Sciences juridiques et politiques, Dollé estime que le Mandjack, de par sa culture, a quelque chose de particulier. « Il est connu pour sa bravoure et sa rigueur dans le travail. Le Mandjack n'aime pas quémander et ce sont ces valeurs là que nous voulons perpétuer à travers la nouvelle génération ».

MOUVEMENT «KEKENDO»

MILICE OU ASSOCIATION CULTURELLE ?

Le mouvement «Kékendo» est-il une association culturelle ou une milice au service des autorités du Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) ?

A l'origine, le «Kekendo» (homme fort, en langue diola) avait une forte connotation culturelle ou régionale. Il regroupait l'ensemble des ressortissants du Sud. L'objectif était de défendre les intérêts de ceux-ci, surtout à l'occasion des attributions de logements.

Le mouvement «Kékendo» organise chaque année une journée culturelle dédiée à toutes les ethnies de la Casamance. Du campus social à la Cité Aline Sitoe Diatta, les étudiants font découvrir le «Kankouran» et les autres danses de leurs localités.

Le «Kékendo» se distingue, depuis plusieurs années, par la violence. Selon certaines informations, le COUD ferait appel au mouvement pour assurer la sécurité, à l'occasion de certains événements.

Dans certains conflits opposants le COUD aux étudiants, les amicales de ces derniers ont accusé le «Kékendo» d'être le bras armé des autorités du campus. C'est dans ce sens d'ailleurs, après qu'ils ont semé la terreur au campus en 2007, que le journal dakarois Walf Grand-Place lui a consacré une enquête au titre évocateur : «Kékendo, ces Janjawids du COUD».

Aujourd'hui, le mouvement a complètement échappé à ceux qui l'ont créé. Il a aussi changé de conduite. A l'occasion des élections, les nouveaux dirigeants, aux muscles de Zorro, imposent leur loi et se proclament vainqueurs.

Des «codifications» aux regroupements politiques en passant par des élections d'amicales de facultés, les nouveaux maîtres du «Kékendo» sont utilisés comme des gros bras. «D'une identité culturelle, il est passé à une sorte de gang», regrette un ancien membre. «Même en 2007, une autorité politique les a utilisés dans le cadre d'une campagne d'affichage», s'indigne-t-il.

Une allégation qui semble confirmer tout le mystère qui entoure le fonctionnement de l'association. Il est difficile d'arracher des confidences à ses dirigeants. « Nous n'avons pas le droit de parler », répètent les membres que nous avons rencontrés. Quant aux autorités du COUD, elles dégagent toute responsabilité : « Nous n'avons jamais fait appel à une association », rétorque Mamadou Ndiaye, agent administratif du COUD.



LES ASSOCIATIONS ETHNIQUES FONT DEBAT

Les associations ethniques, aussi nobles que soient leurs revendications, sont loin de faire l'unanimité au sein de l'Université Cheikh Anta Diop De Dakar.

Certains voient avec les associations une manière de transformer l'espace universitaire en une multitude de poches ethniques. Ce qui constitue un danger potentiel pour le vivre ensemble.

C'est l'avis d'Ousmane Dramé, en licence au département de philosophie. Selon lui, de telles initiatives doivent être découragées. «Je pense que créer des associations à vocation purement ethnique dans l'espace universitaire ne répond pas aux aspirations de l'université elle-même. En minimisant un tel fait, le COUD laisse propager un danger qui peut, au fil des années, être source de troubles». Etudiant en master au département d'anglais, Ibrahima Kane partage la même opinion. Il estime que cela peut être source de discrimination. «Il peut y avoir des conflits intracommunautaires. Pour se faire entendre, certaines associations utilisent la force. C'est le cas de Kekendo, qui terrorise le campus». Il ne désespère pas toutefois d'y voir un raffermissement des liens entre les différentes communautés. Mais, il faudra une communication au préalable.

Abdoulaye Dia, quant à lui, estime que la priorité au campus doit être accordée aux études. «La prolifération des mouvements ethniques peut être un handicap à l'évolution de l'université. Et à la longue, elle peut ternir son image». Habillé d'un t-shirt bleu et d'un jeans de même couleur, Pape Samba Niang, taille élancée et teint noir, n'apprécie pas la présence de telles associations dans un espace à vocation purement intellectuelle. «Nous sommes ici pour apprendre. L'université est un cadre d'expression intellectuelle. Donc, la question des langues et cultures doit rester au village. Actuellement, on assiste à un désordre total, voire de l'anarchie», déplore-t-il.

Expression

Au Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD), le danger est perceptible. Agent administratif, Mamadou Ndiaye révèle : «Ce problème se pose toujours au moment de la création d'une association. Mais nous discutons avec les concernés, nous sommes toujours d'accord sur certains points». Il reconnaît que laisser prospérer ce genre de structures peut être

une porte ouverte à toutes les dérives. «Nous sommes en train de réfléchir sur cela. Je crois que nous allons adopter des mesures, pour mieux contrôler ce qui se fait», tente de rassurer Mamadou Ndiaye. Cependant, force est de reconnaître qu'il n'y a pas grand-chose à attendre du COUD. En réalité, Mamadou Ndiaye est convaincu qu'il n'y a pas de risque à craindre. «Je n'y vois pas d'inconvénients, si le but est de promouvoir sa langue, sa culture. Et je pense que c'est tout à fait normal», argumente-t-il.

Pour Idrissa Dollé, Secrétaire général de l'Association des étudiants mandjacks, il n'y a rien de répréhensible dans ces associations, quelle que soit la connotation qu'on leur donne. «Créer une association ethnique ne signifie pas forcément marginaliser les autres ou prétendre que les autres n'existent pas», défend M. Dollé.



OUSMANE BA,
DOCTEUR EN SOCIOLOGIE

«CHEZ LES ÉTUDIANTS, L'ETHNIE PRIME SUR LA CITOYENNETÉ»

De plus en plus, nous assistons à une montée en puissance des associations à vocation purement ethnique dans l'espace universitaire. D'où l'inquiétude grandissante des uns et des autres, notamment sur les dangers pouvant découler de la cohabitation des ethnies au campus. Ousmane Ba tente d'analyser la question.

Pourquoi les étudiants éprouvent-ils la nécessité de se regrouper en association, surtout ethnique ?

Il y a deux choses. Nous avons la société et le groupe. La société est régie par ce qu'on appelle les regroupements humains, car l'individu a tendance à vouloir vivre en groupe et c'est dans cette collégialité que l'individu arrive à s'adapter. Mais la gestion du groupe semble être compliquée et complexe. Car la différence entre nous et les animaux, c'est l'instinct. Les individus sont appelés à gérer dans le groupe leurs personnalités, leurs caractéristiques et leur identité. De ce point de vue l'individu naît dans une société, mieux encore dans une famille considérée comme un élément de base. Cette dernière lui transmet des

valeurs intrinsèques, éducationnelles et culturelles sur lesquelles il pourra s'appesantir pour créer sa propre personnalité, par rapport à une situation donnée. Les étudiants qui sont des individus à part entière, issus d'une société humaine, sont obligés en venant à l'université de transposer et de reproduire ce qu'on pourrait appeler leur éducation de base. Puisqu'ils ne sont pas issus de la même localité, ces étudiants se regroupent soit en fonction de leur terroir d'origine, soit en fonction de leur culture ou de leur religion. Ce phénomène est compréhensible dans la mesure où l'université regroupe toutes sortes de personnes. Ces étudiants en foulant pour la première fois le sol de l'université intègrent les amicales qui les guident. L'étudiant en général se reconnaît dans

l'ethnicité. Dans la société africaine, l'ethnie occupe une fonction importante et elle est au centre de toutes discussions. Le professeur Abdoulaye Bara Diop (ancien directeur de l'IFAN, NDLR) soutenait en parlant de notre société : «on s'identifie à notre ethnie avant de s'identifier à notre citoyenneté».

Ce qui veut dire que l'individu à sa naissance a d'abord été transcendé par des valeurs. Ces valeurs constituent des signes d'une auto affirmation par rapport à des manifestations données. Les individus se glorifient à travers leur ethnie, par exemple les Sereer, les Joola et les Hal pulaar, etc.

La preuve, quand un étudiant quitte le Fuuta pour l'université, la première chose est de chercher d'abord l'amicale des «Fuulbe» pour mieux s'insérer dans le milieu estudiantin, avant de s'occuper de son inscription ou d'autre chose. Cela est compréhensible dans une certaine mesure. L'ethnicité, c'est la base de notre identité. Elle prend les devants sur notre citoyenneté. L'ethnie, comme disait Marcel Mauss, permet à l'Africain d'avoir des relations d'interdépendance, d'interactionnelles. C'est en fait le don et le contre-don. Enfin l'ethnie constitue l'essence de l'individu.

Ce phénomène d'appartenance ethnique est-il nouveau à l'université ?

Ce n'est pas nouveau. Mais depuis 2000, on a constaté une prolifération des associations à vocation ethnique. L'Université Cheikh Anta Diop a été créé en 1957. Au moment de sa création, il n'y avait pas ces phénomènes d'appartenance ethnique. Lorsque le pays a eu son indépendance, l'Etat du Sénégal a instauré des valeurs

à l'université. Et il y avait des rassemblements, des dahiras, etc. C'est depuis les années 1994- 2000 qu'il y a eu une prolifération d'associations ethniques. Ce qui explique le besoin de se regrouper en ethnie, c'est juste un besoin d'appartenance et de reconnaissance. Il faudra souligner deux variables : un besoin de pouvoir être hébergé et la deuxième variable, c'est une fois hébergé, utiliser des lobbies pour pouvoir s'accaparer des appareils reconnus par l'université, telles que les amicales. Car les associations ethniques ne sont pas reconnues par les autorités universitaires. Les partis politiques utilisent eux aussi ces associations pour des récupérations électorales ou pour contrôler les postes de responsabilité. L'implantation des associations ethniques permet aussi d'attirer les regards des politiques car l'université demeure un terrain politique fertile.

Une telle attitude répond-elle aux aspirations de l'université ?

Non ! L'université doit être républicaine, laïque, académique et scientifique. Elle ne doit pas accepter certains comportements ou attitudes et certaines valeurs.

Certains disent que les associations, notamment ethniques, ont une influence sur les décisions de l'administration...

Dans une certaine mesure, on est arrivé à une légitimation de ces associations ethniques. Ce sont les chefs de ces associations ethniques qui occupent les appareils universitaires. Ces acteurs, qui sont des membres de la communauté universitaire



par ailleurs, ont failli à la devise de l'UCAD, «lux mea lex», qui signifie «la lumière est ma loi». C'est seulement à l'université qu'on peut dire que Dieu n'existe pas, c'est-à-dire qu'on peut débattre de tout sans pour autant être inquiété. Ces gens qui incarnent les appareils universitaires doivent légaliser et cautionner les associations ethniques.

Certains assimilent cette volonté de se regrouper en association ethnique à un repli sur soi voire à de l'ethnisme. Etes-vous de cet avis ?

Je pense que l'identification ethnique, tantôt elle est bonne, tantôt elle est mauvaise. On ne peut pas dire à quelqu'un de ne pas s'identifier. Vous savez, la nature a horreur du vide. Si on ne laisse pas les personnes s'identifier, il peut y avoir un réel danger. Nos cousins Sereer ont créé une station radio, le «Ndef Leng FM». Et cela devient des moyens, des outils de manifestation de leur identité. L'organisation du «xoy», qui est une cérémonie de divination, marque aussi ce besoin de se découvrir, de même que les «Blues du fleuve» de l'artiste Baba Maal et le «bois sacré» des Joola qui magnifient leurs cultures. Cela ne devient inquiétant que quand l'ethnie prend le dessus sur les intérêts républicains. Comme ce qui s'est passé en Côte-d'Ivoire avec l'ivoirité, au Rwanda avec le génocide des Hutus et des Tutsis, de même qu'en Sierra Leone. C'est cela qui provoque des frustrations ethniques. Si l'ethnie devient source de recrutement ou de conflits aux appareils d'Etats, cela entraîne des émeutes et même des guerres

civiles. Comme disait Ahmadou Kourouma, « c'est bien de créer un Etat, mais est ce qu'on a créé une nation ? ». Cette interrogation demeure. C'est la collectivité qui prime avant l'individualisme.

Ces appartenances ethniques ne peuvent-elles pas à la longue, constituer des sources de conflits dans l'espace universitaire?

Bien sûr, car une prolifération d'ethnies est notée à l'université. Et il n'y a pas d'espaces de loisirs réservés à ces manifestations culturelles. Les étudiants squattent les restaurants, les pavillons pour organiser leurs journées culturelles. Ce qui entraîne souvent des confrontations. On remarque une personnalisation des pavillons suivant les ethnies. Certains pavillons sont taxés de pavillons sereer ou joola. Cette manière de faire est inadmissible à l'université, qui est censé être un lieu de savoir. Cependant une interrogation demeure. Comment faire pour rationaliser ces associations ? Il doit y avoir une évolution au niveau des textes pour organiser ces associations. Il faut créer un bâtiment pour les activités culturelles, des mécanismes d'accompagnement aussi.

Magnifier sa culture et ses valeurs, c'est une bonne chose. Mais aller au-delà, jusqu'à créer des conflits, cela devient dangereux. Et toutes les ethnies se valent. Il ne doit pas y avoir une ethnie supérieure à une autre. L'université, c'est les valeurs académiques et scientifiques.

MANIFESTATIONS RELIGIEUSES ET SOIREEES CULTURELLES

LE CAMPUS AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

Les associations religieuses et culturelles sont florissantes actuellement à l'université. Des manifestations religieuses ont lieu chaque semaine dans le campus social. Les associations culturelles, dans le cadre de leurs activités, organisent également des « journées d'intégration » et soirées culturelles. Tout cela crée une ambiance difficilement supportable pour les étudiants.

Jeudi soir, au pavillon N. quelques minutes avant 20 heures. Dans la cage des escaliers, qu'on arpente pour les circonstances, on entend des Khassaides (poèmes de Cheikh Ahmadou Bamba) entonnées depuis le balcon du deuxième étage. Aujourd'hui, c'est au tour du «Dahira Sope Serigne Saliou» d'occuper les lieux. En effet, un semblant de calendrier est élaboré par ces associations religieuses de l'université pour l'occupation de ce balcon prisé pour l'organisation de manifestations religieuses. «On est là chaque jeudi soir pour faire des récitals de khassaides et des prêches», confie Ibrahima Faye, président adjoint du «Dahira Sope Serigne Saliou».

Les membres de cette association se sont convenablement installés au balcon, formant des «Kourelles» (cercles), conformément à leur genre. Les hommes, assis et courbés, se sont regroupés autour du maître de cérémonie et lisent les poèmes

sacrés à haute voix. A deux mètres d'eux, les filles en font de même. Les étudiants qui utilisent les escaliers situés juste à côté, vaquent à leurs occupations comme si de rien n'était. Cependant d'autres lancent des regards indignés à ces talibés. M.L.D habite le couloir juste en face du balcon du pavillon N. De taille élancée, teint noir, un bouquin à la main, il estime que «l'université n'est pas un lieu pour exposer ses appartenances religieuses. C'est la religion, peut être c'est sensible de s'y opposer mais la triste vérité c'est qu'ils dérangent vraiment. Ici au pavillon N, ils sont chaque jour là, à tour de rôle». Même son de cloche chez A.A.K. résidant au pavillon N. Il soutient : «qu'on le dise ou non, il y a des désagréments. Ils doivent trouver des lieux et des heures adéquats pour éviter le tapage parce qu'après les cours ou révisions, des fois c'est impossible d'observer le repos dans certains pavillons tel qu'ici, à N ou au pavillon A».



En guise de réponse, le vice président du «dahira Sope Serigne Saliou», Ibrahima Faye défend qu'«il ne faut pas oublier qu'on est au Sénégal, un pays à majorité musulmane. Le campus est notre domicile et on ne peut pas laisser outre (sic) notre appartenance religieuse. Un musulman doit où il se trouve penser à vénérer Dieu». Ce dahira est fondé en 1999 à Khelcom par d'anciens élèves du Lycée Ibrahima Niasse de Kaolack. Après le Bac, les membres ont transféré certaines de leurs activités à l'UCAD. Ibrahima Faye, teint noir, habillé d'un grand boubou, tel un grand marabout poursuit son argumentation sous l'écoute attentive de ses coreligionnaires : «au campus il y a pire dérangement que les dahiras, on remarque qu'on y organise des concerts et soirées.» Cependant, Faye est resté flexible et soutient que l'université ne leur (les membres du dahira) appartient pas. «C'est pourquoi, on fait avec les critiques et on essaie de déranger le moins possible. On a un récépissé et on organise légalement.

Campus

Outre le caractère religieux, notre association a un volet social. On aide et on assiste les nouveaux bacheliers dans leurs études et pour l'hébergement. On est reconnu par l'administration, nos manifestations sont en règle et on bénéficie même des subventions du COUD», argue Ibrahima Fall.

Cependant, Buuba Diop, l'ex-médiateur de l'UCAD soutient que les associations religieuses ne sont pas reconnues à l'université. Momar Diop, chef du service des

cités du COUD révèle que ces associations déposent leurs statuts au niveau du service de l'animation culturelle qui leur délivre des récépissés. Ainsi, elles bénéficient d'une subvention annuelle du COUD. M. Diop reconnaît aussi qu'il y a un désagrément occasionné par ces associations et estime qu'un consensus aurait pu être trouvé pour une meilleure solution pour la communauté étudiante. C'est vrai que les questions religieuses sont sensibles, mais dans ce milieu d'intellectuels, on pourrait organiser le secteur pour le bien être de tout le monde».

Consensus

Autre pavillon, presque le même décor. Le pavillon «A», du fait de ses nombreux couloirs et balcons, est très sollicité par les différents dahiras (mourides, tidianes, nias-sènes). En ce soir de vendredi, un dahira occupe le hall du pavillon et commence sa séance de récitation. Plusieurs nattes sont installées au milieu du hall. Les étudiants désirant accéder aux escaliers sont obligés de contourner les nattes. D.J.S. étudiant en cours préparatoire de première année à l'IST et résidant au pavillon «A» estime que «c'est la religion, ce n'est pas une mauvaise chose, mais le dérangement est là. Ici au pavillon A, les couloirs, balcons et parfois les cages d'escaliers sont utilisés pour des rencontres religieuses. Il y a toujours du bruit et trop de bruit. Il faut que tout cela soit organisé. Le mieux serait pour les dahiras de trouver un seul lieu pour leurs manifestations ou de programmer celles-ci le week-end. Le malheur est que chaque jour, il y a des rencontres». Les pavillons «B» et «D» ne sont pas aussi

épargnés par les séances de "Hadara" (récital de coran par des talibés de Baye Niasse) qui s'y tiennent chaque soir.

«Kankouran»

Des soirées culturelles sont également organisées dans le campus. C'est souvent l'œuvre d'amicales d'étudiants originaires de différentes localités du Sénégal. C'est dans ce cadre qu'il est fréquent de remarquer un campus en ébullition certains soirs. Comme en ce vendredi 13 mai 2011. Dans la soirée, des cris fusent de partout, dans une ambiance festive dominée par les sonorités du Sud du pays. C'est une manifestation organisée par le «Kékendo», une association d'étudiants originaires de la Casamance. Lors de leur «week-end d'intégration», une séance de «Kankouran» est au programme. De 21 heures à 01 heure du matin, ils font des va-et-vient dans le campus, causant du coup un tintamarre audible jusque dans les chambres. Les organisateurs se justifient en arguant que c'est pour montrer les différentes facettes de leur culture. Cependant, certains étudiants, à l'image d'Ibrahima de la Faculté des Sciences juridiques et politiques, fustigent l'organisation de ces manifestations souvent à l'origine de nuisances sonores. «La pollution sonore est réelle au campus universitaire lors de ces soirées culturelles».

Les soirées culturelles sont souvent marquées par l'organisation de séances de

«Nguel» (danse traditionnelle sereer) et de «Sabarou wolof». Ces dernières sont toujours organisées devant le pavillon des filles(Q). Les organisateurs choisissent en général le vendredi soir pour éviter de déranger la quiétude des étudiants. Mais certains étudiants s'opposent à de telles pratiques. «L'importance n'est pas d'organiser ces manifestations tel ou tel jour, mais que l'université n'est pas faite pour cela. Que ce soit un vendredi, samedi, ou mardi, tous les jours les étudiants travaillent ou révisent. Il faut qu'ils nous laissent nous reposer. Je crois que c'est dommage parce que la perversion et le désordre gagnent de jour en jour le campus», s'emporte une étudiante de la Faculté des Sciences et Techniques.

Désordre

Du côté des autorités, on estime que les manifestations culturelles sont prévues dans les activités à mener dans le campus, conformément aux textes du COUD. Le chef du service des cités, Momar Diop, confie que des manifestations culturelles sont prévues par le service de l'animation culturelle. L'individu est libre de pratiquer sa culture où il se trouve. Cependant, c'est l'excès qui est nuisible. Si c'est bien organisé, c'est même bénéfique pour les étudiants, car c'est un moyen de distraction pour eux ».



UNE MOSQUEE A «VOCATION SOCIALE»

L'université est tout un monde. Les pratiques, les valeurs et les habitudes des étudiants sont délocalisées jusqu'au campus social. La religion en est l'une des plus visibles à travers la mosquée.

Devant un kiosque à journaux, des étudiants commentent les unes des publications. A quelques mètres de là, juste à hauteur du pavillon B, trois étudiants habillés en djellaba ou en caftan, s'affairent pour poser un baffle sur une table. «C'est pour permettre à ceux qui sont un peu loin de la mosquée d'entendre le sermon et de pouvoir suivre l'imam», explique Moustapha, étudiant en Physique Chimie. Nous sommes à moins de deux heures de la prière du vendredi. Plus de cinq hauts parleurs et baffles sont installés en dehors de la mosquée en plus de ceux fixés sur le minaret. Dans la cour, des nattes sont bien rangées. Certains étudiants ont déjà pris place. Qui pour lire le Coran ou pour apprendre leurs cours. «Cet après-midi, j'ai un examen et je suis venu à la mosquée pour revoir un peu mes cours», nous confie Saliou, les yeux rivés sur ses notes.

Une longue file s'est créée devant les toilettes. Juste à l'entrée de la mosquée, des étudiants se sont regroupés devant un local réservé aux chaussures et aux bagages des fidèles. « Quand quelqu'un arrive avec des bagages, on lui donne un jeton sur lequel est écrit un numéro dont la doublure

est glissée dans la chaussure ou le bagage qui nous est remis », explique Moustapha, le chargé de l'organisation.

Sermon

Il est douze heures passées presque d'une vingtaine de minutes. Des versets du Coran envahissent le campus par le truchement des haut-parleurs. A l'intérieur de la mosquée, il ne reste presque plus de place. La partie réservée d'habitude aux filles est dégagée pour les garçons. La lecture du Coran est suspendue pour laisser la place au muezzin qui procède au second appel. On s'approche de l'heure de la prière, les étudiants sortent des pavillons. Leurs nattes sont disposées par des fidèles chargés de veiller à la bonne organisation des rangées. «Nous faisons de sorte que les rangées soient dans la même direction que celle de la mosquée car cela fait partie de la prière», explique Kalidou, la barbe bien soignée et vêtu d'un ensemble bleu. Le sermon vient de commencer. Il est décliné d'abord en wolof puis en français. «Nous utilisons le français parce que la mosquée se trouve dans un milieu universitaire et le wolof pour permettre aux gens venus



On prie et on étudie aussi dans la mosquée de l'UCAD.

de l'extérieur ou des quartiers environnants de comprendre ce que dit l'imam», explique le responsable de la mosquée.

Avant, la mosquée était une installation de fortune. «Au début, les autorités du COUD étaient contre ce projet, car elles disaient que le milieu universitaire est laïc», nous dit Aboubacar Ndoye un des responsables de la mosquée. Les autorités ont dû faire face à la forte détermination des étudiants musulmans regroupés au sein de l'Association des Etudiants musulmans de l'Université de Dakar (AEMUD) créée en mai 1984. Trois ans plus tard, c'est à l'aide de bois cueillis dans la forêt où se trouve l'actuelle UCAD 2 que la mosquée a été érigée. A l'époque, les étudiants allaient prier le vendredi dans les quartiers environnants. «C'est le COUD qui mettait

à disposition des étudiants des bus qui les conduisaient à Mermoz ou dans d'autres quartiers pour prier», souligne Aboubacar Ndoye. Depuis 1994, la mosquée est en dur. En plus des prières, elle sert de lieu de repos aux étudiants et à des personnes venues de l'extérieur.

Lieux de révision

Autre jour, autre décor. La prière de l'aube a pris fin depuis presque vingt minutes. Certains se dirigent vers les restaurants pour prendre le petit-déjeuner, d'autres sont encore à l'intérieur. Si certains prennent des exemplaires du Coran pour lire, d'autres se préparent à dormir. Des téléphones portables sont en train d'être chargés. Moussa a quitté Yeumbeul depuis cinq heures du matin. Il soutient



: «Je ne loge pas au campus et je quitte très tôt chez moi et je viens à la mosquée pour récupérer et revoir mes cours». «La mosquée a aussi une valeur sociale. Elle permet à beaucoup d'étudiants de venir se reposer surtout ceux qui ne logent pas au campus», confie l'imam. Des cours d'arabe et de Coran aussi y sont dispensés pour les adultes. «C'est ici que j'ai appris à lire le Coran», ajoute Aboubacar.

La mosquée du Point E attire aussi un grand nombre d'étudiants. Les raisons sont nombreuses. «Au campus, l'heure de

la prière n'est pas fixe. En plus, le sermon est long», explique Issa. Pour d'autres, ce sont les attaques faites contre les confréries qui les dissuadent d'y aller. «Quand je les entends souvent dans leurs sermons critiquer des hommes de Dieu, je me dis que cela ne vaut pas la peine que je fasse la prière au campus», lance Abdoulaye, de retour de la mosquée du Point E. «certains ne peuvent pas accepter qu'on parle des confréries dans les sermons. C'est pourquoi beaucoup vont prier à l'extérieur. Ce qui n'est pas recommandé par l'islam», relativise un autre étudiant.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

LA TRANSPARENCE EN QUESTION

L'attribution des logements au campus de Dakar est loin d'être orthodoxe. Elle est entourée d'un voile opaque du fait des agissements des amicales d'étudiants.

«Il n'y a que 3250 lits pour tout le campus. Il est évident donc que nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde. Même si on attribuait l'ensemble des lits à une faculté, il y aurait certains qui n'en auraient pas.» ces arguments d'El hadji Ibrahima Niassé, président de la Commission sociale de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion, les étudiants n'en ont cure. Ils se sont déjà fait leur opinion : ce sont les membres des amicales qui se partagent les lits.

«Beaucoup parmi nous n'ont pas de logements, parce que les délégués détournent les chambres», accuse Abdoulaye Sidibé, étudiant à la Faculté des Sciences juridiques et politiques (FSJP). Ce détournement se fait au profit de leurs parents ou amis dénoncent certains étudiants ou au bénéfice d'autres qui ont plus de moyens financiers, accusent d'autres pensionnaires.

A l'Université Cheikh Anta Diop, ce sont les amicales qui pilotent l'attribution des chambres. A la fin de l'année académique, les facultés envoient aux autorités

du Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD) la liste des admis à la session de juin. A son tour, le COUD informe les structures de représentation des étudiants que constituent les amicales. C'est à celles-ci de procéder à l'attribution des chambres aux ayants droit, par ordre de mérite. «Dans ces opérations, le COUD ne joue que le rôle de superviseur », précise Mamadou Sané, président de la Commission sociale de la Faculté de Médecine. Mais pour des opérations à priori faciles à mener, comment expliquer toutes les épreuves que les futurs locataires doivent endurer avant d'être attributaires de chambres ?

Opération

Il est arrivé à plusieurs reprises que des étudiants passent la nuit au campus en pleines vacances, rien que pour bénéficier d'un lit. Parfois, pour des listes disponibles au plus tard au mois d'août, les attributions se font en novembre ou décembre. Dans certaines facultés, pendant plus d'une semaine, des dates peuvent être fixées puis renvoyées le jour J. Pis, cer-



tains prétendent même qu'il arrive parfois qu'un jour soit retenu pour les opérations et que celles-ci aient lieu déjà la veille. Cela se passe essentiellement dans les facultés à effectifs pléthoriques. «Dans ces circonstances, seul le cercle restreint est informé», s'insurge un étudiant.

Tout un flou qui a fini de convaincre les étudiants qu'au lieu de les servir, les délégués se servent d'eux. Et les exemples à ce niveau ne manquent pas. «D'après ce que nous avons compris des listes affichées, il était prévu deux personnes par lit. Mais finalement, nous nous sommes retrouvés six par chambre, donc trois par lit. Ce qui veut dire qu'ils ont condensé les gens dans le minimum de chambres pour conserver le reste », s'indigne Fatou Thiaw, étudiante en deuxième année en Médecine. Madior Seck quant à lui est formel. Ayant validé toutes ses unités de valeur en juin, cet étudiant en deuxième année de géographie est fermement convaincu que c'est l'opacité du système qui a fait qu'il n'a pas eu de lit.

Unités

Des accusations que les concernés rejettent énergiquement. Les délégués prétendent avoir fait de leur mieux pour respecter le droit de chacun. «Nous nous battons toujours pour avoir le maximum de lits, nous n'avons fait que suivre la liste établie par ordre de mérite» se défendent-ils.

Néanmoins, il y a des faits têtus qui corroborent la thèse du détournement. A chaque fois que les attributions de

chambres commencent, nombreux sont les étudiants qui proposent de l'argent à ceux qui ont des logements à vendre. «Un étudiant cherche une chambre et propose 200 000 FCFA», peut-on lire sur les murs du campus, avec le contact de l'étudiant en appui. Ces demandes sont, de l'avis de certains, des preuves évidentes que les délégués vendent les lits. Une affirmation que les concernés confirment eux-mêmes. «Je sais cela existe. Mais je ne l'ai jamais fait», soutient l'un des délégués. Qui est le coupable alors ?

Demandes

A cela, il faut ajouter que fréquemment, trois mois après les attributions, il arrive qu'une chambre soit toujours occupée de façon irrégulière. «L'année dernière, j'avais un copain qui a été délogé de sa chambre provisoire au mois d'avril», témoigne un étudiant. Pis, si l'on en croit certains pensionnaires du campus, il est même arrivé que des filles logent pendant toute une année dans les pavillons des garçons. «Quand j'étais au pavillon G, j'ai vu des filles occuper une chambre jusqu'à la fin de l'année.» Plus grave encore, d'autres disent avoir vu des « non-étudiants » habiter au campus. «Il y a du tout dans cette université. Même des ouvriers sont là.»

«Si autant de détournements d'objectif prospèrent au campus, ce n'est surtout pas parce que le COUD est incapable d'assurer un contrôle efficace», renchérit un interlocuteur. Disposant des listes bien avant les amicales, le COUD peut bel et bien veiller à ce que les attributions se fassent dans les règles. Sans son implication ou

sa complicité, ces manœuvres n'auraient aucune chance de connaître un succès. «Si le COUD le voulait, il pourrait mettre fin à tout cela dans les meilleurs délais», affirme fermement Mamadou Sané.

Mais, il y a un lobbying lors des définitions des quotas. Les facultés qui ont les plus gros effectifs veulent une distribution proportionnelle par rapport au nombre d'admis en juin. Alors que celles qui comptent moins d'admis veulent éviter la proportionnalité. «Nous exigeons surtout des quotas de base.» Dans ces jeux d'intérêts, chacun essaie de s'attirer les faveurs des agents du COUD et de toute autre personne ayant de l'influence, parfois jusque dans les administrations des facultés, pour avoir le maximum de lits. Des supputations qui ne font que s'accroître à cause de l'attitude des autorités du COUD. Malgré nos nombreuses visites au service des Cités, nous n'avons guère réussi à rencontrer le chef du service. Cela en dépit de la note de facilitation qui nous a été faite par Sitor Ndour, le directeur du COUD.

Le revers de la médaille des jeux d'influence est qu'il faut retourner l'ascenseur à tout ce monde. «Si ces gens-là ont des cas particuliers, il faut t'en charger. Sinon, la prochaine fois, ils ne feront rien pour toi», avoue Sané. Cette gestion nébuleuse fait qu'on voit de plus en plus des collectivités locales parvenir à trouver, parmi

les chambres du campus, des logements pour leurs ressortissants. «Une preuve de plus que les chambres sont détournées et vendues», confirme un ancien président d'amicale.

Et dans ce dernier cas, ce sont les autorités chargées du contrôle qui ouvrent les voies pour le détournement, si l'on en croit une source. Elles reçoivent même leur part du gâteau. «Si quelqu'un veut dépasser le nombre déclaré de délégués, le COUD devra s'y opposer. Mais parfois, les délégués proposent certains lits en contrepartie pour que les contrôleurs ferment les yeux», ajoute cet ancien président d'amicale. Il soutient qu'il leur est même arrivé d'attaquer un chef de service dans son bureau pour lui réclamer un lit qu'il leur a subtilisé.

Contrôleurs

D'ailleurs, l'année dernière, des enquêtes menées par le Commissariat de Police du Point E ont permis d'arrêter trois personnes pour détournement de lits. Cette année également, une nouvelle enquête a été ouverte. «Elle allait certainement aboutir à l'arrestation d'autres personnes», souffle une source. Mais c'est le procureur qui aurait ordonné au commissaire du Point E d'arrêter les investigations. Ce qui conduit notre interlocuteur à tirer cette conclusion : la main des autorités y serait présente.



CHAMBRES SURPEUPLEES

«ALINE SITOË DIATTA» EN «SURREGIME»

La cité Claudel ne respire pas à pleins poumons. Les chambres comptent plus de six étudiantes le plus souvent. Ce lieu rebaptisé Aline Sitoë Diatta, du nom de l'héroïne de la Casamance, étouffe.

Il est à peine visible, le panneau avec des écritures blanches, «Centre des œuvres universitaires de Dakar : Cité Aline Sitoë Diatta». Difficile d'entrer dans cette enceinte. On dirait que tout le monde est pressé. Des filles ou groupes de filles se faufilent à l'entrée. Personne ne veut céder le passage à l'autre. Après avoir franchi le portail peint en vert, on est frappé par les va-et-vient incessants de filles, la cité Claudel est pleine de monde tout le temps. «On croit que les étudiantes ne

vont même pas faire cours. C'est toujours comme cela. C'est un défilé en quelque sorte», souligne le vigile à l'entrée de la cité. Ce défilé dont parle ce dernier est apparent. Elles sont habillées en jeans, en tenues traditionnelles, en mini jupes. Mais ce qui saute aux yeux, c'est le nombre croissant de filles voilées.

La cité qui porte depuis quelques années le nom d'Aline Sitoë Diatta est toujours jalousement appelée « Claudel ». L'enceinte du

campus des filles est comme une petite ville. Entre les pavillons, on peut avoir des filles qui font le linge, d'autres qui révisent sur les bancs installés le long des bâtiments. Ces derniers sont au nombre de quatre : B1, B2, B3 et B4 en plus des box (de A à I) qui sont composés seu-



lement de dix chambres. «Ces chambres comptent plus de filles que les pavillons», témoigne N.D, étudiante en deuxième année à la faculté de Médecine.

Solidarité

«Nous sommes sept dans notre chambre au pavillon B3. La nuit, deux matelas sont mis par terre et sur chaque matelas, deux personnes y dorment de même que sur les lits», explique Ndèye Marième Aw. Cette étudiante en première année au département d'Anglais estime que «c'est la règle» à Claudel. Les chambres les moins remplies ont quatre filles, ajoute notre interlocutrice. «C'est un luxe ici», ironise-t-elle. Au box B de Claudel, elles sont sept filles à habiter la chambre. Pourquoi un tel nombre dans la mesure où les chambres devraient normalement avoir deux pensionnaires ? Une des locataires de cette «petite famille» explique que c'est sa grande sœur qui l'a hébergée ici ainsi que deux de ses amies. L'autre étudiante «occupante légitime» de la chambre en a fait de même en hébergeant ses deux petites sœurs. «Ce qui fait qu'on s'est retrouvé à sept dans ce lieu si exigu», ajoute-t-elle. A la chambre 7 du box F, même scénario. Ici, les pensionnaires sont au nombre de six. Cela est dû à l'esprit de solidarité de l'une des locataires qui a voulu «sauver» une de ses camarades qui n'avait pas où loger.

Pensionnaires

Au pavillon K, des chambres comptent plus de dix filles. Sokhna Seck que nous avons rencontré à l'entrée de ce nouveau

pavillon lance : «nous sommes onze dans notre chambre». Cette étudiante accuse le Centre des Œuvres universitaires de Dakar d'être responsable de cette situation. «Ils affectent maintenant un lit à deux personnes. Ce qui n'est pas raisonnable car un lit c'est pour une seule personne. «On se retrouve avec un tel nombre parce que chaque étudiante a hébergé une parente et un cas social. Ce qui fait qu'on est onze actuellement avec seulement trois lits», renseigne-t-elle.

On se croirait dans une maison à la cité des filles. Dès qu'on entre dans une chambre, on trouve du matériel électro-ménager comme un réfrigérateur, une bonbonne de gaz, une marmite, un fer à repasser. A la question de savoir à qui appartient tout ce matériel ? Rama Fall, qui habite au pavillon B2 lance d'un ton moqueur : «à tout le monde». Mais, elle finit par avouer que «chacun apporte quelque chose. Chaque étudiante apporte sa pierre à l'édifice. Par exemple, le fer à repasser et la bonbonne de gaz m'appartiennent». Autre chambre, autre décor. Située au rez-de-chaussée du pavillon B3, cette chambre a un poste téléviseur. Celui-ci installé entre les deux lits constitue une salle de télé bis. Elle est remplie quand les «telenovelas» passent à l'heure de la prière du crépuscule. Ces telenovelas sont la distraction favorite des étudiantes à Claudel. Fama Ndiaye, étudiante à la faculté des Sciences économiques et de Gestion estime que c'est comme un refuge pour elles. Histoire d'oublier momentanément les difficultés du quotidien.



QUAND LES «CLANDOS» SQUATTENT LES COULOIRS DES PAVILLONS...

A la veille des examens dans les différentes facultés, chaque étudiant trouve de petites astuces pour mieux réviser ses leçons. Occasion saisie par ceux qui ne sont pas hébergés par le COUD de transformer les couloirs des pavillons en dortoirs. Un moyen d'éviter les difficultés liées à l'éloignement de la banlieue.

Fin mai, minuit au pavillon «A» de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Le bruit devient moins intense que d'habitude. Pour aérer les chambres, toutes les fenêtres sont ouvertes. A l'intérieur, les étudiants sont absorbés par la lecture alors que les autres sont déjà dans les bras de Morphée. Dans les couloirs, de nombreux matelas sont placés les uns après les autres. Si certains roupillent sous une moustiquaire, d'autres en revanche se contentent d'un seul drap pour couvrir leur couchette et se protéger des moustiques. Ils semblent insensibles aux cris et bruits venant de la salle des arts martiaux située en bas. Parmi eux, il y a certes des étudiants qui fuient la canicule des chambres, mais la grande majorité est constituée d'étudiants qui ne bénéficient pas d'une chambre ou d'un lit. Au campus, on les appelle communément "clandos". Il s'agit d'étudiants qui, à l'approche des examens, quittent leur domicile pour s'installer à la cité universitaire. Au pavillon «A» où les couloirs sont larges, ils viennent exposer leurs problèmes à des camarades afin

qu'ils leur gardent leurs affaires. Ils apportent un matelas et un drap pour dormir dans les couloirs.

Toute la journée, ils restent dans les amphis pour réviser. Ils reviennent le soir pour se doucher et se changer. Et ils ne rentrent qu'à l'heure de se coucher pour récupérer leur matelas. Le lendemain, c'est le même rituel. Comme au pavillon «A», ils sont présents aussi dans les différentes salles équipées d'une télévision, mais aussi aux balcons du pavillon «N».

Amphis

Ils ont quitté la banlieue parce qu'ils n'arrivent pas à réviser. Sans compter les problèmes auxquels ils sont confrontés pour rallier tous les jours l'université. Etudiant au département d'espagnol, Daouda Diallo vient de Keur Mbaye Fall. Tous les jours, il se lève à cinq heures du matin pour être en classe à huit heures. La moindre minute de retard peut lui coûter cher. «Si je me réveille à 5h 30 mn, j'aurai énormément de

difficultés pour avoir un moyen de transport. Et si j'ai la malchance de me lever à 6h, là je serai sûr d'être en retard parce que je n'aurai plus la possibilité de prendre le bus qui arrive toujours bondé. Dans ce cas, je suis obligé de prendre un car rapide tout en sachant que je vais être en retard».

Malchance

Le soir, Daouda Diallo il quitte le campus à 19h, après le dîner, pour arriver chez lui "épuisé" vers 22h. «J'ai juste le temps de me laver avant d'aller au lit». Lamine Sèye, un autre étudiant, rencontre les mêmes difficultés. Dans la salle de télévision du pavillon «C», également transformée en dortoir, il est au lit, sous une moustiquaire. Au milieu de chaises, tables, sacs et valises, il essaie de dormir malgré le volume élevé du téléviseur et la forte intensité de la lumière. Un décor auquel il commence à s'habituer de même qu'une dizaine d'étudiants, qui sont dans la même situation que Lamine Sèye. Inscrit au département d'anglais, celui-ci faisait la navette entre Pikine et le campus. «S'il arrive que je me lève à six heures, soit je prends le risque de m'embarquer dans un car rapide, soit je remonte jusqu'à Guédiawaye pour avoir le bus n° 24 car, à pareille heure, il arrive à Pikine bondé». Aux difficultés du transport, s'ajoutent celles liées aux conditions de vie à la maison.

À défaut d'avoir un parent à Dakar, beaucoup d'étudiants sont hébergés par des amis ou des «connaissances». Selon Lamine Sèye, «même si la famille d'accueil est ouverte, il y a des limites à ne pas franchir». «À certaines heures, on est obligé de se coucher même si on n'a pas fini de réviser, pour ne pas déranger», renchérit Kéba, son colocataire. Un peu méfiant au départ, il finit par se lâcher. «Je partage la chambre avec des ouvriers. Et vous savez ces gens-là n'ont aucune idée des conditions qu'il faut pour apprendre. Dès qu'ils reviennent à la maison, la chambre est envahie par la fumée des cigarettes et la musique sans compter la discussion autour du thé. Alors vous comprenez donc qu'il est impossible de se concentrer avec tout cela. C'est très difficile pour nous. Seulement peu de gens le comprennent».

Les «clandos» sont également visibles aux différents balcons du pavillon «N». Adossé au mur du couloir, un étudiant qui a hébergé deux «clandos» nous confie sous le sceau de l'anonymat que «c'est un devoir pour tous les pensionnaires du campus social d'être solidaires avec les autres». A présent, tout ce monde «plonge» dans les cahiers de dix-neuf heures à minuit ou une heure du matin. Parfois, ils travaillent en groupes. Loin des difficultés de la banlieue, ils pensent disposer actuellement du maximum de temps pour mieux réviser.



«BOIS SACRÉ»

LE SANCTUAIRE DES BÛCHEURS

Située au cœur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, la Bibliothèque centrale est un refuge pour les étudiants studieux. Elle accueille des centaines d'étudiants et offre un cadre idéal pour la recherche et l'apprentissage des leçons.

Si certains étudiants choisissent de rester dans les chambres ou dans les amphithéâtres pour réviser, d'autres se réfugient dans ce qu'on appelle le « bois sacré » de l'UCAD, seul moyen de travailler en toute quiétude. En deuxième année à la Faculté des Sciences juridiques et politiques, Ousmane Wade estime que le « bois sacré » est l'endroit idéal pour bien revoir ses cours. « Je trouve ici la tranquillité dont j'ai besoin pour mieux comprendre mes leçons. Personne ne nous dérange, et c'est ce dont nous avons besoin », argumente-t-il.

Juste en face du CESTI, sur les ruines de l'ancien bâtiment du service des mines, les étudiants déambulent, les yeux rivés sur les cahiers. A force de fréquenter l'endroit, ils ont fini par laisser leurs empreintes sur le sol. Pour Gilbert Dioh, faire les cents pas permet à l'étudiant de se concentrer sur ce qu'il fait. « C'est difficile de circuler, tout en apprenant, mais ça nous permet de rester en contact avec le cahier. Or, si on est sur une même place, on a tendance à s'essouffler vite et finir par dormir ».

Si certains fréquentent ces endroits du fait de leur quiétude, d'autres y viennent par contrainte. C'est le cas de Harouna Sow. De teint clair, un peu élancé, cet étudiant en licence au département d'anglais explique : « Je partage la chambre avec huit camarades. Je ne connais même pas certains d'entre eux. La chambre est toujours bondée, avec les amis qui la fréquentent, et dans ces conditions, il m'est impossible d'apprendre mes cours là-bas ». Comme Harouna, ils sont nombreux à souffrir de ce surnombre dans les chambres à l'université de Dakar. Dès lors, les endroits comme le « bois sacré » demeurent les derniers retranchements des étudiants en quête de savoir.

LE PAVILLON «A»

UN PATRIMOINE A SAUVEGARDER

Tout visiteur à l'université retient l'image de ce bâtiment géant, aux couleurs bleu et blanc, visible depuis l'avenue Cheikh Anta Diop. Le pavillon «A», le premier de l'université, est inscrit sur la liste des bâtiments et monuments historiques du Sénégal. C'est le plus grand pavillon du campus.

Après la grande porte de l'université, en allant vers l'intérieur du campus, un bâtiment géant, à l'architecture coloniale s'impose. Il ressemble à un château du fait de son modèle rare, pratiquement le seul de l'université. Le bâtiment comprend un sous sol, un rez-de-chaussée et deux étages. Le pavillon est reconnaissable de loin par ses balcons aux couleurs bleu et blanc. Le bâtiment est construit en forme de carré avec des fenêtres de chaque côté. A l'intérieur du carré, il y a un jardin, avec un grand manguier et des bancs en ciment installés tout au tour. Sur ces bancs, des étudiants discutent.

Le pavillon «A» est inscrit sur la liste des bâtiments et monuments historiques du Sénégal, selon Aziz Guissé de la Direction du Patrimoine culturel. Ce pavillon date de la période coloniale. «Le pavillon A est construit en 1952. C'était, à l'époque, le siège de l'Ecole de médecine de Dakar. Les étudiants y faisaient cours, en même temps, ce bâtiment leur servait de logement. Cela a continué jusqu'à la création de la Faculté de médecine», renseigne Momar Diop, chef du service des cités du COUD. A la création de la Faculté de Médecine, le bâtiment est transformé en pavillon dortoir pour les étudiants. Ainsi, il fut le premier pavillon de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. «A l'époque, les locataires y étaient à l'aise parce chacun avait deux chambres. Une qui faisait office de salon et l'autre était le dortoir», poursuit M.Diop. Le bâtiment est construit avec des briques différentes de celles utilisées aujourd'hui dans la construction. La garantie et la rareté de l'édifice font qu'il est inscrit sur la liste nationale des bâtiments et monuments historiques.



Le pavillon «A» compte 32 chambres individuelles, 421 chambres à deux, 5 chambres à trois et 2 chambres à quatre. Ce qui fait un total de 460 chambres avec 897 lits. Cette capacité fait du pavillon «A», le plus peuplé de la cité universitaire. Pour l'organisation et le fonctionnement du pavillon, il est divisé en trois résidences (le rez-de-chaussée, le premier étage et le deuxième étage). «Chaque résidence est gérée par un chef assisté par un chef de pavillon et des commis de chambre», souligne le chef du service des cités du COUD.

Le sous-sol du pavillon est transformé en magasin pour les produits d'entretien. Il comprend le restaurant universitaire "Central", la salle Soweto et ses bars, le service de l'animation culturelle et le garage du COUD. Le pavillon «A» fait également office de logements de fonction pour certains responsables du COUD. «Il y a le logement du chef du service des cités, du chef du service animation culturelle et même du directeur général du COUD, même si ce dernier n'y loge plus», confie Momar Diop.

Pour sa conservation, le pavillon «A» a fait l'objet de plusieurs réhabilitations. Il est confronté aux mêmes problèmes que toute l'université, à savoir la surpopulation.



POUR ACCÉDER A TOUTE CHOSE...

«FAIRE LA QUEUE, C'EST LA LOI DU CAMPUS »

A l'Université Cheikh Anta Diop, les étudiants ont l'habitude de dire que « même pour aller ch. . . , il faut faire la queue ». Même si le ton est ironique, cela traduit la réalité sur le terrain.

Neuf heures à la devanture de la bibliothèque universitaire. Les rayons du soleil à peine sortis semblent impuissants face à un léger vent frisquet. Le lieu grouille de monde. Ils sont des centaines d'étudiants à former deux rangées, devant les portes d'entrée de l'édifice. «La bibliothèque est trop sollicitée, tout le monde ne peut pas avoir une place», explique un étudiant.

A la vue de ces longues queues, un étudiant s'exclame : «si j'avais idée que ça allait se passer ainsi, je serais venu à 7 heures». Pour espérer une place, il faut se rendre à la Bibliothèque universitaire (BU) à 7 heures et faire la queue jusqu'à 8h 30 mn.

Vêtu d'une chemise multicolore, Thierno Diallo, est un étudiant en Licence à la Faculté des Sciences et Techniques. Presqu'en queue de peloton, il préfère partir. «Les queues sont très longues et je n'aime pas brûler les étapes. Pour moi, attendre est une perte de temps», justifie-t-il.

Plus réticent au départ, Saliou Diédhiou, étudiant à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion, reconnaît également que rester est une perte de temps. Mais pour lui, le jeu en vaut la chandelle. «Réviser à la BU est doublement avantageux. Vous avez les livres à côté et l'endroit est idéal», explique-t-il. Il tient tout de même à déplorer l'heure tardive de l'ouverture de la bibliothèque.

Chandelle

Ce qui se passe devant la BU n'est que le reflet d'une vie faite de rangs. A six heures du matin déjà, il faut attendre dans chaque bloc des toilettes. Aux pavillons L, M, I et J, l'attente se fait à côté des poubelles débordantes d'ordures, qui se mélangent avec l'eau noirâtre, dégagent une odeur nauséabonde.

A cela s'ajoutent d'autres épreuves comme faire la queue dans le froid du petit matin afin de prendre son petit-déjeuner. Même



calvaire pour ceux qui ont des documents à légaliser. Dès les premières heures de la matinée, les étudiants se massent devant la porte de la police du Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD), juste à l'entrée principale de l'UCAD. Munis de leurs dossiers, les uns sont debout dans les rangs, les autres assis sur des blocs de pierre. Ils attendent patiemment leur tour. Il n'est pas étonnant de voir des files qui arrivent souvent jusqu'au pavillon A, soit 300 mètres environ.

Pavillon

Pour évacuer le stress, certains échangent quelques mots. «C'est la loi du campus. Pour toute chose, il faut faire la queue», soutiennent-ils en masse. Même pour soulager sa vessie ou faire ses ablutions, faire la queue est un passage obligé.

La situation est plus alarmante pour ceux orientés à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, surtout au moment des inscriptions. Le retrait du formulaire nécessite à lui seul plus de trois heures d'attente. A cela s'ajoutent le dépôt du dossier d'inscription et le retrait de la carte d'étudiant, un véritable cauchemar pour les étudiants de cette faculté. «Je me suis inscrit depuis plus d'un mois. Je suis parti plusieurs fois

pour retirer ma carte, mais à chaque fois, on me disait qu'elle n'était pas disponible. Si je ne l'avais pas aujourd'hui, je déconnerai sur la dame, parce qu'elle se fiche de nous», fulmine un étudiant.

C'est le même scénario au niveau du service médical. Il faut s'inscrire la veille ou tôt le matin le jour J, être présent à l'appel de 8 heures, suivre le rang pour acheter le ticket de consultation et attendre sagement son tour. C'est le chemin à parcourir par tous. L'on comprend dès lors la frustration de certains d'en sortir avec une ordonnance dont les médicaments ne sont pas disponibles à la pharmacie.

Si on a la santé pour se livrer à une activité physique, on découvrira très vite que le stade du campus ne déroge pas à la règle. De 16 heures à 19 heures, le nombre de remplaçants fait quatre à cinq fois celui des joueurs sur l'aire de jeu. Certains s'impatientent. Ici, il est difficile d'avoir une partie de foot en toute sérénité. Il est fréquent de voir une situation aboutir à une impasse et que le propriétaire du ballon finit par rentrer avec son joyau. Tout un ensemble d'incompréhensions et de frustrations parmi tant d'autres qui, selon certains, expliquent la spirale de la violence dans le milieu universitaire.

CAMPUS SOCIAL

HARO SUR L'HYGIENE

Un esprit sain dans un cadre sain. Mais au campus social, tel n'est pas le cas car les étudiants vivent avec des ordures et des eaux usées. Reportage.



Des ordures derrière les logements des étudiants.

«Si vous repassez ici dans trente minutes, vous allez vous dire que personne n'a nettoyé les lieux», se lamente Thioro, l'une des employées au nettoyage du COUD. Nous sommes au pavillon L. Ousmane sort de sa chambre, sa serviette bleue au cou, sa pochette de toilette à la main. Il file tout droit vers les douches. Il fait la queue

après quelques secondes d'hésitation. Plus de cinq étudiants sont en attente. Ici, sur six toilettes, seuls quatre sont praticables. A côté des étudiants faisant le pied de grue, une dame de teint noir nettoie le lavabo. «Nous venons à sept heures pour faire le nettoyage. Certaines s'occupent des ordures et du balayage des couloirs



et des escaliers, d'autres comme moi nettoient les douches», explique Diatou, la trentaine.

Dans le couloir, les étudiants dont les chambres ne disposent pas de poubelles mettent leurs reliefs de repas juste à côté de la porte des chambres. Au fond du couloir, une dame avec son balai s'active à rassembler les ordures. «Nous n'avons pas de poubelle dans la chambre. Après avoir fini de balayer, nous laissons les ordures ici», se justifie un étudiant. Mais les balayeuses ne l'entendent pas de cette oreille. «À chaque fois qu'on finit de balayer, les chefs de pavillon nous rappellent pour nous sermonner en arguant que les couloirs ne sont pas propres. Alors que ce sont les étudiants qui salissent juste après notre passage», s'énerve Anta. De l'autre côté, une odeur nauséabonde se dégage des toilettes. A l'intérieur, des sachets endommagés, de l'eau coulant de partout, des tuyaux troués occupent le décor. Juste à côté de la porte, des sachets, des caisses et autres débris jonchent le sol car la poubelle déborde.

Couloirs

Ici, les tas d'immondices occupent un grand espace. Ils attirent souvent les «Boudio-man» (des récupérateurs d'objets usagés et de nourriture). «Ces déchets peuvent rester ici des jours», fustige Ibou. «C'est avant hier seulement que les camions sont passés pour ramasser les déchets», nous dit un responsable de l'hygiène trouvé sur place. Ce sont des camions qui assurent le ramassage des ordures. Ils viennent presque tous les deux ou trois jours pour débarrasser le campus de ses déchets.

Au campus, ce n'est pas seulement les ordures et les toilettes qui dérangent les étudiants. Il est 11 heures passées. Les filles sortent du pavillon Q pour aller au restaurant ou rejoindre les amphithéâtres avant l'heure. Les bancs à la devanture du pavillon sont occupés. A quelques pas de là, les gens se bouchent le nez. De l'eau dégaugeant une mauvaise odeur sort d'une fosse du pavillon Q. «Vraiment ces eaux nous dérangent. A chaque fois, les responsables de la cité promettent de régler le problème sans lever le petit doigt», dénonce un étudiant. Non loin de là, au pavillon A, devant la porte du restaurant, les étudiants font la queue à côté des eaux usées. Ici aussi l'odeur est insupportable. «C'est difficile de vivre avec cette saleté surtout à côté d'un restaurant», se lamente Georges.

Et pourtant chaque jour c'est un nombre important de balayeurs qui s'activent à rendre le campus social propre. Dans chaque pavillon, ce sont les chefs qui veillent au nettoyage. «Les balayeuses doivent être là chaque jour à 8h. Une fois le travail terminé, je passe voir s'il est bien fait, sinon je rappelle immédiatement le préposé à la tâche pour lui demander des explications», nous dit M Lawson, chef du pavillon N. Ainsi, il n'est pas rare donc de voir une balayeuse reprendre le travail. Dans cet espace où se concentre un nombre important de personnes, il peut être difficile de veiller à la propreté. «Nous fournissons beaucoup d'efforts en ce sens mais ce n'est pas facile de satisfaire les étudiants», nous dit un responsable de l'hygiène du COUD.

SALLES DE TELE

DES ZONES DE TENSION

Avec le stress causé par les études et les examens, les salles de télé donnent une bouffée d'oxygène aux étudiants qui les fréquentent en grand nombre. Cependant, ces espaces de loisirs sont souvent des théâtres de tensions entre étudiants, avec notamment des bagarres.

Les salles de télé du campus universitaire sont souvent des lieux de convergence de bon nombre d'étudiants. Ces derniers les fréquentent le plus souvent pour suivre des films, des séries américaines, hindou, «télénovelas», des programmes sportifs comme les matches de la Ligue européenne des champions et des différents championnats européens.

Ces salles ne sont pas en nombre suffisant. On en trouve au pavillon A non loin du restaurant médical. Une autre est située en face du service médical. La cité Aline sitoé Diatta abrite aussi une salle de télé.

Chacune de ces salles dispose d'un bouquet permettant de suivre les chaînes de télé du monde entier comme TF1, Canal Horizons, France 24, etc. Cela suscite l'intérêt des étudiants qui ont ainsi l'occasion de suivre des émissions de meilleure qualité que celles diffusées par les chaînes de télé locales.

Cependant, beaucoup de problèmes naissent dans ces espaces de distraction. Surtout quand il s'agit de choisir les programmes à suivre. Cela débouche régulièrement sur des injures et de violentes bagarres. Alors que certains veulent suivre des films, d'autres préfèrent des clips ou souhaitent regarder les infos. Au lieu d'assister à des émissions, on a parfois comme spectacle des scènes de pugilat avec des chaises volant de partout.

Bagarres

Les jours de diffusion des matches de foot, surtout ceux de la Ligue des champions ou les grands combats de lutte, cristallisent le plus les tensions. Tôt le matin, on se dirige vers les salles de télé afin de réserver une place confortable. Tous les moyens sont bons pour « marquer son territoire » en posant sur sa chaise une grosse pierre, un cahier ou n'importe quel objet. L'essentiel étant de dissuader un éventuel candidat. Mais souvent, certains profitent des absences pour s'installer sur les sièges réser-



vés. Au retour des absents, les insultes fusent de partout avant qu'ils en viennent aux mains sous les yeux impuissants des autres téléspectateurs.

Beaucoup profitent de l'occasion offerte par les salles de télé pour se défouler et chahuter afin d'oublier pendant quelques moments les dures réalités du campus. Lors des matches de foot, surtout les chocs opposant les clubs prestigieux comme le Real Madrid, Barcelone, le PSG, Marseille, Chelsea ou Manchester, l'ambiance est assurée pendant 90 minutes. A chaque fois qu'une belle action est exécutée ou qu'un but est inscrit, les quolibets et les provocations fusent. On se croirait dans les tribunes. Les commentaires de certains empêchent de suivre le reportage.

L'état des salles de télé est parfois à la limite de l'acceptable. Le manque d'hygiène est remarquable. Les étudiants se permettent tout dans la salle. Des sachets d'eau vides, des bouteilles de boisson et des restes de pain sont jetés à même le sol.

On ne suit pas les journaux télévisés et les documentaires. Ce sont les films et le sport qui occupent tout le temps le petit écran. Certains étudiants noctambules en profitent pour voir des films pornographiques.

A la cité Claudel, la situation n'est pas différente. Mais les centres d'intérêt changent. A la place des matches de foot, ce sont les films hindous et les télénovelas qui sont prisés par les étudiantes.

PETIT COMMERCE AU CAMPUS

LA DEBROUILLE AU QUOTIDIEN...

Pour ne pas être à court de tickets pour les repas disent-ils, les étudiants s'adonnent à un commerce très diversifié dans leurs chambres.

«De l'internet dans vos mobiles : faites paramétrer vos portables au 2 L » ; «impression-photo-scanner au 56 K » ; «impression traitement de texte au 43 M » ; «vente de crédit : promotion tous les jours à partir de 500 FCFA » ; «Thé + sucre à 250 FCFA ». La liste est loin d'être exhaustive. Les étudiants s'adonnent à un petit commerce dans leurs chambres. En témoigne ces publicités qui tapissent les murs des pavillons et des blocs administratifs. «C'est intéressant ce commerce. Cela nous permet d'acheter des tickets de restaurant quand l'argent de la bourse est dépensé», explique Makhtar Camara, étudiant en licence à l'Institut des Langues étrangères appliquées (ILEA). Cet étudiant, que nous avons rencontré au 43 M, tient un commerce à l'intérieur de sa chambre depuis le début de l'année. «Impression 25FCFA la page, scanner 50 FCFA la page au 43 M ». L'affiche publicitaire de Makhtar meuble les escaliers qui mènent au premier étage du pavillon «M ». Le message est floqué sur la porte de la chambre. «C'est pour attirer les clients, qui ne sont que des étudiants généralement», explique M. Camara dont le revenu quotidien peut aller jusqu'à 1000 FCFA les jours ouvrables, entre 300 et 500 FCFA le dimanche. «En tous cas,

cela me permet de satisfaire mes besoins urgents ». Mener de front les études et le petit commerce ne pose de problèmes aux locataires de la chambre 43 du pavillon M. Ici, les sept pensionnaires de la chambre maîtrisent l'outil informatique et le scanner. Makhtar Camara d'ajouter : «on n'a pas les mêmes heures de cours. Ce qui fait qu'il y a toujours quelqu'un dans la chambre pour satisfaire les clients. Cela ne gêne en rien nos études. C'est juste pour arrondir les fins de moi », rassure-t-il.

locataires

«Je suis fils de commerçant. Je suis dans le commerce depuis ma naissance», lance Dame Sène, étudiant en 3ème année à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG). Ce «Baol-Baol» (originaire de la région de Diourbel) vend des portables à deux ou trois puces à 15 000 FCFA comme il est mentionné sur l'affiche qui accueille le visiteur de la chambre 69 M. Dame Sène s'adonne à la vente depuis la première année. «C'est dans mon sang, le commerce», soutient-il. «C'est pour aider mes parents», poursuit-il. Combien gagne-t-il par jour ou par mois ? Dame



refuse catégoriquement de révéler ses recettes même s'il souligne qu'il ne fait de crédit qu'à ses connaissances à moins de photocopier la carte d'étudiant ou de prendre le numéro du téléphone portable du client qu'il ne connaît pas. Mais, précise-t-il, «je subviens à mes besoins avec la vente de portables». Cependant, Dame veille à ce que le commerce ne prenne pas le dessus sur les études. « Ma première préoccupation, ce sont mes cours. C'est ce qui m'a amené à l'université et j'en suis conscient. «Je ne m'occupe pas souvent de mon petit commerce car mes heures de cours sont serrées», rassure-t-il. Dame n'exclut pas de se consacrer au commerce. «Je suis parfois découragé par les difficiles conditions d'études à l'UCAD», justifie-t-il.

Préoccupation

Hormis la vente de portables, d'autres types de commerce prospèrent au sein du campus. Dans une chambre située au

nouveau pavillon Q, Demba Goudiaby fait un commerce directement lié aux préoccupations estudiantines. Il s'agit de la vente de livres, de cahiers et d'autres objets qui peuvent être utiles aux étudiants. La méthode de Goudiaby est toute simple. Il va à Sandaga et dans d'autres marchés de Dakar, pour se ravitailler avant de vendre à des prix compétitifs. « J'avoue que j'y trouve mon compte, car la plupart des livres achetés ne sont pas nouveaux, donc sont moins chers. Il y a des bénéfices acceptables », explique cet étudiant en quatrième année de Lettres modernes. Il nous apprend qu'il lui arrive même de louer des livres à 200 F CFA l'unité. « C'est vrai qu'il faut beaucoup de rigueur pour éviter que les étudiants disparaissent avec ces livres », tient à dire ce « commerçant à ses heures perdues », comme il se définit. Dans les chambres pleines à craquer et souvent exigües de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, des étudiants misent sur le commerce pour s'en sortir.

SERVICE SOCIAL DU COUD

AU CHEVET DES MALADES ET DES NECESSITEUX

Parmi les milliers d'étudiants du campus universitaire, plusieurs souffrent de maladies ou sont des nécessiteux. Ils bénéficient de l'assistance du Service social du COUD.

Le Service social créé en 1966 par le COUD a pour mission de porter assistance aux étudiants, par l'octroi d'aides financières et matérielles. D'après Fatoumata Kane, chef du Service social qui partage les mêmes locaux que le service médical, «pour l'octroi des aides financières, une enquête sociale se fait pour savoir si l'étudiant remplit les conditions. Après enquête, on soumet un rapport au directeur du COUD». Les aides qui sont données aux étudiants sont votées dans le budget du COUD, dans la rubrique activités sociales, estime Mme Kane. L'aide financière est annuelle et varie entre 25 000 et 50 000 F CFA.

Pour bénéficier de l'aide financière, les étudiants nécessiteux sont tenus de déposer des pièces justificatives. Dans sa mission, le chef de service est assisté par la section administrative et financière, par celle des assistants sociaux. Ceux-ci sont non seulement chargés d'enquêter sur le statut des étudiants, mais aussi d'assister les handicapés et grand malades (atteints

de drépanocytose ou de diabète). Ainsi le service dispose de quatre assistants sociaux répartis en deux sections différentes. Deux assistants sociaux sont chargés d'accompagner les étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines (FLSH), de la Faculté de Médecine (FMPOS), des écoles et instituts et de la Faculté des Sciences et Techniques. Les deux autres assistants sociaux sont chargés de la Faculté des Sciences juridiques et politiques (FSJP), de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG).

Assistants

Seynabou Ndiaye, chef de la section des assistants sociaux, chargée de la FLSH, FST, écoles et instituts confie que «dès le début de l'année, on reçoit les nouveaux bacheliers pour les guider dans leurs orientations. Après, on s'occupe des cas sociaux pour l'octroi des aides annuelles. On étudie les différentes demandes et on procède par enquête sur l'étudiant parce qu'il faut qu'on ait un aperçu sur la vie



sociale des demandeurs. Après l'enquête, on transmet le dossier au chef du service social qui a le dernier mot». La plupart des bénéficiaires sont soit des orphelins, soit des nécessiteux ou grands malades.

Outre les aides octroyées, les assistants sociaux se battent chaque année pour maintenir le quota des chambres affectées aux étudiants drépanocytaires. « Ces étudiants ne peuvent pas loger dans toutes les chambres, c'est ainsi qu'on essaie de les mettre ensemble pour qu'ils aient de meilleures conditions de vie et d'études, en tenant compte de leur maladie. Cette année, ils ont eu 107 lits», se réjouit Seynabou Ndiaye.

Dans la même lancée, Saliou Diagne, assistant social chargé des étudiants nécessiteux de la FSJP, FASEG, des handicapés et grands malades (drépanocytaires et diabétiques), souligne que les assistants sociaux travaillent en étroite collaboration avec le service médical. « Les grands malades sont repérés à partir du service médical, après consultation. Ainsi, ils sont tenus de présenter des pièces attestant de la maladie

en plus de la demande, pour bénéficier d'une prise en charge médicale.», explique M. Diagne. Le service social a accompagné, il y a trois ans, les drépanocytaires pour la mise en place de l'Union universitaire de lutte contre la drépanocytose. «Les diabétiques bénéficient également d'un régime adapté à leur maladie au niveau de la restauration pour leur mieux être», confie Saliou Diagne, assistant social.

Diabétiques

Cependant, le service social est confronté à un problème de budget pour faire face à la demande qui est de loin supérieure à l'offre. Le budget est octroyé par la direction du COUD et varie d'année en année. «On a des problèmes budgétaires pour satisfaire tous les étudiants nécessiteux à cause de la massification», regrette Fatoumata Kane, chef du service social. Cela est d'autant plus perceptible que d'année en année, les demandes pour l'octroi d'aides financières augmentent. Selon Mme Seynabou Diagne, 743 nouveaux dossiers ont été enregistrés, sans compter les anciens bénéficiaires. Le bureau chargé de la FSJP,

de la FASEG, des étudiants handicapés et grands malades a enregistré 342 nouveaux dossiers et 123 dossiers renouvelés. Etant dans l'impossibilité de répondre positivement à toutes les nouvelles demandes, le Service social procède, chaque mois, à des dons de 5 000 tickets au moins.



Le COUD au secours des nombreux étudiants

LA BANCARISATION DES BOURSES

UNE INNOVATION SALUÉE

Existe-t-il un réseau mafieux autour du paiement des bourses. Si oui, la bancarisation n'est-elle pas synonyme de sa mort programmée ? En tous cas, c'est ce que laissent penser les nombreux messages affichés presque partout au campus et hostiles à cette initiative de l'Etat.

Alors que le projet de la bancarisation suit son cours, des messages hostiles sont affichés un peu partout dans le campus. Une position qui tranche avec l'enthousiasme noté chez les étudiants boursiers. Beaucoup pensent que ces affiches sont l'œuvre de ceux ayant toujours profité de l'opacité entourant le paiement des bourses.

Sur les murs de beaucoup de pavillons, en particulier devant les guichets de paiement, se lisent des messages contre la bancarisation. «Non à la bancarisation», «Bancarisation, un piège pour les étudiants». Même sur un bus de la société de transport Dakar Dem Dikk immobilisé, depuis plus de deux mois, en face du pavillon B, il est écrit : «Bancarisation, un mauvais choix».

Qui sont donc ceux-là qui trouvent «mauvais» le paiement des bourses par une banque ? La seule certitude des étudiants sur la question est qu'il ne s'agit pas des bénéficiaires de cette innovation. «Tout ce que je sais, c'est que ce ne sont pas les

boursiers. Il peut venir de chacun, sauf d'un étudiant», répètent, l'un après l'autre, Mor Mbaye Diop et Ibrahima Ma Badiane. Cependant, sans être catégoriques, les étudiants essaient d'indiquer des pistes. D'abord, celle menant vers les payeurs. Tous sont persuadés que ces derniers risquent d'être les perdants du projet. Mais au moins, ils sont clairement identifiés. Ils ne s'en cachent même pas. Ils ont même eu un mouvement d'humeur pour avoir plus de garanties.

Projet

Ayant vainement essayé de trouver des garanties sûres quant à leur avenir, ils ont fini par se braquer. D'ailleurs, au mois de mars 2011, il a fallu qu'Ecobank leur verse trois millions pour qu'ils acceptent de rejoindre les guichets. Mais au mois suivant, ils avaient réclamé huit millions. Ce que la banque a refusé de déboursier. Le retard des paiements consécutif à ce désaccord entre les payeurs et la banque avait fini par exaspérer les étudiants. Ces derniers voyaient en la bancarisation les raisons de



leur malheur. D'où les slogans hostiles à Ecobank. Mais cette situation n'a pas perduré et tout est revenu à la normale.

Ce qui demeure un mystère, c'est plutôt l'autre partie. Sans être formels, beaucoup d'étudiants croient savoir qu'il s'agit des acteurs de ce qu'ils appellent le «marché noir» ou le «réseau mafieux» constitué de tous ceux qui tournent autour des bourses et qui en bénéficient aux dépens des étudiants.

Les autorités semblent les connaître, mais elles évitent la question. «C'est un groupe d'étudiants, mais je n'ai pas besoin de les nommer. De toute façon, nous leur avons déjà parlé. Mais aussi ils se sont retrouvés face à la grande masse pour qui la banca-

risation est un atout», répond de manière subtile le directeur des Bourses, M. Joseph Sarr.

En outre, les questions sont nombreuses sur ce que sont devenues certaines bourses. «Il y a des étudiants qui s'inscrivent pour ne plus revenir. D'autres vont à l'étranger en laissant derrière eux cet argent. Certains peuvent même avoir une bourse sans le savoir», spéculé un étudiant. Alors, où finissent toutes ces sommes, s'interroge-t-il. Autant d'interrogations sans réponse, de manœuvres et de pratiques malsaines qui permettent aujourd'hui de comprendre que la bancarisation ne fait pas l'affaire de tous. Surtout que le succès du projet pourrait être synonyme de la faillite des «mafieux».

L'HABILLEMENT DES ÉTUDIANTES

«SAPÉ» ET SEXY POUR ATTIRER

L'Université Cheik Anta Diop de Dakar accueille chaque année des milliers d'étudiants qui rivalisent non seulement dans les études mais dans l'habillement. A ce rythme, le temple du savoir risque de devenir celui de la sapé.



A l'Université de Dakar, ce ne sont pas seulement les cours qui constituent un véritable casse-tête pour les étudiants. L'habillement est aussi une nécessité pour la plupart des pensionnaires du temple du savoir. Ayant compris cela, les commerçants y ont installé leurs quartiers. Quasiement à chaque coin, on peut apercevoir un vendeur établi parfois illégalement et mettant à la disposition des étudiants toutes sortes d'articles pour hommes et femmes. Des chaussures, de belles chemises, des jeans, des pantalons, des robes, des body et autres effets vestimentaires sont exposés ostensiblement afin d'attirer les potentiels clients. Du côté des filles comme des garçons, on aime s'habiller «chic et cher», raison pour laquelle les vendeurs se frottent les mains. Parmi ceux-ci, certains font le tour des pavillons pour proposer leurs articles.

La nécessité de s'habiller alors que l'on ne jouit que d'une petite bourse devient difficile, surtout si on a d'autres dépenses à effectuer, notamment l'achat de tickets de repas, les fournitures et «autres imprévus». Cela peut conduire à des dérives.



Pour Doudou Diop, en troisième année de Géographie, «les étudiants doivent être conscients qu'ils ne sont pas à l'université pour des défilés de mode, mais pour suivre des cours et avoir des connaissances afin de construire leur avenir et celui de leur pays. L'attitude de certains étudiants est déplorable, surtout chez les filles», soutient-il. «Pour satisfaire leurs besoins de s'habiller cher et attirer l'attention, certaines parmi elles sont obligées de collectionner des copains qui ont parfois l'âge de leurs pères», déplore Doudou Diop.

Défilés

De teint clair et la taille élancée, Astou, une étudiante en droit, estime que «toute per-

sonne qui se respecte doit soigner sa mise afin de ne pas être ridicule aux yeux des autres. Il est naturel que tout individu, surtout si c'est une fille, doit bien s'habiller», avance-t-elle sans omettre de prévenir sur les risques de dérapages. «Certaines filles en font trop car elles veulent s'offrir des habits dont elles n'ont pas les moyens et cela peut être une porte ouverte à la prostitution. D'autres, ajoute Astou, s'habillent de façon sexy voire vulgaire afin de charmer les professeurs ou leurs camarades étudiants».

Mêmes s'ils sont «légèrement» victimes de la mode par rapport à leurs sœurs, les garçons sont logés à la même enseigne. Chacun veut porter les habits aperçus dans le dernier clip de «Fifty 50» ou d'Akon, les chaussures à la mode ou les costumes de marque. Raison pour laquelle, les étudiants dilapident leurs maigres ressources et se retrouvent souvent à quémander des tickets de restau lorsque les bourses tardent à être payées.

Cependant, il n'y a pas que des «fashions victims» au campus. Des étudiants ont des priorités autres que celles de se parer de beaux atours et se pavaner dans les coins et recoins du campus. Ramatoulaye, une jeune étudiante voilée déplore l'habillement de certains et estime que «même si l'habit ne fait le moine, il dénote un peu la personnalité de l'individu». «Je suis sidérée par l'habillement de la plupart des étudiants, surtout les filles qui s'habillent de façon trop provocante, car cela est contraire à nos valeurs culturelles et à nos religions», dénonce-t-elle. Astou, une autre fille voilée, inscrite en médecine, estime que «le corps de la femme

est sacré et ne doit pas être exhibé. La femme a perdu sa valeur actuellement et nous en sommes les principales coupables car certaines parmi nous s'habillent de façon indécente pour attirer les regards et séduire les hommes», s'indigne Astou. Cette fille, qui est la seule à porter le voile dans sa famille, a fait ce choix «pour se conformer aux préceptes de (sa) religion et forcer le respect des gens». «Personne ne m'a poussé à porter le voile. J'ai librement emprunté ce chemin pour suivre les recommandations de Dieu et acquérir le statut d'une femme respectable». Cependant, elle précise qu'être voilée ne signifie pas forcément être vertueuse.

Religion

En pénétrant à la mosquée du campus, on est comme dans un autre monde. Ici, toutes les filles sont voilées, habillées de

vêtements amples ne laissant voir aucune partie de leurs corps. C'est la même chose du côté des hommes, vêtus pour la plupart de boubous amples. Fréquentant assidument la mosquée, Abdoulaye Diop estime que l'habillement est quelque chose d'important que tout individu ne doit négliger. «Dans la religion musulmane, toutes les parties du corps de la femme doivent être cachées sauf le visage et les poignets. Chez les hommes, la partie allant du nombril aux genoux doit être couverte», explique-t-il. Pour Abdoulaye Diop, « Dieu nous a donné ces recommandations, car il est conscient des conséquences d'un excès de liberté dans l'habillement. «Les cas de viols et harcèlements sexuels sont devenus récurrents actuellement. Ceci est surtout dû à la légèreté avec laquelle s'habillent les filles », argue-t-il.



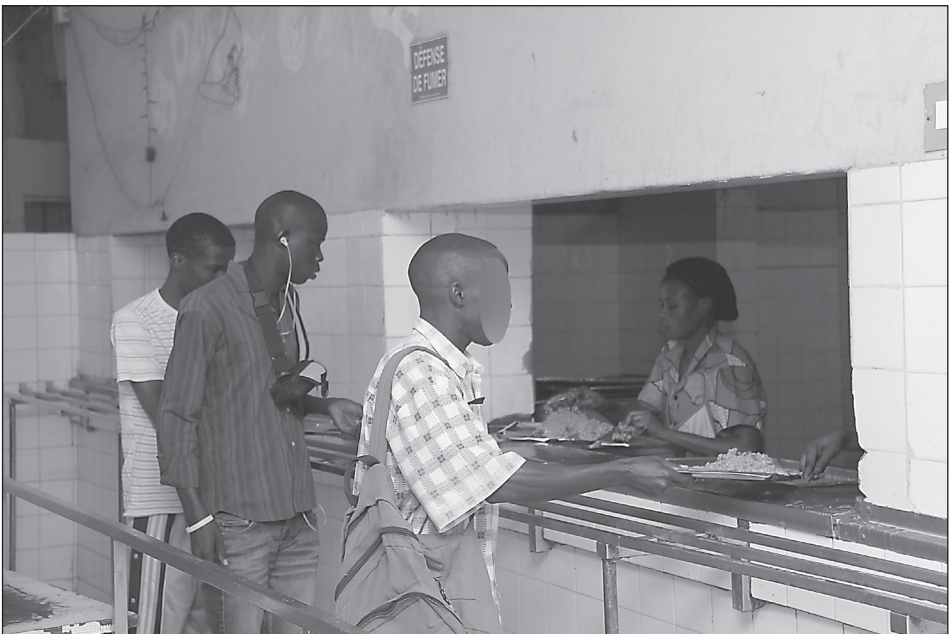
LA COURSE AU HAMBURGER

Le hamburger reste le plat le plus prisé des étudiants. Ainsi tous les lundis et jeudis, les restaurants grouillent de monde avec des queues longues comme des jours sans... pain.

Au restaurant central, ce n'est pas la grande affluence. Les étudiants entrent sans faire la queue. L'odeur du menu du jour se fait ressentir à quelques mètres des lieux. A la sortie du restaurant, un étudiant s'arrête pour lire le menu du soir et lance à ses amis : «Les gars, ce sera du hamburger au dîner». Quelques minutes plus

tard, nous trouvons le menu effacé sans doute par un plaisantin. «Cela ne va pas empêcher les étudiants d'être au courant parce que dans les autres restaurants aussi ce sera le même plat», soutient Khadim.

Devant le «restaurant argentin», les rangs se forment déjà. Les étudiants sortent des



pavillons pour rejoindre les queues. Les portes ne sont pas encore ouvertes mais la file est très longue. «A chaque fois qu'il y a hamburger au menu, c'est comme si l'affluence décuplait», fait remarquer Anta en train de se frayer un passage pour rejoindre le pavillon «Q». Les derniers venus veulent être devant ou avoir des places très proches de la porte. Moustapha est l'un d'entre eux. «Je dois aller réviser et si je suis la queue, je serai en retard», explique-t-il. «Il fallait venir tôt comme les autres», rétorque un étudiant. Il est 19 heures. C'est l'ouverture du restaurant. Les files bougent petit à petit. Les premiers sortent avec un pain à la main. A l'intérieur, les chaises semblent en nombre insuffisant. Certains se baladent avec leur plat à la recherche d'une place libre. D'autres, à même le sol, se précipitent pour garnir leur pain et sortir. «Je dois reprendre un autre», dit un étudiant l'air pressé. Dehors, la queue s'allonge. On a l'impression que ceux qui sortent regagnent immédiatement les queues. «A Chaque fois qu'il y a du hamburger au menu, on a une queue qui s'étire jusqu'à la mosquée», souligne un étudiant.

Queue

Autre lieu, même décor. Nous sommes à la cité Aline Sitoé Diatta, ex-Claudiel. Ici, le hamburger est au menu tous les jeudis. Dans les files, il n'y a pas que des filles. Des garçons s'y bousculent. Ils sont nombreux les étudiants qui quittent le campus pour se restaurer à Claudiel. S'y ajoutent les étudiants qui logent dans les quartiers environnants de cette cité. Les étudiantes sortent avec leurs sandwiches. Ici aussi on ne se limite pas seulement à un seul ser-

vice. «Je prends deux hamburgers si le temps me le permet», dit une fille.

C'est presque l'heure de la prière du crépuscule. Le restaurant «Self» est pris d'assaut par les étudiants. La file s'étend jusqu'au cyber campus «Sinkou». Des gardes surveillent les entrées et traquent les resquilleurs. Ils ont du mal à les gérer. L'un d'eux ordonne à un étudiant d'aller faire la queue. Mais ce dernier insiste pour entrer. Après quelques minutes de résistance, il est appelé par un camarade qui lui «négocie» une place dans la queue. «Beaucoup d'étudiants ne veulent pas faire la queue comme les autres parce qu'ils croient qu'ils n'auront pas de hamburger», nous confie un des gardes. Le temps passe. Mais les étudiants continuent de venir. Contrairement aux autres jours où l'affluence est moins importante, la queue grossit de minute en minute.

Résistance

Même ceux qui ne sont pas logés dans le campus veulent avoir leur hamburger, ce qui explique peut être la longueur de la file. «C'est seulement quand il y a au menu du hamburger que je prends mon dîner ici au restaurant. Les autres jours, je rentre directement», lance Issa. A ses côtés, sur l'autre file, Ousmane tient un sachet enveloppant un hamburger. Il va entrer pour la deuxième fois. «J'en ai pris un au central et je viens en prendre un autre», sourit-il.

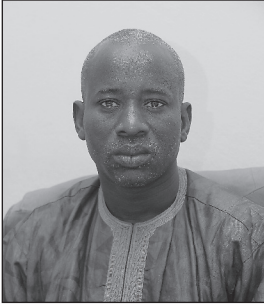
Cette ruée vers le hamburger s'explique par beaucoup de raisons. Pour certains, c'est le meilleur menu et en plus, c'est à la portée de tout le monde. «Les autres jours, vous ne trouvez pas cette foule aux



portes des restaurants parce que les plats préparés font presque partie des habitudes gastronomiques des étudiants», explique un responsable du restaurant central. Ici aussi c'est presque le même décor. Il faut mettre plus d'une demi-heure pour entrer. Depuis le balcon, des étudiants à l'aide de seaux et de bidons versent de l'eau sur les camarades massés devant la porte du «médical», l'autre salle du restaurant central. Ici aussi le rang a pris une forme de cercle.

Difficile d'atteindre le portail à cause des étudiants qui refusent de faire la queue. «J'ai toujours respecté le rang, mais aujourd'hui franchement je n'en peux plus. Pour une fois, je vais faire comme eux», s'énerve Moussa pris dans une bousculade.

Malgré tout l'engouement pour le hamburger, d'autres préfèrent éviter les bousculades et les queues.



SIDY DIOUF

DIRECTEUR DU SERVICE DES RESTAURANTS

«DES MILLIERS D'ÉTUDIANTS À NOURRIR AVEC UN MATÉRIEL VÉTUSTE»

Le Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) assure une restauration collective à tous les étudiants bénéficiaires des œuvres. Ainsi, le Directeur du service des restaurants revient dans cet entretien sur le mode de fonctionnement de la restauration collective à l'université, les problèmes pour satisfaire des milliers d'étudiants.

Combien de restaurants gère le COUD ?

Le COUD ne gère pas seulement les restaurants de Dakar. Il s'occupe des restaurants des universités de Ziguinchor, de Bambey et de Thiès. Au total, nous gérons 21 restaurants universitaires.

La gestion des restaurants universitaires était assurée par l'Etat. C'était à travers le service des restaurants universitaires de Dakar, que la gestion des restaurants était assurée. C'était avant la réforme de 1994. Depuis 1994, les restaurants universitaires ne sont plus gérés directement par le Centre des œuvres universitaires de Dakar. Ils sont maintenant dirigés par les repreneurs privés, c'est-à-dire par des

concessionnaires. Ces derniers ont une autorisation de gérer ces restaurants suite à une sélection à partir d'un appel d'offres. Pour gérer les restaurants universitaires, le COUD a établi un cahier de charges, lequel fixe des obligations à l'éventuel titulaire, mais également des obligations pour le COUD lui-même. L'appel d'offres est lancé conformément aux dispositions législatives en vigueur dans ce pays. Il est publié dans les journaux et ceux qui sont intéressés se procurent les cahiers de charges. Ils présentent un dossier de soumission qui comportera les exigences contenues dans ce cahier. Une commission nationale dépouille et présente le meilleur appel d'offres.



Quelles sont les conditions à remplir pour gagner cet appel d'offres ?

Ils sont d'abord d'ordre administratif puis technique. C'est-à-dire il y a un dossier administratif à fournir mais également un dossier technique à présenter. Le travail de la commission est de vérifier si ces exigences sont respectées.

Le dossier technique est aussi important que le dossier administratif. Il permet de vérifier les moyens matériels et l'expérience en restauration du candidat. La restauration collective est complexe. Elle est beaucoup plus complexe quand il s'agit de restaurants universitaires. Quand on reçoit plus de 70 000 étudiants qu'on doit nourrir, parce que tous les étudiants de l'université sont bénéficiaires des œuvres, ce n'est pas une charge facile. Nous insistons pour que les gens puissent nous présenter un personnel capable de faire un travail convenable. Il y a aussi un engagement que nous demandons pour un respect de l'hygiène dans tous ses aspects.

Comment se passe l'approvisionnement en nourriture ?

Nous travaillons avec des privés. Celui qui présente la meilleure offre par rapport aux exigences que nous demandons est retenu. L'attributaire d'un restaurant fournit les denrées alimentaires, le combustible pour faire la préparation. Mais, il trouve un matériel normalement équipé et capable de faire fonctionner un restaurant. Les locaux sont des patrimoines privés du COUD. Ce dernier ne s'occupe pas du recrutement du personnel, il ne s'occupe

non plus de l'approvisionnement. Entre le COUD et les repreneurs privés, il y a le service des restaurations. Nous servons de trait d'union entre les deux parties pour un respect scrupuleux des cahiers de charges qui les lient.

Quelle est l'évolution du prix des tickets et comment se passe la subvention ?

La question des tickets est une question très sensible. Quelles que soient les difficultés du pays, si nous nous réveillons pour dire que nous demandons une augmentation du prix des tickets, tout de suite les étudiants vont demander l'augmentation des bourses. Et si, nous diminuons le prix des tickets, cela va se répercuter dans le budget du service des restaurants. L'un ou l'autre cas constitue toujours un problème.

Quand nous offrons notre marché, nous laissons à chacun d'apprécier le prix des repas que nous demandons. Les prix sont laissés à l'appréciation du soumissionnaire. Dans le cahier des charges, nous mettons les types de menus à faire parce que ces gens connaissent le marché et ils peuvent faire leur propre évaluation. Nous exigeons des dossiers et surtout ceux qui sont conformes aux critères demandés. Parmi ces gens, nous prenons les moins exigeants, pour l'intérêt de l'administration. Les étudiants achètent les repas à 150 F CFA c'est-à-dire le déjeuner et le dîner et le petit déjeuner à 75 F CFA. Le COUD subventionne le reste.

Avec les files kilométriques que l'on constate chaque jour, est ce que vous ne comptez pas augmenter le nombre des restaurants ?

Un projet existe. Mais, même si les files sont kilométriques, nous avons pris des dispositions en introduisant le deuxième service qui commence chaque jour à partir de 14 h 30 pour permettre à tout le monde de se restaurer. Nous avons l'espoir que les choses vont s'améliorer parce qu'il y a la construction d'un restaurant universitaire au sein du grand campus et il y a également la construction d'un autre à la FASTEF (ex Ecole normale supérieure, Ndlr). Ces restaurants auront une capacité d'accueil beaucoup plus importante que les restaurants universitaires actuels. D'ici peu, nous arriverons à régler cette question.

La qualité des plats est parfois décriée par les étudiants...

Le contrôle de qualité fait partie de notre domaine de compétence. Tous les menus que nous présentons sont établis par les représentants des étudiants, les représentants des repreneurs privés et les services techniques. Dans ce cadre, nous nous rencontrons chaque quinzaine pour discuter des menus. Nous choisissons également les repas les plus prisés par les étudiants c'est-à-dire le riz paella, le hamburger, les frites, du vermicelle. Quand on me parle de qualité, je relativise parce qu'il n'existe nulle part en Afrique une université où il y a des milliers et des milliers d'étudiants qu'on a l'obligation de nourrir dans une tranche horaire bien définie, avec un équipement matériel vétuste et insuffisant.

Les gens font le maximum pour arriver à leur servir des repas de qualité. Quand on ne voit pas ce que nous faisons, on ne peut jamais comprendre. Par rapport au niveau de vie actuel des Sénégalais, si les étudiants arrivent à manger chaque jour du riz avec de la viande et tous les ingrédients qu'il comporte, ils ne doivent pas se plaindre. Nous veillons aussi au respect des normes d'hygiène.

Dans certains restaurants comme Central, les étudiants font la queue tard le soir, tandis qu'ailleurs, il n'y a plus presque personne.

Tous les restaurants présentent la même qualité. Mais il arrive qu'un gérant se lance dans la concurrence pour gagner plus. S'il ne le fait pas, les gens vont partir voir ailleurs. Mais j'avoue que la situation commence à changer parce qu'on a mis beaucoup de pression pour que les autres puissent améliorer ce qu'ils font.

Quand il y a retard de paiement les étudiants mangent gratis. Comment cela est-il géré entre le COUD et les restaurants ?

Les critères d'accès dans un restaurant sont clairs. Il faut présenter la carte d'étudiant et donner le ticket pour entrer. Quand les étudiants se présentent devant nous pour dire qu'ils vont manger sans donner de tickets, nous opposons un n'iet catégorique. Nous avons une sécurité et nous faisons appel à cette dernière pour mettre de l'ordre. Souvent, on réussit, mais parfois c'est le contraire. Quand on ne réussit pas, on ferme tout parce qu'on ne peut pas laisser les étudiants entrer, casser nos



tables, détruire nos installations et le lendemain, ils reviennent avec d'autres revendications. Dans des cas exceptionnels, nous essayons de les organiser et les lais-

ser manger sans tickets. A ce moment, le repreneur compte le nombre d'entrées et le COUD le règle. Mais, nous enregistrons après des recettes en moins.

SIDY DIOUF

LE MARMITON DU CAMPUS

Directeur de la restauration à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) depuis 1989, Sidy Diouf a d'abord été l'adjoint au chef du service, Dame Seck, avant de lui succéder. Né il y a cinquante ans à Keur Thiaf, dans la région de Fatick, il a fait ses études primaires à Toubatoul, avant de rejoindre le Lycée Malick Sy de Thiès.

Le baccalauréat obtenu au lycée Blaise Diagne de Dakar, Sidy Diouf intègre l'École hôtelière où il entame une formation dans la restauration. En 1988, il obtient son diplôme en restauration. Il effectue un bref passage au "Walamé", un restaurant spécialisé dans la cuisine ivoirienne, avant de rejoindre, en 1989, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, suite à l'ouverture du restaurant central « Argentin ». A l'initiative du ministère du Tourisme, un appel à candidatures avait été lancé et à l'issue duquel il avait été retenu.

Sidy Diouf débute comme maître d'hôtel assistant. Ensuite, il gravit des échelons en devenant l'adjoint au chef de service. Suite au départ du patron Dame Seck, Sidy Diouf lui succède au poste de chef du Service de la restauration.

Il a la lourde tâche de veiller sur tout ce qui touche à l'alimentation des étudiants. Toutefois, ses fonctions ne se limitent pas uniquement à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. M. Diouf a aussi en charge les Centres universitaires régionaux (CUR), de Thiès, Bambey et Ziguinchor.

M. Diouf occupe aujourd'hui une position stratégique dans le fonctionnement de l'université, mais aussi ô combien délicat, dans la mesure où s'occuper de la nourriture de plus de 70 000 étudiants n'est pas une chose aisée.



RESTAURATION

LA DÉPENDANCE POUR SURVIVRE

Ce ne sont pas seulement les étudiants qui bénéficient des services des restaurants, d'autres personnes et parfois des familles entières y trouvent leur compte.

Le restaurant central. C'est presque la fin du service. Devant la porte, de petits enfants tiennent des seaux. A côté d'eux, des adultes hommes et femmes aussi attendent la sortie des étudiants. Une personne âgée est accoudée au mur, avec un seau à la main. «Je viens ici tous les jours pour chercher de quoi manger car, je n'habite pas très loin et je n'ai pas les moyens de m'acheter de la nourriture», dit-il. Ils sont nombreux ceux qui viennent s'approvisionner au COUD. Quelques minutes après l'arrêt du service, la porte s'ouvre. Un jeune homme de teint noir en tenue bleue en ressort. Il prend les récipients un à un qu'il remet à un de ses collègues qui les remplit de riz. Ce sont les restes du menu du jour. Les mendiants après être servis, sont priés de quitter les lieux. Les plus petits commencent déjà à manger. «Je suis maçon dans un chantier non loin de là c'est pourquoi souvent je viens me servir ici», explique Ibrahima.

Chantiers

Autre lieu. Même décor. Les guichets des pavillons F sont remplis de monde. A quelques pas de là, devant la porte

du restaurant Self, une dame en compagnie de sa petite fille, un bol à la main, attend d'être servie. Un jeune homme lui aussi muni d'une assiette la rejoint. Quelques minutes après, c'est un homme en tenue bleue portant des bottes qui sort. Il pousse une brouette remplie de riz. Subitement, il est assailli par trois personnes qui remplissent leurs récipients. La dame quant à elle patiente toujours devant la porte. «Chaque matin je viens mendier au campus et à la fin du service dans les restaurants, je viens chercher de quoi me nourrir », lance-t-elle. Elle n'est pas la seule à s'adonner à cela. Assise à côté du mur du service médical, une vieille dame aveugle prend son repas servi dans un seau, en compagnie de ses enfants. « J'habite presque au campus. Je ne rentre que tard après avoir pris mon dîner ici. Ce sont les enfants qui sont chargés d'aller mendier de quoi manger», explique-t-elle.

Il est presque 14 heures. Moussa accompagné de son frère est venu lui aussi se servir. «Nous sommes des mendiants et nous venons souvent ici pour compléter notre quête», dit le petit talibé.

LE BUSINESS DES DECHETS ALIMENTAIRES

Les restaurants universitaires ne sont pas seulement au service des étudiants. Après que ces derniers ont pris leur repas, ce sont des badauds qui se bousculent pour des restes qu'ils revendent à l'extérieur.

A peine les restaurants fermés, sortent des brouettes sur lesquelles se trouvent de gros récipients remplis des reliefs de repas. Ils sont entreposés derrière le stade du campus, dans un espace aménagé. Sur des sacs et des bâches étalés par terre, du riz, du couscous, du vermicelle et d'autres aliments y sont séchés. Juste à côté, des sacs remplis d'aliments déjà séchés sont empilés et destinés à l'alimentation du bétail. «Après les repas, les responsables des restaurants nous demandent d'aller jeter les restes, que nous amenons ici pour ensuite les vendre», explique Abdoulaye en train de descendre les marmites des brouettes. «Chaque sac est vendu à 1500 FCFA», ajoute son ami assis sur un sac, la casquette bien vissée. Un autre lieu aussi moins grand que le précédent sert de séchage pour les aliments. Un jeune homme sort du restaurant Self avec une brouette remplie de restes. Ils sont versés juste à côté. Ici, c'est une dame dépassant la cinquantaine qui traite les aliments. Habillée d'un boubou bleu presque en haillons qui lui sert de tenue, elle crie sur trois jeunes qui sont venus se ravitailler sur sa décharge. Cette activité constitue son gagne-pain. Les aliments sont vendus à un prix supérieur aux précédents. «Ce sont des éleveurs d'animaux domestiques, qui viennent acheter les restes», nous confie-t-elle tout en étalant du riz sur des sacs vides. A quelques pas de là, un jeune s'active derrière le restaurant «Self». Contrairement aux autres, son produit n'est pas destiné à la vente. «Après avoir fait le travail nécessaire, je mets tout dans des sacs que je divise en deux parties. L'une est envoyée au village pour le bétail et l'autre est destinée à la vente», explique ce jeune homme.



LA RESTAURATION CHEZ LES «PRIVES»

UNE ALTERNATIVE POUR LES ÉTUDIANTS

«Chez Mère Coumba», «le Guet Ndar», «Chez Thioro» ou «Chez Nina», la liste est loin d'être exhaustive. A l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, la restauration privée occupe une place de choix. Face à la mauvaise qualité des repas servis dans les restaurants «U» que les étudiants ne cessent de déplorer, les gargotes sont devenues des lieux privilégiés.

Il est à peine 11 heures, l'allée menant vers l'Ucad 2 est bondée de monde. Les restaurants privés y ont pignon sur rue, rivalisant de créativité, au grand bonheur des clients. Mais il y a un restaurant qui se distingue des autres du fait de la longévité de la maîtresse des céans. Sur les murs, des écritures en gros caractères nous indiquent que nous sommes bien «chez la maman des étudiants». Au campus universitaire, depuis 1984, «Mère Coumba», comme l'appellent affectueusement les étudiants, a la particularité d'être la doyenne de toutes les restauratrices installées dans l'espace universitaire.

De taille moyenne, Mère Coumba précise, avec fierté, que «toutes les autres sont venues après moi». Dans son restaurant, les mets sont variés. Du riz au poisson au «mafé» en passant par le «yassa au poulet» entre autres, les clients sont bien servis. Ici, tous les plats se valent du point de vue prix, c'est-à-dire 500 F CFA, excepté le poulet qui est fixé à 700 F CFA.

Selon la doyenne des restauratrices, «ces prix sont raisonnables, dans la mesure où, en raison de la conjoncture, les prix des denrées de première nécessité ont flambé. Comparé à ce qu'on a l'habitude de voir ailleurs, nous proposons aux clients une alimentation de qualité et à des prix accessibles», ajoute-t-elle.

Doyenne

C'est ce que reconnaît d'emblée Ousmane Dia, étudiant en licence au département d'Histoire. «C'est le meilleur des restaurants privés au campus. Non seulement nous mangeons bien, mais aussi la qualité y est», se réjouit-il. Devant son plat de «yassa au poulet», Rokhaya trouve d'autres arguments qui la poussent à fréquenter ce restaurant. «En dehors de la bonne qualité de l'alimentation qu'on nous propose, l'hygiène aussi est de mise. Tout est propre dans cet endroit», justifie-t-elle.

Les restaurants privés se font de plus en plus une place au sein de l'espace universitaire. «Nous ne sommes pas des concurrents comme certains le pensent, à chacun sa clientèle», affirme «Mère Coumba». Une clientèle qui se fonde parfois sur la base de connaissances, mais aussi d'appartenance. C'est une véritable entreprise que gère cette dame. Toutefois, il est difficile de connaître son chiffre d'affaire journalier. «C'est pas facile de faire le total, au terme de la journée. Tout le monde ne paye pas comptant. J'ai beaucoup de clients qui sont abonnés et ils ne payent qu'à la fin du mois», explique «Mère Coumba».

«Le Guet Ndar», un autre restaurant de la place, en est la parfaite illustration

d'une clientèle constituée sur la base d'un réseau d'appartenance identitaire. Avec son nom évocateur, il a la particularité d'être géré par un Saint-Louisien, d'où sa clientèle, majoritairement originaire de la région nord du Sénégal. Etudiante en deuxième année au département d'Anglais, Ramatoulaye Boye fréquente ce restaurant depuis maintenant deux ans. «Je ne connais pas un endroit meilleur que le «Guet Ndar». Je me sens comme chez moi à Saint-Louis», soutient-elle, devant son plat préféré, le «thiebou djeun» (riz au poisson).

A quelques pas de là, nous sommes dans un autre endroit différent des autres, avec des tables bien entretenues et une musique qui tympanise les clients. C'est



«Chez Thior ». Ici, le client a le choix entre le «mafé», le riz au poisson, le «yassa», entre autres plats qui composent le menu. «J'aime bien les plats de Thioro. Non seulement ils sont consistants, mais aussi la qualité y est», argumente Souleymane Diallo, étudiant en licence à la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

Arguments

Si cette activité a le vent en poupe, il serait intéressant de savoir ce que le Centre des Œuvres universitaire de Dakar (COUD) y gagne. De l'avis de «Mère Coumba», ces privés ne traitent pas avec le COUD. Mieux, ils ne versent rien en contrepartie. «Nous sommes sur des locaux appartenant au Rectorat et à l'époque, c'est Souleymane

Niang (l'ancien Recteur de l'UCAD) qui nous avait octroyés les lieux pour que nous puissions exercer notre métier», explique-t-elle. Interrogé, Sidy Diouf, Directeur de la restauration au COUD avoue ne pas connaître leur statut. «Moi qui vous parle, je ne connais ni leur statut, ni leur fonctionnement, encore moins les relations qu'ils entretiennent avec les autorités universitaires», avance-t-il. Se considérant comme garant de la santé des étudiants, M. Diouf plaide plutôt pour la fermeture de ces restaurants. «Si j'avais les moyens et le pouvoir, je fermerais ces restaurants qui, pour la majeure partie, ne répondent pas aux normes, c'est-à-dire que l'hygiène y fait défaut», dénonce-t-il. Au niveau du service des cités, on n'a pas eu d'interlocuteur sur la «restauration privée».

DAKAR UNIVERSITE CLUB (DUC)

UN CLUB MYTHIQUE

Faisant partie des clubs phares du basket sénégalais, le DUC a formé beaucoup de sportifs de différentes nationalités qui ont réussi à devenir de grandes personnalités dans leur pays.

Le petit club du début des années 1960 où les joueurs évoluaient pour l'amour du maillot, où différentes nationalités composées uniquement d'étudiants se côtoyaient, est devenu au fil des années un club plus professionnel avec des réalités et des valeurs nouvelles.

Créé à la fin des années 1950, le DUC est devenu l'un des clubs de basket les plus populaires et titrés au Sénégal. A ses débuts, le DUC avait pour adversaires le Foyer, Trésor, la Jeanne d'arc. Entre 1972 et 1974, il a connu une période de léthargie due, selon Magatte Diop l'actuel entraîneur de l'équipe féminine, à la création de l'ASFO (Association sportive des Fonctionnaires). «Les anciens pensionnaires du DUC ont quitté l'université et créé l'ASFO. Ce qui a fait que le club a perdu certains éléments importants comme feu Kader Diallo, feu Ibou Diagne, ancien président de la Fédération sénégalaise de basket».

Il a fallu attendre l'année 1977 avec l'implantation de l'INSEPS pour voir feu Ousmane Ndiaye, ancien du DUC et professeur, demander aux étudiants de se

remobiliser pour faire revivre leur club. Sous l'impulsion des élèves professeurs de l'INSEPS comme feu Moussa Guèye, Djibril Badji actuellement à la CEDEAO, Ado Sano, actuel directeur technique national, Alioune Sène, Magatte Diop, le DUC a commencé à renaître de ses cendres. «On venait tout juste d'aborder la formation sportive. C'était difficile. Comme infrastructure, il y avait deux terrains bien éclairés, une salle où nous avions trouvé beaucoup de trophées, des médailles que l'on avait déjà gagnées mais que personne ne gérait », déclare Magatte Diop.

Trophées

En ce moment, les dirigeants étaient aussi entraîneurs et joueurs. Donc, il fallait mettre en place une équipe en recrutant des jeunes habitant non loin de l'université ainsi que des lycéens et des collégiens. Le lycée Seydou Nourou Tall, ancien lycée d'application, a servi de base pour le recrutement. Les enfants logeant à l'intérieur de l'université étaient aussi ciblés. Une section féminine et une autre masculine



ont été mises en place chez les cadets et les juniors. Il fallait une bonne formation aux jeunes pour obtenir un club fort. C'est seulement vers 1980 que l'équipe séniors a été mise en place avec des étudiants de diverses nationalités dont le Centrafricain Patrick Adessy, l'Américain Joe Carvin, etc. En ce moment, le DUC évoluait toujours en deuxième division chez les garçons comme chez les filles. La montée ne sera obtenue qu'en 1982 et depuis lors le maintien est assuré dans les deux sections. En 1986 le DUC remporte son premier titre national avec les filles. Dans cette équipe, on pouvait noter la présence de la capitaine Nafi Fall, de Mariama Camara partie depuis aux Etats Unis, d'Olga Ndiaye et d'Astou Ndiaye.

Montée

La génération des Mborika Fall, Téguyè Niang, Ndèye Astou Sarr, actuelle directrice de la cité Claudel, apparue en 1987, a aussi donné beaucoup de satisfaction. Avec cette génération, le DUC est devenu vice-champion d'Afrique des clubs en 1993. Les filles du club universitaire remporteront cette compétition continentale à trois reprises pour deux finales perdues. Au niveau national, les «Duchesses» ont à plusieurs reprises réalisé le grand chelem en remportant tous les titres en compé-

tition. Chez les garçons, il a fallu attendre 2009 pour assister à la première victoire en championnat. Ce fut une délivrance après des finales perdues en 1988 en Coupe Saint-Michel face à la Jeanne D'arc et en 1989-90 en Coupe du Sénégal, en championnat et en Coupe Saint-Michel.

Dans la culture du DUC, il a toujours été question de monter une équipe avec des d'origines diverses. Beaucoup d'étudiants étrangers ont évolué sous les couleurs du club. La première recrue non étudiante fut la Malienne Amchéto Maïga en 1998 et plus tard Sadio Sangharé. Elles ont toutes les deux été couronnées reines du basket sénégalais. Elles ont été précédées par leur compatriote Ami Aïdara, qui est actuellement cadre à la BCEAO. Des Guinéens, Burkinabés, Ivoiriens et Mauritaniens ont évolué également au DUC.

Selon M. Magatte Diop, il y a une très grande différence entre le DUC d'hier et celui d'aujourd'hui. «On jouait au DUC pour l'amour des couleurs. C'était un groupe de copains. Les données ont changé, car actuellement, nous avons des «pros» qui font leur boulot et repartent. De notre temps, les joueurs mettaient la main à la poche, même si l'université nous aidait», souligne-t-il.

LA FIERTE DE L'UCAD

Composé de 17 sections affiliées dont le football, le basket-ball, le handball, volleyball et les arts martiaux (karaté, judo, kung-fu, etc.) le Dakar Université Club (DUC) anime la vie sportive de l'Université Cheikh Anta Diop. La gestion de ces différentes disciplines est gérée par le Bureau des sports rattaché au rectorat.



Le DUC est un club à caractère universitaire. Chaque section a un bureau propre avec des dirigeants autonomes. Le Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD) est le principal bailleur de fonds par le biais des subventions.

Au début, le recrutement se faisait chez les étudiants. Aujourd'hui, nombre de sociétaires viennent d'autres horizons. On recrute en dehors de la cité universitaire



des athlètes susceptibles de défendre les couleurs jaune et noire (celles du DUC). «Au début, nos étudiants étaient souvent indisponibles en période d'examens et nous étions obligés de nous rabattre sur les jeunes des quartiers environnants et les enfants du personnel», justifie Youssouph Camara, le président du DUC.

Les différentes sections affiliées au DUC ont souvent apporté beaucoup de satisfactions surtout dans des disciplines comme le basket autant féminin que masculin avec de nombreux trophées. Cependant, le DUC est confronté à des problèmes liés à l'insuffisance des ressources financières. «Le manque de moyens constitue un handicap dans l'atteinte de nos objectifs. Des clubs comme le Jaraaf de Dakar sont plus assis financièrement», explique M. Camara.

Le basket, qui a longtemps été la discipline la plus rayonnante, semble susciter plus d'attention que les autres. «Le basket mérite l'attention qu'on lui porte. Les autres disciplines ont beaucoup de retard par rapport à la balle orange mais cela est normal», défend le président Camara.

Pour combler l'insuffisance des moyens financiers, des stratégies sont élaborées par les dirigeants. «Il nous faut des ressources financières supplémentaires. Nous essayons d'en avoir en nouant des partenariats avec des professionnels du marketing et des sponsors majeurs», indique M. Youssouph Camara.

Les ressources financières sont vitales pour toutes les sections surtout pour le basket qui ambitionne de se maintenir au sommet de la hiérarchie nationale et qui recrute jusqu'en Côte d'Ivoire et au Mali.

L'équipe de football du DUC, qui avait l'habitude de lutter chaque saison pour éviter la relégation, a joué les premiers rôles lors du dernier exercice de la Ligue 1, le championnat professionnel. Elle reste en course dans toutes les compétitions comme le championnat et la Coupe de la Ligue dotée d'une mise de 20 millions de F CFA.

Le manque d'infrastructures adéquates est une autre épine dans le pied des dirigeants. Les salles ou terrains d'entraînement sont dans un mauvais état. C'est le cas du stade de football qui accueille les entraînements du DUC : «Nous sommes obligés de partager cet espace avec 60 000 étudiants. Ce n'est pas l'idéal pour un club qui ambitionne de jouer les premiers rôles tant au plan national que continental», regrette le président Youssouph Camara.

LE PETIT LEXIQUE DU «CAMPUSARD»

Dans leur milieu d'évolution, les étudiants ont des termes qui leur sont propres, dans le cadre de la communication. Qu'il s'agit des études ou de la vie sociale, leur vocabulaire traduit, à bien des égards, leur situation pédagogique et sociale. Le wolof est plus usité que le français.

«Clandoter» : à l'UCAD, chaque lit est attribué à un étudiant. Si celui-ci partage son lit avec un parent ou un camarade, on dit qu'il l'a hébergé. Si par contre un autre étudiant garde son matelas et ses bagages dans la chambre, sans y loger, on dit qu'il est «clandoté». En fait l'étudiant en question passe la journée dans les amphis, à la BU, chez un autre copain, etc. Il ne vient dans la chambre que pour se laver et la nuit quand il prend son matelas pour dormir dans le couloir. Tôt le matin, il ramène le matelas et disparaît jusqu'à la nuit prochaine.

«Dialgati» : c'est un terme qu'on peut traduire laconiquement en wolof par «brûler les étapes». C'est quand les étudiants, au lieu de faire la queue, se dirigent directement vers les portes des restaurants.

«Diappe place» : le vocable est exclusif à la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Les salles étant trop petites par rapport au nombre d'étudiants, beaucoup se rendent dans les amphis une à deux heures avant le début du cours pour réserver une place.

«Goukh» : Cela veut dire littéralement «absorber». Dans le jargon des étudiants, c'est mémoriser les cours. Ceux qui sont plus connus dans ce cadre sont les étudiants de Droit, de Médecine et des départements d'Histoire et de Géographie. L'explication est que certains professeurs demandent la restitution intégrale de leurs leçons à l'occasion des examens. C'est pourquoi on dit que seuls ceux qui mémorisent (Goukh) leurs leçons passent en classe supérieure.

«Ngènté toubab» : la traduction littérale veut dire «baptême d'un Blanc». Le principe est de se restaurer sans bourse délier. Cela se passe si le paiement des bourses connaît un retard. Les étudiants estiment qu'ils n'ont plus de quoi se payer des tickets. Et que, par conséquent, ils doivent manger gratis.

Lot «fanane» : (passer la nuit en wolof). Les lots constitués le jour précédent sont ainsi appelés. Ceux qui y sont inscrits veulent toujours que ça passe avant les lots du jour J. ce qui crée souvent des problèmes, car certains ne reconnaissent que les lots nouvellement constitués.



«**Tang djir**» : quand le sujet de l'examen est jugé difficile, on dit qu'il est «Tang djir» (chaud) ou «**wekh khat**» (vraiment amer)

«**Tekko**» : ce mot est formé du verbe «tek» qui signifie «poser» en wolof. « Poser » fait référence à mettre la théière sur la bonbonne de gaz ou le réchaud. Il veut dire tout simplement préparer le thé.

Wout : ce mot wolof signifie chercher. C'est entre sportifs qu'il est utilisé. Il s'agit de la pratique du sport, à la recherche de santé et de condition physique. «yankay wout» (Tu le cherches) veut dire que tu t'entraînes pour maintenir la forme.

Termes français

Bois sacré : ce sont les nombreux arbres de l'UCAD. Beaucoup d'étudiants s'y retrouvent. Certains arpentent de petites pistes. D'autres sont assis sur de grosses pierres ou des morceaux de bois. Il y en a même qui sont sur les arbres. Tous apprennent leurs leçons. Le lieu est ainsi nommé bois sacré.

Carrière : c'est un terme qui signifie le fait de s'absenter de la chambre pendant toute la journée pour trouver un endroit calme afin d'apprendre ses leçons.

Codification : les opérations des attributions de chambres dans la cité universitaire sont appelées codification.

Lot : il s'agit des listes subdivisées en petits groupes. Chaque groupe compte dix personnes. C'est ce qu'on appelle lot. Les lots sont constitués à l'occasion du paiement des bourses.

Piqûre ou vacciné : quand un étudiant demande à un camarade s'il s'est fait vacciner ou pas, cela veut dire s'il a perçu ou pas sa bourse. On utilise souvent aussi le terme piqûre.

Prix étudiant : il s'agit de terme inventé par les vendeurs et qui veut dire un prix moins cher que la normale.

Quotatisation : quand les délégués se retrouvent avec les autorités du COUD, les lits sont affectés aux amicales, en fonction de leur nombre. Cette définition des quotas s'appelle quotatisation.

Snippers : ceux qui regardent les filles avec un certain intérêt ou apprécient leur beauté sont ainsi appelés

Vip : c'est la bouteille de boisson. Après avoir perçu la bourse, certains étudiants achètent de la boisson, à tour de rôle. Cette boisson appelée vip montre que ce produit n'est pas une denrée de consommation courante chez les étudiants.

LA SECURITE A L'UCAD

DÉFICIT DE PERSONNEL QUALIFIÉ

L'université de Dakar, avec ses plus de 70 000 étudiants, est aujourd'hui confrontée à un véritable problème d'insécurité. Les structures en charge de la sécurité voient leur élan freiné par l'insuffisance des moyens et un déficit d'agents.

Violence, délinquance, trafic de drogue, débauche : l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est devenue aujourd'hui une zone à risques. Pas une année au cours de laquelle ces maux de société ne défraient la chronique. Avec des effectifs pléthoriques, la situation devient de plus en plus ingérable. Et ce, en dépit de l'instauration d'une Cellule de Surveillance et de Sécurité (CSS) dans l'espace pédagogique et d'un comité de sécurité dans le campus social géré par le Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD). Face à la montée de la violence et d'un laisser-aller qui sont la conséquence du nombre pléthorique des effectifs, les structures chargées de maintenir l'ordre se sentent impuissantes. Des violences en 2008 entre membres des amicales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines avaient occasionné plusieurs dizaines de blessés. De cette situation avait germé l'idée de la mise en place d'une police universitaire. Mais en vain. L'initiative n'a pas prospéré du fait d'une absence de moyens. « Seuls 40 agents ont pu être recrutés car il y a eu un blocage lié à une absence de

budget», explique Doudou Sarr, chargé de la sécurité au campus social. Selon lui, les recrutements et la masse salariale exigent beaucoup de moyens. Les agents de sécurité sont recrutés sur la base d'un bon niveau d'expérience, avec un salaire mensuel qui avoisine les 175 000 FCFA.

Budget

Devant son existence à la loi 94-79 du 24 novembre 1979 accordant l'autonomie de police administrative aux universités, la Cellule de Surveillance et sécurité (CSS) est chargée du maintien de l'ordre dans l'espace universitaire. Elle relève de la compétence des autorités universitaires, en l'occurrence le recteur. Ce faisant, les autorités de la police administrative ne peuvent pénétrer dans l'espace universitaire pour y mener des opérations de maintien de l'ordre qu'à la demande du recteur.

La CSS fonctionne autour de trois principaux axes que sont la garde statique, la garde mobile et la télésurveillance. La



première vise la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'au respect par les usagers des services et des biens à l'université par une présence rassurante et efficace dans les établissements. La garde mobile se charge de la sécurisation du campus par l'organisation de rafles, une manière de prévenir les agressions, l'occupation illégale de l'espace entre autres. Enfin la télésurveillance compense le gap en assurant la surveillance permanente des sites universitaires.

Espace

Ils viennent en appoint à la CSS. De leur côté, ils veillent à la protection des personnes et des biens dans le campus social et travaillent en étroite collaboration avec la police. N'ayant pas le droit de corriger les présumés coupables, ils assurent l'as-

pect préventif de la sécurité en mettant les délinquants à la disposition de la police. « La police nous envoie des convocations que nous remettons aux étudiants. Elle n'entre ici qu'en cas de force majeure, quand la situation est critique », renseigne M. Sarr. Pour Pape Boye coordonnateur de la CSS, le manque d'équipements, le déficit de formation et l'absence de textes réglementaires constituent la contrainte majeure au maintien de l'ordre dans l'espace universitaire. « Nous avons un effectif de quelque 300 agents et c'est insuffisant au vu du nombre de facultés et d'instituts qui composent l'UCAD. En plus de l'augmentation chaque année du nombre d'étudiants », explique-t-il. Sans compter que l'absence de véhicules et de matériels empêche les agents de sécurité de réagir à temps.



Un membre du personnel de sécurité



3^{ème} Partie

WHO'S WHO : DES HOMMES ET DES FEMMES QUI COMPTENT

L'UCAD regorge de talents. Nous ne pouvons pas tous les présenter dans le cadre de ce trombinoscope. Nous avons fait le pari ou pris le parti de tirer le portrait de ceux qui ont marqué notre institution par leur notoriété scientifique et par les positions administratives occupées, celles-ci découlant souvent de leur autorité au plan académique. L'hommage qui leur est rendu englobe tous les enseignants-chercheurs de l'UCAD, célèbres ou anonymes, qui oeuvrent tous les jours, sans relâche et malgré les difficultés, à porter haut le flambeau de l'institution. C'est certainement le début d'un processus de valorisation des ressources humaines et scientifiques de l'université souvent méconnues du grand public.



PROFESSEUR ABDOULAYE BATHILY

UN BRILLANT HISTORIEN

La contestation le nourrit. L'historien Abdoulaye Bathily a commencé déjà à faire la grève en classe de première. Il est l'un des dirigeants de Mai 1968 à Dakar. Il a récemment participé à ce que l'on appelle «le mouvement du 23 juin».

L'engagement est son cheval de bataille. Il est fortement caractérisé par la contestation. Le professeur Abdoulaye Bathily est exclu de l'Ecole militaire préparatoire, devenue Prytanée militaire Charles Ntchorere, alors qu'il n'était qu'en classe de première. Il s'insurgeait contre les conditions de vie des étudiants, soutient-il.

Interdit d'inscription dans tous les établissements secondaires du pays, il décroche un travail de technicien de laboratoire à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN).

Abdoulaye Bathily obtient, comme candidat libre, son baccalauréat en 1967 avec la mention Bien. Il s'inscrit au département d'Histoire de Dakar. Mais il est interdit de bourse d'études. Ce qui le pousse à continuer son travail de technicien.

Le natif de Tyabou, un village du département de Bakel s'investit fortement dans le mouvement étudiant, notamment dans le Mouvement des Elèves et Etudiants du Parti africain de l'Indépendance (PAI), qui était à cette époque clandestin.

Élu en 1971 vice-président de l'Union des Etudiants de Dakar, chargé des affaires sociales, il est exclu en mars de la même année de l'université puis enrôlé de force dans l'armée pour 18 mois avec d'autres dirigeants du mouvement étudiant.

Après deux ans de vie militaire, il bénéficie d'une bourse de l'université de Birmingham où il obtient un Ph. D.

Auteur d'une thèse sur le royaume de Ngalam, le secrétaire général de la Ligue Démocratique est spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine.



A son retour au Sénégal, en 1975, il quitte le PAI pour rejoindre dans la clandestinité la Ligue Démocratique /Mouvement pour le Parti du Travail (LD/MPT) qui deviendra, dans les années 2000, la Ligue Démocratique (LD).

Le professeur Abdoulaye Bathily est, pour la première fois, candidat à la présidentielle de 1993 après avoir été aux côtés de Abdoulaye Wade en 1988. Il répond à l'appel du président Abdou Diouf en devenant ministre de l'Environnement alors qu'il était élu député aux législatives de 1993.

Après la victoire de Me Abdoulaye Wade à la présidentielle du 19 mars 2000, Abdoulaye Bathily accède au fauteuil de ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Aux législatives de 2001, Bathily triomphe de Cheikh Abdoul Khadre Cissokho, le baobab socialiste de Bakel et ancien président de l'Assemblée nationale.

Après sa victoire, il choisit l'Assemblée nationale et se verra récompensé d'un poste de vice-président qui sied sans doute à la dimension de cet intellectuel bilingue auteur de plusieurs ouvrages.

Cet intellectuel est l'auteur de plusieurs publications. On peut citer : *Les portes de l'or : le royaume du Ngalam de l'ère musulmane aux temps des négriers 8e-18e siècle*, (Paris, L'Harmattan, 1989).



PROFESSEUR ABDOULAYE ELIMANE KANE

LE PHILOSOPHE ET LE POLITIQUE

Abdoulaye Elimane Kane est un brillant philosophe. Cet ancien ministre a une haute idée de sa profession.

Membre du Bureau politique du Parti socialiste, il a été ministre de la République de 1993 à 2000, sous la présidence d'Abdou Diouf. Il a été conseiller technique à la présidence de la République en 1990, après avoir été Directeur de cabinet du ministre de l'Éducation en 1989. Une riche carrière administrative. «C'est une expérience différente de l'enseignement. Je ne le regrette pas, car elle a été enrichissante», dit-il. Même s'il ne parle pas de parenthèse dans sa vie professionnelle, le professeur Kane montre son attachement quasi-viscéral à l'enseignement. «J'étais terrorisé lorsque j'avais reçu pour la première fois la proposition de devenir un haut fonctionnaire de l'administration alors que j'étais chef du département de philosophie de l'Université Cheikh Anta Diop».

Ce passionné de l'enseignement soutient que dans un premier temps, il réussit à concilier les tâches administratives avec celles de l'enseignement puisqu'il avait conservé la moitié de ses heures de cours. «En devenant ministre, mon programme était si chargé qu'il m'a fallu faire un choix. Il n'était plus possible de concilier les deux tâches», regrette-t-il. Bien qu'étant éloigné physiquement du monde universitaire, il continue de participer à des jurys de thèses et à des colloques.

Professeur titulaire de philosophie est né le 6 octobre 1941 à Kayes au Mali. En bon universitaire, le Pr Kane a à son actif plusieurs publications. C'est aussi un écrivain de talent. Sa première œuvre est un conte pour enfants : *Le Prince Malal* est paru en 1987 dans la collection «J'aime lire» des éditions Bayard. Il a également écrit *La Maison au figuier* en 1992, *Les Magiciens de Badagor* en 1996, *Makéré* en 2000 et *Les cinq secrets de mon père* en 2003. *La femme parfum* est son cinquième roman.

**PROFESSEUR ABOUBACRY MOUSSA LAM**

LE DISCIPLE DE CHEIKH ANTA DIOP

Egyptologue à la silhouette sportive, Aboubacry Moussa Lam est un professeur titulaire de classe exceptionnelle. Né en 1953 à Sinthiou Dangdé, un village du Fouta des profondeurs, dans la communauté rurale de Dodel, sous-préfecture de Gamadji Saré (département de Podor). Il débute l'école française en 1959, dans son village natal. Le jeune Aboubacry Lam poursuit ses études à l'école Ndar Touth, à Saint-Louis, entre 1964 et 1966 avant de fréquenter le lycée Charles de Gaulle de la même ville de 1966 à 1970. En 1970, il entre à l'Ecole normale William Ponty de Thiès et y reste jusqu'en 1973. Le baccalauréat en poche, Aboubacry Moussa Lam est orienté au département d'Histoire de l'université de Dakar. Il y fait son cursus entre 1973 et 1977 et décroche la maîtrise d'histoire. En 1977, Aboubacry Moussa Lam est titulaire du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAES) de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Dakar.

Il a connu Cheikh Anta Diop en 1975. «A l'époque, je faisais le Duel II d'histoire. C'était à l'occasion d'une visite de son laboratoire sous la conduite de notre professeur Cyr Descamps. Après la maîtrise, quand je devais aller en France pour la poursuite de mes études, je suis allé le rencontrer, cette fois de manière personnelle, pour lui demander conseil. C'est lui-même qui m'a conseillé d'aller à Paris IV Sorbonne. Jusqu'à sa mort, nous sommes restés liés», se remémore Aboubacry Moussa Lam. A son retour de Paris, dans l'attente d'un contrat d'embauche de l'université, Cheikh Anta Diop décide de faire de Aboubacry Moussa Lam son assistant. «Je dois préciser que si j'ai été recruté au département d'Histoire, c'était grâce à lui. A l'époque, il a eu à plaider ma cause auprès de Mady Diallo, qui était le Secrétaire général de l'Université de Dakar. En lui disant que je venais de rentrer et que je n'avais pas de poste et si le Rectorat pouvait faire quelque chose. C'est ce qui a été fait l'année suivante. C'est comme ça que j'ai été recruté. Ce qu'il a fait pour moi, des gens de sa génération ont témoigné que quand ils étaient dans des situations difficiles, Cheikh Anta les a aidés sans rien attendre en retour», témoigne Aboubacry Moussa Lam. En 1981, ce dernier, avec Cheikh Anta, Théophile Obenga et Babacar Sall du département d'Histoire, figure parmi les égyptologues sollicités par l'UNESCO pour la rédaction d'une nouvelle Histoire du développement scientifique

et culturel de l'humanité. En 1982, Aboubacry Moussa Lam choisit Cheikh Anta Diop comme directeur de recherche pour son doctorat d'Etat. Il est le premier Sénégalais à préparer une thèse sous sa direction. A la mort de son maître, en février 1986, Aboubacry Moussa Lam poursuit ses travaux sous la direction du professeur Jean Leclant de l'université Paris IV Sorbonne. Comme Cheikh Anta Diop, Aboubacry Moussa Lam fait preuve d'érudition. Il a publié une dizaine d'ouvrages dont cinq scientifiques et trois romans (Le Triomphe de Maât, Paalel Njuumri et Sawru Gandal), qui tournent autour du combat de Cheikh Anta Diop et de son œuvre. C'est un travail de vulgarisation en langues nationales des thèses de son maître pour toucher un large public.

Même la petite enfance n'a pas été oubliée. Le professeur Aboubacry Moussa Lam a réalisé avec un écrivain ghanéen un livre pour enfants intitulé Les hiéroglyphes dès le berceau. «Mais il faut que nos travaux bénéficient d'un effort de promotion. Il y a des décisions politiques qui doivent suivre. Le travail de Cheikh Anta Diop, L'antiquité africaine par l'image, nous l'avons fait traduire en peul, en wolof et en anglais. Voilà un autre travail de vulgarisation. Le reste ne nous appartient plus», soutient le disciple de Cheikh Anta Diop. Chez son maître, Lam a décelé d'indéniables qualités humaines. «Chaque fois que vous alliez à l'IFAN, vous trouviez des gens, pas seulement de grandes personnalités, mais des paysans et des gens qui venaient demander la dépense quotidienne. Cheikh Anta avait la politesse d'écouter tout le monde sans manifester d'impatience. C'était quelqu'un d'une profonde humilité et d'une grande politesse. C'était aussi quelqu'un d'une grande générosité», témoigne le professeur Lam.

Source : Avec Zénith



PROFESSEUR AMINATA DIAW CISSÉ

PHILOSOPHE DANS L'ÂME

Aminata Diaw Cissé, philosophe de formation, est une enseignante reconnue dans le corps professoral de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, eu égard à la qualité de ses productions scientifiques. La cinquantaine, cette dame fait partie des anciennes pensionnaires du célèbre lycée Ameth Fall, celui des jeunes filles de Saint-Louis. Elle décroche dans cet établissement en 1977 son baccalauréat série littéraire, avant de rejoindre la France, l'année suivante pour y poursuivre ses études. C'est ainsi qu'elle tenta les classes préparatoires aux grandes écoles avant de poursuivre ses études à l'Université de Nice où Mme Cissé a soutenu sa thèse de troisième cycle de philosophie. En 1986, elle rentre au bercaïl et intègre le département de philosophie de la Faculté des Lettres et Sciences humaines (FLSH). Interrogée sur les raisons qui l'ont motivée à embrasser les matières philosophiques, Mme Cissé dit vouloir toujours «comprendre les phénomènes de la vie». «Je ne regrette pas d'avoir choisi la philosophie», confie-t-elle. De parents enseignants, Aminata Diaw Cissé se réjouit de la qualité de l'éducation reçue de sa famille et fondée sur la rigueur.

Mariée et mère de deux filles, cette dame a eu à occuper plusieurs responsabilités. Elle a été successivement secrétaire générale du Conseil sénégalais des femmes (COSEF) et présidente de la commission scientifique de cette même association. Responsable des «Rencontres et Echanges» de la Biennale de Dakar depuis 2004, Mme Aminata Diaw Cissé a également été la directrice de l'animation culturelle et scientifique au Rectorat de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle est la responsable du Centre de recherches philosophiques et épistémologiques de l'Ecole doctorale «Etudes sur l'homme et la société (ETHOS)» et depuis 2010, elle s'occupe des questions de l'éducation et de la formation pour les jeunes chercheurs au CODESRIA de Dakar. «Le développement de l'Afrique ne peut se faire sans qu'il y ait une formation d'élites compétentes», soutient-elle. Pour la philosophe, «la jeunesse doit être en exigence d'excellence, de qualité et de culture, car c'est cette dernière qui nous éloigne de la barbarie».



PROFESSEUR AMSATOU SOW SIDIBE

UNE JURISTE DANS LE MARIGOT POLITIQUE

Amsatou Sow Sidibé, professeur titulaire à la Faculté des Sciences juridiques et politiques est de plus en plus présente sur la scène publique nationale. En plus d'être une grande experte en droit privé, elle a été candidate à l'élection présidentielle de 2012.

Madame Sidibé, c'est ainsi que l'appellent affectueusement ses étudiants de la Faculté des Sciences juridiques et politiques. C'est à Dakar qu'elle est entrée à l'école française. Elle fait le cycle primaire à l'école Berthe Maubert de l'avenue Albert Sarraut. Après le Certificat d'études, elle d'inscrit au Petit lycée, actuel Lycée John Kennedy de Dakar. Elle y obtient son baccalauréat en 1973. «Après le Bac, je me suis inscrite à la Faculté des Sciences juridiques et économiques de Dakar, actuelle Faculté des Sciences juridiques et politiques. J'ai obtenu ma maîtrise dans cette faculté en 1977 option Droit privé», soutient Mme Amsatou Sow Sidibé, assise dans la cour de son domicile au Point E, quartier réputé de Dakar. Après la maîtrise, Mme Sidibé poursuit ses études à l'Université Paris II Panthéon Sorbonne. En 1978, elle obtient un certificat de Droit et Economie des pays d'Afrique à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne. Elle s'inscrit en Diplôme d'études approfondies et soutient sa thèse de doctorat d'Etat en Droit en 1987 à l'université de Paris II Panthéon Sorbonne. Ce doctorat lui a valu un prix de thèse et la publication de ses travaux. En 1988, Amsatou Sow Sidibé est aussi diplômée de l'Académie de Droit international de La Haye (Pays Bas).

Politique par devoir

Elle fut assistante à la FSJP jusqu'en 1987. A partir de novembre 1987, elle est inscrite pour le CAMES sur la liste des maîtres assistants. C'est en 2003 qu'elle est promue professeur titulaire.



Mme Amsatou Sow Sidibé nous confie qu'elle est entrée en politique par devoir. Elle est en mission. Elle crée un parti politique dénommé CAR/ Leeneen (Convergence des Actions pour les Valeurs de la République), car elle ne pouvait plus rester les bras croisés face à la situation du pays. «Je me suis dite que vu la mauvaise gestion qui nous a amené à un Sénégal malade, rester bras croisés serait un acte grave. Il faut se lever et sauver notre cher pays», explique la directrice de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix de la FSJP. D'après Mme Sidibé, qui est aussi la première Sénégalaise agrégée de Droit, le pays va mal dans presque tous les niveaux (jeunesse, éducation, droit des femmes, tripa-touillage des institutions etc.). Ainsi, son parti apparaît à l'instar des autres mouvements comme un «parti de type nouveau». «Nous, on veut mettre la personne humaine et la communauté au centre des préoccupations. Je veux être une présidente de rupture et pour ce faire, j'ai espoir sur toute la population sénégalaise», argue-t-elle avec conviction. Ses activités politiques ne l'empêchent guère de s'acquitter de ses obligations professionnelles à la FSJP. «Je fais mon travail, je suis dans les amphis, j'encadre les étudiants en mémoire, je vais en réunion à l'Assemblée de l'université et je garde les mêmes rapports avec mes collègues. Pour ce faire, je mets en exergue l'éthique politique». D'ailleurs, à la faculté, certains de ses étudiants saluent son professionnalisme. Madame Sidibé est une bonne enseignante, comprend ses étudiants et ne se fâche jamais en amphitheâtre quelle que soit l'attitude de ces derniers. C'est une référence ici à la Faculté de Droit. Elle est toujours disponible pour les étudiants. A mon avis, elle va connaître le même succès dans la politique parce qu'elle en a les qualités», confie un enseignant vacataire de la faculté.

La candidate à la présidentielle estime que ses bonnes relations avec les étudiants sont dues au fait que «quand on a le savoir et le savoir être, on ne peut pas avoir de problèmes de gestion des ressources humaines. A la fin du cours, les étudiants m'applaudissent. Ils m'appellent Maman ou Badiène (tante).»

Mère de famille, elle estime que «ce statut conjugué à ma vie professionnelle et politique est parfois difficile à supporter. Mais, il faut le faire. C'est ce qui fait la force des femmes. Elles savent gérer, tout bien gérer en même temps, la maison, le lieu de travail, tout cela». Madame Sidibé ironise même en disant, «on a une bonne approche de la famille et qui peut ça, peut gérer le pouvoir, qui ne peut pas ça, ne peut pas gérer le pouvoir».



PROFESSEUR ABDARAHMANE DIA

UN ÉMINENT CHIRURGIEN AU SERVICE DU SPORT

Par la magie du petit écran, dominé par la retransmission des combats de lutte, le professeur Abdarrahmane Dia a une renommée nationale. Il est plus connu sous le nom d'«Ardo». Il est également reconnu comme étant l'un des plus grands chirurgiens du pays voire de la sous-région.

La salle d'attente du cabinet d'«Ardo» a fait le plein. Quatre étudiants sont en attente. La secrétaire les introduit auprès de leur maître. Quelques minutes après, ils en ressortent. Dans son bureau, le Doyen a les yeux rivés sur son ordinateur. Il imprime des documents qu'il pose sur la table tout en répondant à nos questions.

De son vrai nom Abdarrahmane Dia, «Ardo» est en effet un éminent chirurgien des hôpitaux. Dans un autre registre, ce peulh de Pito, son village natal, est aussi médecin du sport et militant dans ce domaine de très longue date. D'ailleurs, à ce titre il a été membre du comité directeur de la Jeanne d'Arc de Dakar. Il a été aussi le médecin de l'équipe de football de ce club et celui de l'équipe nationale de football pendant de très longues années. «J'ai participé à beaucoup de campagnes africaines telles que la coupe d'Afrique des clubs avec la JA», souligne-t-il. «Ardo» est le président de la commission médicale de Comité national de Gestion (CNG) de la Lutte. La présence d'«Ardo» dans les arènes de lutte est le fait du hasard. Déjà à la fac, il pratiquait les arts martiaux, notamment le karaté et le judo.

L'appel des arènes s'est opéré par l'intermédiaire de la médecine sportive. Même si tout petit, de surcroît originaire des terroirs, il a subi l'influence de la lutte. «Dans les nuits lointaines, dans nos villages du Fouta, en compagnie de jeunes garçons de mon âge, nous assistions à des combats de lutte et en pratiquions souvent entre deux coins de rue», se souvient le Doyen. C'était une occasion pour les habitants de son village, peuplé

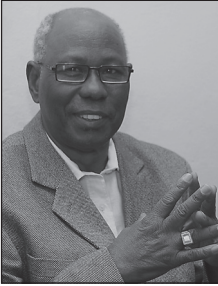


en majorité de gaynako (éleveurs en pulaar) d'aller de village en village pour suivre des combats de lutte. Ce qui a dû susciter chez «Ardo» l'intérêt pour ce sport. Cet intérêt l'a poussé à se spécialiser dans la médecine du sport, à Dijon, en 1988.

C'est à Pito, dans ce village du Fouta que «Ardo», aujourd'hui âgé de 58 ans, fit ses premiers pas. Il fréquenta l'école coranique, puis comme tout enfant peul, se consacra à la garde du troupeau familial jusqu'à l'âge d'aller à l'école française. Après l'entrée en 6e obtenu à Thiouballel Lao, à trois kilomètres de son village, M. Dia rallie la vieille ville de Saint-Louis. «Au début j'étais dépaysé parce que ce n'était plus les mêmes habitudes», révèle-t-il. A Saint-Louis, Abdarahmane n'était pas à l'internat. «C'était de l'injustice car ceux qui habitaient à Saint-Louis logeaient à l'internat». Cela marque l'enfant de Pito durant tout son séjour au lycée Faidherbe où «Ardo» obtient le baccalauréat en série D (scientifique) en 1972. Il entre à la Faculté de Médecine de l'Université de Dakar. «J'avais la possibilité de faire des études en agronomie, mais j'ai finalement choisi la médecine». Abdarahmane Dia passe aussi le concours d'internat des hôpitaux avec brio. Après l'assistantat et l'aide-assistantat, il se rend en France en 1986 pour compléter sa spécialité en chirurgie.

Actuellement professeur titulaire, après avoir été chef du département de Biologie et exploration fonctionnelle, il pratique la chirurgie à l'hôpital Aristide Le Dantec.

C'est dire que l'homme que l'on voit dans les stades à l'occasion des combats de lutte prodiguer des soins aux blessés, est un éminent universitaire. C'est souvent avec surprise et bonheur que les gens découvrent cette facette d'«Ardo». Dans la vie universitaire comme avec ses amis, le professeur Dia est décrit comme un homme affable, courtois et généreux. Dans l'arène, il ne compte que de grands amis. «C'est un milieu particulièrement impressionnant. Un mélange de force musculaire, de gentillesse et de grandeur d'âme. En somme une générosité insoupçonnée ». Pourtant la lutte avec ses coups, ses fantômes et sa mystique, «Ardo» n'en a cure, car dit-il, «je suis habitué aux chocs des titans et à leurs conséquences».



PROFESSEUR BOUBACAR BARRY

UN HOMME DE SYNTHÈSE

Guinéen d'origine, le professeur Boubacar Barry est un Sénégalais d'adoption. A ce titre, il incarne une vision parfaite de l'intégration sous-régionale. Ce Sénégal-guinéen est un pur produit de l'université de Dakar.

La trajectoire du professeur Boubacar Barry, c'est l'histoire d'un homme qui a vu le jour en 1943 à Labé, dans les confins de la belle et luxuriante Fouta Djallon où il eut une enfance heureuse et paisible et fit des études primaires et secondaires fructueuses. C'est aussi l'histoire d'un potache du lycée de Donka de Conakry, qui a vécu l'accession de la Guinée à l'indépendance avec grand enthousiasme avant de se voir obligé de fuir les persécutions d'un régime aux velléités dictatoriales. C'est également l'histoire d'un étudiant qui a débarqué à l'université de Dakar en 1964 pour ne plus la quitter. Enfin, c'est l'histoire d'un professeur, aujourd'hui à la retraite, dont les travaux sur l'histoire du Waalo font autorité.

Du marmot gambadant entre les massifs du Fouta Djallon au professeur d'université, chantre de l'intégration sous-régionale qu'il appelle de tous ses vœux, de l'eau a véritablement coulé sous les ponts.

C'est donc à Labé que Boubacar Barry a vu le jour. D'un père fonctionnaire de l'administration coloniale dans cette ville de Labé, lieu de résidence du commandant de cercle, il vécut dans un contexte purement colonial. A six ans déjà, il est inscrit à l'école. Il se révèle un élève brillant qui rejoint quelques années plus tard Conakry où il intègre le lycée de Donka. Dans cet établissement, il a la chance d'avoir comme enseignants Joseph Ki Zerbo, Abdou Moumini, David Mendez Diop, «des patriotes africains qui étaient venus au secours de l'école guinéenne». C'était en 1958, après que Sékou Touré a osé dire «non» au Général de Gaulle. De cette époque, Boubacar Barry garde un souvenir intarissable : « Notre génération a vécu avec enthousiasme cette indépendance ».



Malheureusement, à cette euphorie a vite succédé la désillusion quand le héros de tout un peuple, Sékou Touré, se transforme en véritable dictateur. La rupture entre ce dernier et les intellectuels advient en 1961. Boubacar Barry se souvient : « Il y a eu cette rupture lorsque le régime de Sékou Touré a arrêté la plupart des enseignants guinéens qui étaient dans les syndicats et qui avaient eu le tort d'écrire un mémorandum à l'Etat pour faire valoir leur droit. Cela s'est aggravé en 1964, avec la mise en place de l'université de Conakry. Le pouvoir a voulu contrôler les nouvelles élites en les assignant dans cette université alors que les conditions académiques n'étaient pas réunies ».

La rupture est définitivement consommée. Des centaines d'étudiants fuient la Guinée pour continuer leurs études dans les pays voisins. Boubacar Barry en fait partie. Son destin bascule. Ils deviennent des parias, des « contre-révolutionnaires » aux yeux de Sékou Touré. Boubacar Barry ne retournera dans son pays natal qu'après la mort de celui-ci, en 1984.

En mars 1964, il débarque à l'université de Dakar. Cela, après être passé par la Sierra Léone et la Gambie en usant de stratagèmes pour ne pas être pris et mis dans les géoles guinéennes. « Comme tous les étudiants qui avaient fui, je suis venu à Dakar par-dessus le buisson comme on disait à l'époque. C'est-à-dire que chacun avait emprunté une frontière qui lui semblait la plus appropriée pour ne pas être pris ».

De Conakry, il rejoint Freetown où un oncle lui paye le voyage par bateau pour Banjul et lui donne de quoi payer un passeport une fois dans la capitale gambienne. Sur place, il se fait passer pour un commerçant pour pouvoir disposer d'un passeport au bout de trois mois. De Banjul, il rallie Dakar. C'était au milieu de l'année universitaire. Boubacar Barry a pu s'inscrire car à l'époque, « il y avait un système social d'accueil des étudiants guinéens qui nous permettait de nous inscrire et d'être pris en charge en termes de tickets d'accès aux restaurants universitaires. Et puis, il n'y avait pas autant d'étudiants qu'actuellement ».

C'est ainsi que ce passionné d'histoire, dont la vocation pour cette discipline s'est faite au lycée de Donka au contact de Jean Suret-Canal, Joseph Ki Zerbo et autres Djibril Tamsir Niane, a naturellement intégré le département d'Histoire.

Si ce choix est compréhensible, celui de travailler sur l'histoire du Waalo l'est moins quand on sait que le plus souvent, les étudiants en maîtrise ont tendance à faire des recherches sur les royaumes de leurs origines auxquels ils sont liés linguistiquement et culturellement. Ce qui est loin d'être le cas pour Babacar Barry.

Entre lui et le Waalo, c'est le fruit d'un heureux hasard ou, plutôt, d'une contrainte. « Ne pouvant pas aller en Guinée, le professeur d'Histoire moderne et contemporaine, Madame Denise Bouche, m'a proposé de faire mon mémoire sur le Waalo. Etant déjà

ouvert à toutes les cultures de par ma nature, de par mon itinéraire, j'ai accepté même si je ne connaissais rien à l'histoire du Walao », explique Boubacar Barry. Des années plus tard, il est celui qui en connaît le plus sur l'histoire de ce royaume sénégalais.

Boubacar Barry plus Sénégalais que Guinéen ou vice-versa ? : «J'ai passé deux fois plus de temps au Sénégal qu'en Guinée, mais la racine, le fondement de ma vie, c'est la Guinée. Le Sénégal, c'est là où se sont consolidées ma conscience, ma vie d'adulte et ma vie de famille. Par conséquent, le Sénégal fait partie de moi-même. J'ai l'habitude de dire que je passe la journée avec le Sénégal mais je passe la nuit avec la Guinée. Donc pour moi, ce n'est pas un problème de choix, c'est celui de complémentarité, d'addition de ces deux vies qui font aujourd'hui ma personnalité et mon être», justifie-t-il.

Pour le professeur Barry, cette dualité lui a permis d'avoir une vision régionale qu'il n'aurait jamais pu avoir s'il n'avait pas eu cette double expérience. «Cela s'est concrétisé par la synthèse que j'ai faite sur la Sénagambie et qui met ensemble la Guinée et le Sénégal dans un espace beaucoup plus homogène, plus compréhensible pour l'avenir de la sous-région».

Toutefois, Boubacar Barry suit attentivement l'évolution de la situation politique en Guinée où il retourne régulièrement voir ses vieux parents et les autres membres de sa famille «Mon seul regret, c'est de ne pas être près d'eux pour les accompagner dans cette phase difficile de la vie. A chaque fois qu'il y a un évènement heureux ou malheureux, j'y vais. Je n'ai pas été en mesure de rentrer définitivement en Guinée, ce qui n'est pas possible d'ailleurs. Mon plus grand rêve, c'est comment prendre ma voiture ici et aller à Mamou en week-end parce que la distance ne fait que 1900 km». A quand sera exaucé le vœu de cet homme de synthèse ? Un Sénagambien de conviction, au vrai sens du terme.



PROFESSEUR BABACAR DIOP DIT BUUBA

UN MEDIATEUR HORS-PAIR

«Homme de consensus» est le terme qui sied le mieux pour qualifier le professeur Buuba Diop. Ancien médiateur de l'Université Cheikh Anta Diop, cet homme au parcours riche et atypique a pour principale ambition, la paix, le dialogue et la parfaite harmonie au sein du campus.

Le professeur Buuba Diop est un homme au parcours singulier et intéressant. Né à Saint-Louis en 1951, il y a passé l'essentiel d'une enfance riche et paisible. «J'ai grandi dans une ambiance de dialogue ou de choc des cultures africaines très anciennes, orientale et occidentale», déclare-t-il d'une voix posée. Après des études coraniques, Buuba Diop a fréquenté l'école primaire à Ndjoloffène avant de rejoindre le lycée Charles De Gaule jusqu'en 1971. De sa jeunesse, l'ancien médiateur de l'Université Cheikh Anta Diop garde des souvenirs indélébiles. «J'étais un grand amateur de foot, de théâtre et j'allais souvent au cinéma Brothier grâce à mon grand-père qui était un grand amateur du septième art» affirme-t-il nostalgique. Le sport était aussi une passion pour le jeune Buuba. «Je supportais le Réveil de Saint-Louis alors que les membres de ma famille supportaient la Saint-louisienne», sourit-il aujourd'hui.

Des moments de rupture, le petit Buuba en a aussi vécus avec l'accession du Sénégal à l'indépendance, l'éclatement de la Fédération du Mali, la crise politique entre Mamadou Dia et Léopold Sédar Senghor. «J'ai vécu dans une atmosphère très politique. Ma grand-mère faisait partie de la cellule du PRA. Beaucoup de mes parents militaient à l'UPS ou au PAI», révèle-t-il. «Pourtant, poursuit-il, tout se faisait dans la tolérance et la compréhension. Cette tolérance avait favorisé une diversité même au sein des familles. On ne distinguait pas les Mourides des Tidianes et des Khadres. Nous assistions aux mariages des chrétiens et des musulmans».

Après l'obtention du Baccalauréat, Buuba Diop rejoint Dakar et s'inscrit à l'université où il mène des études d'archiviste avant de partir en France. «En France, j'ai suivi des cours d'histoire ancienne sous l'influence du professeur Cheikh Anta Diop». Ses études seront sanctionnées d'une thèse d'histoire ancienne en 1991 et d'une thèse d'Etat en 2002. Paradoxalement, le séjour de Buuba Diop en France lui a permis de mieux s'imprégner des réalités de son pays et de mieux le connaître. «Nous avions une troupe culturelle et on s'organisait pour dispenser des cours aux ressortissants sénégalais qui ne savaient même pas écrire leurs noms», affirme-t-il. De cette expérience, est née sa passion pour l'éducation non formelle et le militantisme au sein des ONG.

En France, Buuba intègre la Fédération des Etudiants d'Afrique noire (FEANF).

A son retour au Sénégal, en 1981, Buuba Diop dirige le Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES) de 1985 à 1990. Il intègre la fédération de l'éducation et de la recherche et le CONGAD de 1999 à 2005. Le professeur Diop est membre de l'Association panafricaine et occupe la vice-présidence du Conseil international d'éducation des adultes, qui a eu d'illustres fondateurs comme Paulo Frères et Julius Nyerere.

L'idée de créer au sein de l'université une structure chargée de gérer les conflits a germé dans la tête de Buuba Diop avant qu'elle ne soit matérialisée. «J'avais une oreille attentive auprès des anciens recteurs, Souleymane Niang, Moustapha Sourang et Abdou Salam Sall. Et on a mis en place cette institution pour prévenir les conflits au sein de l'université», témoigne-t-il.

Le médiateur est élu pour un mandat de cinq ans et intervient dans tous les conflits constatés dans l'université. «Nous faisons une typologie de la violence entre étudiants et policiers, les étudiants et les enseignants. Il y a des bagarres lors des élections des amicales des différentes facultés. Nous faisons en sorte que les partis s'entendent» explique Buuba Diop.

Son travail ne s'arrête pas là. Ce Saint-Louisien prend souvent son bâton de pèlerin pour éteindre le feu causé par les retards de paiement de bourses, les problèmes d'orientation, les pertes de copies d'examen dans les facultés, etc. Le médiateur veille aussi à l'établissement d'une synergie entre les nombreuses associations religieuses, ethniques et les communautés étrangères qui cohabitent à l'université.

Des motifs de satisfaction, le professeur Buuba Diop confie en avoir eu beaucoup dans le cadre de sa mission de médiateur à l'UCAD. «Nous avons le sentiment d'être utile car même les parents des étudiants viennent nous remercier. Nous avons réussi à faire orienter des étudiants qui ne l'étaient pas et dont l'avenir était compromis. On est parti voir le ministre de la Justice pour lui parler de la situation des étudiants arrêtés suite aux troubles de Kédougou et depuis ils sont libres », se réjouit le professeur Diop. Cette mé-



diation s'étend même aux conflits loin de l'espace universitaire. «Nous sommes même intervenus dans le conflit de la coopérative de Keur Massar opposant les travailleurs de l'UCAD », informe-t-il.

Très sensible aux difficiles conditions de vie des étudiants, Buuba Diop en appelle à des efforts supplémentaires de l'Etat afin d'améliorer le quotidien des étudiants. «La promiscuité dans le campus est inquiétante. Des étudiants dorment parfois à dix dans des chambres. L'Etat doit faire un travail de décongestion et créer des filières plus courtes», suggère-t-il.

Ce travailleur infatigable est père de trois enfants. Buuba Diop est un amateur de musique. «Je suis un adepte de la bonne musique. J'aime le jazz, le blues, et j'adore écouter Jimmy Hendricks. D'ailleurs mes enfants en rigolent souvent», sourit-il. «J'aime aussi les musiques d'Asie et d'Amérique latine. Je suis ouvert aux différents styles musicaux à travers le monde», poursuit-il. Il aime écouter les chansons de Coumba Gawlo, Youssou Ndour, Ma Sané, Pape et Cheikh. Il est aussi ouvert au hip hop d'Awadi et du Daraa J.

En famille, le médiateur Buuba Diop est un père ouvert avec ses enfants. «Je discute avec eux, je leur donne des conseils ainsi que mes points de vue. J'en fais de même avec mes neveux tout en les mettant en face de leurs responsabilités», soutient-il.



PROFESSEUR ISAAC YANKHOBÀ NDIAYE

UN DESTIN LIÉ AU DROIT

Isaac Yankhoba Ndiaye est un homme qui a une vie totalement liée et dévouée au droit. Depuis 2009, ce professeur au parcours remarquable est membre du Conseil constitutionnel dont il est le vice-président.

À la FSJP, ses étudiants l'appellent «Jacob», et souvent son nom est assimilé à l'éloquence. Tant dans les amphis que dans ses nombreuses interventions publiques, il capte l'attention de l'assistance par sa maîtrise de la langue de Molière. «Jacob maîtrise l'art de la parole en plus des cours qu'il dispense», confie un étudiant en deuxième année en sciences juridiques option droit privé, cycle dans lequel le professeur Isaac Ndiaye dispense des cours de droit des obligations.

Isaac Yankhoba Ndiaye, actuel vice président du Conseil constitutionnel, chargé de contrôler la constitutionnalité des lois, est né à Thiès en 1955. Cependant, il revendique des origines saint-louisiennes. «Toute ma famille est de Saint-Louis. Il y a mon père qui était cheminot. Il était affecté à l'époque à Thiès», explique-t-il. Il fait son cycle primaire à l'école de la Cité Chemins de fer où il obtient son certificat d'études et l'entrée en sixième en 1966-1967. «Jacob» effectue son cycle secondaire au lycée Malick Sy qu'il quitte avec le Brevet d'études premier cycle (BEPC) en poche pour rejoindre le lycée Charles De Gaulle de Saint Louis. Il y obtient le Bac en 1975. «Je me souviens exactement de la date, c'était en juillet 1975. Je ne peux pas oublier la date parce que ma cousine était décédée le 14 juillet de la même année», confie notre interlocuteur avec une tristesse visible sur le visage. M. Ndiaye, qui nous a reçu au restaurant du SAES, dit qu'après le Bac, il est venu à l'Université de Dakar. Aussi surprenant que cela puisse paraître, Isaac Ndiaye est orienté au département d'Anglais. «J'avais un bon niveau en anglais. Au lycée, j'avais toujours des notes supérieures à 14», explique-t-il. Cet homme dont le destin semblait être lié au droit, révèle : «Un jour, je suis allé à l'amphi de la première année de droit avec un ami qui y était inscrit. J'ai suivi un cours de droit civil (chapitre, introduction à l'étude



du droit) et le professeur m'a complètement séduit. C'était deux semaines après le début des cours en anglais et j'ai décidé de changer pour faire droit».

C'est ainsi que son chemin avec le droit commence. Il obtient à la Faculté de Sciences juridiques et économiques de l'UCAD une maîtrise en droit privé en 1979, avec option judiciaire. Isaac Yankhoba Ndiaye poursuit ses études à l'Université de Poitiers (France). C'est là qu'il a parmi ses professeurs Jean Sabatier, grand auteur du droit du travail. Jacob fait en 1979-1980 une spécialisation en droit du travail avec ce professeur. En 1980-1981, il obtient un diplôme d'études approfondies (DEA) en droit privé fondamental. Après, il s'inscrit en thèse de troisième cycle en étudiant le droit de la famille avec une comparaison droit sénégalais-droit français. Cependant le virus du sport, plus particulièrement du football, l'atteint et la thèse ne sera jamais soutenue. «En cette année je passais tout mon temps à jouer avec l'école de football de l'Université de Poitiers et du coup j'ai laissé tomber la thèse. En 1982, je suis revenu à l'Université de Dakar en tant qu'assistant à la Faculté de Droit», renseigne le Doyen de la FSJP de 2001 à 2007.

En 1985, il s'inscrit de nouveau en thèse d'Etat en droit du travail avec comme sujet, la vicissitude de l'entreprise et le sort de l'emploi, sous la direction du professeur Joseph Issa Sayegh. La thèse soutenue en janvier 1989 lui confère le statut de Docteur d'Etat et maître assistant associé. En 1993, il est agrégé et devient Maître de conférences. Il est promu chef du département de droit privé à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de 1991 à 1996. De 1996 à 2000, il est assesseur de la faculté.

«Jacob» est recruté en 2007 par l'Université de Paris 8. C'est pendant son séjour dans cette université qu'il est nommé, en 2009, membre du Conseil constitutionnel. Une nomination qu'il qualifie de «bonne expérience car loin de la théorie de la faculté. Je pratique le droit d'une manière concrète. On étudie des cas et on délibère en consensus. On est aussi en articulation avec le monde de la politique». Isaac Yankhoba Ndiaye est conscient de tout qui se dit sur le Conseil constitutionnel, surtout par les hommes politiques. Cependant, il dit ne pas vivre de pression parce qu'«à mon niveau, j'y fais mon travail en âme et conscience. Au conseil aussi, on discute et on délibère en consensus ou par vote, il ne peut y avoir de décision unilatérale. On ne gère pas l'aspect politique. Ce qui nous intéresse, c'est l'aspect juridique. On agit en âme et conscience et en fonction de ce qu'on croit être conforme à la Constitution».

En dehors de ses occupations professionnelles, l'un de cinq sages du Conseil constitutionnel aime consacrer son temps à la lecture d'ouvrages et des journaux français et sénégalais. «Je lis beaucoup et même les livres en dehors du droit. J'aime lire la presse française et les journaux sénégalais, hormis les journaux à sensation». Celui qui a effleuré une carrière de footballeur lors de son passage à l'Université de Poitiers ne taquine plus la balle mais continue à faire de petits footings pour garder la forme.

Son talent de juriste reconnu dans son pays lui a valu d'être nommé en mai 2011, Secrétaire exécutif de la Conférence des Juridictions constitutionnelles africaines (CJCA). Cette organisation a son siège à Alger et participe à la promotion de la démocratie en Afrique. Isaac Yankhoba Ndiaye, professeur titulaire depuis 2003, est monogame et père de trois enfants dont deux jumeaux.

**PROFESSEUR ISMAÏLA MADIOR FALL****RIGUEUR ET GÉNÉROSITÉ**

Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop depuis une quinzaine d'années, Ismaïla Madior Fall est un constitutionnaliste de renom qui suscite le respect de ses pairs et l'admiration de ses étudiants.

Ayant perdu sa mère à l'âge de 7 ans, Ismaïla Madior Fall a été élevé par son père, un instituteur rigoureux et attentionné mais très attaché à la discipline et au travail. «Avec lui, il y avait un temps pour tout, le temps du travail, des études et celui des loisirs. Il ne tolérerait pas de confusion en l'espèce», souligne M. Fall. «Il a mis à ma disposition une bonne bibliothèque qui m'a permis de lire beaucoup de choses dont celles que je ne comprenais pas d'ailleurs à l'époque», poursuit-il.

Durant son enfance, Ismaïla Madior Fall a eu un cursus scolaire normal. Il n'était pas surdoué mais il comprenait très vite le programme et était souvent remarqué par ses professeurs qui le prenaient ainsi en estime parce que discipliné et travailleur. Ismaïla n'excellait pas dans les matières scientifiques, «Mes notes étaient souvent moyennes voire médiocres dans les matières scientifiques et excellentes dans les matières littéraires», révèle-t-il. Il a eu une inclination précoce pour les sciences sociales tant et si bien qu'il a naturellement choisi le droit. Il ne se voyait pas étudier autre chose. M Fall étudiait souvent plus qu'on lui apprenait en cours parce qu'il voulait être professeur de droit.

Le bac en poche, Ismaïla Madior Fall a rejoint la Faculté de droit de l'Université Cheikh Anta Diop en 1986, à l'âge de 19 ans. «A la suite de ma préférence pour les sciences sociales affichée dès le lycée, il y avait trois choix à faire, et mes trois choix portaient sur le droit. J'avais de très bonnes notes en littérature et en langues, notamment en espagnol, mais je ne voulais pas et mon père non plus faire des études de lettres. J'avais déjà une petite idée des disciplines de la Faculté des Lettres, le droit était une nouvelle discipline, la nouvelle discipline à découvrir, à conquérir», explique-t-il.

Brillant étudiant, le professeur Fall s'est vite habitué à l'atmosphère de la Faculté de droit et à fait des études tranquilles. Mes études de droit se sont très bien passées. J'ai trouvé le droit charmant, exaltant et facile à appréhender pour tout esprit ordinaire. Je n'ai pas eu de difficultés particulières. Je trouvais l'environnement accueillant, les professeurs globalement compétents et rigoureux», confie-t-il. Bien dans sa peau et dans son milieu, Ismaïla Madior Fall a obtenu tous les diplômes qu'offrent les études de droit : maîtrise, DEA, doctorat, agrégation. «Le bon Dieu m'a facilité les choses : j'ai eu ma maîtrise et fait mon troisième cycle avant d'être recruté comme assistant préparant sa thèse de doctorat d'Etat en droit. J'avais 28 ans», avoue celui qui est devenu aujourd'hui un agrégé. Enseignant à l'université Cheikh Anta Diop depuis 1995, Ismaïla Madior Fall a suivi les traces du professeur qui l'a le plus marqué. «Je rêvais de m'asseoir un jour, comme Serigne Diop, sur une chaire de droit constitutionnel. C'est fait. Je suis un homme comblé», se réjouit-il.

Agrégation

Avec ses 15 années de présence parmi le corps professoral de la Faculté de droit, Ismaïla Madior Fall dit entretenir de bons rapports avec ses étudiants et ses collègues enseignants. «Mes rapports avec mes collègues sont corrects avec tous et cordiaux avec certains. J'ai des rapports chaleureux avec les étudiants, j'essaie de concilier générosité et rigueur», dit le spécialiste du droit constitutionnel, qui définit cette discipline comme étant «la branche du droit qui étudie l'encadrement juridique des phénomènes politiques, les systèmes constitutionnels contemporains tels qu'ils se sont formés, sont organisés et fonctionnent».

Epris de justice et légaliste dans l'âme, le professeur Ismaïla Madior Fall regrette les «manipulations» de la constitution sénégalaise. «Depuis l'Alternance, il y a eu beaucoup de révisions constitutionnelles : une quinzaine en dix ans. Quelques unes sont intéressantes. Par exemple celle qui a permis la parité ou encore celle ayant accordé le droit de vote aux femmes. Malheureusement, bien d'autres sont difficilement rattachables à la rationalité démocratique et paraissent être des révisions déconsolidantes de la démocratie», regrette-t-il.

Cet homme de taille élancée, marié à une «charmante» femme originaire du Congo Brazzaville avec laquelle il a eu trois enfants, abhorre le débat sur la légitimité de la candidature de Wade en 2012.

M. Fall estime que la justice sénégalaise est relativement indépendante et il y a des cas où elle parvient à s'affranchir des influences du pouvoir politique et de l'argent.

En dehors de ses heures de travail qui occupent une bonne partie de son temps, Ismaïla Madior Fall aime jouer au tennis de table ou manger, en bon Sénégalais, un succulent riz au poisson.

**PROFESSEUR JOSE MARIE AFOUTOU**

UN SÉNÉGALAIS VENU DU BÉNIN

Quand on parle de l'Université Cheikh Anta Diop comme espace d'intégration africaine, ce professeur de médecine, originaire du Bénin, en est un exemple parfait. Venu suivre ses études supérieures à la célèbre Faculté de Médecine de Dakar, Afoutou décide de rester pour servir le pays. Mieux, il est naturalisé Sénégalais.

Au département d'histologie, embryologie et de cytologie de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie, s'il y a une personnalité qui bénéficie du respect de ses pairs, c'est bien le professeur José Marie Afoutou. Cet homme de petite taille, au teint clair, qui parle à voix basse, avec délicatesse et sagesse, est un professeur titulaire dans ce département. Dans son laboratoire qui lui sert de bureau, il accepte de dérouler pour nous le film de son histoire personnelle.

José Marie Afoutou est né en 1946 à Zanado, une ville du Bénin. Il effectue ses études primaires et secondaires dans ce pays où il obtient le baccalauréat en 1966. L'année suivante, il s'inscrit en première année à la Faculté de Médecine de Dakar. «J'ai décidé de venir à Dakar parce que mon père était au Sénégal. Il a étudié à William Ponty. Après, il a servi comme enseignant pendant la période coloniale au Sénégal. Ma mère y avait aussi une partie de sa famille qui est originaire du Gandiol, même si elle est Béninoise», confie le Professeur Afoutou. Cette proximité de sa famille avec le Sénégal pousse son père à encourager son fils à se naturaliser Sénégalais. «Depuis 1970, j'ai obtenu la nationalité sénégalaise et je me suis bien intégré parce que mon père a toujours aimé la culture sénégalaise et nous a transmis cet amour du pays», explique le biologiste.

Après sept ans d'études à la Faculté de Médecine, et un diplôme de médecine générale en poche, Afoutou part en France en tant qu'assistant à titre étranger. Il profite de son

séjour pour se spécialiser en biologie cellulaire, en histologie et embryologie. Afoutou revient avec un certificat de spécialisation dans ces domaines, et devient moniteur à la Faculté de Médecine. Quelques années plus tard, il accède au rang de professeur titulaire.

Dans le cadre professionnel, le professeur Afoutou entretient de bons rapports avec ses collègues et les étudiants. Docteur Diallo, son assistante au laboratoire, confirme : «M. Afoutou se résume en trois qualités : gentillesse, professionnalisme et amour du travail». Le professeur Afoutou est aussi bien intégré dans la communauté des universitaires sénégalais. «Je n'ai aucun problème d'intégration à l'université. Les problèmes auxquels je suis confronté sont les mêmes que ceux des autres collègues», explique-t-il. Pour la petite anecdote, il confie qu' «au Sénégal, je suis également citoyen à part entière mais dès que je vais au Bénin, je sens que je suis un citoyen entièrement à part».

Laboratoire

Cet homme marié à une Sénégalaise et père de quatre enfants (deux filles et deux garçons), est fier de son parcours, à quelques années de la retraite. Pour lui, la relève au laboratoire d'histologie, embryologie est garantie. « Je suis certain que les recherches peuvent continuer sans moi. J'ai transmis ma connaissance et mon expérience aux jeunes qui pourront continuer les recherches avec comme objectif la vie et la santé. Concepts si cher à l'homme et objets de nos efforts ici à la Faculté de Médecine». Quatre assistants dont un Maître de conférences agrégé peuvent poursuivre l'aventure dans ce laboratoire qui étudie les cellules (cytologie) et les groupements de tissus (histologie).

Le professeur espère après sa retraite continuer sa mission au Sénégal. Dans ce cadre, il envisage la création d'un institut biologique et médical panafricain doté d'un laboratoire de recherche. Sa volonté est de voir cet institut accessible à toutes les couches sociales, toujours dans le cadre de la promotion de la recherche et de la santé.

**PROFESSEUR LIBASSE DIOP****UN SCIENTIFIQUE ENGAGÉ**

Quand on parle de l'Université Cheikh Anta Diop comme espace d'intégration africaine, ce professeur de médecine, originaire du Bénin, en est un exemple parfait. Venu suivre ses études supérieures à la célèbre Faculté de Médecine de Dakar, Afoutou décide de rester pour servir le pays. Mieux, il est naturalisé Sénégalais.

Libasse Diop, universitaire au parcours atypique, est un scientifique chevronné. Cet ancien élève du lycée Blaise Diagne fait partie des premiers produits de l'université de Dakar. Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques pendant huit ans, il a été ministre de l'Enseignement supérieur pendant 28 jours, en février 2001, avant d'être bouté du gouvernement suite à la divergence opposant le président Wade et son Premier ministre, Moustapha Niasse.

Libasse Diop ne passe pas inaperçu dans le milieu universitaire. Et ce, du fait de son statut de scientifique chevronné au parcours sans faute. Le milieu détermine l'homme dit-on. C'est dans son domaine de prédilection qu'on l'a trouvé au milieu de documents et de livres, la porte de son bureau donnant directement sur son labo. Suffisant pour avoir une idée de la personne avec qui on a affaire. Barbe blanchie sous le poids des années, il se maintient en dépit de ses 65 hivernages.

Parcours atypique

Né en 1946 à Cambérène, le professeur Libasse Diop fait partie des premières générations d'élèves du lycée Blaise Diagne. Le baccalauréat en poche, il passe deux ans à la Faculté des Sciences de l'Université de Dakar qu'il quitte pour la France où il obtient la maîtrise, le DEA et le doctorat avant de rentrer au pays pour faire valoir ses compétences. Il gravit rapidement les échelons et devient maître de conférences en 1978. «Je fais

partie des premiers à déposer leurs dossiers, mais le recteur de l'époque n'a pas voulu transmettre mes documents et j'ai perdu un an », se souvient-il. Un an après, il met en place un laboratoire de chimie minérale. Aujourd'hui, cet ancien Doyen de la Faculté des Sciences, entre 1992 et 2000, se félicite d'avoir fait passer vingt thèses de troisième cycle à des étudiants.

Il aura été l'un des plus «brefs» ministres de l'Alternance. Libasse Diop n'a passé qu'un mois dans le gouvernement que dirigeait, en ce temps, Moustapha Niasse lequel était par ailleurs son chef de parti. Sa nomination comme ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique intervient dans un moment de crise qui a coûté au professeur Madior Diouf son poste suite à la mort de l'étudiant Balla Gaye en 2001. Comme un malheur ne vient jamais seul, le vent de la discorde qui oppose Wade et Niasse va conduire le professeur Libasse Diop hors du gouvernement. «Mes filles se moquent de moi en me traitant de ministre de 28 jours», ironise-t-il. Pourtant l'ancien Doyen de la Faculté des Sciences ne regrette nullement son passage dans ce ministère. «Quand nous quittons, les secrétaires pleuraient parce qu'elles disaient n'avoir jamais travaillé avec une équipe comme la nôtre, vu notre engouement. Au sein de ce ministère, je défendais les mêmes principes que lorsque j'étais à l'Université. Il n'était pas question de se tourner les pouces».

Mamadou Dia

A son âge, il ne rêve pas de millions mais plutôt de perpétuer le legs que lui a laissé son idole Mamadou Dia, l'ancien président du Conseil du gouvernement du Sénégal. «Chaque jour, je prie Dieu pour qu'il fasse que je sois en mesure de faire ce que Mamadou Dia n'a pu faire pour ce pays. C'est mon père politique, je serai heureux, après ma mort, qu'on dise que je suis son produit», fait-il remarquer. Loin d'être épicurien, cet universitaire se veut engagé jusqu'à la moelle des os. Son but, c'est d'agir sans faille pour le développement de son pays, en faisant de sorte que la jeune génération puisse concourir avec celle du reste du monde en mettant en avant l'arme de la connaissance. «Mon engagement de tous les jours consiste à être honnête et à militer pour la droiture. Cabral disait qu'en Afrique, on n'a pas besoin d'être révolutionnaire, il suffit simplement d'être honnête». Quand il était Doyen de la Faculté des Sciences, (huit ans), il n'a jamais voulu changer de voiture. Pour lui, la priorité se trouve ailleurs et «ce n'est pas décent de se promener dans des 4x4 quand on est dans un pays pauvre».

La politique n'est plus son jeu favori si ce n'est qu'au sens aristotélicien du terme. L'art de gouverner la polis (cité). Après quelques années de militantisme à l'Alliance des Forces de Progrès (AFP) de Moustapha Niasse, Libasse Diop quitte la scène politique. «A l'AFP, on ne m'a jamais pris au sérieux. Ce sont les bonnes femmes qui au mieux à l'université vous nettoieraient le bureau qui vous insultent», justifie-t-il. Ce faisant, il milite pour que la crème intellectuelle accède aux affaires.



Parlant de la situation de l'UCAD, le professeur Libasse Diop estime qu'elle manque de moyens. «On ne peut pas faire de la science expérimentale sans équipements. Actuellement, nous travaillons avec du matériel vétuste, d'une autre époque». A l'en croire, la seule alternative face à cette situation est de créer de nouvelles universités en y mettant les moyens, de doter les jeunes chercheurs de moyens, de recruter ceux qui ont un DEA. «La création d'une université à Diamniado décanterait l'UCAD. Mon dessein, c'est que mes étudiants se retrouvent dans de grandes universités, afin de concourir avec leurs pairs du reste du monde. La connaissance demeure le tremplin du développement», explique-t-il.



PROFESSEUR MAMOUSSÉ DIAGNE

UN DEFENSEUR DE LA PENSÉE AFRICAINNE

Mamoussé Diagne est professeur agrégé de philosophie. Il enseigne depuis plus de trente ans à l'Université Cheikh Anta Diop et a publié des ouvrages où il défend l'idée d'une philosophie africaine.

Né le 28 avril 1947 dans le quartier de Nguet Ndar, à Saint Louis, Mamoussé Diagne est le premier agrégé de philosophie au Sénégal. Ce fils du Ndiambour fait ses premiers pas à l'Ecole Blanchot, et après concours, il intègre l'Ecole William Ponty en 1965. En 1968, il bénéficie d'une bourse d'excellence pour continuer ses études en France où il obtient la même année son Baccalauréat à Bordeaux.

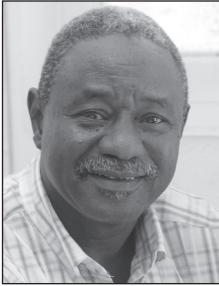
Séduit par son professeur de philosophie au lycée, («c'est la rencontre du disciple et du maître») se souvient-il, il choisit de suivre cette discipline à l'Université de Bordeaux où, en 1973, il est reçu au concours d'agrégation. Depuis, il enseigne à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

En 1969, il se marie en France à une femme d'origine burkinabé. Une union qui donne naissance à quatre enfants.

Mamoussé Diagne, «marxiste-léniniste», a milité au sein de l'Association des Etudiants Sénégalais de France pour revendiquer les valeurs africaines et s'élever contre le parti unique au Sénégal. En 2001, il est nommé ministre de l'Enseignement Supérieur, mais cette parenthèse politique sera de courte durée.

Après vingt cinq ans de recherches sur les pensées africaines, le professeur agrégé de philosophie soutient en 2003 une thèse d'Etat intitulée *Critique de la raison Orale : les pratiques discursives en Afrique noire*. Cette thèse donnera lieu à un ouvrage publié en 2005. Le professeur Diagne a aussi écrit *De la philosophie et des philosophes en Afrique noire* (2006).

A 64 ans, Mamoussé Diagne ne veut pas cesser d'écrire. Il prépare un ouvrage intitulé *Du preux au sage* et entreprend de se lancer à l'avenir dans le roman.



PROFESSEUR MAMADOU NDIAYE

L'ART D'ARRONDIR LES ANGLES

Il est toujours au front pour réunir deux parties autour d'une même table. Mamadou Ndiaye, linguistique de formation, natif du département de Kolda, est le nouveau facilitateur de l'espace universitaire.

On ne présente plus dans l'espace universitaire Mamadou Ndiaye. Son bureau ne désemplit pas. Ce Haal Pular du département de Kolda est depuis quelques mois, le nouveau médiateur de l'université Cheikh Anta Diop. Après ses premières humanités dans sa ville d'origine, cap sur Dakar. «*J'ai fait ensuite mes études moyennes et secondaires au lycée Van de Dakar. C'est aussi dans ce lycée que j'ai obtenu mon bac dans les années 1970*». Et puis, il fréquente l'Université Cheikh Anta Diop, où il décrocha sa maîtrise. La chance lui sourit. Le jeune étudiant obtient une bourse d'études qui lui permet de poursuivre ses études en... Inde où il obtient un doctorat en linguistique. En 1981, le jeune linguiste retourne au bercail. Retour payant puisqu'il est recruté d'abord comme chercheur au centre de linguistique appliquée et depuis 1996 comme enseignant-chercheur. Une fonction correctement rémunérée mais Mamadou Ndiaye veut suivre sa passion, la facilitation. Il a osé aujourd'hui pour réaliser ce rêve. «*Il faut reconnaître que je collaborais déjà avec l'ancien médiateur*», explique ce fonctionnaire de cinquante neuf ans. Parce que tout simplement, faire de la médiation fait partie de la nature de l'homme pour essayer de trouver des solutions aux problèmes qui se posent. «*Je jouais un peu ma partition en voyant les nouveaux bacheliers qui avaient des problèmes de communication*», explique le nouveau médiateur, d'après qui, ces nouveaux bacheliers ne savaient pas à qui s'adresser et qui au bout du compte se sentaient frustrés. Comme ça, justifie-t-il, «*je me proposais de leur servir d'intermédiaire entre eux et l'administration. Quand ils allaient en grève, je m'approchais d'eux en leur faisant comprendre que j'ai été syndicaliste et étudiant comme eux*». L'expérience a fait de lui ce qu'il est : un homme de consensus. Car avec l'âge, il a compris beaucoup de choses que les étudiants ne comprennent pas encore. «*Quand vous avez dix points de revendication, si les cinq points*

sont satisfaits, il faut les prendre et ne pas dire qu'il faut aller jusqu'au bout», conseille t-il. Buuba Diop avait fait de lui son plus proche collaborateur à la Faculté des Lettres sur les questions des nouveaux bacheliers. *«Je connaissais le directeur des Bourses à l'époque, M.Goumbala. Donc il m'était facile d'aller me renseigner chaque fois qu'il y avait retard de paiement»,* signifie t-il. Et au bout du compte, son engagement pour un consensus au sein de l'espace universitaire s'est trouvé payant. *«Je faisais déjà de la médiation. Peut être, c'est maintenant que c'est officiel. C'est pourquoi je ne suis pas senti étranger quand on m'a nommé, je suis rentré dedans sans trop de problèmes»,* explique Mamadou Ndiaye.

Mais des obstacles ne manquent pas de se dresser sur son chemin. Comme il le dit, tous les jours, il faut s'attendre à ce que l'une des composantes de l'espace universitaire soit source de conflits. *«L'Université est une ville qui fait presque quatre vingt mille personnes. Et je considère que cela fait quatre vingt mille sources de problème, quatre vingt mille de conflits potentiels».* Mais le médiateur ne se fatigue pas à porter son bâton pour arrondir les angles. *«Le rôle du médiateur est d'assister l'une de ces composantes si elle a des problèmes dans ses relations avec l'administration, surtout lorsqu'il y a dysfonctionnement quelque part. Mais surtout, il a un rôle de prévention».* Il essaie de faire le nécessaire même si les gens ne l'interpellent pas trop quand il s'agit de prévenir. *«Les gens préfèrent attendre que le conflit soit là, pour m'en parler alors que normalement c'est avant qu'il faut saisir le médiateur».* Car, selon lui, *«c'est seulement ça qui peut permettre au médiateur de prendre les devants, pour aller voir qui il faut voir, mettre les deux parties autour d'une table.»*

Déjà le médiateur a produit son premier bilan. *«Nous l'avons déjà présenté, malheureusement il ne doit pas être porté à la connaissance du grand public, il a été adressé à qui de droit»,* précise Mamadou Ndiaye.

Qu'on le tienne pour dit, M. Ndiaye est tout sauf bénévole dans ses fonctions. *«J'ai un poste de directeur, rattaché au rectorat. Et en tant que directeur, j'ai des indemnités. Ce n'est pas bénévole».*



PROFESSEUR MOMAR COUMBA DIOP

UN SENEGALAIS A KARTHALA

«Les éditions Karthala» ont joué un rôle majeur dans la diffusion des résultats des recherches entreprises sur le Sénégal, sous Momar Coumba Diop, depuis plus d'une vingtaine d'années, mais aussi dans le déroulement de sa carrière. Voici un témoignage de M. Diop.

«Après mon recrutement à l'Université de Dakar (Sénégal), en 1981, j'ai formé, avec des amis, un groupe de recherches dont l'ambition était de construire une autonomie intellectuelle et d'influencer les orientations, l'écriture et le déroulement des travaux menés sur notre pays. Ce groupe était composé de : Mamadou Diouf, Mohamed Mbodj, François Boye, Souleymane Bachir Diagne, Aminata Diaw, Paul Ndiaye, Latsoucabé Mbow, Babacar Diop Buuba, Tafsir Malick Ndiaye et moi-même.

Pour réaliser nos travaux, nous avons trouvé beaucoup d'inspiration et de force dans les échanges réguliers avec Boubacar Barry, Abdoulaye Bathily et Thandika Mkandawire. Le premier a été notre principal appui lors de la rédaction du *Sénégal sous Abdou Diouf. Trajectoires d'un Etat*. Bathily a soutenu l'élaboration d'un cadre analytique permettant de nous dégager de la rude pression de l'histoire événementielle. Thandika nous a ouvert largement les portes du CODESRIA, favorisant ainsi l'accès à des travaux novateurs et à des traditions de débats enjambant les distinctions sommaires entre communautés francophones et anglophones. Il a beaucoup aidé à mettre sur pied l'équipe de recherches qui a produit *Les figures du politique en Afrique*. Pour publier nos travaux, nous avons besoin d'un éditeur ouvert à nos questionnements et à nos perspectives analytiques, tout en respectant notre identité. Robert Ageneau a répondu parfaitement à cette demande.

L'agenda intellectuel de notre groupe de recherches, qui peut être reconstitué et nommé à partir des travaux publiés, depuis de la fin des années 1980, par les éditions Karthala,

n'était ni celui des fondations étrangères ni celui du pouvoir central sénégalais ou de ses tuteurs ou prétendus tels. Il était bien le nôtre. Nos moyens matériels pour le réaliser étaient pourtant très réduits. Notre conviction était que personne n'avait à énoncer à notre place les questions pertinentes à poser sur le Sénégal et les Sénégalais ou la manière de les aborder. Nous les connaissions fort bien. Nous nourrissions aussi de grandes ambitions politiques pour notre pays, celles d'une transformation des conditions de vie de la majorité de ses habitants, en partie par notre intervention intellectuelle et citoyenne.

L'importance de cet agenda a été telle que certains se sont éloignés des préoccupations liées au déroulement des carrières. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, plusieurs parmi nous n'ont pas terminé les thèses d'Etat ou ont renoncé à les rédiger. Car notre souci majeur était l'animation des groupes de recherches. Plus tard, quand mes amis Mohamed Mbodj, Mamadou Diouf, François Boye et Bachir Diagne ont quitté l'espace universitaire sénégalais pour aller enseigner ou exercer d'autres activités aux Etats-Unis d'Amérique, ayant fait le choix de rester au pays, j'ai compris qu'il fallait recomposer l'équipe mise sur pied depuis la fin des années 1980 en faisant appel à de jeunes chercheurs. C'est cette conviction qui m'a amené, au début des années 2000, avec l'appui de Robert Ageneau, et le soutien matériel de l'IRD et du CRDI, à mettre en place à Dakar, avec quelques collègues, le Centre de recherches sur les politiques sociales (CREPOS), que j'ai dirigé jusqu'en 2009. Je cherchais alors, en particulier, à créer un pôle sénégalais et sous-régional pour appuyer l'édition et la publication de travaux de qualité en comptant d'abord et surtout sur nos propres capacités.

Collègues

Le CREPOS a développé un important partenariat avec les éditions Karthala. Dans ce cadre, des thèses remaniées et retravaillées et d'autres travaux ont été publiés avec le soutien constant de mon ami Charles Becker.

Robert Ageneau a suivi avec attention les activités du CREPOS. Son soutien et ses encouragements ont permis la publication de nombreux travaux. A vrai dire, depuis notre première rencontre, en 1989, grâce à Jean Copans, Robert a soutenu tous les projets de publication que je lui ai soumis. C'est ainsi qu'il a assuré la fabrication des volumineux ouvrages issus de mon programme de recherches intitulé Sénégal 2000.

Robert est devenu un ami et un confident. C'est ce qui m'a toujours poussé à faire contrôler avec le maximum de soins et parfois, diront certains, de manière obsessionnelle la qualité des travaux qui étaient destinés à être publiés par ses soins. Je ne me suis pas seulement occupé de proposer des livres à Karthala. Bien souvent, j'ai suivi l'envoi des ouvrages, les formalités à la douane et la livraison des produits chez les libraires dakarois,



notamment chez mes fidèles amis de Clairafrique. C'est pourquoi certains collègues ont fini par croire que je travaillais pour Karthala !

Aujourd'hui, les Sénégalais écrivent et publient plus, comme on le constate avec la multiplication prodigieuse des titres. Mais il n'est pas sûr qu'ils écrivent mieux. Par ailleurs, la qualité des produits mis sur le marché ne s'est pas nécessairement améliorée. Le contrôle éditorial est sommaire. Et les informations publiées ne sont pas toujours faciles à vérifier. Le défi, pour les éditions Karthala, est de continuer à soutenir la publication de travaux sur le Sénégal et sur d'autres pays africains, dans un partenariat exemplaire et rigoureux, sans renoncer, comme le font certains opérateurs, au nécessaire contrôle de la qualité des documents. Un changement de politique éditoriale, sur ce point précis, pourrait signifier, pour Karthala, la renonciation à son identité».



PROFESSEUR NDIIOUGA ADRIEN BENGA

SUR LES TRACES DE SES ILLUSTRES MAÎTRES...

Il a fait ses études au département d'histoire, qu'il dirige aujourd'hui. Ndiouga Adrien Benga fait partie de la crème de ce département où il a côtoyé des maîtres de renom comme les professeurs Mbaye Guèye, Mamadou Diouf, Oumar Kane, Abdoulaye Bathily, Iba Der Thiam, Boubacar Barry, etc.

Maître-assistant en histoire moderne et contemporaine, Ndiouga Adrien Benga est depuis janvier 2009, le chef du département, succédant au professeur Ibrahima Thioub. Pur produit de ce département, où il a fait ses études jusqu'à l'obtention de la maîtrise, M. Benga part en France à l'université de Paris VII- Denis Diderot, où il intègre le «laboratoire Tiers-Monde Afrique», aujourd'hui dénommé «Les Sociétés en Développement dans l'Espace et le Temps» (SEDET). M. Benga y obtient son doctorat (1995) axé sur «Pouvoir central et pouvoir local. La gestion municipale à l'épreuve», sous la direction de Mme le professeur Catherine Coquery- Vidrovitch.

«Benga», comme l'appellent affectueusement ses étudiants, veut relever un défi majeur. «Ma préoccupation, c'est d'avoir cette capacité à former des étudiants qui pourront être compétitifs. Et nous ne pourrons le faire qu'en mettant l'accent sur l'innovation», explique-t-il. «La réforme LMD nous force à être plus exigeant par rapport aux normes de compétitivité», ajoute-t-il.

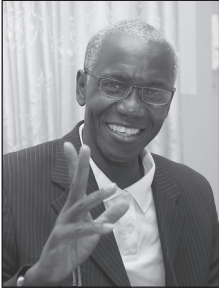
Dans ce cadre, Benga exhorte les autorités universitaires à «éviter de transformer le service public en un grand marché». «L'université doit prendre des initiatives et il faut que les enseignants, les étudiants et toutes les composantes de la communauté aient leur mot à dire et fassent des propositions pertinentes», analyse-t-il.



Professeur invité au département d'anthropologie, à l'université de Montréal au Québec, et chercheur associé depuis 1996 à l'ORSTOM – l'actuel IRD – Benga mène une carrière professionnelle partie pour être belle à l'image de celle de ses illustres maîtres. Il s'est illustré déjà en étant lauréat de l'institut sur la gouvernance du CODESRIA en 1998, sur le thème «Sécurité, violence, ordre public à Dakar».

«Le département d'histoire dispose de ressources humaines de qualité avec des aînés de qualité comme feus Oumar Kane et Mbaye Guèye, comme Boubacar Barry, Abdoulaye Bathily, la génération intermédiaire des Ousseynou Faye, Ibrahima Thioub et nous, avec des femmes de qualité », se réjouit Benga. «Il n'y a pas de départements d'histoire dans les autres universités du pays et il est temps que ces dernières s'ouvrent à la discipline historique pour comprendre dans la durée, la complexité de notre société», ajoute-t-il.

M. Ndiouga Adrien Benga compte plusieurs publications de qualité à son actif, qui tournent autour de la citoyenneté coloniale et postcoloniale à travers les arts, notamment la musique, le théâtre et la danse. On peut citer entre autres : «Dakar et ses temps. Significations et enjeux de la musique urbaine (1960- années 1990)», en 2002, «le diplômé et la commune. Itinéraires pour l'emploi, individualisations et pratiques citoyennes à Dakar» en 2003, et «citoyenneté française, citoyenneté locale. La municipalité en Haute-Volta (1926-1960)».



PROFESSEUR IBRAHIMA THIOUB

UN HISTORIEN RECONNU

Le Pr Ibrahim Thioub est un universitaire très habile, un intellectuel à l'esprit libre. C'est aussi un exemple typique de courage et de persévérance dans l'effort, en atteste sa riche trajectoire estudiantine et enseignante. A la découverte d'un universitaire rompu à la tâche.

Ibrahim Thioub. Ce nom nous rappelle beaucoup de souvenirs. Jeune assistant, au début des années 1990, il se révéla au grand public en apportant une contribution argumentée – à travers les colonnes des journaux dakarois – dans le cadre du débat provoqué par la publication de l'ouvrage de Mme Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* On se souvient encore de sa fracassante réponse au discours du président français, Nicolas Sarkozy, lors de son passage en 2007 à Dakar. Le professeur Thioub critiquait sans concession la politique de rupture prônée par le président français. On se souvient aussi de sa réponse à la lettre que le ministre d'Etat Karim Wade avait adressée aux Sénégalais. Morceaux choisis : *«Je me contente juste de vous parodier pour vous faire comprendre ce qui vous arrive. Dans l'histoire politique du Sénégal, jamais un homme n'aura fait une ascension politique aussi fulgurante dans un parti au pouvoir, avec pour seule et unique référence politique, son élection comme conseiller municipal perdue par sa coalition. Ce n'est que dans les républiques bananières que l'on voit de telles situations»*, répliquait-il à Karim Wade. Tout cela témoigne de son franc-parler, de son engagement patriotique et de sa passion pour les débats intellectuels. Des vertus qu'il a héritées du milieu mandingue qui l'a adopté même s'il est né dans une famille wolof.

Le professeur Thioub, comme l'appelle affectueusement ses étudiants, a vu le jour le 18 juin 1955 à Malicounda, dans le département de Mbour. Son titre de professeur, il le porte depuis 2004. Fièrement et à juste raison d'ailleurs ! Que de chemin parcouru



avant d'en arriver là ! Sa carrière a connu une ascension fulgurante, de son premier poste d'instituteur à la cité Maurice Pillot de Thiès, à la soutenance de sa thèse de doctorat unique en 1989 à l'université Paris 7 avec la mention «Très honorable».

Le professeur Ibrahima Thioub est un véritable modèle de persévérance. En voulant «booster» sa carrière d'enseignant, M. Thioub a repris le chemin des classes. En 1978, il réussit au concours d'entrée à l'École normale supérieure de Dakar. Quelques années plus tard, en 1983, il obtient son DEA d'histoire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar avec la mention «Très bien», avant d'aller préparer sa thèse en France. Recruté en 1990 comme assistant au département d'Histoire, il n'a cessé de gravir les échelons jusqu'à sa titularisation comme professeur. Il a aujourd'hui en charge l'enseignement de l'histoire moderne et contemporaine.

Aujourd'hui, le professeur Ibrahima Thioub fait partie des universitaires africains les plus respectés à travers le monde grâce à la qualité de ses productions scientifiques. Cet historien de talent est aujourd'hui membre de plusieurs associations et groupes de recherche dont le CREPOS. Il dirige le séminaire de formation des jeunes doctorants de ce centre de recherche. Il compte une trentaine de publications dans des revues scientifiques nationales et internationales, sans compter ses nombreuses contributions dans les médias sénégalais.



PROFESSEUR PENDA MBOW

LA MILITANTE

Penda Mbow est connue pour ses prises de position tranchantes dans les débats intellectuels et dans les problèmes de société.

Elle s'est d'abord révélée à l'opinion comme une militante acharnée de la cause féminine. Membre de la société civile, elle fait entendre sa voix dans tous les combats citoyens. Penda Mbow enseigne au département d'Histoire de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar depuis 1987. Cette spécialiste de l'histoire médiévale, la cinquantaine, est née à Dakar dans le populaire quartier de la Médina. C'est là bas, qu'elle s'inscrit à l'école des filles du quartier. Elle obtient en 1975 son bac littéraire série A4 au lycée Van Vollenhoven, actuel lycée Lamine Guèye de Dakar. Son passage à l'université de Dakar a été une promenade de santé car elle décroche sa maîtrise quatre ans plus tard. C'est en France, en 1986, qu'elle décroche son doctorat de 3^{ème} cycle à l'Université d'Aix Marseille I. La présidente du «Mouvement citoyen» a été conseillère à 25 ans au ministère de la Culture. D'ailleurs, elle a occupé brièvement le poste de ministre de la Culture, mais quelques décennies plus tard, aux premières années du gouvernement issu de l'Alternance politique du 19 mars 2000. Mme Penda Mbow a comme principale occupation sa vie d'enseignante. Cette polyglotte se singularise toujours par son militantisme féministe, son engagement et sa détermination sur les questions de genre. C'est ce qui lui a valu plusieurs distinctions.

Mais aussi quelques déboires. Comme cette agression dont elle a été victime en 1992 après une conférence sur la polygamie et la pandémie du Sida. Mme Penda Mbow n'en a cure. Du fait de son statut d'universitaire et d'intellectuelle, elle est avant tout une éveilleuse d'idées et de consciences. En 1998, elle est reçue comme chercheuse honoraire à l'institut de Théologie de l'Université d'Uppsala en Suède. C'est cette université, la deuxième d'Europe, qui lui décerna le titre de Docteur Honoris Causa, le 25 janvier 2005. Mme Mbow est l'auteur de plusieurs publications dont «Intellectuels et pouvoirs poli-



tiques dans le monde musulman». Ses publications traitent également de la condition des femmes. Il s'agit de «Analphabétisme, pauvreté des femmes : cas du Sénégal» ; «Excision et religions monothéistes» ; «Femmes violences et religion», etc.

Le 22 mai 2011, le Pr Penda Mbow reçoit des mains du Nonce apostolique de Dakar, Monseigneur Mariano Montemayor, le Prix Jean Paul II pour la paix. Cette distinction importante est décernée par le Vatican. Madame Mbow a reçu cette récompense comme une invite à persévérer dans la voie du travail, de la promotion d'une citoyenneté au service du plus grand nombre. «J'ai reçu beaucoup de prix, mais celui-là me va droit au cœur. Ce sont les valeurs que nous partageons que l'Eglise veut mettre en avant», se réjouit-elle. L'enseignante au légendaire foulard de tête juge que Jean Paul II a été un «Pape de réformes», charismatique, qu'elle admire beaucoup.



PROFESSEUR SALIOU NDIAYE

UN HOMME DU SÉRAIL

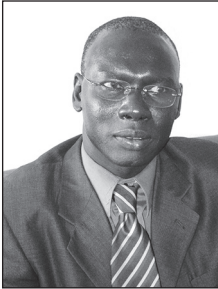
Le professeur Saliou Ndiaye enseigne l'histoire ancienne (Grèce et Rome antiques) au département d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences humaines (FLSH) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. D'ailleurs, il a été le Doyen de cette faculté de juin 2006 à septembre 2010. C'est le 30 septembre 2010 qu'il est promu Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop en remplacement du professeur Abdou Salam Sall.

Le professeur Saliou Ndiaye est entré à l'UCAD en 1988 comme assistant, après avoir enseigné, pendant une dizaine d'années, l'histoire et la géographie au cours Sainte-Marie de Hann et au lycée Van Vollenhoven (devenu Lamine Guèye) de Dakar. Il a, depuis 1991, gravi rapidement les échelons en devenant maître-assistant, chargé d'enseignement, maître de conférences et professeur titulaire. Il a assumé les fonctions de chef du département d'histoire de juin 1998 à janvier 2001.

En 1993, il soutient à l'Université de Nancy 2 une thèse de doctorat d'Etat intitulée : «Guerre et religion à Rome à l'époque républicaine. Etude sur les rites observés en période de guerre», avec la mention Très-honorable. Le professeur Saliou Ndiaye est également titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration des entreprises de l'Université Nancy 2. Il a fait ses études primaires et secondaires à Saint-Louis, où il a fréquenté aussi l'école coranique.

Le professeur Saliou Ndiaye a assumé d'importantes fonctions académiques et scientifiques comme membre du comité scientifique de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) de l'UCAD, du Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'antiquité (CARRA) de l'Université Marc Bloch (France), du comité de rédaction de la Revue sénégalaise d'Histoire. Il a été le rédacteur en chef de la Revue du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) et ancien assesseur de la FLSH. Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques.

Source : Agence de Presse sénégalaise (APS).

**PROFESSEUR BABACAR GUÈYE**

LA FORCE TRANQUILLE

Il est né en 1952 à Dakar dans une famille léboue. Du côté maternel, il est le cadet d'une phratrie de cinq frères et sœurs. Dakar constitue donc son premier univers. L'école de Thiong l'accueille pour ses études primaires qu'il parachève à Derklé. Brillant potache, il est admis au Prytanée militaire de Saint-Louis en 1966. Il y croise l'ancien chef d'état-major des armées, le général Pape Khalil Fall «mon aîné de quelques années», précise le Pr Guèye, mais aussi l'ancien chef de la diplomatie sénégalaise, M. Cheikh Tidiane Gadio, «un peu plus jeune que nous », ajoute-t-il. Au Prytanée militaire de Saint-Louis, il se signale comme un sportif accompli, s'adonnant au hand-ball et au football, mais aussi comme un esprit contestataire impliqué dans toutes les grèves. «J'étais assez remuant, concède-t-il. Avec l'âge, je me suis assagi. Cet esprit contestataire, je l'ai gardé même si je ne l'exprime pas ouvertement. Je suis capable de dire non tout en restant courtois».

Prytanée

Ce passage à l'école militaire a beaucoup aidé le professeur Babacar Guèye à se forger une personnalité. «J'y ai appris le sens de la discipline», avoue-t-il. «Notre chef de classe, le caporal Fourouba, veillait aussi à ce que nous soyons bien habillés. Je n'étais pas très soigné, mais j'ai appris à le devenir. Il m'était arrivé à plusieurs reprises de rester le dimanche à l'école, parce qu'il me manquait un bouton», rigole le professeur Babacar Guèye. Leçon sue, eu égard à la prestance dont il fait montre. À cela s'ajoute aussi un «sens de la ponctualité» acquis au Prytanée militaire de Saint-Louis.

En 1973, avec le baccalauréat A (option Lettres classiques) en poche, il avait de quoi réussir une brillante carrière sous les drapeaux. Mais la grande muette n'a pas réussi à le séduire. «Je n'étais pas prêt pour faire une carrière militaire». Direction, la France. Plus précisément Rennes où il fait droit. En 1978, il revient au bercail avec une maîtrise en droit. Une année plus tard, il rejoint son port d'attache où il entreprend un troisième cycle en droit, sanctionné par l'obtention du doctorat en 1982. C'est également à Rennes où il rencontre celle qui viendra le rejoindre au Sénégal pour devenir sa première épouse. Deux enfants métis - dont l'aîné âgé de 16 ans - naîtront de cette union. Babacar

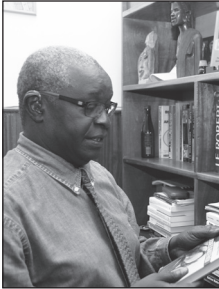
Guèye rentre définitivement au Sénégal à la fin de ses études supérieures. «Je ne me destinais pas à l'enseignement, avoue-t-il. Mon plan de carrière, c'était d'intégrer l'administration, plus précisément la direction de la pêche, avant de rejoindre une organisation internationale comme la FAO».

Enseignement

Malgré ses nombreuses démarches, l'absence d'intérêt de l'administration sénégalaise constitue le glaive sur lequel est venu s'empaler son plan de carrière. Une aubaine pour l'université Cheikh Anta Diop de Dakar qui, en 1983, recrute cette tête bien pleine. «C'est par hasard que j'y ai pris goût très rapidement cependant. Je suis resté avec la décision de faire une seconde thèse», explique-t-il. C'est ainsi qu'en 1988, il soutient une thèse d'Etat portant sur «La politique de pêche du Sénégal et le nouveau droit de la mer». En 1991, il obtient l'agrégation en droit. Comme le bonheur n'arrive jamais seul, il est élu, en 1993, chef du département de droit public, à la suite de l'entrée au gouvernement du professeur Serigne Diop. Au plan universitaire, il se signale par de nombreuses initiatives. En accord avec l'université de Brest, il met sur pied en 1995 un DESS en administration des affaires maritimes. Il crée également un DEA en Science politique et un DESS en administration des collectivités locales. «À cette époque, on avait comme doyen de Faculté, le professeur Sourang, qui m'a laissé les coudées franches», se réjouit-il.

Le professeur Guèye a mené de front carrière universitaire et vie militante, en étant membre fondateur du «Forum civil». Dans sa jeunesse, il a été momentanément séduit par des «idées de gauche». Il n'a, toutefois, jamais franchi le rubicon en se faisant encarter par une formation politique. «Déçu par la politique, j'ai pris du recul», explique-t-il sobrement. Cet amateur de «mets à base de poisson» est un homme profondément croyant. «Tout ce qui m'arrive, je l'accueille et l'accepte parce que Dieu l'a voulu. Je ne ressens aucune pression à cause de mon attitude face à la religion. Je prends les choses comme elles viennent, en faisant de mon mieux. Cette foi, Babacar Guèye la vit intensément. Depuis son retour de La Mecque, il y a deux ans, il ne se consacre plus à ses hobbies comme écouter du jazz, du folk et de la pop music.

En raison de son statut ou caractère d'homme consensuel, et fort d'un succès éclatant à la tête de la commission cellulaire, le professeur Babacar Guèye a été choisi comme modérateur par l'opposition, à la suite d'un appel en 2010 au dialogue du président de la République, Me Abdoulaye Wade. Proposé par la Coalition Bennoo Siggil Senegaal pour diriger le Comité de veille et de suivi des élections, il décline l'offre en février 2011 face aux crispations de l'Alliance Sopi pour Toujours (AST), de la mouvance présidentielle.

**PROFESSEUR OUSMANE SÈNE****L'AMERICANOPHILE**

Il vit entre deux cultures, entre deux mondes universitaires : francophone et anglophone. Ousmane Sène est spécialiste de la littérature américaine et africaine. Il dirige le West African Research Center (WARC) de Dakar.

C'est au fond d'un long couloir que se trouve le bureau de M. Ousmane Sène. Après quelques minutes d'attente, la secrétaire appelle le professeur qui nous invite à entrer. M. Sène a les yeux rivés sur son ordinateur. Sur le mur, sont accrochés des badges, des photos d'étudiants américains, des distinctions d'université américaines. En outre, beaucoup de livres sont éparpillés sur des étagères. Tout d'un coup, notre hôte quitte son ordinateur, enlève ses lunettes et remet sa veste avant de nous rejoindre.

Né à Sokone en 1953, Ousmane Sène a fait ses études primaires à l'école des garçons dans sa ville natale. Le concours d'entrée en sixième obtenu en 1968, le Saloum-Saloum débarque à Dakar au lycée Seydou Nourou Tall, ex-Collège d'application où il décroche son BEPC. C'est ainsi qu'il se présente au concours d'entrée à l'école normale William Ponty où il obtient le baccalauréat en série A. A l'époque, dans cette école, les élèves étaient scindés en deux groupes : celui d'excellence, invité à poursuivre ses études à l'Université Cheikh Anta Diop et l'autre orienté à Thiès pour suivre une formation d'instituteur. « Nous étions des élèves professeurs, logions à Bourguiba et venions faire cours à l'École normale supérieure. Nous avons aussi une bourse de 50 000 FCFA », se souvient-il. Après la maîtrise obtenue en 1977, le jeune Ousmane ne veut pas enseigner l'anglais. Il voulait poursuivre ses études. « J'ai dit cela à Maurice Pollet, qui était le chef du département, qui me répond qu'il n'y a pas de népotisme ici. Ce sont les mêmes propos que j'ai adressés à mon frère El Hadji Sène qui me répond presque la même chose en me disant qu'une bourse on la mérite ». Quelques mois après, le Sereer se présente à un concours de recrutement d'interprètes traducteurs organisé par les Nations Unies, qu'il réussit avec brio. Mais il n'en profite pas car

au même moment, le gouvernement du Sénégal lui offre une bourse d'études à l'étranger qu'il accepte suite à des pressions familiales. «Ma famille ne pouvait pas accepter que mon pays investisse sur moi et que j'aille servir les Nations Unies», confie-t-il.

Avec cette bourse, le féru de lutte à la voix rauque et à l'habillement simple poursuit ses études en France. Il s'inscrit à la Sorbonne et suit en même temps des cours à l'Ecole normale Saint-Cloud. Après le concours du CAPES, le professeur Ousmane Sène est admis à l'agrégation d'anglais en 1981. C'est à la Sorbonne qu'il soutient sa thèse sur la littérature nord-américaine, après l'obtention du Diplôme d'études approfondies en 1983.

M. Ousmane Sène rentre au pays pour intégrer le département d'anglais de l'UCAD. Six ans après, il est promu chef du département jusqu'en 1998. Mais ses enseignements ne s'arrêtent pas à l'UCAD. Etant spécialiste de la littérature américaine et africaine, il dispense aussi des cours dans beaucoup d'universités américaines telles que Michigan State University, Loyola Maymount University ou encore Watford and Converse College en Caroline du Nord, etc.

Sorbonne

Mais son premier séjour aux States remonte à 1985. «L'ambassade des Etats-Unis à Dakar m'avait offert une bourse d'un mois pour que j'aille découvrir ce pays et y parfaire mes connaissances», dit-il. M. Sène retournera au pays de l'Oncle Sam en 1989 pour découvrir cette foi-ci les campus. En 2004, il est appelé pour assurer l'intérim de la direction du West African Research Center (WARC). Il en sera nommé directeur à plein temps quelques mois plus tard. «Cette relation avec le centre est loin de se terminer car je dois signer un autre contrat d'ici peu», sourit-il.

Enfant, Ousmane Sène préférait apprendre ses leçons plutôt que de jouer au football. «C'est ce qui a fait que j'ai toujours été parmi les trois premiers», dit-il. Comme tout Sérère, le professeur est un grand passionné de lutte. « Au village, pendant l'hivernage, j'allais assister aux «mbappat» ou séances de luttes nocturnes», se rappelle-t-il. Une fois à Dakar, son amour pour cette discipline s'accroît car il ne rate jamais les combats. Son lutteur préféré reste Yakhya Diop «Yékini» qu'il supporte non pas en raison de leur appartenance ethnique, mais pour « son sérieux, sa spontanéité et sa discipline». La musique constitue aussi son autre passe-temps. Et la salsa est son genre favori. «J'aime écouter l'Orchestra Aragón ou encore Abelardo Barroso», révèle-t-il. M. Ousmane Sène est souvent sollicité par les médias sur des questions d'actualité concernant les Etats-Unis. Il a été aussi chroniqueur régulier à «Sud quotidien». Aujourd'hui, il continue d'encadrer des étudiants sénégalais, mais aussi des Américains envoyés au Sénégal par leurs universités.



PROFESSEUR NDIAW DIOUF

POUR L'AMOUR DU DROIT ET DE L'ENSEIGNEMENT...

Sa vocation était d'embrasser une carrière d'enseignant. Arrivé à la cinquantaine, le professeur Ndiaw Diouf fait de l'enseignement du Droit la loi passionnante de sa vie et de sa trajectoire professionnelle. Pourtant son rêve a failli s'envoler. Aujourd'hui, l'expertise du professeur Ndiaw Diouf est validée par l'infrastructure académique comme par les hommes qui l'incarnent.

Il est un passionné lucide. Le Droit lui sert de boussole pour rester... droit dans le chemin de la rigueur académique. Il ne connaît pas d'errance en dehors de son champ de compétence. Le professeur Ndiaw Diouf n'a pas besoin du parchemin de la clameur pour se tailler une réputation d'expert. Les vents des «débats» à la mode, portés par des élans politiques et des motivations personnelles, ne le transportent pas hors du temps de la science. Finalement, c'est à la croisée des valeurs d'engagement et de responsabilité qu'il trouve le pont de la pondération.

Le professeur Ndiaw Diouf fait partie des juristes les plus éminents du Sénégal. Cet universitaire, qui n'est pas sous les *spots lights* de l'actualité, fait autorité dans une matière placée au cœur de la polémique par les passions politiques. D'aucuns peuvent interpréter cette réserve comme une pirouette pour fuir le débat qui agite le landerneau politique sénégalais depuis quelque temps. Que non ! Cette posture ressemble à l'homme. Pondéré, il n'intervient dans un débat que pour donner un avis éclairé. Dans son domaine. «*Si je ne suis pas spécialiste d'une question, j'adopterai une position de prudente réserve.*» Position sage dans un pays où foisonnent de soi-disant experts. En tout. Sans la moindre expertise.

Le débat public, touffu et débridé à la fois, est stérile au moment d'édifier l'opinion sur la vérité. Le flot de mots noircit l'horizon au lieu de façonner un faisceau de lumières en

guise d'éclairage. Témoin de ces sciences allant dans tous les sens, Ndiaw Diouf a suivi avec amusement, le débat sur la recevabilité de la candidature de Me Wade. *«Les Sénégalais sont spécialistes de tout, note-t-il. Chaque Sénégalais est spécialiste de droit civil, droit pénal, droit constitutionnel. Même les chauffeurs de taxis interprètent les textes de droit pénal, de droit constitutionnel. C'est une particularité du Sénégal.»* Le bavardage public, sur des questions aussi pointues que le Droit, n'a rien à voir avec les controverses qui ont toujours accompagné l'interprétation des règles dans cette matière.

Ce quinquagénaire à la démarche saccadée en impose d'emblée par la sérénité qui émane de sa silhouette longiligne et sa polyvalence. Mais, si le style définit l'homme, force est de reconnaître que le professeur Ndiaw Diouf a changé de look. L'homme a troqué ses jeans contre des costumes-cravates de bonne coupe, toujours choisis avec soin. *«Ce sont les fonctions qui imposent ce changement vestimentaire. Un Doyen qui se met en jeans, cela fait désordre»*, explique-t-il. Ce relookage n'altère ni l'état d'esprit ni les connaissances de l'homme. Il ne change pas la réception faite à ses enseignements. En jeans ou en costume, ceux-ci sont très appréciés à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de Dakar. L'homme y met tout son entrain.

Fonctions

Dans la passion pour son métier, le professeur Ndiaw Diouf trouve l'énergie de la persévérance. Un rêve de gamin qui se réalise. En plus grand. Il se voyait dispenser des cours, évaluer le contenu de ses enseignements dans le cycle secondaire. Son destin l'a propulsé à l'échelon supérieur. *«Je ne savais pas qu'il y avait l'enseignement supérieur»*, lance-t-il. Et d'ajouter : *«je disais à mon ami, le Doyen Isaac Yancoba Ndiaye (vice-président du Conseil constitutionnel), que tout le monde pourrait quitter l'enseignement, sauf nous. Nous sommes des militants de l'enseignement. Je ne pourrais exercer une profession autre que l'enseignement»*.

Cet idéal a un prix : l'endurance dans la quête du savoir. Pas converti à la religion de la facilité, Ndiaw Diouf souscrit à l'exigence de résultats. Il s'est donc donné à fond, collectionnant les bonnes notes, de la première année à la maîtrise. Toutefois, son rêve d'enseigner dans le supérieur a failli ne pas se réaliser. A la publication de la liste des étudiants devant bénéficier d'une bourse de 3^e Cycle pour la France, son nom n'y figure pas. Grande déception ! *«J'avais rempli toutes les conditions»*, rappelle-t-il. Aujourd'hui, il évoque cet épisode avec des mots de gratitude à l'endroit du professeur Ibrahima Fall, alors Doyen de la Faculté et candidat à l'élection présidentielle de 2012. Celui-ci lui a permis de recouvrer son droit. *«Je dois beaucoup au professeur Ibrahima Fall qui avait réparé ce que je pourrais considérer comme une injustice. Il a tout fait pour que je puisse bénéficier de cette bourse»*, dit-il.



Il s'envole pour l'Hexagone où il décroche, en 1981, un Diplôme d'études approfondies en Droit processuel, à Paris II. Puis, un Diplôme d'études approfondies en Sciences criminelles à Nanterre (Paris X), en 1982. La même année, il rentre au Sénégal où il est aussitôt recruté comme assistant, à 26 ans, à l'âge de la plupart de ses étudiants.

Le jeune enseignant est sévère et exigeant. *«C'était d'abord pour me protéger contre les étudiants qui voyaient en moi un enseignant qui avait le même âge qu'eux. Il fallait que je m'impose. Ensuite, je croyais tout connaître et j'étais sévère parce que je jugeais tout le monde par rapport à moi.»*

La méthode fait recette. Ce que l'enseignant considère comme de la sévérité, ses anciens étudiants l'assimilent à de la rigueur. *«Le professeur Ndiaw Diouf est rigoureux dans le travail. C'est quelqu'un qui aime son métier et qui connaît son domaine»,* estime Me Pape Sène, avocat à la Cour. Avec le temps, le professeur a révisé sa copie. *«Plus j'avance dans la carrière, plus je mesure l'ampleur de mes limites en tant qu'enseignant et je comprends les étudiants.»* Cette remise en question perpétuelle est un viatique sur les chemins de l'excellence. L'enseignant a la vocation de donner ; il tient à offrir des instruments de vie taillés dans la qualité. Le savoir ne s'accommode pas d'approximation ou de bricoles «académiques».

Méthodes

Professeur titulaire de classe exceptionnelle, Ndiaw Diouf est membre des Comités techniques spécialisés du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), d'un certain nombre de sociétés savantes nationales et internationales. En novembre 2011, il a présidé le jury de la section Droit privé du 15^e concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du CAMES, organisé à Abidjan.

Courtois et simple, il enseigne également à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et dans d'autres universités africaines (Gamal Abdel Nasser de Conakry, Abou Moumouni de Niamey, Université de Ouagadougou, etc.). Il a encadré des thèses de doctorat d'Etat en Droit. Ses recherches sont centrées, entre autres, sur le droit communautaire, des personnes et de la famille, les infractions en relation avec les nouvelles technologies de l'information et la procédure pénale. Quelquefois, M. Diouf fait des consultations. On le devine, l'agenda du professeur est chargé. Et ses fonctions de Doyen ne sont pas pour arranger les choses. Sa famille en souffre. *«Mon épouse et mes enfants ont l'impression que je ne leur consacre pas assez de temps. Même à la maison, je suis plus avec mes ouvrages, mes articles qu'avec ma famille»,* reconnaît-il. Ce père de quatre enfants promet d'y remédier. *«Dans les mois à venir, je vais m'organiser mieux pour m'occuper de ma famille.»*

Ce don de soi à l'enseignement lui vaut la reconnaissance de la communauté universitaire. Elu Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et politiques en 2007, Ndiaw Diouf a été récemment réélu à ce poste. Il est également le vice-président de l'Assemblée de l'université. Dans ses fonctions de Doyen, ses collègues, les étudiants et le personnel administratif découvrent une autre facette de lui. Un homme ouvert. *«C'est un homme simple et d'un accès facile»*, témoigne Mme Amy Guèye, l'assistante de l'assesseur. On le décrit aussi comme quelqu'un qui est attaché aux textes. *«A chaque fois qu'il lui arrive de devoir prendre une décision, il dit toujours : que me permet la loi ? Et lorsqu'il ne peut pas se détacher de la loi, il prône toujours son respect»*, indique Samba Thiam, professeur au département d'Histoire des institutions de la Faculté de Droit. Cet attachement viscéral aux textes peut excéder. *«Nous aimons l'informel, quand vous nous apportez le formel, cela nous énerve»*, indique le professeur Thiam qui ajoute, admiratif : *«On a besoin d'hommes de ce type pour que nos pays s'inscrivent dans la voie du développement»*. Toutefois, il souligne que le Doyen est *«d'une grande humanité»* lorsqu'il dispose *«d'une petite possibilité d'agir»*.

Devant l'augmentation du nombre des bacheliers, le professeur Ndiaw Diouf a étudié, avec son staff, les possibilités d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants, au nom, souligne-t-il, *«du droit à l'éducation et à la formation»* de chaque Sénégalais. *«On aurait pu faire comme les autres universités en invoquant le manque de moyens et leur refuser l'accès. Mais je ne pense pas que cela soit une décision responsable. Nous essayerons, autant que faire se peut, d'accueillir les étudiants en demandant aux autorités de donner les moyens nécessaires pour leur assurer un encadrement adéquat.»*

Aujourd'hui, la Faculté des Sciences juridiques et politiques de Dakar, qui accueille douze mille étudiants dont la moitié en première année, est en train d'expérimenter l'enseignement à distance. Toutefois, le Doyen Diouf estime que cette Faculté a atteint le seuil critique. D'ailleurs, il a reçu une déclaration d'un syndicat qui s'insurgeait contre cet afflux massif d'étudiants. La générosité a, parfois, les limites du confort des autres...



PROFESSEUR MAGUEYE KASSE

L'ÉCLECTIQUE

«Tout est culture. La culture est un concept qui irradie tout». Cette formule du professeur Maguèye Kassé permet de comprendre l'éclectisme du personnage. Ce professeur en langues et civilisations germaniques est aussi critique d'art. Spécialiste d'Ousmane Sembène, il est l'auteur de nombreuses publications sur cet écrivain et cinéaste sénégalais. Il a ainsi publié dans des revues sénégalaises et étrangères : «*Ousmane Sembène. Affirmation d'une convergence humaniste*» ; «*Ousmane Sembène, literatur und afrikanische wirklichkeit*» ; «*Ousmane Sembène et Ibrahima Ly : l'engagement politique de l'écrivain dans les sociétés postcoloniales africaines*» et «*Histoire et traditions dans la création artistique : entretien avec Ousmane Sembène*». «Ousmane Sembène était d'abord un ami. Nous avons en commun le même engagement et la même vision marxiste», indique-t-il pour expliquer son penchant pour l'œuvre de l'artiste. Son admiration pour Sembène s'étend autant à son œuvre littéraire qu'à sa production artistique. Le livre «*Ô pays mon beau peuple*» ainsi que les films *Ceddo* et *Guelewaar* sont les œuvres de Sembène qui m'ont le plus marqué», souligne le professeur Kassé.

Au-delà de cet intérêt pour la littérature et le cinéma, le professeur Kassé est passionné par la culture dans toute sa diversité. «Je m'intéresse à tout ce qui est culture», confesse-t-il. Maguèye Kassé s'est intéressé à Carl Einstein qui fut le premier à parler de la plastique nègre en Allemagne. Il a étudié l'influence de l'opéra de quatre sous de Bertolt Brecht sur l'opéra wonyosi de Wolé Soyinka.

L'ancien chef du Département de Langues et Civilisations germaniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a, en outre, réfléchi sur la filiation entre l'esthétique de Brecht et l'œuvre d'Ousmane Sembène. Auteur de publications sur Léopold Sédar Senghor et l'Allemagne, il considère qu'il n'y a pas de «dichotomie entre l'enseignant chercheur et celui qui s'intéresse à la culture».

Coordonnateur de l'Association Cités Cultures, membre du comité scientifique de la Biennale des Arts de Dakar de 1995 à 1999 et du comité d'orientation de Dak'Art 2006,

le professeur Maguèye Kassé a été commissaire général de la Biennale de Dakar, Dak'Art 2008.

Marié et père de quatre enfants, le professeur Maguèye Kassé est aussi un homme politique engagé. Membre du secrétariat du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT) et ancien militant du Mouvement des Etudiants du Parti africain de l'Indépendance (ME-PAI), il se dit «communiste» et le revendique.

Inspiré par le mouvement d'émancipation des Africains-Américains aux Etats-Unis et par des intellectuels tels que Richard Wright, William Dubois et Léopold Sédar Senghor, le professeur Maguèye Kassé a très tôt eu un engagement militant.

Citoyen d'honneur de la ville de Louisville (Kentucky/USA), il a été élevé en 1999 au grade de Chevalier de l'Ordre national du Lion.



PROFESSEUR RAMATOULAYE DIAGNE MBENGUE

LA SCIENTIFIQUE DEVENUE PHILOSOPHE

Elle est l'une des rares femmes professeurs. Spécialiste de logique, le professeur Ramatoulaye Diagne Mbengue s'active aussi dans le social.

Après l'entrée en sixième obtenue à l'Institution Sainte Jeanne d'Arc, Ramatoulaye Diagne est orientée au Lycée Van Vollenhoven, actuel Lycée Lamine Gueye. Elle y poursuit ses études secondaires jusqu'en classe de troisième. Après l'obtention du DFEM, actuel BFEM, la jeune élève s'envole pour la France pour continuer ses études au lycée Louis-Le-Grand à Paris. Elle fait partie d'ailleurs de l'une des premières filles à s'inscrire dans cet établissement. A peine âgée de 15 ans, elle ne sera pas dépaycée, car son frère, le brillant philosophe Souleymane Bachir Diagne, se trouvait dans l'Hexagone. Ayant obtenu un Bac scientifique, elle s'inscrit en classes préparatoires, en Lettres supérieures, au Lycée Louis-Le-Grand où elle fait Hypokhâgne et Khâgne avant d'intégrer Sorbonne Paris IV. Elle y mène des études sur l'intuitionnisme et le formalisme leibnizien sanctionnées par une thèse.

Hexagone

En 1988, Mme Ramatoulaye Diagne Mbengue revient au bercail pour enseigner la philosophie au Lycée Lamine Guèye, où elle a fait ses premiers pas de lycéenne. Elle assure en même temps des vacances au département de Philosophie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar avant d'y être recrutée comme Assistante.

La philosophie est chez la famille Diagne comme un passage obligé. Le grand frère Souleymane Bachir, de même que sa sœur Rokhaya, sont aussi philosophes. Ainsi, même si ce domaine reste très redouté, Ramatoulaye ne pouvait pas déroger à cette règle. «J'ai choisi cette discipline par amour, mais aussi parce que l'atmosphère familiale m'y a poussée», justifie-t-elle.

Le professeur de logique, pour ses passe-temps, aime lire comme tout intellectuel et tout philosophe. La musique aussi fait partie de ses loisirs. Ses préférences musicales sont très diverses, car elle peut écouter tous les genres. «J'écoute tous les genres musicaux allant du classique, au moderne et au rap», lance-t-elle. Cette Saint-louisienne est aussi passionnée de basket, discipline qu'elle a eu à pratiquer au lycée. Et en bonne «ndarndar» (originaire de Saint-Louis), elle raffole de «thiébou dieune» (riz au poisson). A part l'enseignement, le professeur titulaire s'active aussi dans le social. Elle est membre fondateur de l'Association pour l'Aide Scolaire (APAS), qui parraine des jeunes filles en leur fournissant des aides scolaires. «Nous leur apportons ce soutien pour qu'elles puissent avoir de meilleures conditions d'études», explique Mme Ramatoulaye Diagne Mbengue.

Elle est l'auteur de nombreux articles scientifiques. Des livres aussi, elle en écrit. On peut citer «Qu'est ce que penser ? Introduction à la pensée de Gottlob Frege», ou encore un recueil d'exercices corrigés de logique destinés aux étudiants de première et de deuxième années de philosophie. Mais la publication qui lui tenait à cœur est celle du Manuel de philosophie pour les classes de Terminale, publié en 2009.

De teint noir, taille moyenne et le foulard toujours noué sur tête, la Directrice de l'Ecole doctorale ETHOS est aussi la présidente de la Société sénégalaise de Philosophie qui a été mise sur pied en avril 2011.

Sa rigueur, c'est ce que beaucoup d'étudiants soulignent. « Elle est très rigoureuse et stricte et, en plus, elle tient beaucoup aux normes universitaires», nous confie Ahmadou Gaye étudiant en master1 de Philosophie.

Pour d'aucuns, réserver l'enseignement de la philosophie exclusivement aux classes de terminale ne suffit pas. C'est pour cela que l'ancienne pensionnaire du Lycée Louis-le-Grand prône une initiation de cette matière dès la classe de première ou même de seconde. «Ce serait très bénéfique pour les élèves d'apprendre la philosophie très tôt au lycée», pense Mme Ramatoulaye Diagne Mbengue. Le déficit de professeurs dans cette discipline constitue un obstacle à ce projet», relativise-t-elle.

Source : Le quotidien l'As

**PROFESSEUR SALIMATA WADE****LA BATTANTE**

Professeur à la Faculté des Sciences et Techniques, Mme Salimata Wade est directrice de la formation doctorale « Nutrition et alimentation » dans cette même faculté. Elle a eu beaucoup de distinctions pour son engagement dans la lutte contre la malnutrition en Afrique.

C'est dans son bureau, à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, que Mme Wade nous reçoit. Son antre est tapissé de diplômes indiquant les nombreuses distinctions obtenues par cette scientifique. Née en 1951 à la Médina, Mme Salimata Wade a obtenu son baccalauréat en 1972 à l'école des jeunes filles du lycée Carnot, actuel lycée John Kennedy. C'est l'année suivante qu'elle débarque à l'Université de Paris 7, où elle décroche une Licence en physiologie et en biologie générale humaine, puis une Thèse d'Etat en biologie humaine, option nutrition.

En 1987, Salimata Wade revient à Dakar pour servir son pays. «Mon combat de tous les jours c'est de bouter la malnutrition hors des pays sahéliens», soutient Mme Wade, qui s'investit corps et âme dans la lutte contre la malnutrition en Afrique. Cette dame a créé un laboratoire nutritionnel (Dakar) et a mis en place un centre de nutrition à la Faculté des Sciences et Techniques. C'est la preuve de son engagement contre le problème de la malnutrition, qui constitue un fléau dans les pays africains. «Le problème de la malnutrition est toujours d'actualité en Afrique et est lié aujourd'hui à des maladies comme le diabète», avance-t-elle.

Mme Salimata Wade a eu à prononcer la leçon inaugurale de la rentrée académique 2008-2009 de l'UCAD, avec comme thème : «la place de la nutrition dans les défis majeurs de l'Afrique». Elle a plusieurs distinctions à son actif comme le 1er prix d'encouragement du président de la République pour la science pour l'édition 2010 et le prix

régional (CEDEAO) de l'Union africaine pour les sciences de la vie et de la terre décerné aux femmes scientifiques.

En 1997, elle a remporté avec son équipe, le prix du meilleur jeune chercheur attribué à l'occasion du Congrès international de nutrition à Montréal à M. Babou Diakham, membre de l'équipe de Mme Wade, pour son travail sur la dépense énergétique en milieu rural mesurée à l'aide d'isotopes stables. «Je me réjouis de ces reconnaissances, surtout le prix d'encouragement des femmes scientifiques parce que ces dernières ne sont pas nombreuses dans le domaine. C'est pourquoi j'encourage toujours les filles à s'investir dans les sciences», plaide Mme Wade.

Très attachée à ses recherches scientifiques, elle ne se repose presque pas. «Je travaille 12h par jour. Je suis toujours dans mes recherches scientifiques, mais aussi à la recherche de moyens pour mes étudiants», explique cette dame qui œuvre beaucoup pour la bonne marche de son laboratoire. Elle a eu à publier une centaine d'articles dans des revues et ouvrages spécialisés en nutrition.

Mme Dossou, Maître-assistante au laboratoire, voit en Mme Wade «une femme très rigoureuse dans tous les sens». « Nous formons une bonne équipe dans ce laboratoire. Nous travaillons dans la familiarité et tout ce qu'on peut dire d'elle c'est sa rigueur dans le travail. C'est une battante et veut donner tout à son pays», témoigne Mme Dossou. Mme Nafissatou Ngom, une doctorante en nutrition alimentation loue aussi l'engagement et la rigueur de Mme Wade. «Elle nous met la pression, mais c'est tout juste pour nous faire avancer dans nos projets de recherche. Elle aime taquiner les étudiants pendant les réunions, mais au labo, elle est dure avec nous. Mais nous la comprenons parce qu'elle veut que les gens mettent du sérieux dans le travail», assure Mme Ngom.

L'une des premières biologistes et nutritionnistes du continent africain «rêve de voir la fin de la malnutrition au Sénégal et en Afrique».

**PROFESSEUR SERIGNE AMADOU NDIAYE****RIGUEUR ET SIMPLICITÉ**

Avec lui, les vérités mathématiques s'appliquent aussi à la vie courante. Pour chaque chose, il faut démontrer, sur la base de faits irréfutables. Ce qui est surprenant chez Serigne Amadou Ndiaye, un homme d'une simplicité et d'une sobriété reconnues.

Sobre, affable, accueillant sont les termes qui reviennent souvent pour décrire l'homme. Dans ce monde universitaire où chacun ou presque contemple son égo, le professeur Serigne Amadou Ndiaye passe pour une exception. Très disponible, le Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques, depuis novembre 2009, ne fait pas la différence entre le simple étudiant et un détenteur d'autorité dans l'espace universitaire.

A chaque fois qu'on lui annonce une visite, quel que soit le statut du visiteur, sa réponse ne varie jamais. «*Qu'il attende que je termine avec celui-là.*» Une rigueur que lui reconnaissent ceux qui l'ont approché. Un étudiant en master, ancien président de l'Amicale de la Faculté des Sciences et Techniques souligne qu' «*avec lui, il faut toujours écrire et signer. Il ne s'engage jamais sans preuves palpables. Même dans les activités pédagogiques si vous ne faites pas l'inventaire, il ne donne rien.*»

Né à Mboss, dans la nouvelle région de Kaffrine, en 1953, l'ancien Assesseur, la mine toujours bien soignée, a connu des «*études correctes et tranquilles* » malgré une enfance passée dans un environnement pas forcément favorable. «*Comme dans toute campagne, il y avait quand même quelques réalités bloquantes. Des rares fois, on nous a empruntés au maître pour les travaux champêtres,*» sourit-il.

Cependant, ces obligations familiales ne lui ont jamais empêché de suivre sérieusement ses études. Cela à la faveur d'une prise de conscience progressive de ses parents. «*Il*

essayaient autant que faire se peut de nous laisser aller à l'école. Parce qu'aussi, il faut préciser que l'école de Mboss a été créée depuis 1945. Donc, il y avait déjà des acquis», explique M. Ndiaye.

Après la réussite au concours d'entrée en 6ème en 1966, il dépose ses valises à Kaolack pour s'inscrire au lycée Gaston Berger. Il quittera cet établissement sept ans plus tard, avec le baccalauréat série C en poche. Il y a toute même une année qui a marqué M. Serigne Amadou Ndiaye : 1968, celle de «*la révolte universitaire*». «*C'était tout le Sénégal qui était affecté. Il y a même des examens que nous avons repris*», se rappelle-t-il.

Dans un contexte où l'enseignement supérieur était très sélectif, «l'homme de la campagne» est reçu à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Dakar, au département de physique chimie. Il débute alors une longue carrière universitaire qui connaîtra son apogée en 1992, date de la soutenance de sa thèse de doctorat d'Etat ès Sciences physiques. Serigne Amadou Ndiaye obtient la plus haute distinction : la mention «très honorable». «C'était un aboutissement. Je n'avais plus rien à prouver. Et cela me rappelle surtout un cousin qui m'appelait professeur dès le bas-âge», se réjouit-il.

Contexte

Aujourd'hui, les fonctions qu'il remplit (ou qu'il a déjà remplies) démontrent ses mérites. Il a tour à tour été membre de CTS au CAMES de 1998 à 2001 ; de la commission pédagogique de l'UCAD de 2006 à 2009 ; de la commission de mise en place de l'université de Ziguinchor. Homme de dossiers, M. Ndiaye n'a pas de loisirs. «J'entre dans mon bureau à 7h 30 mn pour ressortir vers 20h. Il m'arrive même de venir les dimanches.» Dans le privé, ses rares moments de détente sont consacrés à des séances de scrabble avec ses enfants, au moment des vacances, aux activités sportives et à regarder des documentaires.

Son engagement professionnel ne manque pas d'avoir des conséquences sur sa vie familiale. «Les enfants se plaignent. Leur maman aussi.» Serigne Amadou Ndiaye s'est déjà fait une religion : «En un moment donné, il faut savoir prendre ses responsabilités et les assumer.»

De la première année de fac à la consécration universitaire, l'homme a fait toutes ses études à l'Université de Dakar. Témoin privilégié de l'évolution et des mutations du temple du savoir, il regrette le visage méconnaissable qu'offre l'UCAD depuis quelques années. «Le campus était propre avec de la verdure et du gazon. Il y avait de la solidarité agissante», se souvient-il sur un ton nostalgique. A cette époque, l'université n'était pas encore défigurée. Serigne Amadou Ndiaye insiste sur le fait que tous n'étaient boursiers et pourtant les études se déroulaient sans troubles quotidiens.



«Après mon doctorat de 3ème cycle en 1985, j'ai effectué plusieurs stages de recherche de 1985 à 1991 à Nice (Parc Valrose), à l'Université Paris VII, au Maroc en 1995 et au Japon entre septembre 1995 et mai 1996.» Pendant toute cette période, M. Ndiaye était à cheval entre le Sénégal et l'étranger. «Je faisais six mois au pays et six mois à l'étranger. Il m'est même arrivé de rester neuf mois en France, le temps d'une année scolaire», se remémore-t-il.

Une riche expérience qui lui permet de dire, contrairement aux idées reçues, qu'il ne voit pas de différence entre ceux qui sont formés à l'étranger et ceux qui le sont dans le pays. Et s'il y a un avantage, il le trouve du côté de ceux qui ont toujours évolué sur place. «À l'étranger, il y a tous les moyens. Ici, il faut la culture de la débrouille. Ce qui fait que les collègues qui rentrent, ont plus de difficultés pour s'adapter. Ceux qui ont fait leur cursus au pays gravissent plus vite les échelons. Parce qu'ils n'ont pas changé d'environnement», pense-t-il.



PROFESSEUR YAYE KENE GASSAMA

UNE PASSIONNEE DES SCIENCES

Professeuse de biotechnologies végétales à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Mme Yaye Kène Gassama s'investit dans la recherche scientifique. Membre du Réseau mondial des Femmes scientifiques, elle a connu également une riche carrière politique.

A l'immeuble Sicap du Point E, c'est le calme ce lundi 30 mai 2011. Quelques voitures sont garées à la devanture et un vigile, assis sur une chaise, nous indique la direction de l'Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée (ARESA) où le professeur Yaye Kène Gassama a établi ses bureaux. En robe noire, le visage barré par des lunettes transparentes, elle nous reçoit en tant que la Directrice générale de l'ARESA et se prête gentille à nos questions.

Première femme professeur titulaire de la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD, Yaye Kène Gassama est née il y a une cinquantaine d'année à Thiès. Mais c'est au lycée Gaston Berger de Kaolack, qu'elle décroche le baccalauréat scientifique à l'âge de 19 ans. Inscrite à l'Université de Dakar, elle obtient la Licence en Sciences naturelles en 1979 et la maîtrise l'année suivante. Après son DEA en «Génétique et amélioration des plantes», en 1981, à l'Université de Bordeaux II, Yaye Kène Gassama soutient en 1984 son doctorat de 3^e cycle intitulé : «*Etudes des potentialités organogènes chez l'hybride Pinus rigida x taeda en culture in vitro*». En 1996, Mme Yaye Kène Gassama décroche le Doctorat d'Etat ès sciences à l'université Cheikh Anta Diop, après douze années de recherche.

Promue responsable du laboratoire de Biotechnologies végétales à la Faculté des Sciences et Techniques, la DG de l'ARESA a ouvert la salle d'informatique de cette Faculté. «Je suis partie du constat que les jeunes étudiants ne maîtrisent pas du tout l'outil informatique.



Par conséquent, s'ils ont à leur disposition une salle informatique, ils pourront y effectuer leurs travaux de recherche, saisir leurs mémoires et se familiariser avec l'internet», explique-t-elle. Très proche des étudiants, qu'elle considère comme sa «seconde famille», Madame Yaye Kène Gassama a encadré vingt trois mémoires de DEA et huit thèses de Doctorat de 3^e cycle. «J'ai une tendance naturelle à dialoguer avec les étudiants, m'ouvrir à eux pour qu'ils s'ouvrent à moi et me fassent part de leurs ambitions et inquiétudes. J'avais l'habitude, en début d'année, de consacrer mon premier cours de licence à discuter avec eux de leur avenir, de l'orientation qu'ils veulent donner à leur formation, microbiologiste, physiologiste, biotechnologiste, généticien, géologue, etc. Ensuite, je les aidais à trouver des universités d'accueil, à préparer des dossiers d'inscription en master dans des universités européennes et américaines. Il est important de se rapprocher d'eux pour mieux connaître leurs réalités», poursuit Mme Kène Gassama.

Brillante scientifique, elle a à son actif une quarantaine de publications. «Les recherches proposent des solutions mais celles-ci sont souvent méconnues», se désole-t-elle. A l'Agence qu'elle dirige, Mme Yaye Kène Gassama axe l'essentiel de ses activités sur le transfert de technologies.

Publications

Professeur titulaire, elle est aussi connue sur la scène politique pour avoir été ministre de la Recherche scientifique de 2005-2007. «Je fais de la politique, mais une politique orientée vers le développement, pour apporter des réponses aux questions liées à la santé des populations, à l'agriculture et à l'environnement», se justifie-t-elle. Dans le cadre de ses activités de chercheuse, elle a participé à l'élaboration du cadre national législatif et administratif de la biosécurité, cadre qui régle toutes les questions liées à la sécurité sanitaire et environnementale des produits issus de la biotechnologie moderne comme les Organismes génétiquement modifiés (OGM). Mme Yaye Kène Gassama a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie africaine du plan d'action consolidée en science et technologie (Nepad/ Union africaine). Elle a travaillé avec l'Association Education Santé (AES) fondée par la Première dame, Mme Viviane Wade, dans le cadre de la recherche appliquée et plus précisément de la phytothérapie, comme l'utilisation du sirop du « nime » dans la prévention et le traitement du paludisme. Une phase test a été lancée à Pikine Guinaw Rail, une zone inondée qui enregistre de nombreux cas de paludisme.

Membre de l'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, Mme Yaye Kène Gassama a coordonné plusieurs projets conjoints entre l'Université Cheikh Anta Diop et l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA).

Elle est très engagée dans la lutte pour la promotion des femmes, notamment dans les filières scientifiques. « J'incite les filles à s'investir dans les filières scientifiques. Le ratio

filles-garçons dans les sciences est encore trop faible (14%) par rapport à certains pays comme la Tunisie ou même la Libye où les femmes représentent au moins 75% des effectifs des filières scientifiques. D'après mon expérience, j'ai constaté qu'elles sont très brillantes, mais avec les mariages et les grossesses, les difficultés pour trouver une bourse de recherche et un laboratoire d'accueil, elles finissent par abandonner», regrette Mme Yaye Kène Gassama. A cet égard, il est indispensable de prendre des mesures à travers l'octroi sélectif de bourses de recherche et des quotas dans les laboratoires, plaide-t-elle.

**PROFESSEUR AHMADOU ALY MBAYE**

UN ÉCONOMISTE DE RENOM

Il suffit d'évoquer son nom devant les étudiants de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG) pour se rendre compte de l'aura du professeur agrégé Ahmadou Aly Mbaye. Économiste de formation, cet homme au physique assez imposant est très connu du milieu universitaire sénégalais pour avoir participé à la formation de plusieurs générations d'étudiants dont certains sont devenus des cadres dans l'administration et le secteur privé. Doté d'une pédagogie fort appréciée, le «Doyen», comme l'appellent affectueusement ces derniers, a gravi tous les échelons de la hiérarchie universitaire. C'est également un véritable bilingue puisque très à l'aise dans la langue de Shakespeare.

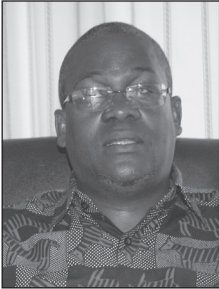
Le professeur Ahmadou Aly Mbaye a obtenu son doctorat en économie du développement à l'Université de Clermont-Ferrand en France, puis professeur agrégé de sciences économiques. Il a eu à exercer plusieurs fonctions académiques aussi bien au Sénégal qu'à l'étranger. Entre autres responsabilités occupées, il a été le directeur du Centre de Recherches économiques appliquées (CREA), un institut de la FASEG. Ahmadou Aly Mbaye a également travaillé comme consultant pour beaucoup d'institutions nationales et internationales, notamment auprès de ministères du Sénégal (Économie et Finances ; Commerce ; Industrie), des Nations unies, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Banque mondiale, etc.

Dans le domaine de la formation, le Doyen Mbaye a enseigné l'analyse coût/avantage, la macroéconomie, la microéconomie et l'économie internationale. Il a en outre assumé des charges académiques en dehors du Sénégal, notamment comme professeur invité à la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier 1 et à celle d'Aix-en-Provence (France), à Swarthmore College et à l'Université de George Washington (Etats-Unis).

Dans le domaine de la recherche, le professeur Ahmadou Aly Mbaye a publié des travaux dans des revues scientifiques internationales. Ses publications sont souvent consacrées au développement économique en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement au Sénégal. Dans son dernier ouvrage intitulé *Analyse des projets dans les pays en développement*, il

décrit les différentes phases du cycle d'un projet et propose à l'évaluateur des méthodes pratiques et rigoureuses pour mener à bien son étude de faisabilité.

En somme, le Doyen Ahmadou Aly Mbaye est un universitaire accompli.

**PROFESSEUR IBRAHIMA SAMBA DANKOCO****L'AUTODIDACTE**

Issu d'une famille de brassage pular et maure, Ibrahim Samba Dankoco, né en 1958 à Kébémér, est originaire par son père (décédé en 1966) du village de Thiélaw, situé dans le département de Podor (Nord du Sénégal). Il est entré à l'école française à Dakar (Derklé 2) en 1965, avant de rejoindre Kébémér, sa ville natale pour y suivre une partie de ses études primaires. Il termine son premier cycle primaire à l'école Thiawlène de Rufisque, aux côtés de sa mère.

Le certificat d'études primaires en poche, Ibrahim Samba Dankoco tourne le dos à l'école française pour embrasser l'enseignement coranique et arabe durant plusieurs années. « Je viens récemment de décrocher mon certificat de maîtrise en arabe à la Faculté des Lettres de l'UCAD », révèle-t-il. « C'est vrai que j'ai eu ce diplôme tardivement, mais j'avais juste voulu renouer avec mes premières amours », poursuit l'ex-petit élève de Monsieur Ndiaye de l'école Derklé 2.

Très ambitieux, Ibrahim Samba Dankoco décide, après son brevet d'arabe littéral délivré par l'université de Paris Sorbonne par l'intermédiaire du département d'Arabe de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UCAD, de retourner à l'école française. Ainsi, il se présente en candidature libre à l'examen du diplôme de fin d'études moyennes (DFEM), qu'il obtient en 1980. Amoureux des études, Ibrahim Samba Dankoco ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il se lance dans une nouvelle aventure en se présentant comme candidat libre au baccalauréat (série B, Économie). Pour bien se préparer à cet examen, il suit des cours du soir au Collège Saint Michel à Dakar. Il réussit à la première partie du baccalauréat série B en 1981 et à la deuxième partie en 1982.

Ce diplôme lui ouvre les portes de l'université de Dakar. « J'ai failli être un instituteur arabe, mais je n'ai pas souhaité enseigner au niveau du primaire. C'est pour cette raison que je me suis présenté au bac », avoue l'enfant de Kébémér. Il s'inscrit en première année à la Faculté des Sciences juridiques et économiques de l'université de Dakar où il décroche la maîtrise quatre ans plus tard. « J'ai fait mes études moyennes et secon-

daïres en autodidacte», révèle M. Dankoco, qui se souvient de temps à autre de ses durs moments de labeur.

Après la maîtrise d'économie, le jeune étudiant, grâce à un concours organisé par la Faculté des Sciences juridiques et économiques en collaboration avec la coopération française, s'inscrit en troisième cycle et obtient le diplôme d'études approfondies (DEA) en gestion. En 1987, il est recruté comme assistant à la fac de droit de l'Université Cheikh Anta Diop. Puis, Ibrahima Samba Dankoko part en France où il soutient en 1996, à l'université de Corte, sous la direction du professeur Jacques Orsoni, le doctorat de 3e cycle en sciences de gestion avec la « mention Très honorable et les félicitations du jury à l'unanimité ». En 1999, le Sénégal le présente au concours d'agrégation du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). Il réussit brillamment. Il sort major de sa promotion, devenant ainsi professeur agrégé en Sciences de gestion à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG) de l'UCAD.

Le professeur Dankoko a occupé plusieurs postes de responsabilité, dans la sphère de l'enseignement supérieur, à l'UCAD. Il a été le premier chef du département de gestion qu'il a contribué à mettre en place à la FASEG. Il a été aussi le 3e directeur de l'Institut de Formation en Administration et en Création d'Entreprise (IFACE/FASEG) de 2001 à 2003, puis directeur du Centre de Recherche en Gestion des Entreprises (CREGE/FASEG). Depuis mai 2011, le professeur Ibrahima Samba Dankoko est promu assesseur de la FASEG sur proposition de l'actuel Doyen, le professeur Ahmadou Aly Mbaye. Le professeur Dankoko souligne que sa motivation pour ce dernier poste s'explique par son désir de contribuer à la mise en place de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) qu'il coordonne actuellement à la FASEG. Depuis 2001, il dirige le DEA de gestion, qui est devenu le master de recherche en gestion des entreprises.

Passionné de recherche, le professeur Dankoco anime un laboratoire de recherche en marketing et stratégie. Pour l'essentiel, ses travaux portent sur le commerce de rue ou informel, les pratiques du marketing dans les PME, le marketing financier et le marketing agricole.

Sur la crise qui secoue l'enseignement supérieur depuis plusieurs mois, avec la grève du Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES), le professeur agrégé en gestion soutient que celle-ci n'est que «la conséquence d'une politique qui a été menée au niveau national et qui n'était pas une politique intégrée, mettant en relation les mutations au niveau de tous les ordres d'enseignement (primaire-secondaire-supérieur)». Il considère donc qu'«une véritable approche systémique a manqué». Pour retrouver l'équilibre dans le système, le professeur Dankoko préconise la construction massive d'infrastructures universitaires décentralisées et un investissement important dans la formation des ressources humaines.



PROFESSEUR IBRAHIMA DIOP

SOUS LE CHARME DE LA CULTURE GERMANIQUE

Professeur titulaire des universités, Ibrahima Diop est un spécialiste de l'histoire littéraire et de la littérature comparée du 18^e siècle. Ses domaines de prédilection sont plus précisément la philosophie, l'anthropologie, la littérature et l'histoire des idées du « Siècle des Lumières » en Allemagne. En outre, il est spécialiste de la philosophie de l'éducation et des théories contemporaines des sciences de l'éducation. A ce titre, il a souvent effectué des missions d'enseignement dans les universités allemandes.

C'est à Keur Madiabel que Ibrahima Diop a vu le jour. Son enfance, comme il aime à le dire, est celle des enfants de sa génération, qui porte l'empreinte du terroir. «Mon enfance s'est passée dans le temps et l'espace entre les travaux dans les champs des ancêtres, l'éducation religieuse initiative par l'apprentissage du Coran et l'enseignement laïc par l'instruction publique. Ce que j'en retiens, c'est le labeur et le sens des responsabilités partagées», explique-t-il, un brin nostalgique. Cette vie dans un milieu de grande diversité ethnique, sociale et linguistique lui a permis de «vivre et d'accepter la diversité des cultures et des croyances des hommes, phénomène essentiel dans le processus de ma socialisation tout le long de mes études secondaires et supérieures au Sénégal et en Allemagne».

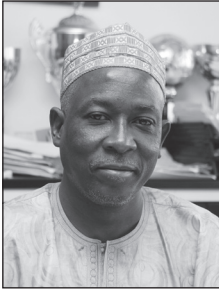
C'est donc sans aucun mal que le jeune Ibrahima Diop a pu poursuivre ses études dans la capitale du Saloum, à Kaolack, ville carrefour entre le Sud, le Centre et l'Est du Sénégal, précisément au lycée Gaston Berger où il décrocha le baccalauréat série A4 (Philosophie) en 1975. «Kaolack, avec son lycée, fut une sorte de prolongement dans un contexte mondain de la même diversité ethnique dont je parlais tantôt. Le lycée était

encore administré par des coopérants Français. Les rares enseignants africains étaient Sénégalais et Dahoméens, comme on les appelait».

Le baccalauréat en poche, Ibrahima Diop débarque à l'université de Dakar, au département «Langues et civilisations germaniques» où il fait un bref séjour. C'est en Allemagne qu'il poursuit ses études, sanctionnées par une thèse de doctorat appelée «Promotion» et par une thèse d'habilitation allemande.

Aujourd'hui à la tête de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF), ex-École normale supérieure (ENS), le professeur Ibrahima Diop veut assurer et réussir «le développement concerté» de cette faculté. Pour ce faire, il compte mettre en adéquation, et de façon progressive, l'offre, la demande et les besoins de la formation aux plans qualitatif et quantitatif, en tenant compte de l'environnement national et international. «Le monde de l'éducation a beaucoup changé et comme objectif, nous comptons à court terme opérer, avec la contribution de tout le monde, sur le plan institutionnel, le basculement de la prestigieuse ENS à l'honorable FASTEF en une Faculté-Ecole, capable de prendre en charge les mutations intervenues dans le domaine de l'éducation».

A ce défi de type institutionnel, qui doit se traduire par une réorganisation des enseignements, par l'introduction de nouvelles filières de formation et le recadrage des anciennes filières dites classiques, s'ajoute la réforme LMD «dans un contexte qui est celui d'une Faculté-Ecole qui, à l'image de la Faculté de Médecine, délivre des diplômes qui portent le sceau de la réglementation générale de la Fonction publique sénégalaise». Toutefois, le professeur Diop précise que «cela ne peut se faire que de manière graduelle, consensuelle et apaisée avec un chronogramme sur les priorités déclinées en feuille de route».



PROFESSEUR AMADOU ABDOUL SOW

UN GÉOGRAPHE PAR ACCIDENT

Il voulait être philosophe et journaliste, mais le destin en a décidé autrement. L'actuel Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines est devenu un géographe.

On dit de ce Halpulaar pure souche qu'il est toujours guilleret et de commerce facile. C'est à Dakar qu'il voit le jour, mais c'est dans la Cité du rail qu'il passe ses années d'insouciance. A Thiès, il décroche le baccalauréat en 1975 au lycée Malick Sy, après avoir fréquenté l'école primaire Daniel Brottier de la même ville.

De retour à Dakar, Amadou Abdoul Sow intègre l'université de Dakar. Il est orienté au département de géographie, bien malgré lui. «Je voulais, après le Bac, faire philosophie et après le CESTI pour être journaliste. Peut-être parce que très jeune, en 1972, je participais au studio de Radio Sénégal à une émission musicale «Zagala Club» animée par Alain Christian. Ceux de ma génération s'en souviennent», explique le Doyen Sow.

Le destin en décide autrement. Il ne sera ni philosophe, ni journaliste. Il deviendra géographe. Par la force des choses. Faisant sienne la maxime «à défaut de grives, on se contente de merles», Amadou Abdoul Sow s'y met. Il bûche sans relâche et décroche son diplôme d'études approfondies (DEA). Il émigre à Nancy, en France, pour préparer sa thèse de doctorat de 3^e cycle en hydrologie continentale».

Revenu au bercail et le doctorat en poche, Amadou Abdoul Sow est recruté comme assistant au département de géographie en 1985. Le bail entre lui et cette discipline est définitivement scellé.

Chemin faisant, il gravit les échelons et devient chef du département de géographie entre 1996 et 1998. Ne délaissant pas du tout la recherche, il soutient sa thèse de doctorat d'Etat en juin 2007 et est inscrit sur la liste d'aptitude à la fonction de maître de conférences, à la session du CAMES de juillet 2008.

Assesseur puis vice-Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines en mars 2010, Amadou Abdoul Sow est élu, en octobre 2010, Doyen en remplacement du professeur Saliou Ndiaye nommé Recteur de l'UCAD.

Marié, père de cinq enfants dont trois filles et deux garçons et deux fois grand-père, Amadou Abdoul Sow est un amoureux de la musique, plus particulièrement du jazz, du reggae, de la musique militaire et celle de films de cow-boys. Poète à ses heures perdues, il a déjà un recueil de poèmes qu'il rêve de publier un jour.



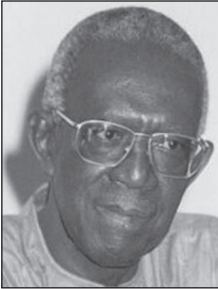
PROFESSEUR SOULEYMANE BACHIR DIAGNE

LE PHILOSOPHE

Après ses études au Sénégal sanctionnées par le baccalauréat, Souleymane Bachir Diagne est admis en classes préparatoires (Hypokhâgne et Khâgne) au lycée Louis-le-Grand de Paris, suivant ainsi les pas, presque un demi-siècle plus tard, de Léopold Sédar Senghor. Il y prépare le concours d'entrée à l'École Normale supérieure. Plus tard, il obtient une licence et une maîtrise de philosophie à la Sorbonne.

Reçu à l'agrégation de philosophie en 1978, il passe une année à l'Université Harvard dans le cadre d'un programme d'échanges. Il soutient une thèse de doctorat de troisième cycle à la Sorbonne en 1982 sur le thème suivant : «*De l'algèbre numérique à l'algèbre de la logique*». La même année, il revient au Sénégal pour y enseigner la philosophie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. En 1988, Souleymane Bachir Diagne soutient sa thèse de doctorat d'Etat à la Sorbonne sur le thème : «*Philosophie symbolique et algèbre de logique. Les lois de la pensée de George Boole*».

Ancien vice-doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, il est nommé par le président Abdou Diouf, conseiller à la présidence de la République chargé de l'éducation et la culture de 1993 à 1999. Il a été désigné par l'hebdomadaire français le Nouvel Observateur comme l'un des 50 penseurs de notre temps (2007). Après avoir enseigné pendant plusieurs années à l'université Northwestern d'Evanston dans l'Illinois (Etats-Unis), Souleymane Bachir Diagne est actuellement professeur aux départements de français et de philosophie de l'Université Columbia de New York.



AMADY-ALY DIENG

LA TRAJECTOIRE D'UN DISSIDENT AFRICAIN

Par Momar-Coumba DIOP* et Mamadou DIOUF**

Amady-Aly Dieng, "Le Doyen", a offert sa très riche bibliothèque à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ce geste émouvant nous donne l'occasion de rendre un hommage mérité à cet universitaire de métier et de dire ensuite ce qu'il représente dans notre propre cheminement intellectuel.

La communauté universitaire doit honorer ses membres les plus éminents, car l'hommage aux créateurs est une manière de constituer une communauté solide de chercheurs.

Au moment où d'importantes forces coalisées cherchent à domestiquer l'expression de la pensée libre dans notre pays (en diffusant un anti-intellectualisme primaire et violent) et à s'opposer à l'exercice de droits élémentaires, la présence dans l'espace public de résistants déterminés et de figures emblématiques comme Abdoulaye Ly et Amady-Aly Dieng permet de ne pas se résigner au désespoir. Ces figures savent voir loin et débusquer, au-delà des mises en scène et des procédures destinées à flatter les passions populaires, les véritables enjeux de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le Sénégal.

Amady-Aly Dieng n'est ni un marchand d'illusions ni un aventurier de la pensée. C'est lui qui nous a appris à ne pas craindre la solitude physique ou intellectuelle. Sa démarche est structurée par le souci constant de repérer et de réduire en cendres toute imposture. Dieng sait lire et interpréter ce que cachent les manœuvres de séduction, car il comprend, mieux que nous tous, certains langages de la vie. Sa trajectoire personnelle révèle

* Université Cheikh Anta Diop de Dakar

** Columbia University



qu'il est resté constant dans son attachement à Abdoulaye Ly et à Cheikh Anta Diop, les deux grands intellectuels qui, avec Mamadou Dia et Léopold Sédar Senghor, ont marqué l'histoire des idées du Sénégal indépendant.

Le portrait d'un homme libre

Amady-Ay Dieng est né le 22 février 1932 à Tivaouane. Après des études primaires à Diourbel (1939-1945), il s'est inscrit au lycée Faidherbe de Saint-Louis (1945-1952). Il a ensuite préparé une licence à la Faculté de Droit de Dakar. Il s'est présenté en 1957 au concours d'entrée à l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM). C'est pendant son séjour en France qu'il a rencontré Cheikh Anta Diop, à la bibliothèque de l'ENFOM.

Dans cet établissement très conservateur, Dieng n'a pas renié ses convictions politiques. Pendant le stage effectué au Sénégal, en vue de la rédaction d'un mémoire, il a participé à la campagne en faveur de l'Indépendance. M. Laffay, l'administrateur de Diourbel, informé par ses collaborateurs, a alors envoyé à la Direction de l'ENFOM des rapports indiquant qu'un prétendant au statut de fonctionnaire français ne pouvait pas adopter, en même temps, des positions anti-françaises. Le Doyen fut ainsi exclu de l'ENFOM. Cette décision, souligne Dieng, a entraîné une réaction vigoureuse de Mamadou Dia et de Léopold Sédar Senghor. L'Association des élèves administrateurs de la France d'outre-mer avait aussi attaqué cet acte. Il fut proposé à Amady-Aly Dieng et à N. Diallo — qui avait été victime de la même mesure d'exclusion — le statut d'auditeur libre, mais Dieng n'a pas accepté cette offre. Il refusa aussi le billet d'avion qui lui a été proposé pour rentrer au Sénégal.

Entre 1958 et 1963, il a préparé et obtenu un DES de droit public, un DES de sciences économiques et un certificat de morale et de sociologie. Mais sa bourse a été supprimée en 1963 à la suite d'une dénonciation de ses adversaires politiques qui lui reprochaient ses thèses relatives à Senghor et aux grands groupes industriels français présents au Sénégal. De 1963 à 1967, Dieng a vécu en France grâce à de « petits boulots ». Charles Diané a évoqué la vie politique et syndicale de Dieng et lui-même a réalisé une synthèse remarquable sur la FEANF¹.

Amady-A. Dieng adhère en 1958 au Parti africain de l'Indépendance (PAI) et au Parti communiste français (PCF). Mais il a vite démissionné du PCF. En décembre 1958, il représente la FEANF au All African People's Conference au Ghana où il rencontre Nkrumah, Lumumba, Georges Padmore et certains hommes politiques sénégalais.

¹ - *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) (1950-1955). De l'Union française à Bandoung*, Paris et Dakar, 2003, L'Harmattan et Forum du Tiers-monde, 375 p.

Amady-Aly Dieng a fait partie des membres influents du PAI en France. En 1965, il est nommé secrétaire général du MEPAI. Mais, à la suite de divergences avec la ligne du PAI, il le quitte en 1966. Depuis cette date, il n'est membre d'aucun parti politique, même s'il reste influent au sein de la gauche intellectuelle et humaniste sénégalaise. De retour à Dakar, en 1967, il a été recruté à l'Université, devenant ainsi l'assistant de S. Guillaumont et, plus tard, de M. Anson-Meyer et d'Abdoulaye Wade. Ce dernier a d'ailleurs présidé le jury de la soutenance de sa thèse de doctorat².

Son passage à l'Université fut de courte durée (1967-1971). En effet, il fut marginalisé et exclu après la soutenance de sa thèse. Pendant cette période difficile, Dieng a appris à mieux comprendre ce qu'il appelle le « fonctionnement du petit bourgeois ». Mais il a bénéficié de l'appui généreux et constant de Cheikh Anta Diop qui l'a aidé³ à trouver du travail à l'Unesco. Dieng insiste aussi sur la qualité du soutien de Tidiane Baidi Ly et de Moustapha Diallo. C'est ce dernier qui, avec l'appui de Babacar Niang, lui a trouvé un emploi à l'Agence nationale de la BCEAO que dirigeait à l'époque Hady Niang.

À la BCEAO, cette institution conservatrice, il a supervisé le service des études entre 1977 et 1984. Il a aussi été admis au Conseil économique et social en qualité de membre associé. Au sein de cette institution, c'est sans mettre de gants qu'il donnait son avis durant les débats, malgré la présence de membres influents du patronat ou du gouvernement. C'est d'ailleurs pourquoi Magatte Lô [Ndiack] lui a rendu un hommage appuyé, en des termes émouvants, car politiquement ils n'étaient pas du même bord.

Amady-Aly Dieng est un dissident. Il est l'un des derniers grands dissidents africains. Il est passionné par l'hétérodoxie, ce qui suscite des incompréhensions et de violents rejets. C'est dans cette passion qu'il trouve son inspiration et sa raison de vivre ; une passion et une inspiration qui se reflètent dans son langage fleuri, toujours inattendu, souvent meurtrier et parfois injuste.

Les propos de Dieng sont structurés par la dissidence, la transgression constante et l'indocilité comme le montrent ses travaux majeurs⁴ : ses textes économiques ou politiques, l'ouvrage qu'il a consacré à Blaise Galaye Diagne⁵ et ses commentaires relatifs à cet aristocrate de la pensée que fut Cheikh Anta Diop. Ses rapports avec les disciples de ce dernier ne sont pas faciles. En raison de son respect pour les travaux de Cheikh Anta Diop, qui impose un engagement critique enrichissant, Dieng est très exigeant

2 - Cf. *Le rôle du système bancaire dans la mise en valeur de l'Afrique de l'Ouest*, Dakar, NEA, 1982.

3 - Sur cet épisode, lire : «Cheikh Anta Diop, un grand défenseur des civilisations nègres» in *Notes africaines*, 192, août 1996 : 18-27.

4 - Cf. *Hegel, Marx, Engels et les problèmes de l'Afrique noire*, Dakar, Sankoré, 1978 ; *Contribution à l'étude des problèmes philosophiques en Afrique noire*, Paris, Nubia, 1983.

5 - *Blaise Diagne, le premier député africain du Sénégal*, Paris, Chaka, 1990 [Afrique Contemporaine, vol. 7].



avec les "héritiers" et les critiques de manière virulente mais fondée. Et ces derniers lui reprochent d'être "négatif". Par ailleurs, malgré sa grande considération pour les qualités morales et la puissance intellectuelle de Mamadou Dia, il ne se prive pas de critiquer son action politique au début des années 1960.

L'éloge du savoir libre

La trajectoire de Dieng est atypique. Malgré son âge, il n'a pas arrêté sa quête du savoir. Il ne passe pas ses journées, assis sur un banc, en face de son domicile. Il ne s'est pas "métamorphosé", par exemple en brandissant ostensiblement, dans la rue, un long chapelet à la place du Manifeste du Parti communiste ou du Livre rouge.

Dieng est un homme libre et de "bonnes coutumes". Il ne joue à rien car il ne sait pas jouer. Son territoire de prédilection reste l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. C'est à la Faculté des Lettres où enseignent ses amis, de différentes générations, qu'il se rend tous les jours. Il joue un rôle important dans les échanges et les contacts entre chercheurs. Sa passion de la lecture est immense. Elle concerne d'abord des auteurs qu'il aime (Abdoulaye Ly, Cheikh Anta Diop, Mamadou Dia, les classiques du marxisme), mais aussi ceux qu'il aime moins comme Senghor et les "autres", c'est-à-dire tous ceux qu'il qualifie de "réactionnaires" et de "pourris". Il a vulgarisé d'innombrables travaux dans la presse privée sénégalaise.

C'est à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, cet espace aujourd'hui soumis à des pressions considérables qui menacent sa survie, qu'il se sent pourtant en sécurité. Il participe de manière active à tous les débats qui y sont organisés. C'est ce qui a fait dire à Djibril Samb que Dieng est une figure de type socratique « qui dérange beaucoup de bien-pensants ». Bien sûr, dans ce territoire, à cause de son franc-parler et de son tempérament déroutant, "Grand Dieng" ne s'est pas fait que des amis. Mais cela ne l'émeut pas.

Nous avons eu avec Dieng des échanges animés à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, notamment au département d'Histoire où nous nous retrouvions chaque matin entre 1988 et 1990. Mohamed Mbodj [Inge], Souleymane Bachir Diagne, Rosalie Da Sylva et notre regretté frère Ibnou Diagne ont été les témoins de ces discussions souvent houleuses.

Amady-Aly Dieng est très proche de nous sur le plan intellectuel. Avec lui nous pouvons aborder, en toute liberté, tous les sujets. Et il nous répond toujours avec son franc-parler. S'il en est ainsi, c'est parce que Dieng se prend très au sérieux. Il prend la vie au sérieux. Personne n'a pu le corrompre et encore moins le capturer pour domestiquer sa pensée et l'enfermer ensuite dans la logique terrible du "soutien mercenaire". Cet homme indépendant et libre est notre ami, même s'il lui arrive très souvent de nous agresser verbalement, de nous reprocher une absence de pédagogie, de nous traiter de "néo-weberiens" ou, quand il veut être très méchant, d'anti-marxistes. Pendant nos longues

discussions, il affiche son goût prononcé pour la polémique, en allant bien au-delà de ce que Djibril Samb, un autre universitaire de métier, appelle "la critique hostile".

Pour des raisons qui lui sont propres, Amady a refusé de participer aux travaux des Assises nationales du Sénégal.

Amady-Aly Dieng a accompagné et vulgarisé, sans aucune complaisance, l'essentiel de nos travaux. Une partie de ce que nous savons sur le Sénégal vient de nos échanges difficiles avec ce croisé de la pensée. Depuis plusieurs années, il nous demande, avec insistance, en même temps que Boubacar Barry [Grand Boubou] — qui nous a apporté un soutien matériel important en prenant en charge les frais de dactylographie du livre intitulé *Le Sénégal sous Abdou Diouf* —, de rédiger un ouvrage consacré aux partis d'opposition, notamment ceux dits de gauche qui se trouvent dans une grande impasse politique et morale qui les conduit à se mettre d'abord au service d'Abdoulaye Wade et des "héritiers" de Senghor ensuite. Mais nous n'écrivons pas ce livre pour des raisons difficiles à développer ici.

Dieng a une excellente connaissance des principaux hommes politiques de ce pays et de leurs faces "nocturnes" et chaotiques. Et il sait, mieux que nous tous, de quoi ils sont capables. C'est la seule raison pour laquelle certains Sénégalais de sa génération, qui le perçoivent comme leur mauvaise conscience, ne l'aiment pas.

Nous lui demandons, avec insistance, de formaliser ce qu'il nous raconte depuis de nombreuses années, en rédigeant une véritable histoire intellectuelle du Sénégal. Un essai qui ne sera pas consacré exclusivement à Mamadou Dia, Abdoulaye Ly, Cheikh Anta Diop ou Léopold Sédar Senghor. Cet ouvrage devra aussi concerner les autres grands créateurs ainsi que les intellectuels du terroir, ceux-là même que Fernando Iniesta Vernet appelle les "intellectuels paysans".

Le Doyen soutient que le travail est en chantier. Depuis quinze ans, à chaque fois que nous lui posons la question de son état d'avancement, il répond de manière invariable : «j'ai presque fini». Ce livre-là, tout porte à croire que Dieng ne veut pas (ou ne peut pas encore) l'écrire pour des raisons qui nous échappent. Certes, il a récemment publié deux ouvrages (mal édités) sur sa trajectoire personnelle⁶ et un livre d'entretien⁷ avec un jeune collègue. Mais nous continuerons, malgré cela, d'insister pour que Dieng fasse ce travail que nous lui demandons. Car ce livre sera une étape importante vers la réalisation

6 - *Mémoires d'un étudiant africain. Volume I : de l'école régionale de Diourbel à l'Université de Paris (1945-1960)*, Dakar, CODESRIA, 2011, 194 p.

Mémoires d'un étudiant africain. Volume II : de l'Université de Paris à mon retour au Sénégal (1960-1967), Dakar, CODESRIA, 2011, 202 p.

7 - A. Ngaidé, *Entretien avec Amady Aly Dieng : Lecture critique d'un demi-siècle de paradoxes*, Dakar, CODESRIA, 2012, 148 p.



de la somme intellectuelle qui ouvrira des débats et des controverses sur les trajectoires intellectuelles et politiques du Sénégal contemporain.

Plus qu'un bilan et une prospective, ce livre sera le regard d'un universitaire de métier, d'un patriote, sur le chemin parcouru, celui à parcourir, du moins les conditions d'une véritable maîtrise de celui-ci. Une somme économique et un éloge du savoir libre.



PROFESSEUR CHEIKH ANTA DIOP

LE COMBAT D'UNE VIE

Plus de 20 ans déjà que disparaissait le professeur Cheikh Anta Diop. C'est comme si c'était hier. Tant le souvenir de cet homme reste vivace pour avoir marqué la pensée politique en Afrique dans le cadre du débat sur l'intégration et contribué à l'invitation des peuples négro-africains au banquet de l'histoire du monde. D'où l'admiration que lui vouent plusieurs générations d'étudiants et le respect que lui témoignent plusieurs intellectuels et historiens africains.

La vie de Cheikh Anta Diop pourrait être un roman. De quoi tresser une belle histoire : idées révolutionnaires, ostracisme et reconnaissance au crépuscule d'une carrière bien remplie. C'est la trame de l'histoire de tous les héros. Cette remarque, Cheikh Anta Diop l'aurait pris pour une douce plaisanterie. Tant l'homme était, pour ceux qui l'ont pratiqué, d'une profonde humilité. Il n'a jamais été coupable d'un crime de suffisance. Il a simplement rempli son devoir d'homme de science ou de chercheur, avec la vérité chevillée au corps. Cette modestie n'est pas sans rapport avec les origines de Cheikh Anta Diop, qui a vu le jour le 29 décembre 1923, à Thiéytou, en pays mouride. Fils unique de la dame Magatte Diop et de Massamba Sassoum Diop, il porte le nom de son oncle maternel par alliance, le richissime Cheikh Anta Mbacké, frère cadet de Cheikh Ahmadou Bamba, qui avait convolé en justes noces avec Fatou Diop, la sœur de la dame Magatte¹. Si l'on en croit Cheikh Mbacké Diop, dans un ouvrage consacré à son père, Magatte Diop et son fils s'installent à Diourbel après la disparition de Massamba Sassoum Diop. A l'âge de cinq ans, Cheikh Anta Diop entame ses humanités coraniques à Coki avant de les achever à Diourbel, à *Kër gu mag* et à *Kër Cheikh*. Puis il découvre l'école française. Inscrit

1 - Cheikh Mb. DIOP, *Cheikh Anta Diop. L'homme et l'oeuvre*. Paris : Présence Africaine, 2003, p. 23



à l'Ecole régionale de Diourbel, Cheikh Anta Diop décroche le CEP en 1937. Cap sur Dakar où il s'installe avec sa mère à la Médina. Il poursuit des études secondaires à Van Vollenhoven (actuel lycée Lamine Guèye). Confronté au racisme d'un de ses professeurs, Cheikh Anta part pour Saint-Louis où il décroche la première partie du baccalauréat. Il revient à Dakar où il obtient la deuxième partie du baccalauréat mathématiques en juin 1945 et celle de philosophie en octobre de la même année. A cette époque, Cheikh Anta Diop était un potache très affûté. Son fils Cheikh Mbacké souligne que c'est à cette époque qu'il prit goût à la recherche en traduisant en wolof des textes philosophiques européens, en s'intéressant à la littérature orale sénégalaise et en rédigeant l'histoire du Sénégal à partir d'enquêtes de terrain².

Avril 1946 marque un tournant dans la vie du jeune Cheikh Anta. Il part en Métropole pour ses études supérieures. Sa vocation : devenir ingénieur des constructions aéronautiques. Des études de maths supérieures, de philosophie et de linguistique occupent sa vie d'étudiant. Faute de temps, Cheikh Anta se consacre à la philosophie sous la férule de maîtres comme Gaston Bachelard. En juin 1948, la licence de philo en poche, il embrasse des études d'égyptologie et renoue avec la linguistique. L'homme a une boulimie du savoir. Parallèlement, il suit des études en sciences exactes sanctionnées par deux certificats de chimie générale et appliquée et par une spécialisation en chimie nucléaire et en physique nucléaire au laboratoire Curie de l'Institut du radium³.

Vocation

En 1949, en préparant le doctorat ès Lettres à la Sorbonne, Cheikh Anta Diop se révèle à la communauté universitaire. Sa thèse principale dirigée par Gaston Bachelard, porte sur «*L'avenir culturel de la pensée africaine*» alors que sa thèse secondaire placée sous la direction de Marcel Griaule est intitulée : «*Qui étaient les Egyptiens prédynastiques?*». C'est le début des hostilités avec l'érudition occidentale. Cheikh Anta reconstitue le puzzle de la civilisation égyptienne. En partant des cultures négro-africaines, les pièces ont trouvé leur place. Il est vrai aussi que les clefs lui ont été données par les témoignages des anciens Grecs et Romains tels que Hérodote et Diodore de Sicile qui n'ont jamais douté de la négritude des anciens Egyptiens ; des présomptions de Champollion le jeune qui disait que la langue égyptienne était une langue africaine et qu'il fallait aller vers le Sud pour comprendre l'origine des anciens Egyptiens ou encore celles de Volney à la vue du Sphinx de Gizah. Bref, la liste des arguments de Cheikh Anta Diop (sociologiques, anthropologiques, culturels et historiques) est longue comme le bras. Il aurait pu entonner un «*la négraille debout !*» à la manière d'un Césaire. Les Hegel, Gobineau ainsi que tous les autres sous-traitants d'un commerce idéologique fondé sur la dénégation d'un Nègre frustré, au seuil de l'histoire de l'humanité et à l'avenir sans ciel, sont

² - *Id. Ibid.*, p. 27

³ - Cheikh Mbacké Diop, *op. cit.*, p. 33

renvoyés à leurs chères études. L'idéologie occidentale fond comme un château de sable face à l'écume des vagues. Mais Cheikh Anta ne réussit à réunir un jury de soutenance. «L'université française n'était pas préparée à accepter de telles vérités», souligne le professeur Madior Diouf du RND, qui a été son compagnon de lutte politique. «Quand ce travail a été refusé, c'est grâce à l'édition que Cheikh Anta a pu faire connaître ses idées. De ce point de vue, il faut tirer un grand coup de chapeau à Alioune Diop qui avait créé les éditions « Présence africaine », ajoute Aboubacry Moussa Lam, égyptologue sénégalais et disciple de Cheikh Anta Diop.

Ostracisme

En 1956, Cheikh Anta s'inscrit en thèse d'Etat de Lettres avec comme sujet principal une «*Etude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique, de l'antiquité à la formation des Etats modernes*» et un sujet secondaire axé sur les «*Domaines du patriarcat et du matriarcat dans l'antiquité classique*». La soutenance, le 9 juin 1960, est l'occasion pour les ogres de l'institution universitaire française, des idéologues drapés du manteau de la science, de dévorer le petit poucet. «Cette hostilité on peut la comprendre parce que l'érudition occidentale a élaboré une idéologie qui disait de façon assez résumée que le nègre a toujours été à la traîne. Il n'a rien inventé. Il n'a pas d'histoire. Alors Cheikh Anta s'était inscrit dans la perspective de démolir cette thèse. Quand les gens disaient que l'Afrique n'avait pas d'histoire, il rétorquait que l'histoire de l'humanité ne saurait être comprise si on excluait l'Afrique. Cheikh Anta disait même que c'est le nègre qui a civilisé tout le monde. Par conséquent, il ne pouvait pas s'entendre avec les maîtres-penseurs de l'Occident. Ceux-ci se sont dit que ce type-là, il faut le liquider très rapidement sinon il risque de tout gâcher», analyse Aboubacry Moussa Lam. Même si «le jury est impressionné par l'intelligence, l'assurance et l'aisance du candidat (...) qui, sans texte rédigé, expose ses travaux et répond aux questions de manière exhaustive»⁴, Cheikh Anta Diop n'obtient que la «mention honorable», qui lui ferme les portes de l'université. Il est ostracisé. Son fils Cheikh Mbacké Diop, analyse ce veto en ces termes : «L'une des réalités sous-jacentes à cette décision est que l'entrée de Cheikh Anta Diop dans le corps des enseignants de l'université constituerait une menace pour certains «spécialistes français» de la culture, de l'histoire, de la sociologie africaine. Les «études africaines» surtout doivent rester leur chasse gardée. Un autre enjeu stratégique lié à ce veto est l'orientation et le contenu de la formation donnée aux jeunes générations d'étudiants»⁵.

C'est ainsi que l'université de Dakar, sous contrôle de la France jusqu'en 1971, rejette sa candidature à la chaire de sociologie africaine. Jusqu'au départ de Senghor du pouvoir, en décembre 1980, il est empêché d'enseigner les sciences humaines. Mais Cheikh Anta

4 - Cheikh Mbacké Diop, *op. cit.*, p. 34

5 - Cheikh Mbacké Diop, *op. cit.*, p. 38



Diop finit par dégoter un poste d'assistant à l'IFAN. Loin d'avoir le moral en berne. Il résiste à la tentative de lynchage d'africanistes comme Raymond Mauny. Grâce à l'aide de Théodore Monod, il crée un laboratoire de datation du carbone 14, poursuit ses recherches et répond aux nombreuses invitations. Il a beaucoup publié à cette époque. «Il a utilisé l'écrit parce qu'il n'avait pas la possibilité de diffuser ses idées par l'enseignement», estime Aboubacry Moussa Lam.

Reconnaissance

C'est à l'occasion du Colloque du Caire sur «Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique», organisé du 28 janvier au 3 février 1974 par l'Unesco, que sont finalement reconnues les thèses de Cheikh Anta Diop. «Lors de ce colloque, les Occidentaux ont été obligés, devant la pertinence des travaux de Cheikh Anta et de Théophile Obenga, d'accepter que la langue égyptienne ne pouvait pas être une langue sémitique. A partir de ce moment, il était légitime de lui trouver des cousins en Afrique. Cela signifie que toute la perspective qui a prévalu depuis la naissance de l'égyptologie en 1882 était erronée. Pourtant le père de l'égyptologie Champollion le jeune soutenait que l'égyptien ancien est une langue méroïtique. Gardiner qui a écrit vers les années 1927 la grammaire de l'égyptien ancien qui est encore utilisée par tous les grands égyptologues, avait mis en garde ses collègues occidentaux en leur disant qu'en attendant de savoir quels sont les liens exacts entre l'égyptien ancien et les langues africaines, il faut se garder de classer l'égyptien ancien dans les langues sémitiques. Au colloque du Caire, les égyptologues occidentaux se sont rendu compte que Gardiner avait raison de les mettre en garde», fait remarquer Aboubacry Moussa Lam. Pour ce qui est des armes qui ont permis à Cheikh Anta Diop de renverser la tendance, Aboubacry Moussa Lam explique : «Il avait la chance d'avoir une formation pluridisciplinaire et évoluait ainsi sur plusieurs registres. Cheikh Anta a aussi très rapidement décelé les armes qui pouvaient lui permettre d'être efficace. Il a, par exemple, étudié la linguistique, arme utilisée dans tous les travaux de Cheikh Anta. Il disait que l'archéologie pouvait être efficace en lui permettant de confondre ses adversaires. Mais elle exige des moyens que les Africains n'avaient pas. Par conséquent, il fallait trouver autre chose plus efficace que l'archéologie. C'est la langue, qui enregistre toute l'histoire d'un peuple. Quand deux langues sont apparentées, quand la parenté atteint un certain degré, vous ne pouvez plus exclure les contacts, comme le font certains Occidentaux, qui disait que l'Égypte ancienne n'a rien à voir avec l'Afrique. Cheikh Anta a montré que l'Égypte et l'Afrique étaient liées en étudiant les langues africaines et l'égyptien ancien, en procédant à une comparaison. Cheikh Anta a aussi utilisé une science exacte pour trancher de façon décisive la question de la race des anciens Égyptiens. Il a fait des prélèvements de peau de momies, il a dosé la mélanine de ses prélèvements, et quand il partait au Caire avait déjà ses résultats. Il a conclu que les anciens Égyptiens avaient le même taux de mélanine que les Noirs actuels. Jusqu'à sa mort, personne n'a contesté ses résultats».

En 1981, Cheikh Anta Diop est promu enfin Professeur d'histoire ancienne associé à la Faculté des Lettres et Sciences humaines à l'université de Dakar. Une reconnaissance tardive puisque Cheikh Anta Diop disparaît cinq années plus tard, le 7 février 1986. Sans avoir été prophète chez lui.

**PROFESSEUR ABDOULAYE LY****LE PIONNIER**

Il est né le 25 février 1919 à Saint-Louis. Abdoulaye Ly est un homme politique doublé d'un chercheur qui a exercé à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) à partir de 1952. Il a aussi été responsable du département d'histoire de l'institut et du musée historique de l'Afrique occidentale française (AOF).

Abdoulaye Ly a débuté ses études secondaires à Dakar avant de les poursuivre à Montpellier, Paris et Bordeaux. Avec une thèse principale soutenue à l'Université de Bordeaux en 1955, il devient le premier Sénégalais titulaire d'un doctorat d'Histoire. Intellectuel engagé, Abdoulaye Ly est nommé ministre de la Production dans le gouvernement du 20 mai 1957, issu de la Loi-Cadre et présidé par Pierre Lami et Mamadou Dia. En juin 1958, il claqué la porte du gouvernement déçu, selon lui, par les contradictions.

Aux côtés des professeurs Assane Seck, Amadou Makhtar Mbow, il fut l'un des premiers intellectuels sénégalais à adhérer à l'Union progressiste sénégalais (UPS).

Après quelques années de compagnonnage, Abdoulaye Ly se montre rapidement très critique à l'égard de la politique du président Senghor qu'il qualifie de «présidentialisme néo-colonial». Il sera alors accusé d'appel à la rébellion pendant la campagne électorale qui précède les élections présidentielles et législatives de 1963. Il est arrêté et est condamné à deux années de détention en décembre 1964.

Dans le but de neutraliser le PRA-Sénégal, une des forces politiques à tenir tête à l'UPS, le président Senghor accorde à Abdoulaye Ly une remise de peine en 1965. Senghor va profiter alors de la célébration de la fête nationale pour lui accorder une amnistie le 04 avril 1965. C'est le 13 juin 1966 que les deux hommes se rapprochent. Le PRA-Sénégal, le mouvement politique d'Abdoulaye Ly, fusionne avec l'UPS pour donner naissance à ce que le président Senghor appelle le «parti unifié». Il entre dans le gouvernement et est nommé ministre de la Santé publique et des Affaires sociales. Abdoulaye Ly conserve sa fonction jusqu'au 13 juillet 1968.

Après sa retraite politique, Abdoulaye Ly s'est consacré à l'écriture. Il a publié plusieurs ouvrages dont sa thèse, *La connexion capitaliste des continents par l'Atlantique ; La compagnie du Sénégal* (Karthala) ; *Les masses africaines et l'actuelle condition humaine*, Présence africaine, 1956 ; *Mercenaires noirs* (Présence africaine 1957) ; *L'émergence du néo-colonialisme au Sénégal* (Editions Khamlé 1981) ; *Les regroupements politiques au Sénégal (1956-1970)*, Codesria/Karthala, 1992.



PROFESSEUR IBA MAR DIOP

UN SPÉCIALISTE DES MALADIES TROPICALES

Iba Mar Diop est diplômé en 1947 de l'Ecole africaine de Médecine et de Pharmacie. Moins de dix ans après, il obtient son diplôme de Médecine tropicale à l'Université de Bordeaux, où en 1968, il décroche son diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

Né le 17 mai 1921 à Saint-Louis du Sénégal, il a connu une ascension rapide. Chef de clinique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar (1965 – Maladies infectieuses), Iba Mar Diop devient à partir de 1970, maître de conférences agrégé puis professeur titulaire. Six ans plus tard, il est promu Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar de (1976 - 1985). Il va assurer aussi la fonction de Directeur du Centre hospitalier universitaire de Fann de 1963 à 1969. Puis, il assume la charge de chef du service des maladies infectieuses de 1971 à 1985. Le Pr Iba Mar Diop fut aussi le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal, Doyen Honoraire de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar, et Correspondant étranger de l'Académie nationale de Médecine.

Il fut un grand spécialiste des maladies tropicales. C'est sur sa recommandation, en 2000, que M. Souleymane Mboup, professeur de bactériologie-virologie à la Faculté de Médecine et Pharmacie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a pu décrocher le 1er Prix de la Pharmacie Francophone (sur le Vih2), mis en place à l'initiative de la Commission des Affaires européennes et internationales de l'Académie nationale de Pharmacie.

Homme d'éthique, Pr Diop a formé beaucoup de médecins au Sénégal. Il fut membre fondateur du Comité olympique sportif sénégalais CNOSS (1963) et du Lion's Club Dakar Flamboyant. Il est décédé, en 2008, à l'âge de 87 ans.



PROFESSEUR SOULEYMANE NIANG

LE SCIENTIFIQUE

Né en 1929 à Matam, le professeur Niang a étudié les mathématiques à Toulouse, en France. C'est dans ce pays qu'il obtient ses diplômes, notamment le baccalauréat ès sciences en 1953, le Diplôme supérieur en 1954, le Certificat de capacité d'enseignement en mathématiques en 1954-1955 et le Doctorat d'Etat en sciences mathématiques en 1964.

Il a commencé sa carrière d'enseignant à Toulouse avant de rentrer au pays au début de l'indépendance pour servir à l'Université de Dakar. C'est en janvier 1986 qu'il est promu Recteur de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Le professeur Niang est décédé le 30 août 2010 à Toulouse. Il a été membre de corps (mathématiques et physique) et président du Comité consultatif sur l'enseignement supérieur. Le professeur Niang fut également membre du bureau de la Commission africaine de l'enseignement des mathématiques et du conseil scientifique de l'Union africaine.

**PROFESSEUR SOULEYMANE MBOUP**

UN ÉMINENT SCIENTIFIQUE

Le professeur Souleymane Mboup est né le 2 juin 1951 à Dakar. Il est titulaire du diplôme d'État de pharmacien en 1976, du doctorat de 3e cycle en pharmacie en 1979. Il est, depuis 1992, pharmacien colonel des forces armées sénégalaises. En 1983, le professeur Souleymane Mboup soutient avec brio son doctorat d'État ès sciences pharmaceutiques à l'Université de Tours, en France. Il devient professeur titulaire de bactériologie-virologie à la Faculté de Médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il dirige le service de bactériologie-virologie du Centre hospitalier universitaire Le Dantec de Dakar. Il est devenu célèbre grâce sa contribution déterminante à la découverte du VIH2 du sida.

M. Souleymane Mboup est professeur invité à l'Université de Harvard, à Boston, États-Unis, depuis 1987. Il a obtenu plusieurs distinctions. En juin 2000, il reçoit le premier Prix de la Pharmacie francophone pour l'année 2000, décerné par l'Académie nationale de Pharmacie de France. Il est lauréat de l'édition 2010 du Grand Prix du président de la République du Sénégal pour les sciences.

Les travaux du professeur Souleymane Mboup portent sur le sida et d'autres maladies infectieuses comme la tuberculose et le paludisme.



PROFESSEUR ABDOU SALAM SALL

LE SCIENTIFIQUE ET LE MANAGER

Originaire de Podor, Abdou Salam Sall a grandi entre Dakar et Kaolack. Il se définit comme un « élève moyen, excellent en mathématiques et pas très à l'aise en lettres ». Il n'en fut pas moins un brillant étudiant dont le cursus lisse épouse parfaitement la remarquable carrière universitaire du professeur doublé du manager.

Le professeur Abdou Salam Sall pouvait bien gagner sa vie en tant que basketteur ou handballeur. Sportif accompli (il pratiquait presque toutes les disciplines sportives), son amour pour le sport a failli lui coûter les études. En effet, en classe de première de la série scientifique «C», au lycée Gaston Berger de Kaolack, actuel lycée Valdiodio Ndiaye, il est exclu pour son amour démesuré du sport. «Quand nous faisons l'examen du second semestre, j'étais à Saint-Louis en train de jouer une finale de handball», sourit le professeur Sall.

Qu'à cela ne tienne, il revient à Dakar, qu'il avait pourtant quitté quelques années plus tôt pour cause de... turbulence. En effet, son père, qui travaillait dans l'administration judiciaire coloniale, s'était installé à Kaolack à partir de 1958 et avait confié l'éducation du jeune Abdou Salam Sall à son fils aîné qui vivait à Dakar. De retour à Dakar où il avait débuté ses études à l'école Cerf-Volant, Abdou Salam Sall s'inscrit à l'école franco-arabe, au quartier du Point E. Avant que son grand-frère ne lui dégote une place au lycée Blaise Diagne. «C'est en ce moment que je me suis mis à travailler sérieusement parce qu'auparavant, je considérais que j'étais intelligent et que je pouvais m'en sortir parce que le talent suffisait. C'est faux, il faut être ouvrier», explique le professeur Abdou Salam Sall. En classe de terminale, il se révèle un élève brillant dans les matières scientifiques. Ses professeurs l'inscrivent à trois épreuves au Concours général : les mathématiques, les



sciences naturelles, et la physique-chimie. Au baccalauréat, il sort premier de son jury avec la mention «assez bien».

Le baccalauréat en poche, le jeune Abdou Salam caresse le rêve de devenir ingénieur, mais devant la réticence d'une maman qui ne veut pas qu'il aille poursuivre ses études en France, Abdou Salam Sall se résout à intégrer la Faculté des Sciences et Techniques. Avec le recul, il estime que «le refus maternel fut une très bonne chose» pour lui car dans sa promotion, ils étaient onze étudiants à n'avoir jamais redoublé. Mieux, il faisait partie des six étudiants qui avaient toujours réussi à la session de juin. Pour le professeur Sall, «il n'y a pas de secret. Les études scientifiques, c'est des concepts. Il faut savoir les manipuler et se familiariser avec. Alors, il n'y a pas de raisons que vous ne passiez pas. Si on n'a pas 15, on a 10/20».

En 1989, à l'âge de 32 ans, il obtient son Doctorat d'État après avoir décroché un DEA de Chimie «option Chimie minérale», «par amitié pour un prof de chimie». Auparavant, il avait soutenu sa Thèse de Doctorat de 3ème cycle en 1985. En 2000, il accède au grade de professeur après avoir changé d'axe de recherche en 1991 en se spécialisant sur les modélisations des protéines.

«De bons moments à la tête de l'UCAD»

Si Abdou Salam Sall est très connu sur la scène publique, c'est sans doute grâce aux différentes fonctions qu'il a assumées dans l'espace universitaire : Secrétaire général du Syndicat autonome de l'Enseignement supérieur (SAES) de 1996 à 2001, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de 2000 à 2003 et Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de 2003 à 2010.

Le professeur Abdou Salam Sall est-il un «carriériste» ? Il s'en défend. «On m'a poussé à accepter le poste de Secrétaire général du SAES alors qu'il y avait une impasse. Pour le poste de Doyen, c'est un ami qui m'a mis l'idée en tête alors que je projetais de retourner dans mon laboratoire à la fin de son mandat à la tête du SAES».

Ainsi entré dans l'administration universitaire, il transforme totalement la Faculté des Sciences et Techniques. Le signal Internet est disponible partout. Les curricula et les recherches sont améliorés. «En fait, la Fac de sciences a été pour moi un laboratoire pour l'université quand je suis devenu Recteur», fait remarquer le professeur Sall.

De ce poste, ce père de trois filles (et dont l'épouse est aussi professeur de Chimie et l'une de ses camarades de promotion), a gardé «beaucoup de bons moments». Ils sont tellement nombreux qu'ils se bousculent dans sa tête. Toutefois il y en a qui émergent : la célébration des cinquante ans de l'UCAD, le symposium sur les Etats-Unis d'Afrique, l'or-

ganisation en 2007 de l'«Ucad en fête», la célébration en 2007 des cinquante meilleurs étudiants de l'UCAD sous l'égide du président de la République, les «camps citoyens» organisés à partir de 2007 par les étudiants, sans oublier l'organisation, en 2005, de la leçon inaugurale prononcée par le juge Kéba Mbaye qui, aujourd'hui, «semble être son testament ». Son plus grand regret en tant que Recteur, «c'est de n'avoir pas donné assez d'attention aux centres de mesures pour les terminer rapidement».

A son départ du Rectorat, Abdou Salam Sall a pris une année sabbatique pour se consacrer à la rédaction de son livre qui porte sur Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique. Le cas de l'UCAD. Actuellement, il est revenu à la Fac pour reprendre ses enseignements. Mais le plus clair de son temps, il l'utilise pour la consultance, «pour aider d'autres pays à asseoir leur politique d'enseignement supérieur, notamment le Gabon. Mais aussi, je suis sollicité par l'AUF pour Haïti».

Avec le décès de ses parents, il est retourné à Podor pour accomplir la dernière volonté de sa maman qui lui demandait d'y ériger une université. Mais à défaut d'une université, le professeur Sall est en train de construire, sur un terrain appartenant à son père, un centre socio-éducatif. Aujourd'hui c'est un bâtiment assez grand qu'il ne peut pas financer à lui seul. Il est en train de démarcher des amis et des partenaires pour concrétiser ce projet.



PROFESSEUR MOUSTAPHA SOURANG

LE GOUVERNEMENT APRÈS LA FAC

Moustapha Sourang est né à Saint-Louis le 24 juillet 1949. Sa famille est apparentée à celle des khalifes de Touba. Cette filiation a fait de lui un talibé du mouridisme.

En 1974, il obtient une Maîtrise de Droit public à l'Université de Dakar, puis va poursuivre ses études en France à l'Université de Bordeaux où il décroche successivement un DEA de Droit public (1975), un DES de Sciences politiques (1976) et un doctorat de Droit public (1980), grâce à une thèse intitulée *La technique contractuelle dans les rapports États-entreprises étrangères : contribution à l'étude des conventions d'établissement conclues par les États africains*. Il passe l'agrégation de Droit en 1982 (CAMES, Abidjan).

Enseignant à l'Université de Dakar, il est le doyen de la Faculté des Sciences juridiques de 1984 à 1999, puis le recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de 1999 à 2001. En mai 2001, il est sollicité par Me Wade et entre politique, il est nommé ministre de l'Éducation, un poste qu'il occupera jusqu'à sa nomination au poste de Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, le 1er octobre 2009. Après une période où il est ministre conseiller de Me Wade, il sera brièvement à partir du 4 décembre 2011, ministre des Forces armées (quatre mois) avant l'arrivée de Macky Sall à la tête de l'État.

Source Wikipedia.



PROFESSEUR ABDELKADER BOYE

UN PRATICIEN DU DROIT DEVENU DIPLOMATE

Abdel Kader Boye a grandi dans une famille entièrement dévouée aux métiers de la justice. Son père fut un fonctionnaire de la Justice, ses frères ont fait carrière dans le droit. Ainsi que sa sœur Mame Madior Boye, première femme Premier Ministre du Sénégal en 2001, une magistrate de formation.

Titulaire d'un doctorat de 3^e cycle soutenu en 1979 à Paris 2 a longtemps enseigné à l'UCAD où il a occupé le poste de Doyen de la Fac de Droit de 1999 à 2001 avant d'être nommé Recteur de 2001 à 2003. De 2006 à 2008, il a été Délégué permanent du Sénégal auprès de l'UNESCO à Paris avec rang d'Ambassadeur. Au sein de cette organisation des Nations Unies, le professeur de droit était très écouté par ses pairs qui lui vouaient un grand respect. Au Sénégal, beaucoup de lecteurs se souviennent de ses chroniques dans le journal Sud Hebdo dans les années 1980 dans lesquelles il était assez critique avec le régime d'Abdou Diouf.

**PROFESSEUR SEYDOU MADANI SY**

UN BRILLANT UNIVERSITAIRE

Premier Recteur africain de l'Université Cheikh AntaDiop de Dakar, Seydou Madani Sy a eu à être élevé au grade d'officier de l'Ordre international des Palmes académiques du CAMES par le Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) en même temps que les professeurs Souleymane Niang, Aloïse Raymond Ndiaye, Mamadou Kandji. Il a dirigé l'université de Dakar de 1971 à 1986 avant d'être remplacé par le professeur Souleymane Niang. Il a également eu à occuper la fonction de ministre de la Justice, Garde des sceaux. Il a à son actif beaucoup d'ouvrages publiés dont le dernier en date est intitulé *Les régimes politiques sénégalais de l'indépendance à l'alternance politique 1960-2008*. Dans cet ouvrage, c'est le spécialiste du droit constitutionnel ou le juriste tout court qui donne un éclairage sur la vie politique et l'évolution de l'architecture constitutionnelle du Sénégal.

